

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

**HISTOIRE COLONIALE, DEVELOPPEMENT ET INEGALITES DANS L'ANCIENNE  
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE**

**THESE**

Pour l'obtention du grade de  
Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en Sciences Economiques

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2008 par

Elise Huillery

Sous la direction de **Denis Cogneau** et de **Thomas Piketty**

Membres du jury :

**Jean-Marie Baland**, Professeur à l'Université de Namur - FUNDP (rapporteur)

**Denis Cogneau**, Directeur de recherche à l'IRD

**Esther Duflou**, Professeur au Massachusetts Institute of Technology (rapporteur)

**Pierre Jacquet**, Chef économiste à l'Agence Française de Développement

**Thomas Piketty**, Directeur d'études à l'EHESS

**Gilles Postel-Vinay**, Directeur de recherche à l'INRA, Directeur d'études à l'EHESS



**L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.**



Cette thèse a été préparée sous la tutelle de l'Ecole d'Economie de Paris, 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris, et de DIAL, Unité de Recherche de l'IRD, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris.

## RESUME

Cette thèse s'appuie sur l'extraction de données historiques originales puisées dans les budgets coloniaux et les rapports politiques des administrateurs de cercles de l'Afrique Occidentale Française. Elle est tout d'abord consacrée à la question des coûts et des bénéfices économiques qu'ont retirés la France et ses anciennes colonies de l'expérience coloniale. En passant en revue quarante ans d'écriture du bilan économique de la colonisation française, je montre que si les différents aspects du bilan économique de la colonisation ont été bien identifiés, les conclusions auxquelles aboutissent les uns et les autres manquent, pour l'essentiel, de validité. J'apporte ensuite une réponse au manque de connaissances actuel sur le coût direct de la colonisation pour l'Etat français et sur l'ampleur des investissements en biens publics réalisés pendant la période coloniale en Afrique Occidentale Française. Le coût de la colonisation de l'Afrique Occidentale Française a été, pour les contribuables français, extrêmement faible, et le peu d'investissements publics réalisés pendant la période coloniale permet d'autant moins à la France de s'en enorgueillir qu'il a été financé presque en totalité par les populations africaines elles-mêmes. En s'appuyant sur les techniques de l'économétrie, cette thèse s'intéresse ensuite aux effets de long terme de la colonisation française sur le développement et les inégalités régionales au sein de l'ancienne Afrique Occidentale Française. Je montre d'abord que les investissements publics effectués pendant la période coloniale ont créé des inégalités persistantes entre les régions de l'ancienne AOF : les différences d'offre de biens publics entre les régions ne se sont pas résorbées, même après plus de soixante ans, se traduisant par une scolarisation, une santé infantile et un niveau d'équipement des actuels ménages ouest-africains plus élevés dans les régions qui ont bénéficié d'investissements publics plus importants au début de la période coloniale. Enfin, je montre que les régions dans lesquelles les colons européens ont été relativement plus nombreux ont aujourd'hui un développement relativement plus élevé. Bien que les européens aient, en général, préféré s'installer dans les régions initialement plus prospères, la présence européenne a entraîné sur un siècle des modifications dans la répartition du leadership régional : certaines régions très dynamiques ont perdu leur place au profit de régions secondaires, préférées pas les colons pour leur plus grande hospitalité.

Mots clefs : colonisation, développement, investissements publics, inégalités régionales, Afrique de l'Ouest



## Remerciements

Ma reconnaissance va tout d'abord à Denis Cogneau, à qui revient la paternité de ce projet de recherche et sans qui, de ce fait, ce travail n'aurait pas existé. La largeur de son horizon, la profondeur de son champ, la portée de sa réflexion et la rigueur de ses raisonnements ont été une stimulation et une aide permanente. Sa disponibilité, son exigence et sa bienveillance, infaillibles.

Ma gratitude va également à Thomas Piketty, dont l'enthousiasme et la confiance m'ont encouragée tout au long de cette thèse. Il m'a communiqué le goût du dépouillement d'archives historiques sur longue période, m'en a balisé le chemin, m'en a donné quelques clefs. Ses attentes et ses interrogations m'ont forcée à aller plus loin. Il a toujours répondu à l'appel.

Ma dette est considérable à l'égard d'Esther Duflo : sa générosité, ses commentaires, ses conseils et ses enseignements ont été déterminants et auront des répercussions que je sais définitives. Je lui dois d'avoir élargi mon champ des possibles.

Je remercie Martine Lorenzo, Xavier Midon, Angéline de Baecque et Angélique Roblin pour m'avoir supportée, dans les deux sens du terme, dans la tâche à la fois épuisante (surtout pour eux) et excitante (surtout pour moi) du dépouillement des archives coloniales. Qu'ils me pardonnent ces heures passées à décrypter des chiffres inscrits sur des photographies floues et des noms de localités minuscules sur des cartes topographiques d'un autre âge.

Kudzai Takavarasha a été d'une aide inestimable pour l'amélioration du chapitre 3; je le remercie d'avoir largement débordé sa mission en me livrant ses questions et commentaires.

Je remercie aussi les membres de l'ACI « Histoire longue et répartition des ressources en Afrique » : Denis Cogneau, Charlotte Guénard, Sandrine Mesplé-Somps, Gilles Spielvogel et Constance Torelli, pour les multiples aides, échanges de données, lectures de questionnaires et astuces de programmation dont ils m'ont fait bénéficier sans compter. Gilles a été un appui considérable pour m'initier à l'utilisation des logiciels de cartographie, pour ciseler mes idées de méthode et pour m'assurer qu'un minimum de pièces bibliographiques ne m'échappe.

Ma gratitude va à tous les membres de l'équipe DIAL, aux côtés desquels j'ai passé de merveilleuses années mêlant tout à la fois l'atmosphère familiale, le dépaysement des arrivages sucrés débarqués de missions lointaines, les débats politiques qui animaient la K-fêt en période électorale, les réunions du jeudi ou l'éducation à la vie institutionnelle, les séminaires ultra-interactifs sans limite horaire, la ni télé-ni portable-ni mariage attitude, les marinades de serpent comme élixir dopant et la gastronomie sino-turque comme régime d'entretien. Le résultat est que j'ai toujours eu un réel grand plaisir à aller travailler. Et que le virus de la recherche a eu vite fait de m'atteindre, définitivement.





Les deux dernières années de thèse ont également été marquées par mes enseignements à l'Ecole Normale Supérieure et mon accueil sur le campus Jourdan. Je veux remercier Daniel Cohen et l'ensemble du département des sciences sociales de l'ENS pour leur hospitalité, leur gentillesse et la formidable opportunité qu'ils m'ont offerte. Ma thèse a ressenti un peu vertement le temps que j'ai passé à mes activités d'enseignement mais j'en ai retiré un plaisir immense et un bénéfice personnel considérable.

Mes remerciements vont également à toutes les personnes avec qui j'ai pu discuter de mon travail ; Alexander Moradi, Jean-Laurent Rosenthal, Christelle Dumas, Abla Safir, Marianne Valfort, Nathan Nunn, Marcel Fafchamps, ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux séminaires dans lesquels j'ai pu présenter les chapitres de cette thèse et dont les commentaires ont alimenté ma réflexion. Je remercie également les personnes qui m'ont invitée à venir présenter mes travaux.

Je souhaite adresser ma gratitude aux responsables des archives du CARAN à Paris, et plus particulièrement aux deux responsables de la salle des microfilms ; au directeur des archives du Sénégal et à son responsable de salle ; au personnel de la bibliothèque de recherche de la BNF ; et particulièrement à Urbain Kouadio. Toutes ces personnes ont été d'une grande sollicitude et d'une grande gentillesse lors du dépouillement des archives coloniales.

Durant toutes ces années de thèse, Anne et Thomas ont été mes complices et piliers de bureau. Je les remercie pour leurs aides spontanées, nos débats intempestifs, nos encouragements mutuels, nos diversions répétées mais tellement réjouissantes, et surtout notre amitié.

Je remercie ma famille et mes amis dont l'intérêt et l'enthousiasme m'ont tour à tour soutenue, encouragée et distraite. Ma reconnaissance va tout particulièrement à mes parents, dont les valeurs intellectuelles, les engagements et l'affection m'ont conduite là. Je leur en suis infiniment reconnaissante.

Je n'aurais pas pu mener à bien ce travail sans le soutien et l'affection de Matthias. Sa confiance et ses encouragements ont été mon premier moteur, son respect et sa considération une aide de tous les jours. Je le remercie d'avoir autant donné de son temps, de ses compétences, de sa patience et de sa personne pour toujours m'accompagner, aussi bien dans mes relectures, mes calculs ou mes réflexions que dans mes séjours lointains aux archives.

Enfin, je remercie Luka, Malo et Titouan, dont la formidable joie de vivre m'a ramenée chaque jour à l'essentiel. Leur présence à mes côtés a pleinement contribué à l'équilibre et au bonheur qui m'ont accompagnée pendant ces années de thèse.



# Sommaire

## Introduction

p. 13

## Chapitre 1

Mythes et réalités du bilan économique de la colonisation française

p. 19

## Chapitre 2

Le coût de la colonisation pour les contribuables français et les investissements publics en Afrique Occidentale Française

p. 71

## Chapitre 3

History matters: the long-term impact of colonial public investments in French West Africa

p. 123

## Chapitre 4

The Impact of European Settlement within French West Africa - Did pre-colonial prosperous areas fall behind?

p. 179

## Annexes Générales à la thèse

p. 241



# Introduction

Cette introduction se donne pour seul objectif de restituer les motivations qui m'ont conduite à effectuer les quatre travaux qui constituent cette thèse. Travailler sur l'histoire coloniale et sur son impact de long terme sur le développement et les inégalités m'a été proposée par Denis Cogneau et Thomas Piketty en septembre 2003. Le choix du sujet n'a donc pas été le fruit d'une décision personnelle autonome. Pourtant, la volonté de m'y atteler ne doit rien au hasard, et je dois dire que cette proposition a été accueillie avec une immense joie tant elle correspondait, entre autres sujets, à ce pour quoi j'avais eu envie de m'engager dans la voie de la recherche en économie. Je vais donc essayer de restituer l'essentiel de ce qui m'a motivée à travailler sur ce sujet : « histoire coloniale, développement et inégalités dans l'ancienne Afrique Occidentale Française ».

## *Qu'aurait été l'Afrique noire sans la colonisation ?*

Ma première motivation a été cette énigme : qu'aurait été l'Afrique noire sans la colonisation ? Résoudre cette énigme n'était pas possible, non pas tant parce qu'il aurait été fou de vouloir embrasser tous les changements que la colonisation a introduit dans les sociétés africaines, non pas tant parce qu'il aurait été insensé de vouloir appréhender la complexité des effets d'externalités et d'équilibre général auxquels la colonisation a donné lieu à l'échelle du monde, mais parce que d'emblée l'Histoire nous opposait une impossibilité radicale : aucun contrefactuel n'existe, tous les pays africains ont été colonisés. Tous ou presque, puisque seule l'Éthiopie a su rester indépendante en infligeant une défaite aux italiens à la bataille d'Adoua en 1896, faisant de cette victoire la première d'un pays africain sur les colonialistes. Dans ces circonstances, il devenait impossible de considérer l'Éthiopie comme le contrefactuel de l'Afrique avec la colonisation. Quand tout un continent, et plus encore la plus grande partie de l'hémisphère sud, a vécu la colonisation, les retombées sont telles que même les pays indépendants comme l'Éthiopie n'ont pas évolué comme s'il n'y avait pas eu de colonisation. Nous ne saurons donc jamais ce qu'aurait été l'Afrique sans la colonisation.

Pourtant, cette question mérite de rester posée et cette thèse en a été animée. En tentant d'évaluer l'impact de long terme de l'histoire coloniale sur le développement et les inégalités entre les régions de l'ancienne Afrique Occidentale Française, j'ai tout d'abord cherché à rencontrer l'Afrique d'avant la colonisation, ses royaumes, ses sociétés acéphales, ses régions dynamiques et ses régions reculées, ses routes commerciales, ses villes, ses comptoirs, ses peuples. L'Afrique est encore aujourd'hui perçue comme un continent qui avant la colonisation n'était « pas assez entré dans l'histoire »<sup>1</sup>. L'homme africain comme un homme

---

<sup>1</sup> Allocution de M. Nicolas Sarkozy, Président de la république, prononcée à l'Université de Dakar, p. 8.

« qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles »<sup>2</sup>. Mais écoutons plutôt l'historien Henri Brunschwig, élève de Lucien Febvre et de Marc Bloch, héritier de la tradition « positiviste », qui considérait l'histoire comme un travail de rigueur et de raison fondé sur la critique des textes, à l'écart des tumultes et des engagements. Dans son ouvrage sur l'histoire de l'Afrique noire<sup>3</sup>, Henri Brunschwig donne un éclairage très instructif sur la période 1830-1880, période décisive qui précéda la période coloniale :

« L'Afrique noire s'ébranlait et se modifiait, tout comme l'Europe à partir des inventions et des découvertes qui la sortirent du Moyen Age. (...) Le rythme de l'évolution fut à la mesure du Noir, libre d'accepter ou de refuser les nouveautés : l'Africain n'eut pas le sentiment d'être contraint et dominé. Il traita en général d'égal à égal avec l'étranger et ne se sentit pas entraîné malgré lui sur une voie qui ne lui convenait pas. Cette évolution aurait pu continuer. Elle fut interrompue dans le dernier quart du XIXe siècle. (...) L'Afrique noire était en voie d'occidentalisation lorsqu'elle fut partagée. »<sup>4</sup>

Cette thèse a été motivée par la connaissance de cette Afrique, l'Afrique de la fin du XIXe siècle qui se structurait, s'ouvrait, évoluait et dans laquelle les Européens sont arrivés. En voulant appréhender les traces que la colonisation y a laissées, j'ai voulu comprendre si l'Afrique actuelle était une Afrique dénaturée ou seulement le prolongement de ce qu'elle était avant. Montrer que la période coloniale a laissé des traces persistantes en Afrique de l'ouest, ce n'est pas montrer ce que l'Afrique aurait été sans la colonisation, mais c'est au moins montrer qu'elle n'aurait pas été la même. Cette motivation a animé plus particulièrement les chapitres 3 et 4 de ma thèse.

### ***Améliorer le dialogue entre la France et l'Afrique noire sur la colonisation***

Ma deuxième motivation a été de produire une matière consistante et fiable pour nourrir le difficile dialogue entre ancien colonisateur et anciens colonisés. Le lien colonial et postcolonial entre la France et ses anciennes colonies est un lien complexe, fait de liens affectifs, de mauvaise conscience, d'assistance, de dette mutuelle et de frustration. « Pourquoi m'en veux-tu ? Je ne t'ai pourtant rien donné », disait Confucius. La pensée confucéenne semble apostropher la complexité du dialogue entre la France et l'Afrique noire sur la colonisation, qui est plus que jamais un sujet sensible. La polémique au sujet des responsabilités des anciennes puissances coloniales vis-à-vis de leurs anciennes colonies s'est installée pleinement dans le débat public depuis le début des années 2000. La mémoire

---

<sup>2</sup> Ibid, p. 8.

<sup>3</sup> Henri Brunschwig, L'Avènement de l'Afrique noire, Paris, Armand Colin, 1963

<sup>4</sup> Ibid, pp. 212 et 177.

nationale est régulièrement sollicitée sur la question du passé colonial de la France, révélant des passions que l'on croyait éteintes et radicalisant les opinions selon deux lignes frontalement opposées : la ligne « anti-repentance » d'une part, qui insiste sur la générosité de la métropole à l'égard de ses colonies, sur la faiblesse des gains que la France a retirés de la colonisation et sur le fait que « la colonisation n'est pas responsable de toutes les difficultés actuelles de l'Afrique »<sup>5</sup>. La ligne « anti-coloniale » d'autre part, qui insiste sur l'impact négatif qu'a eu la colonisation pour les pays colonisés, tant au plan économique (dépendance économique des pays du Sud à l'égard des anciennes métropoles) qu'aux plans politique (illégitimité des pouvoirs politiques mis en place et entretenus par les anciennes métropoles) et social (destruction des structures traditionnelles, acculturation, pauvreté). Le retour du débat autour du passé colonial de la France s'est manifesté par une recrudescence d'ouvrages traitant du passé colonial de la France dans les librairies (voir chapitre 1). L'année 2005 a été particulièrement marquée par la polémique sans précédent à propos de l'adoption de la loi du 23 février qui, dans son article 4, entendait favoriser une vision valorisante de la colonisation, jusqu'à promouvoir l'enseignement de son « rôle positif » dans les manuels d'histoire. Cette loi a suscité un vaste mouvement de protestation en France et à l'étranger de la part d'intellectuels français et francophones comme Achille Mbembe, Aimé Césaire ou encore Daho Djerbal. Le Président de la République Jacques Chirac, après avoir d'abord parlé de « réécrire » l'article, a finalement demandé au Conseil constitutionnel de l'enlever de la loi. Mais cet épisode a provoqué un déversement d'opinions sur le sujet du bilan colonial qui a perduré bien au-delà du retrait de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 et qui est notamment visible sur les très nombreux sites internet dédiés tout ou partie à la question coloniale (on pourra visiter par exemple les sites du Comité de Vigilance face aux Usages publics de l'Histoire (CVUH) ou de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH)). L'histoire coloniale de la France a également, et ce pour la première fois, pris une place importante dans le discours politique du Président de la République. Les évocations du passé colonial de la France par Nicolas Sarkozy ont été nombreuses, aussi bien pendant la campagne présidentielle qu'après son élection (voir chapitre 1). Ces évocations répétées marquent toutes la volonté de réhabiliter une facette positive du souvenir colonial et de bannir toute forme de repentance. Enfin, le 30 août dernier, l'Italie accède à la demande de réparations pour la colonisation de la Libye de Mouammar Kadhafi. Silvio Berlusconi, en visite en Libye, a annoncé le versement de 200 millions de dollars par an pendant 25 ans, soit cinq milliards de dollars, d'indemnités à titre de dédommagement pour la période coloniale. L'accord *"équivalait à une reconnaissance totale et morale des dégâts infligés par l'Italie à la Libye pendant l'époque coloniale"*, selon les mots de Silvio Berlusconi. Bref, la question du bilan colonial revient en force sur la scène politique et diplomatique, mais sous une forme vindicative, émotionnelle et radicalisée.

---

<sup>5</sup> Allocution de M. Nicolas Sarkozy, Président de la république, prononcée à l'Université de Dakar, p. 5.

Face à ce qui apparaît comme une crise de la mémoire nationale, cette thèse se veut un travail de positivisme historique et de réalisme économique. J'ai voulu en revenir aux faits de l'histoire coloniale, aux données contenues directement dans les archives, pour quantifier le quantifiable dans le passé colonial de la France et apporter des connaissances plus solides à partir duquel reprendre ou prolonger le débat. Cette motivation a plus particulièrement animé les chapitres 1 et 2 de ma thèse.

### ***La place de l'Histoire dans le développement économique***

Enfin, ma troisième motivation était d'associer deux disciplines : l'histoire (à laquelle je n'appartiens pas) et l'économie (à laquelle j'appartiens), et plus essentiellement deux dimensions de la vie des pays : l'Histoire (des pays de l'ancienne Afrique Occidentale Française) et l'Economie (si l'on en revient à la définition de ce terme, la production, la distribution de leurs richesses, les échanges et la consommation). Le but d'Hérodote, en écrivant ses *Histoires*, était d'« empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface »<sup>6</sup>. Cette démarche de conservation est le propre de l'historien. En tant qu'économiste, mon objet d'étude est d'abord le développement économique. L'Histoire a été envisagée comme un des déterminants du développement économique : j'ai voulu savoir quelle était la place, le poids, l'importance de l'Histoire dans le développement économique. L'économie passée a-t-elle un impact de très long terme sur l'économie présente ? Y a-t-il une grande inertie des structures économiques ? Cette interrogation a certainement été exacerbée par des années d'enseignement de théorie économique, dans laquelle 'dans le long terme' tout finit toujours par s'équilibrer et le bon ordre des choses finit toujours par reprendre ses droits. Ainsi, il n'était pas certain que des déséquilibres transitoires instaurés pendant la période coloniale dans les pays colonisés aient persisté et aient eu un impact sur le développement 'à long terme' des anciennes colonies. S'il s'avère que de petits accidents de l'histoire puissent changer la trajectoire de régions ou de pays, que de petites différences instaurées à un instant t, loin de se résorber, s'amplifient avec le temps, l'économie, en tant que discipline mais aussi en tant que pratique, doit en tenir compte. Cette motivation a plus particulièrement animé le chapitre 3 de ma thèse.

### ***Structure de la thèse et principaux résultats***

Cette thèse est composée de deux parties contenant chacune deux chapitres.

---

<sup>6</sup> Cité par Léopold Sédar Senghor dans l'introduction aux *Etudes africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris, EHESS, 1982.



La première partie, en français, est consacrée au bilan économique de la colonisation française, c'est-à-dire à la question des coûts et des bénéfices économiques qu'ont retirés la France et ses anciennes colonies de l'expérience coloniale. Le chapitre 1, intitulé « Mythes et réalités du bilan économique de la colonisation française », passe en revue quarante ans d'écriture du bilan économique de la colonisation française et en fait ressortir les acquis, les zones d'ombre et les zones d'oubli. Ce chapitre montre que si les différents aspects du bilan économique ont été bien identifiés, les conclusions auxquelles aboutissent les uns et les autres manquent, pour l'essentiel, de validité. Le chapitre 2, intitulé « Le coût de la colonisation pour les contribuables français et les investissements publics en Afrique Occidentale Française », est une réponse au manque de connaissances actuel sur le coût direct de la colonisation pour l'Etat français et sur les bénéfices que la période coloniale a apportés aux Etats de l'ancienne Afrique Occidentale Française en termes d'offre de biens publics : enseignants, écoles, personnel médical et infrastructures. Il montre que le coût de la colonisation de l'Afrique Occidentale Française a été, pour les contribuables français, extrêmement faible, et que le peu d'investissements publics réalisés pendant la période coloniale permet d'autant moins à la France de s'en enorgueillir qu'il a été financé presque en totalité par les populations africaines elles-mêmes.

La deuxième partie de cette thèse, en anglais, est consacrée aux effets de long terme de la colonisation française sur le développement et les inégalités régionales au sein de l'ancienne Afrique Occidentale Française. Le chapitre 3 cherche à savoir si les investissements publics effectués pendant la période coloniale ont créé des inégalités persistantes entre les régions de l'ancienne AOF. Il montre que les différences d'offre de biens publics entre les régions ne se sont pas résorbées même après plus de soixante ans et que la scolarisation, la santé infantile et le niveau d'équipement des actuels ménages ouest-africains sont encore aujourd'hui plus élevés dans les régions qui avaient été reçus davantage de biens publics au début de la période coloniale. Le chapitre 4 montre que les régions dans lesquelles les colons ont été relativement nombreux ont aujourd'hui un développement plus élevé que les régions dans lesquelles les colons ont été peu nombreux. L'effet positif du peuplement européen sur longue période est *en partie seulement* lié aux investissements en biens publics, qui étaient plus nombreux en présence d'européens. Cet effet positif du peuplement européen a entraîné sur un siècle des modifications dans la répartition du leadership régional, certaines régions très dynamiques ayant perdu leur place au profit de régions secondaires mais qui avaient été préférées par les colons pour leur plus grande hospitalité.



# CHAPITRE 1

## MYTHES ET REALITES DU BILAN ECONOMIQUE DE LA COLONISATION FRANÇAISE<sup>7</sup>

Elise Huillery<sup>8</sup>

### Résumé

Cet article est consacré au bilan économique de la colonisation française, c'est-à-dire à la question des coûts et des bénéfices économiques qu'ont retirés la France et ses anciennes colonies de l'expérience coloniale. Il passe en revue quarante ans d'écriture du bilan économique de la colonisation française et en fait ressortir les acquis, les zones d'ombre et les zones d'oubli. Si les différents aspects du bilan économique de la colonisation sont clairement identifiés dans la vaste littérature qui lui a été consacrée, il s'avère que les conclusions auxquelles aboutissent les uns et les autres manquent, pour l'essentiel, de validité, et relèvent souvent du fantasme. Certains aspects du bilan économique ne sont d'ailleurs pas quantifiables et rendent impossible toute tentative de bilan comptable total des coûts et bénéfices de la colonisation. Mais d'autres aspects du bilan se prêtent davantage au dénombrement, comme le poids des colonies dans le budget de l'Etat français, l'importance des apports métropolitains dans les dépenses de fonctionnement et d'équipement des colonies, ou encore l'ampleur des investissements publics, écoles, hôpitaux et infrastructures, dans les colonies. Ils n'ont pourtant fait l'objet, jusqu'à présent, que d'une quantification incomplète ou décevante.

Mots clefs : colonisation, finances publiques, investissements

JEL classification: N10, O16, H50

---

<sup>7</sup> Je remercie Denis Cogneau et Thomas Piketty de l'attention qu'ils ont porté à ce manuscrit, et de toutes leurs remarques qui m'ont permis de l'améliorer. Je remercie également les participants aux séminaires de DIAL et de l'Ecole d'Economie de Paris pour leurs questions et suggestions. Ma responsabilité reste entière.

<sup>8</sup> Ecole d'Economie de Paris (PSE) et DIAL (IRD), 4, rue d'Enghien, 75010 Paris. Email: [huillery@dial.prd.fr](mailto:huillery@dial.prd.fr).



## Introduction

L'ancien président de la Côte d'Ivoire Félix Houphouët-Boigny inventa en 1955 l'expression France-Afrique pour définir les bonnes relations qu'il voulait établir avec la France. Ce qui devait sceller une forme nouvelle de coopération entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique noire, à l'issue de soixante années de souveraineté française sur le sol africain, se révéla une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires organisée en réseaux et lobbies, polarisée sur l'accaparement de rentes et manifestement peu intéressée à la démocratie. Alors que grandit le mécontentement face à ce qui fut qualifié comme « le plus long scandale de la République »<sup>9</sup>, c'est à l'ensemble du passé colonial français que l'on doit demander des comptes. Le désastre de cinquante ans de relations corrompues, d'exploitation de rentes et de détournement de l'aide publique au développement au profit d'intermédiaires divers invite à interroger la période coloniale elle-même en tant que point d'ancrage de la « destinée commune » qui lie la France et l'Afrique dont parlait le Président Nicolas Sarkozy dans son discours de Dakar le 26 juillet 2007. La question du bilan colonial, entendu comme les bénéfices et coûts retirés par la France et par les colonies de la colonisation, est un des éléments de cette histoire qu'il est peut-être nécessaire d'éclaircir pour permettre au passé de véritablement « passer ». Dans sa thèse parue en 1984, Jacques Marseille demandait si « Les colonies [avaient] été une bonne affaire pour la France »<sup>10</sup>, et concluait que non. Comme si la colonisation avait été un jeu à somme nulle, beaucoup de lecteurs, mais aussi quelques historiens et quelques politiciens, en ont déduit que la colonisation avait été une bonne affaire pour les colonies. Ce sont ces deux questions que nous souhaitons reposer, malgré l'absence de contrefactuel permettant de mesurer véritablement ce qu'il serait arrivé à la France et à ses anciennes colonies sans la colonisation.

Notre première motivation est la grande part d'ombre qui recouvre toujours la réalité économique de la colonisation, notamment son financement, les investissements effectués dans les territoires d'outre-mer et la part de l'apport métropolitain dans ces investissements. Quelques historiens français et francophones ont travaillé sur le sujet pendant ces cinquante dernières années mais ils ont représenté un secteur périphérique et marginal de la recherche historique. Le désintérêt très net vis-à-vis de l'histoire coloniale exprimé par la grande majorité des historiens francophones au moment des indépendances et dans les décennies qui suivirent s'explique par l'intérêt très grand qu'ils ont porté à l'égard de l'histoire des sociétés colonisées, et notamment de l'Afrique<sup>11</sup>. Ils se consacrèrent à l'histoire des peuples Africains

---

<sup>9</sup> François-Xavier Verschave, *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1999

<sup>10</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984, rééd. 2005, quatrième de couverture.

<sup>11</sup> Dulucq S., Coquery-Vidrovitch C., Frémigacci J., Sibeud E. et J.L. Triaud, *L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960*, *Afrique et Histoire*, 2006/2, n°6.

plus qu'aux entreprises coloniales, aux grands ancêtres de l'Afrique plus qu'aux héros de la colonisation. Ce fut l'époque de la valorisation des sociétés indigènes et de la tradition orale, de l'Afrique comme terre de changements sociaux, technologiques et culturels après une époque où la colonisation avait été considérée comme le moment de l'entrée du continent africain dans l'histoire. L'Afrique, qui avait effectivement été longtemps stigmatisée comme terre sans histoire, fut intégrée avec ferveur à la « grande Histoire », grâce à des ouvrages majeurs comme *l'Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des archipels* rédigée sous la direction de H. Deschamps et publiée en 4 tomes en 1970, ainsi que *l'Histoire générale de l'Afrique*, publiée en 8 volumes et en plusieurs langues sous l'égide de l'UNESCO entre 1980 et 1998 (pour la version française). La colonisation n'était pas oubliée, mais elle ne constituait plus qu'un moment d'une histoire plus riche et plus longue privilégiant les temps précoloniaux. Cette nouvelle génération de chercheurs voulait déborder l'histoire coloniale pour la réduire à sa juste mesure, c'est-à-dire un moment, finalement tardif, d'une très longue histoire indigène. S'il y eut occultation de l'histoire coloniale, ce fut donc pour des motifs inverses de ceux que l'on pourrait imaginer aujourd'hui. C'est en effet au nom de l'Afrique et de la décolonisation que l'on voulut en finir avec une certaine histoire de la colonisation. Et au-delà du monde universitaire, on ressentait de la honte et de la culpabilité dans les milieux de gauche, de l'amertume et un sentiment de défaite dans les milieux de droite. Comme s'il avait fallu un temps de silence pendant lequel français et historiens de tournèrent vers d'autres domaines et d'autres espaces.

Si l'histoire coloniale n'a tenu qu'une place marginale dans l'historiographie d'après 1960, elle n'a cependant jamais totalement quitté le champ des recherches universitaires<sup>12</sup>. La deuxième motivation de ce travail sur le bilan colonial français tient à l'état décevant de l'écriture de ce bilan, caractérisé aujourd'hui par un affrontement entre deux points de vue binaires. En effet, les travaux académiques dédiés à l'histoire coloniale depuis les indépendances se sont rapidement structurés autour de deux courants historiographiques de nature politique. Le premier courant, que l'on qualifiera d'« anti-colonial », insiste sur les méfaits que la colonisation a fait subir aux pays colonisés. Il fut initié par des intellectuels anti-colonialistes plus ou moins ouvertement affiliés aux thèses marxistes comme l'historien Charles-André Julien, l'économiste Samir Amin, l'anthropologue Claude Meillassoux, le sociologue George Balandier ou encore le géographe Jean Suret-Canale. Ces intellectuels, souvent associés au mouvement tiers-mondiste, ont cherché à comprendre les phénomènes de sous-développement à la lumière des effets de la domination coloniale sur les structures

---

<sup>12</sup> Le savoir sur la colonisation française s'est enrichi dès les années 1960, notamment à travers les travaux fondateurs d'Henri Brunschwig sur l'Afrique noire comme *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1960. A contre-courant du marxisme alors dominant, cet ouvrage prit ses distances à l'égard des théories économistes de l'impérialisme et ouvrit les perspectives d'une histoire de la colonisation non instrumentale, à la fois hostile à la colonisation et réticente au marxisme.

économiques et sociales des pays colonisés. En termes de bilan colonial, ce courant insiste sur l'impact négatif qu'a eu la colonisation pour les pays colonisés, tant au plan économique (dépendance économique des pays du Sud à l'égard des anciennes métropoles) qu'aux plans politique (illégitimité des pouvoirs politiques mis en place et entretenus par les anciennes métropoles) et social (destruction des structures traditionnelles, acculturation, pauvreté). Face à ce premier courant s'est constitué un deuxième courant que l'on qualifiera d'« anti-repentance » et qui insiste pour sa part sur la générosité de la métropole à l'égard de ses colonies, ainsi que sur la faiblesse des gains qu'elle a elle-même retirés de la colonisation. Ce courant est apparu de manière discrète – du moins pour le grand public – dès la fin de la période coloniale à travers quelques ouvrages de hauts fonctionnaires comme François Bloch-Lainé<sup>13</sup> ou Jean-Marcel Jeanneney<sup>14</sup>. Il a ensuite reçu une plus forte audience grâce à la publication des thèses de Jacques Marseille en 1984<sup>15</sup> (thèse qui fait toujours autorité) et de Daniel Lefevre<sup>16</sup>. Ces ouvrages insistent non seulement sur les gains faibles voire nuls que la France a pu retirer de sa présence outre-mer en termes d'approvisionnement en matières premières et de placements de capitaux, mais surtout sur le coût d'équipement que les colonies ont fait peser sur le contribuable français. Ainsi Jacques Marseille écrit-il, dans la préface ajoutée à la réédition de sa thèse, à l'intention de l'auteur du célèbre *Livre noir du colonialisme*<sup>17</sup> :

« [Marc Ferro] peut affirmer qu'il n'a guère croisé la haute finance sur ces terrains exotiques. Il a par contre détéré, en grand nombre, les francs prélevés sur les recettes de l'Etat métropolitain. »<sup>18</sup>

L'argument récurrent utilisé par le courant anti-repentance concerne en effet l'investissement public effectué par l'Etat français dans les colonies sur recettes budgétaires métropolitaines, investissement qui représenterait un gain important pour les colonies et par symétrie une perte importante pour la métropole. En termes de bilan colonial, on obtient donc une conclusion inversée par rapport à celle du courant anti-colonial, selon laquelle la colonisation aurait été, pour reprendre l'expression de Jacques Marseille, une « bonne affaire » pour les colonies plutôt que pour la France. Cette idée est reprise en force dans le dernier ouvrage de Daniel Lefevre dans lequel il écrit notamment :

« Loin de remplir les caisses de l'Etat, les colonies se sont révélées un véritable tonneau des Danaïdes. (...) Les deux tiers du temps, les colonies vivent à découvert, parce qu'un tuteur généreux, l'Etat français, assure leurs fins de mois. Pour l'essentiel,

<sup>13</sup> François Bloch-Lainé, *La Zone franc*, Paris, P.U.F., 1956.

<sup>14</sup> Rapport Jeanneney, *La Politique de coopération avec les pays en voie de développement*, Paris, La Documentation Française, 1963.

<sup>15</sup> Jacques Marseille, *op.cit.*

<sup>16</sup> Daniel Lefevre, *Chère Algérie, la France et sa colonie*, Paris, Editions Adhe, 2000.

<sup>17</sup> Marc Ferro, *Le Livre noir du colonialisme : XVIe-XXI<sup>e</sup> siècle, de l'extermination à la repentance*, Éditions Robert Laffont, Paris, 2003.

<sup>18</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 10.

en effet, c'est à coups de subventions et de prêts accordés par le trésor public que les colonies bouclent leurs budgets. »<sup>19</sup>

Tous deux s'appuient en fait très largement sur les écrits de François Bloch-Lainé qui dès 1956 remarquait que le système du pacte colonial avait fini par s'être renversé au bénéfice des pays d'outre-mer du fait des transferts de capitaux, pour la plupart publics, effectués dans le sens métropole-outre-mer. Il concluait ainsi :

« Tout se passe comme si la France fournissait les francs métropolitains qui permettent à ses correspondants d'avoir une balance profondément déséquilibrée : ainsi s'opère, aux frais de la métropole, le développement économique de tous les pays d'outre-mer, sans exception. »<sup>20</sup>

Nous nous trouvons donc face à deux courants historiographiques aux conclusions opposées. La colonisation est tantôt une bonne affaire pour la France et une mauvaise affaire pour les colonies, tantôt une bonne affaire pour les colonies et une mauvaise affaire pour la France. En termes d'audience, il s'est produit un mouvement de balancier entre l'idéologie « anti-coloniale », qui a plutôt dominé l'histoire de la colonisation pendant les années 1960 et 1970, et l'idéologie « anti-repentance », qui a plutôt dominé l'histoire de la colonisation pendant les années 1980 et 1990. Ce mouvement de balancier s'est soldé dans les années 2000 par un affrontement brutal entre les deux courants, affrontement qui s'accompagne d'une tendance à leur radicalisation, chacun durcissant ses positions, malheureusement au détriment des exigences de la rigueur historique et scientifique. Nous en sommes à ce stade où il y a incertitude sur le courant dominant. Catherine Coquery-Vidrovitch constate dans un article récent que « la polémique scientifique en arrive à un point culminant »<sup>21</sup>.

Une dernière motivation importante qui nous encourage à effectuer ce travail est que le problème se trouve posé aujourd'hui de manière plus confuse que par le passé du fait qu'il est devenu tributaire de la bataille politique. La polémique au sujet du bilan colonial est en effet sortie des sphères universitaires pour s'installer pleinement dans le débat public depuis le début des années 2000. La mémoire nationale est depuis quelques temps régulièrement sollicitée sur la question du passé colonial de la France, révélant des passions que l'on croyait éteintes. Il s'est produit une recrudescence d'ouvrages à destination du grand public autour de la question coloniale française, dont le *Livre noir du colonialisme* (sous la direction) de Marc Ferro<sup>22</sup>, *Colonisation. Droit d'inventaire* de Claude Liauzu<sup>23</sup>, *Marianne et ses colonies* de

---

<sup>19</sup> Daniel Lefeuve, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006, rééd. 2008, p. 122-123.

<sup>20</sup> François Bloch-Lainé, *op.cit.*, p. 44.

<sup>21</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *Histoire de la colonisation et anti-colonialisme. Souvenirs de années 1960-1980*, in Dulucq S., Coquery-Vidrovitch C., Frémigacci J., Sibaud E. et J.L. Triaud, *L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960*, Afrique et Histoire, 2006/2, n°6, p. 235-276.

<sup>22</sup> Marc Ferro (dir.), *Le Livre noir du colonialisme- XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003



Gilles Manceron<sup>24</sup>, *Coloniser, Exterminer : sur la guerre et l'Etat colonial* d'Olivier Le Cour Grandmaison<sup>25</sup>, *La fracture coloniale* (sous la direction) de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire<sup>26</sup>, *La République Coloniale* de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès<sup>27</sup>, pour ne citer que ceux là. L'année 2005 a été particulièrement marquée par une polémique sans précédent à propos de l'adoption de la loi du 23 février qui, dans son article 4, entendait favoriser une vision valorisante de la colonisation, jusqu'à promouvoir l'enseignement de son « rôle positif » dans les manuels d'histoire. Cette loi a suscité un vaste mouvement de protestation en France et à l'étranger de la part d'intellectuels français (dont les auteurs des précédents ouvrages) et francophones comme Achille Mbembe, Aimé Césaire ou encore Daho Djerbal. Le Président de la République Jacques Chirac, après avoir d'abord parlé de « réécrire » l'article, a finalement demandé au Conseil constitutionnel de l'enlever de la loi. Enfin, l'affaire coloniale a alimenté pour la première fois la dernière campagne présidentielle, notamment par les propos de l'actuel Président qui sont nombreux à ce sujet, et tous marqués par la volonté de réhabiliter une facette positive du souvenir colonial et de bannir toute forme de repentance. Le discours du Président Nicolas Sarkozy le 26 juillet 2007 à Dakar disait par exemple :

« Je ne suis pas venu vous parler de repentance. (...) Le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé des ressources, des richesses qui ne lui appartenait pas. Il a dépouillé le colonisé de sa personnalité, de sa liberté, de sa terre, du fruit de son travail. Il a pris mais je veux dire avec respect qu'il a aussi donné. Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles. Il a rendu fécondes des terres vierges, il a donné sa peine, son travail, son savoir. »<sup>28</sup>

Ce discours ne veut manifestement pas ignorer les aspects négatifs de la colonisation, mais il cherche à mettre l'accent sur l'entreprise civilisatrice, en s'appuyant, comme le font les historiens du courant anti-repentance, sur la contribution métropolitaine aux investissements d'équipement et de développement dans les colonies. Ce discours n'est pas un cas isolé construit pour l'occasion. Il fait écho aux propos tenus par le Président pendant sa campagne électorale devant un public *a priori* sans rapport avec la cause coloniale. Beaucoup de discours sollicitaient en effet la mémoire collective, toujours dans le sens d'une réappropriation positive du passé colonial français. A Caen par exemple, en mars 2007 :

---

<sup>23</sup> Claude Liauzu, *Colonisation. Droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004

<sup>24</sup> Gilles Manceron, *Marianne et ses colonies, une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte, 2005

<sup>25</sup> Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer : Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005

<sup>26</sup> Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire (dir.), *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005

<sup>27</sup> Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République Coloniale, Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003

<sup>28</sup> Le discours de Dakar est disponible sur le site de l'Élysée :

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee/francais/interventions/2007/juillet/allocution\\_a\\_1\\_universite\\_de\\_dakar.79184.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee/francais/interventions/2007/juillet/allocution_a_1_universite_de_dakar.79184.html)

« La République s'est toujours battue depuis deux cents ans pour la liberté, l'égalité et la fraternité de tous les hommes. (...) Le mode de la repentance est un mode exécrable. Je n'accepte pas que l'on demande aux fils d'expié les fautes des pères, surtout quand ils ne les ont pas commises. Je n'accepte pas que l'on juge toujours le passé avec les préjugés du présent. Je n'accepte pas cette bonne conscience moralisatrice qui réécrit l'histoire dans le seul but de mettre la nation en accusation. (...) La vérité c'est qu'il n'y a pas eu beaucoup de puissances coloniales dans le monde qui aient tant œuvré pour la civilisation et le développement et si peu pour l'exploitation. On peut condamner le principe du système colonial et avoir l'honnêteté de reconnaître cela. »<sup>29</sup>

Le discours de Nicolas Sarkozy à Toulon un peu plus tôt, le 7 février, disait également :

« ... la plupart de ceux qui partirent vers le Sud n'étaient ni des monstres ni des exploités. Beaucoup mirent leur énergie à construire des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux. Beaucoup s'épuisèrent à cultiver un bout de terre ingrat que nul avant eux n'avait cultivé. Beaucoup ne partirent que pour soigner, pour enseigner. On peut désapprouver la colonisation avec les valeurs qui sont les nôtres aujourd'hui. Mais on doit respecter les hommes et les femmes de bonne volonté qui ont pensé œuvrer utilement pour un idéal de civilisation auquel ils croyaient. »<sup>30</sup>

Dans une lettre adressée au « Comité de liaison des associations de rapatriés » (des anciennes colonies) le 6 avril 2007, le Président parle encore de la colonisation comme d'une « œuvre civilisatrice sans précédent dans notre histoire ». Un phénomène totalement nouveau a donc vu le jour ces dernières années : la question du bilan colonial s'est faite très présente au tout premier plan de la scène politique, avec pour seule parole audible la grande contribution de l'ensemble des français au développement et à l'équipement des colonies.

Face à cette politisation croissante du passé colonial de la France, nous proposons de revenir sur quarante ans d'écriture du bilan économique de la colonisation pour restituer l'état actuel des connaissances et en faire un inventaire critique. Un grand nombre d'arguments ont été avancés de part et d'autre, montrant tour à tour que la colonisation a coûté cher à la France ou cher aux colonies. Quels sont, parmi eux, les arguments réellement étayés par des recherches dignes de ce nom ? Quelle est la partie purement mythologique et quelle est la partie fiable, que peut-on prendre pour acquis et que devons-nous continuer à chercher ? Nous allons donc ici prendre connaissance des recherches effectuées et sonder le type de socle scientifique sur lequel elles étaient fondées.

Par préférence pour la simplicité et par souci de clarté pour le lecteur, nous présenterons l'ensemble des connaissances que nous avons pu rassembler en deux catégories : 1) Coûts et bénéfices du point de vue de la France, 2) Coûts et bénéfices du point de vue des colonies.

---

<sup>29</sup> Discours du Président Nicolas Sarkozy à Caen le 9 mars 2007, disponible sur le site de l'UMP : [http://www.u-m-p.org/site/index.php/s\\_informer/discours/nicolas\\_sarkozy\\_a\\_caen](http://www.u-m-p.org/site/index.php/s_informer/discours/nicolas_sarkozy_a_caen)

<sup>30</sup> Discours du Président Nicolas Sarkozy à Toulon le 7 février 2007, disponible sur le site de l'UMP : [http://www.u-m-p.org/site/index.php/s\\_informer/discours/nicolas\\_sarkozy\\_a\\_toulon](http://www.u-m-p.org/site/index.php/s_informer/discours/nicolas_sarkozy_a_toulon)

Dans chacune de ces deux parties, nous nous demanderons séparément ce qui a été « gagné » et ce qui a été « perdu » au plan économique, malgré le fait que nous devons d'emblée reconnaître le sens fondamentalement différent que revêtent ces deux questions selon que l'on considère la métropole ou les colonies : alors que pour la France, la colonisation n'a été qu'une entreprise « périphérique », pour les colonies la colonisation a fondamentalement tout changé. Nous essayerons donc d'adapter notre questionnement à ces deux situations radicalement différentes. De plus, le fait que la colonisation ne puisse pas être considérée *a priori* comme un jeu à somme nulle ne permet pas de se limiter à l'une de ces deux parties : nous insistons sur la nécessité de ne pas penser que ce qu'a perdu l'un, l'autre l'a gagné, comme cela a souvent été implicitement fait par les historiens de la colonisation (de tous bords). Par ailleurs, la question des coûts et bénéfices de la colonisation pourrait bien sûr s'entendre dans un sens très large, incluant des aspects essentiels comme les modifications des sphères politiques, sociales et culturelles, mais nous nous limiterons ici aux aspects économiques et financiers. Cette première partie a donc pour but de recenser les connaissances établies par les historiens de la colonisation au sujet des coûts et bénéfices économiques et financiers, et d'exercer une lecture critique de ces connaissances afin de délimiter les zones d'ombre et de définir les questions auxquelles il n'a pas encore été donné de réponse. Nous recenserons les connaissances portant sur tout ou partie des colonies françaises et non spécifiquement sur l'Afrique Occidentale Française, en asseyant toutefois, quand cela est possible, de différencier ce qui s'applique et ce qui ne s'applique pas à son cas. La liste des connaissances que nous allons restituer ne prétend pas être totalement exhaustive, bien que nous nous soyons efforcé de faire le tour de ce qui avait été écrit sur le sujet. La limite des connaissances que nous allons présenter est la limite même de nos propres recherches, que nous espérons la plus lointaine possible.



# I. Coûts et bénéfices de la colonisation pour la France

L'entreprise impériale française a débuté au début du XIXe siècle. Le premier empire colonial, composé principalement par des petites possessions en Amérique et aux Antilles, ainsi que de comptoirs et d'îles parsemées, n'était pas de même nature que le second empire colonial qui fut constitué de 1814 à 1919, puisqu'il se limitait à quelques places fortifiées où l'on envoyait quelques familles pour faire fonctionner le commerce triangulaire qui avait fait, avant 1789, la richesse des ports atlantiques français. Le traité de Paris du 30 mai 1814 restitue à la France la plupart des colonies, pêcheries, comptoirs et établissements en tout genre que celle-ci possédait au 1<sup>er</sup> janvier 1792. Ces vestiges du premier empire colonial vont constituer les modestes prémices du second. La monarchie restaurée ne se soucia pas seulement d'organiser le petit domaine qui avait été rendu à la France, elle eut l'ambition de l'étendre. L'expédition d'Alger, engagée de Toulon le 25 mai 1830, fut le premier pas vers la conquête de nouvelles possessions françaises. L'empire français allait devenir le second plus vaste du monde, derrière l'Empire colonial britannique. À son apogée, de 1919 à 1939, il s'étendait sur 12 347 000 km<sup>2</sup> terrestres, soit 12 898 000 km<sup>2</sup> en incluant la métropole française, soit environ 8,6% des terres émergées du globe. L'entreprise fut donc d'une ampleur considérable. Une telle entreprise ne fut pas sans modifier le fonctionnement de l'économie française, tant les activités des entrepreneurs privés que la gestion des finances publiques métropolitaines. Nous allons donc recenser, dans la littérature existante, les conséquences économiques et financières que la colonisation a eu pour l'économie française.

## A. Qu'est-ce que la France a gagné à la colonisation ?

Dès le début du XXe siècle, les penseurs marxistes ont interprété l'impérialisme comme une solution aux contradictions internes au système capitaliste lui permettant de perdurer malgré la paupérisation croissante au sein des économies capitalistes. En effet, selon les thèses marxistes, l'extorsion de la plus-value par les détenteurs du capital au détriment des travailleurs produit une baisse tendancielle de la demande et menace le système de crise de surproduction. Rudolph Hilferding, dans son ouvrage de 1910<sup>31</sup>, montre comment le stade suprême du capitalisme ne conduisait cependant pas fatalement à sa disparition : il a suffi de trouver de nouveaux débouchés à l'extérieur pour stimuler la demande et entraîner une nouvelle phase de prospérité. La conquête coloniale serait donc liée, dans la pensée socialiste, aux caractéristiques fondamentales du système capitaliste : la sous-consommation et son corollaire, l'excédent de capitaux. Lénine expliquait ainsi le phénomène impérial dans son ouvrage de 1917 :

---

<sup>31</sup> Rudolph Hilferding, *Le Capital financier, étude sur le développement récent du capitalisme*, traduit de l'allemand par M. Ollivier, première édition 1910, Paris, Editions de Minuit, 1970.

« Tant que le capitalisme reste le capitalisme, l'excédent de capitaux est consacré, non pas à élever le niveau de vie des masses dans un pays donné, car il en résulterait une diminution des profits pour les capitalistes, mais à augmenter ces profits par l'exportation des capitaux à l'étranger, dans les pays sous-développés. Les profits y sont habituellement plus élevés, car les capitaux y sont peu nombreux, les salaires de même, les matières premières bon marché. »<sup>32</sup>

La colonisation aurait donc permis à la loi tendancielle de baisse des taux de profit, pierre angulaire du raisonnement marxien, d'être (au minimum) différée dans le temps, et au capitalisme de trouver ainsi un nouvel essor. Effectivement, si l'on recense les avantages que les colonies auraient apportés à leur métropole selon les historiens, on en trouve trois, qui sont tous en adéquation avec l'interprétation marxiste : les colonies auraient permis à leur métropole d'obtenir :

- i) de nouveaux débouchés commerciaux
- ii) des approvisionnements de matières premières moins chers
- iii) des placements de capitaux plus rentables

Ces avantages étaient déjà ceux que vantait Jules Ferry le 28 juillet 1885 devant la Chambre des Députés pour défendre la colonisation comme « fille de la politique industrielle »<sup>33</sup>. Examinons les preuves empiriques associées à chacun de ces trois arguments.

#### a. Des débouchés commerciaux

Dans l'esprit de Jules Ferry, « l'Europe peut être considérée comme une maison de commerce qui voit depuis un certain nombre d'années décroître son chiffre d'affaires. La consommation européenne est saturée ; il faut faire surgir des autres parties du globe de nouvelles couches de consommateurs, sous peine de mettre la société moderne en faillite. »<sup>34</sup> La première question est donc de savoir si les colonies ont effectivement ouvert de nouveaux débouchés aux entreprises françaises. L'ouvrage de référence sur la question de la place de l'empire dans le champ du commerce extérieur français est la thèse de Jacques Marseille<sup>35</sup> qui consacre deux parties sur cinq à cette question. Utilisant les données statistiques commerciales annuelles publiées par l'administration des douanes françaises<sup>36</sup>, Jacques Marseille met en évidence la part très importante qu'a représenté l'empire dès le début du XXe siècle dans les échanges commerciaux de la France : l'empire est déjà l'un des trois premiers partenaires commerciaux de la France dans les années 1900, atteint la deuxième place en 1924 et la première place en

---

<sup>32</sup> Vladimir Illitch Oulianov (dit Lénine), *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme (essai de vulgarisation)*, Paris, Editions sociales, 1971, p. 86.

<sup>33</sup> Jules Ferry, *Le Tonkin et la mère-patrie, témoignages et documents*, Paris, V. Havard, 1890, p. 40.

<sup>34</sup> Cité par Henri Brunschwig, *Mythes et réalités...*, op. cit., p. 81.

<sup>35</sup> Jacques Marseille, op. cit., p. 51-120.

<sup>36</sup> Ces documents sont rassemblés dans le *Tableau général du Commerce et de la Navigation*.

1928, avec 12.7% des importations et 17.3% des exportations<sup>37</sup>. Les taux de croissance des échanges avec l'empire sont toujours supérieurs à ceux des échanges avec l'étranger. Le rôle de l'empire en tant que partenaire commercial s'est avéré encore plus déterminant dans la période de repli et de régression très forte des échanges qui a accompagné la crise des années 1930. Cette crise n'a pas affecté le débouché colonial qui assurait alors pleinement sa fonction d'amortisseur et de « compagnon des mauvais jours » : alors que les exportations vers l'étranger ont chuté de 65.8% entre 1927 et 1936, celles vers l'empire n'ont reculé que de 1.7%<sup>38</sup>. Le graphique montrant l'évolution des volumes des exportations de la France vers l'étranger et vers l'empire colonial entre 1880 et 1958<sup>39</sup> montre que dans les années 1930 l'empire colonial absorbe environ 25% des exportations françaises, dans les années 1945-1950 presque 50%, et dans les années 1950 environ 35%. L'étude des statistiques douanières effectuée par Marseille montre donc bien que l'empire a réellement offert à la France de nouveaux marchés pour l'écoulement de ses produits - sans que cela valide l'interprétation marxiste attenante. Ceci est également visible à travers la réglementation fiscale instaurée dans les colonies : les budgets que nous avons étudiés mentionnent bien l'existence de surtaxes douanières à l'importation sur les produits achetés à l'étranger, en plus des taxes fiscales d'importation portant sur les produits en provenance de la métropole. Que cet accès privilégié aux marchés coloniaux ait eu des effets pervers et qu'il n'ait pas forcément représenté sur le long terme un gain pour l'économie française, cela est tout à fait défendable, et nous réservons cela pour la partie traitant des coûts pour la France. Mais le fait même que les colonies aient été utilisées comme débouchés pour les produits métropolitains est incontestable. Pour certains produits comme les vêtements et lingerie, les huiles d'arachide, les sucres raffinés, les tissus de coton ou encore les savons, la part de l'empire dans les exportations françaises était supérieure à 80% en 1958, alors même qu'elle ne dépassait pas 35% en 1890<sup>40</sup>.

#### b. Un approvisionnement en matières premières à bas prix

Concernant l'approvisionnement de la France en matières premières, la période coloniale est souvent associée à l'idée d'un pillage des matières premières des colonies par les européens. L'enjeu est sur ce point particulièrement important quand on sait que les achats de matières premières constituent, depuis le milieu du XIXe siècle, une part prépondérante des importations françaises et le principal facteur du déséquilibre récurrent de la balance commerciale française<sup>41</sup>. Les contributions les plus connues sur le thème du pillage des

---

<sup>37</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 59-60.

<sup>38</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 63.

<sup>39</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 62.

<sup>40</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 74.

<sup>41</sup> Daniel Lefeuvre, *op. cit.*, p. 98.

ressources dans les colonies sont probablement celles d'Arghiri Emmanuel, auteur de *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*<sup>42</sup>, et de Samir Amin, auteur de *L'échange inégal et la loi de la valeur*<sup>43</sup>. Dans un article paru dans l'édition du 14 décembre 2005 du Journal l'Humanité, Samir Amin résume ainsi sa vision du fonctionnement du système colonial :

« Il repose sur l'échange inégal, c'est-à-dire l'échange de produits manufacturés, vendus très cher aux colonies par des monopoles commerciaux soutenus par l'État contre l'achat de produits ou de matières premières très bon marché, car fondées sur un travail quasiment gratuit fourni par les paysans et ouvriers situés à la périphérie. À toutes les époques, le pillage des ressources des périphéries, l'oppression des peuples colonisés, leur exploitation directe ou indirecte par le capital, restent des traits communs du phénomène colonial. »

La validité de cette lecture du commerce entre la métropole et ses colonies repose sur le fait que les matières premières achetées par la France à ses colonies étaient « très bon marché ». Dans une économie classique où les valeurs d'échange sont déterminées par les prix de production (entendu comme la somme des rémunérations du travail et du capital), les quantités échangées devraient correspondre à des quantités de travail équivalentes (dans un contexte de mobilité des capitaux, les taux de profits tendent à s'égaliser). Les termes de l'échange-marchandises, entendu comme le rapport des prix des biens échangés, doivent donc théoriquement égaliser le rapport des quantités de travail nécessaire à la production des deux biens. Un échange est dit « inégal » lorsque les quantités de travail représentées par les exportations d'un pays ne correspondent pas aux quantités de travail représentées dans les importations reçues en contrepartie. Si les pays industrialisés placent les pays du Sud dans une situation d'échange inégal, c'est donc parce qu'il y a inadéquation entre la quantité de travail contenue dans un panier importé et la quantité de travail contenue dans un panier exporté en contrepartie. Pour Arghiri Emmanuel et Samir Amin, cette inadéquation vient de l'évolution de la productivité du travail en métropole et outre-mer : alors qu'en France les gains de productivité s'amélioraient régulièrement dans de fortes proportions, dans les colonies les seuls progrès décisifs se situaient dans les transports, tout du moins jusqu'en 1950, une très légère augmentation de la productivité ayant été obtenue ensuite<sup>44</sup>. Alors que les termes de l'échange-marchandises ont été assez stables sur l'ensemble de la période coloniale<sup>45</sup>, Samir Amin rapporte, en s'appuyant sur les travaux d'André Vanhaeverbeke, que les termes de l'échange factoriels doubles (termes de l'échange-marchandises multiplié par le rapport de

---

<sup>42</sup> Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Editions François Maspero, 1969.

<sup>43</sup> Samir Amin, *L'échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Editions Anthropos, 1973.

<sup>44</sup> Les auteurs s'appuient sur les travaux quantitatifs d'André Vanhaeverbeke, *Rémunération du travail et commerce extérieur*, université de Louvain, 1970.

<sup>45</sup> Samir Amin relève une détérioration de 20% seulement sur l'ensemble de la période 1880-1968, soit une tendance légèrement décroissante de 0.2% par an.



l'indice de productivité du travail dans les colonies sur l'indice de productivité du travail en France) se sont eux constamment et considérablement détériorés, passant dans le cas du Sénégal d'un indice 320 en 1911 à un indice 53 en 1957 (base 100 en 1938)<sup>46</sup>. Les producteurs sénégalais recevaient donc en 1957 à peine un septième de ce qu'ils recevaient moins d'un siècle auparavant. En tenant compte des gains de productivité réalisés sur la production des produits métropolitains par rapport aux produits coloniaux, les termes de l'échange auraient du non pas rester approximativement constants mais être multipliés par six en faveur des produits tropicaux. C'est pourquoi il est surprenant que Jacques Marseille se contente d'observer une stagnation des termes de l'échange pour conclure que la France n'a pas profité d'un approvisionnement de matières agricoles à bas prix dans ses colonies. Il montre bien que l'empire assurait à lui seul la quasi-totalité des importations agricoles de la France et se positionnait au premier rang des importateurs en France sur toute la période allant de 1928 à 1958, jouant ainsi son rôle bien connu de « réservoir » pour la métropole. Mais il conteste que cet approvisionnement se fit à bas prix, relevant une « amélioration surprenante des termes de l'échange-marchandises de l'Algérie » entre 1924 et 1938<sup>47</sup>, « évolution [qui] se retrouve, dans une moindre mesure, dans d'autres territoires comme l'Afrique Occidentale Française ou l'Indochine »<sup>48</sup>. Outre que ces conclusions reposent sur bien peu de données empiriques (les données utilisées concerne seulement l'Algérie des années 1924-1938), Jacques Marseille ne se préoccupe pas du tout de ce qu'est censé représenter le rapport des prix des marchandises échangées en termes de quantité de travail. Une toute petite allusion au « prix réel salarial » et à l'étude d'André Vanhaeverbeke, qui semble purement formelle, ne l'empêche pas de conclure aussitôt que « même si ces réserves rendent mieux compte des réalités vécues, elles n'éliminent pas les paradoxes soulevés par l'amélioration des termes de l'échange-marchandises »<sup>49</sup>. L'évolution des productivités du travail de part et d'autre ne sont donc jamais prises en considération, ce qui rend inexploitable les résultats obtenus.

Un autre argument contre le pillage des ressources des colonies par la métropole est avancé par Jacques Marseille et Daniel Lefeuvre : le fait que les produits que la France importait en provenance de son empire n'étaient ni rares ni vendus à des prix inférieurs aux cours mondiaux. Il ne s'agit plus de comparer le rapport des prix entre produits échangés entre la France et ses colonies mais de comparer les prix des produits importés par la France en provenance de ses colonies avec le prix des mêmes produits vendus par des pays étrangers. Les deux auteurs s'accordent pour dire que les matières premières importées par la France en

---

<sup>46</sup> Samir Amin, *L'Afrique de l'Ouest bloquée, L'économie politique de la colonisation, 1880-1970*, Paris, Editions de Minuit, 1971, p. 31.

<sup>47</sup> Jacques Marseille utilise pour cela une étude réalisée par Catherine Coquery-Vidrovitch et Hélène d'Almeida-Topor (1976), *L'Afrique et la crise des années 1930 (1924-1938)*, Revue française d'histoire d'outre-mer, n°232-233, pp. 529-537.

<sup>48</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 99.

<sup>49</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 98.

provenance de ses colonies, pour l'essentiel de l'arachide, du café, du cacao, du riz, du sucre de canne, des vins, du caoutchouc, du bois et des phosphates, ne sont pas achetées moins cher que sur le marché mondial. Ils trouvent aussi quelques exemples de produits importés à des prix de soutien au dessus des cours mondiaux dans les années 1950<sup>50</sup>. Mais cet argument est d'une part fallacieux et d'autre part fragile. Il est fallacieux car le système de prix garantis par l'Etat français a été instauré très tardivement (il est inauguré en 1952) et que les exemples pris par les auteurs réfèrent bien évidemment à cette unique période sans avertir le lecteur de sa particularité. Les prix d'approvisionnement en matières premières ont justement commencé à croître très fortement dans les années 1950 du fait de l'instauration du Code du travail dans les colonies françaises en 1952. Les conséquences sur le coût du travail s'en sont fait immédiatement ressentir, les charges fiscales et sociales s'étant rapprochées des charges métropolitaines. Les prix de soutien ont été instaurés pour permettre que l'application du nouveau Code du travail ne détourne pas les entreprises françaises de leurs fournisseurs coloniaux. Comme le note Catherine Coquery-Vidrovitch dans son article sur la rentabilité des sociétés commerciales ouest-africaines, « ce n'est pas un hasard si l'on vit apparaître à la même époque les premières manifestations des milieux d'affaires intéressés en faveur du désengagement, prémices à la décolonisation »<sup>51</sup>. L'argument est de plus très fragile car les équilibres de prix sur les marchés mondiaux intégraient l'offre des fournisseurs coloniaux, à une époque où l'impérialisme est à son plus haut niveau et où les colonies représentaient donc une part importante de l'offre mondiale sur certains marchés. Les fournisseurs étrangers ont subi tout au long de la première moitié du XXe siècle la concurrence des fournisseurs coloniaux et l'équilibre de prix qui en a résulté fût potentiellement très inférieur à celui qui aurait émergé sans colonisation. Il faut sur ce point également rappeler que le système de prix au sein des empires coloniaux était loin d'être concurrentiel, les maisons de commerce coloniales opérant comme des monopsones vis-à-vis des producteurs locaux. En Afrique Occidentale Française par exemple, les deux plus grosses sociétés commerciales, la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA) et la Compagnie Française d'Afrique de l'Ouest (CFAO), dominant tout le territoire<sup>52</sup>. Il n'est donc pas établi que la France n'ait pas profité de son statut impérial pour s'approvisionner à bas prix, loin s'en faut. Les preuves sont largement insuffisantes et il nous semble impossible, au regard des arguments apportés par Jacques Marseille et Daniel Lefevre, de conclure comme ils le font que la France n'a pas bénéficié d'un approvisionnement en matières premières à bas prix grâce à son empire colonial. Les observations d'André Vanhaeverbeke sur l'évolution des termes de l'échange factoriels doubles entre le Sénégal et la France semblent plus solides, et un travail serait

---

<sup>50</sup> Daniel Lefevre, *op. cit.*, p. 110-111.

<sup>51</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *A propos des investissements français outre-mer : l'exemple de l'Ouest Africain, 1910-1965*, Actes du IIe Congrès des historiens économistes français, La position internationale de la France, EHESS, 1973, p. 426.

<sup>52</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *op. cit.*, p. 420.

nécessaire à mener pour les généraliser à l'ensemble des produits importés par la France en provenance de ses colonies.

### c. Des placements de capitaux rémunérateurs

Enfin, considérons le troisième avantage économique que la France a pu théoriquement retirer de la colonisation : des opportunités de placements de capitaux plus rémunérateurs dans les colonies qu'en métropole. L'idée classique que les rendements du capital sont décroissants permet en effet de penser que les placements de capitaux dans les colonies, dans lesquels les stocks de capitaux étaient très faibles, offraient des rendements plus élevés que les placements dans les économies européennes. Une question préalable toute simple que l'on peut se poser à ce sujet est pourquoi la colonisation aurait-elle offert plus d'opportunités de placements de capitaux ? Les capitaux sont en effet mobiles et les investisseurs peuvent en principe les placer partout dans le monde. Mais la mobilité des capitaux est en pratique limitée par plusieurs obstacles que la colonisation a en partie permis de lever. Une partie de ces obstacles sont liés à ce que Ronald Coase a nommé « les coûts de transaction », qui sont inhérents à toute transaction opérée sur un marché dans la mesure où il est toujours nécessaire de rechercher son ou ses cocontractants, de leur apporter certaines informations, de poser les conditions du contrat, de conduire les négociations, de conclure le contrat, de mettre en place une structure de contrôle des prestations respectives des obligations des parties, etc. Plus les coûts de transaction sont élevés, plus les opportunités d'investissement ont de faibles chances de se réaliser. Or, dans les pays géographiquement mais aussi culturellement lointains, avec des structures administratives et juridiques inexistantes ou faibles, les coûts de recherche et d'information, de négociation, de surveillance et d'exécution sont beaucoup plus élevés que dans les pays proches avec des institutions ressemblantes. La colonisation peut être vue comme une forme « d'arrangements institutionnels alternatifs » pour reprendre l'expression d'Oliver Williamson, qui sont des réponses à ces freins à l'investissement, dans la mesure où la prise de pouvoir politique directe a mis en place des institutions qui réduisent beaucoup les coûts de transaction : une langue commune, un Etat de droit, un cadre juridique pour les contrats, des droits de propriété, des sources d'information pour les entrepreneurs sur les opportunités de placements, une monnaie commune et donc un système de prix fiable. Ces institutions réduisaient également l'incertitude à laquelle les entrepreneurs faisaient face auparavant et les risques encourus par les investisseurs. Enfin, la mise en place d'infrastructures de transport par les pouvoirs publics coloniaux, fortement organisées pour faciliter l'acheminement des matières premières vers le marché métropolitain (nous y reviendrons plus loin), a servi de moteur et de soutien à l'investissement privé. L'Etat a défriché le terrain de l'investissement privé en créant l'infrastructure nécessaire au développement des entreprises métropolitaines. Il apparaît donc clairement que, bien que les

opportunités de placements de capitaux à rendements élevés existassent indépendamment de la domination coloniale, les entrepreneurs métropolitains faisaient face à des difficultés institutionnelles et logistiques importantes que la colonisation a fortement contribué à résorber.

Quelques études permettant d'évaluer l'importance des investissements privés dans les colonies ont été effectuées dans les années 1970 par des historiens économistes, notamment Catherine Coquery-Vidrovitch dont la thèse d'Etat, publiée en 1972, porte sur les sociétés concessionnaires en AEF<sup>53</sup> et qui a également écrit un article sur les investissements français en Afrique de l'Ouest en 1973<sup>54</sup>, et Jacques Marseille, dont la thèse consacre deux parties sur cinq aux investissements de capitaux dans l'empire et qui a également publié un article indépendant en 1974<sup>55</sup>. Nous reviendrons plus loin sur les informations que contiennent ces travaux à propos des investissements publics, qui concernent plutôt le coût de la colonisation pour la métropole, et nous nous concentrons ici uniquement sur les informations qu'ils contiennent à propos des investissements privés. Les sources de données sur l'investissement privé dans les colonies sont très rares et malheureusement très incomplètes. On recense deux sources de données sur les capitaux privés métropolitains investis outre-mer : l'enquête sur les sociétés outre-mer effectuée par le gouvernement de Vichy en 1943 d'une part, et le recensement des sociétés coloniales inscrites à l'Annuaire de la Cote Desfossés<sup>56</sup> entre 1907 (date du premier volume) et 1960 d'autre part. Ni l'une ni l'autre de ces deux sources n'est en fait satisfaisante : l'Annuaire Desfossés, qui recense au total 469 entreprises coloniales dans tout l'empire, ne comprend que les entreprises cotées et exclut donc les entreprises individuelles ou familiales. De plus, il ne permet de mesurer que les investissements privés effectués par émissions d'actions et d'obligations, sans prendre en compte les investissements autofinancés. L'enquête effectuée par le gouvernement de Vichy n'est pas non plus exhaustive car elle omet de fait les entreprises créées après 1943, et néglige apparemment une bonne partie des entreprises puisque Jacques Marseille écrit, en parlant de la confrontation entre l'Annuaire Desfossés et l'enquête de 1943 sur les sociétés outre-mer, que « l'Indochine est le seul domaine géographique où cette confrontation est possible puisque l'enquête fournit pour ce territoire seulement la liste des sociétés coloniales »<sup>57</sup>.

---

<sup>53</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *Le Congo eau temps des grandes compagnies concessionnaires*, Paris, Editions Mouton, 1972

<sup>54</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *A propos des investissements français outre-mer : l'exemple de l'ouest-africain, 1910-1965*, Actes du IIe Congrès des historiens économistes français, La position internationale de la France, EHESS, 1973, pp. 413-426.

<sup>55</sup> Jacques Marseille, *L'investissement français dans l'empire colonial : l'enquête du gouvernement de Vichy (1943)*, Revue historique, n°512, oct.-déc. 1974.

<sup>56</sup> L'Annuaire de la Cote Desfossés est une documentation aussi précise que possible sur les valeurs inscrites à la cote du marché en banque et qui donne donc des renseignements sur toutes les entreprises dont les valeurs sont traitées au marché officiel.

<sup>57</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984, rééd. 2005, p. 131.

Malgré les données lacunaires sur l'investissement privé outre-mer, l'impression générale qui ressort des estimations effectuées dans les études précédemment citées est que les colonies dans leur ensemble ont réussi à attirer une faible quantité de capitaux privés : d'après l'évaluation qu'en fait Jacques Marseille, les capitaux privés aurait représenté seulement ¼ de l'ensemble des capitaux français investis dans l'empire entre le début de la période coloniale et 1958<sup>58</sup>, soit 6 384 millions sur un total de 25 743 millions de francs 1914. Mais cela représente une fraction non négligeable de l'ensemble des capitaux privés français investis à l'étranger. L'expansion des entreprises françaises dans les colonies est très rapidement beaucoup plus forte que dans le reste du monde : alors que les sociétés coloniales représentaient 25% des émissions extra-métropolitaines en 1913, elles atteignent 70% des émissions extra-métropolitaines dans les années 1920<sup>59</sup>. 60% des capitaux privés sont investis avant 1930. C'est en effet sur la première moitié de la période coloniale que les taux de profit réalisés par les entreprises coloniales se révèlent bien supérieurs à ceux des sociétés exerçant leur activité en métropole ou à l'étranger. Même si Jacques Marseille manque cruellement de points de comparaison (il ne donne que deux exemples de sociétés étrangères dans l'empire Ottoman), il montre que les taux de profits, mesurés par le rapport entre le bénéfice net et le capital versé, des entreprises coloniales de l'Annuaire Desfossés sont très élevés, de l'ordre de 10 à 25% tous secteurs confondus<sup>60</sup>. La « meilleure affaire » en termes de taux de profit est incontestablement la branche minière, qui enregistre des taux de profit de l'ordre de 70, 80 voir 120% en 1913. Ces résultats impressionnants ne sont pas réservés au secteur minier, lorsque l'on voit que les principales sociétés d'Afrique de l'Ouest comme la CFAO, la Compagnie des chemins de fer de Dakar ou encore la Banque de l'AOF enregistrent en 1913 des taux de profit compris entre 39 et 41%<sup>61</sup>. L'association entre la sécurité offerte par la domination politique directe et une rentabilité élevée concourait donc à faire du placement colonial un placement particulièrement attrayant. Aux 200 sociétés créées avant 1914 se sont ajoutées 208 sociétés entre 1919 et 1929. Même si les taux de profit baissent légèrement par rapport à l'avant première guerre mondiale, ils restent sur la période 1919-1929 entre 15 et 20% pour les sociétés minières et industrielles, autour de 10% pour les sociétés commerciales et financières, et entre 5 et 10% pour les sociétés de transport et les plantations<sup>62</sup>. C'est ce qui fait conclure à Jacques Marseille, à l'issue de son analyse des sociétés coloniales de l'Annuaire Desfossés :

« Contrairement à ce qui a été toujours affirmé jusqu'ici, le domaine colonial joue déjà [à la veille de la première guerre mondiale] un rôle fondamental dans les stratégies

---

<sup>58</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 139.

<sup>59</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 134.

<sup>60</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 145.

<sup>61</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 146.

<sup>62</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 148.

métropolitaines d'expansion et les taux de profits réalisés par les firmes installées sur ce champs privilégié sont là pour le démontrer. D'autre part, l'intervention massive de l'Etat, l'orientation qu'il donne aux budgets des divers territoires assurent à l'investissement privé une sécurité et des conditions de rentabilité dont il ne peut guère trouver l'équivalent ailleurs. »<sup>63</sup>

Bien que nous manquions toujours de preuves que les taux de profit obtenus dans les colonies, certes élevés, l'étaient significativement plus qu'ailleurs, les travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch confirment que les investisseurs français ont trouvé outre-mer des opportunités de placements forts rémunérateurs et que la colonisation a par là-même apporté un avantage économique à certains agents économiques en métropole. Si Jacques Marseille émet par ailleurs des réserves par rapport au bénéfice tiré par les entrepreneurs français de l'expérience coloniale, réserves qui sont restées les principales conclusions audibles de sa thèse, c'est qu'il remet en cause l'interprétation léniniste de l'exportation de capitaux selon laquelle elle serait provoquée par la « maturité excessive » du capitalisme où les placements avantageux font défaut et conduirait donc à exporter les capitaux dans des économies nécessairement attardées. Constatant que depuis la fin de la période coloniale, les capitaux investis à l'étranger le sont dans des économies elles aussi frappées de « maturité excessive », Jacques Marseille cherche à montrer que les capitaux investis entre 1880 et 1960 dans l'empire ne l'étaient pas suivant une logique véritablement « impérialiste » au sens léniniste du terme, dans la mesure où ils n'ont pas provoqué un véritable « bouleversement » des pays receveurs, par lequel les sociétés coloniales auraient été intégrées dans des groupes financiers planifiant une stratégie impériale d'internationalisation de la production... En fait, les capitaux investis dans les colonies ont suivi une stratégie beaucoup plus simple d'importation de produits de consommation métropolitains et d'exportation des matières premières locales. Jacques Marseille conteste une vision d'un impérialisme français mu par le pouvoir d'une « oligarchie financière ». Sans vouloir intervenir dans le débat que Jacques Marseille a souhaité entretenir avec Lénine et d'autres intellectuels marxistes comme Jean Suret-Canale, nous voulons seulement souligner qu'il n'y a pas de contestation du caractère particulièrement rémunérateur des placements coloniaux, malgré quelques exemples de sociétés qui se sont avérées de véritables fiascos. Les statistiques globales sont bien évidemment la synthèse des réussites et des échecs et sont donc bien plus parlantes que les deux exemples de « bluff » donnés par Jacques Marseille. Si les placements dans les colonies ont perdu de leur attrait à la fin de la période coloniale, c'est à la fois que les réformes liés au Code du travail rendaient les rendements moins importants (ce qui montre bien que le rôle joué antérieurement par une main d'œuvre très bon marché), que le désengagement de la métropole a remis en scène les obstacles liés à l'incertitude et aux coûts de transaction que nous évoquons plus haut, et que la situation de l'économie mondiale depuis le début des années 1950 n'est plus comparable à celle du début du siècle (c'est à ce moment là qu'apparaissent plus nettement des phénomènes

---

<sup>63</sup> Jacques Marseille, op. cit., p. 155.

de rendements non-décroissants et d'endogénéité de la croissance qui seront théorisés à partir des années 1980).

Pour conclure sur les gains que la colonisation a permis à la France de réaliser, il ne semble donc pas, au vu de l'actif, que le bilan soit si négatif : les statistiques commerciales mettent en évidence l'apport d'indéniables débouchés commerciaux, les termes de l'échange factoriels doubles montrent que l'approvisionnement en matières premières a vraisemblablement été payé moins cher que ne l'aurait permis un prix prenant en compte les quantités réelles de travail incorporé dans les produits échangés, et l'étude des sociétés inscrites à l'Annuaire Desfossés indique que les placements outre-mer bénéficiaient de rémunérations très élevées. Au moins jusqu'aux années 1950, les données empiriques confirment les prédictions formulées habituellement sur les gains liés à la colonisation pour la France. Ce n'est que dans la dernière décennie que certaines modifications du contexte colonial et international viennent les remettre en cause. Il paraît plutôt étonnant dans ces conditions que l'histoire actuelle tende à ne retenir que cette idée que la colonisation n'a pas été avantageuse pour la France. Myopie des historiens limitant leur regard aux dix dernières années de la période coloniale ou existence d'un passif tel que les gains évoqués ci-dessus s'en seraient trouvés largement annulés ?

## **B. Qu'est-ce que la colonisation a coûté à la France ?**

Pour comprendre pourquoi Jacques Marseille titrait un article paru dans le journal L'Expansion « les coûteuses colonies de la France »<sup>64</sup> et pourquoi Daniel Lefeuvre qualifie l'entreprise coloniale de « tonneau des Danaïdes »<sup>65</sup>, il faut donc maintenant regarder du côté des dépenses de la France. Il est possible sur ce point de relever dans les travaux déjà effectués deux types de coûts : un coût direct, constitué des transferts de fonds publics métropolitains vers les colonies, et un coût indirect, constitué des effets pervers du détournement des marchés concurrentiels. Nous commencerons la restitution des connaissances établies par l'exposé des coûts indirects, parce qu'ils constituent à la fois la partie la moins polémique et la moins quantifiable des deux types de coût.

### a. Les effets pervers du détournement des marchés concurrentiels

Jacques Marseille a dans sa thèse longuement développé l'idée que l'entreprise coloniale a eu des conséquences néfastes à long terme sur l'économie française parce ce qu'elle a créé un marché privilégié entre la métropole et ses colonies qui n'obéissait plus aux lois de la

---

<sup>64</sup> L'Expansion, Edition du 1<sup>er</sup> juin 2003.

<sup>65</sup> Daniel Lefeuvre, *op. cit.*, chapitre 7, pp. 117-134.

concurrence. Le fait d'accéder au marché colonial sans prendre en compte les menaces stimulantes et bénéfiques que fait peser la main invisible de la concurrence sur les producteurs a « endormi » les exportateurs qui ont pu réaliser leurs bénéfices sur une ligne « du moindre effort » et ont été amenés à négliger les secteurs d'avenir. L'idée très simple est donc que la colonisation a créé un marché protégé qui a contribué à alanguir les secteurs qui en bénéficiaient et à affaiblir la compétitivité française dans ces secteurs. La démonstration que Jacques Marseille propose est fondée sur deux arguments.

La première chose est que la décolonisation a donné lieu à un important mouvement de modernisation de l'économie française : rebond des investissements privés à l'étranger, spécialement dans les pays développés, concentration de l'industrie française avec l'apparition de grandes entreprises, apparition de groupes financiers. Le capitalisme français, loin de s'être effondré après le divorce d'avec l'empire, semble au contraire avoir connu une deuxième jeunesse et s'être remis à vite de son veuvage forcé. Le paysage économique s'est remodelé suivant un modèle beaucoup plus en phase avec un capitalisme dynamique et moderne. Si ce rajeunissement s'est produit à partir des années 1960, c'est, dans l'esprit de Jacques Marseille, que l'empire a constitué un boulet entravant le processus de modernisation du capitalisme français. Ce premier argument nécessiterait pourtant d'être consolidé car le lien de cause à effet ne revêt qu'un caractère temporel et relève donc plutôt de l'apparence. Si cette idée semble en elle-même tout à fait crédible, il ne suffit pas que la décolonisation ait coïncidé avec une phase de modernisation de l'appareil productif français pour qu'il y ait là-dessous une véritable causalité. Les années 1960 auraient peut-être de toute façon été des années de modernisation du capitalisme français, et des comparaisons internationales pourraient être utilisées pour confirmer ou infirmer le lien que fait Marseille avec la perte des colonies. L'Allemagne, le Japon ou encore les Etats-Unis, qui n'avaient pas de « boulet » colonial à leurs pieds, ont-ils pu se moderniser plus tôt ? Bref, nous sommes entièrement prêts à croire que l'empire ait alanguiné le capitalisme français, comme cela a déjà été démontré dans le cas des Pays-Bas qui, après la perte des Indes Orientales, avait connu une activité et un bien-être plus grand qu'auparavant. Mais il nous semble que la simple contemporanéité de deux phénomènes ne constitue pas, loin s'en faut, un argument de qualité.

Le deuxième élément de la démonstration de Marseille consiste en l'analyse des secteurs exportateurs de la France vers son empire. De la même manière que les historiens regrettaient que le Royaume-Uni ait été encouragé à continuer à se concentrer sur des activités exportatrices traditionnelles – le textile et le matériel de chemin de fer - du fait de la facilité d'accès à ces débouchés en Inde<sup>66</sup>, Marseille constate que le maintien du débouché colonial

---

<sup>66</sup> Voir par exemple François Crouzet, *Commerce et empire, l'expérience britannique de libre-échange à la première guerre mondiale*, Annales, n°2, 1964.



contribuait à geler une structure commerciale peu compétitive. Il s'appuie pour ce faire sur le rapport Jeanneney, paru en 1963, dans lequel on peut lire :

« Les exportations peuvent avoir pour utilité secondaire de permettre une confrontation des techniques et des prix de revient. Mais les activités industrielles traditionnelles qui sont favorisées par les exportations dans la Zone franc ne sont généralement pas susceptibles de mettre en œuvre les techniques les plus avancées. D'ailleurs, dans la mesure où la protection de certains marchés, en assurant un écoulement aisé, permet de vendre des produits médiocres à des prix supérieurs à ceux que pourraient pratiquer d'éventuels concurrents, ces facilités contribuent à alanguir les secteurs qui en bénéficient, les rendant moins aptes à la compétition sur d'autres marchés. »<sup>67</sup>

Il est intéressant pour vérifier cela de savoir pour quels produits le marché colonial a constitué un débouché : ceux dont le marché était en expansion ou ceux dont le marché était en régression. L'exemple de l'industrie cotonnière est frappant : cette industrie a freiné considérablement sa chute, amorcée partout dans le monde dans les années 1920, en se repliant de manière spectaculaire à partir de cette date sur le marché colonial. Alors que 34% en moyenne des exportations de tissus de coton s'effectuent dans l'empire entre 1880 et 1924, les ventes dans l'empire explosent pour atteindre 90% des exportations de tissus de coton de la deuxième guerre mondiale à la décolonisation, alors même qu'il n'y a aucune progression de la branche dans le total des exportations françaises (de 5,6% des exportations en 1913, les tissus de coton passent à 1.6% des exportations en 1958). La perte du débouché colonial après 1960 précipita son effondrement, les exportations de tissus de coton ne représentant plus que 0.6% des exportations totales en 1970<sup>68</sup>. Le débouché colonial aurait donc permis de freiner le déclin d'une industrie en perte de vitesse, ce qui en soi n'aurait pas représenté un problème si cela n'avait pas en même temps ralenti la reconversion des exportations françaises au profit d'industries porteuses, comme les industries mécaniques par exemple : la France est, en 1963, le pays pour lequel la part des machines et équipements de transport dans les exportations totales était la plus faible (excepté le Japon). Par rapport au débouché colonial, les exportations de biens d'équipement ont de plus connu l'évolution inverse de celles de l'industrie cotonnière : la part de l'empire dans les exportations de biens d'équipement décroît quand la part des exportations de biens d'équipement dans les exportations totales françaises croît. Tout semble donc s'être passé comme si le marché colonial se contentait d'être le compagnon des mauvais jours. Jacques Marseille écrit que l'on pourrait refaire le même raisonnement à partir des autres branches exportatrices, comme les couples industrie des tissus de soie / industrie automobile, bougies / industries des métaux ou encore industrie sucrière / industrie chimique. La perte du débouché colonial a pu de ce fait être un facteur

---

<sup>67</sup> Rapport Jeanneney, *op. cit.*, p. 38.

<sup>68</sup> Jacques Marseille, *op. cit.*, p. 108-109.

dynamisant pour le commerce extérieur français. Comme le souligne le rapport Jeanneney, la mutation opérée au lendemain de la décolonisation n'a pas été regrettable pour la France.

S'il est impossible de quantifier la perte indirecte qu'aurait ainsi connue l'économie française, il apparaît, aux vues des analyses effectuées, que le maintien de certains secteurs déclinants au détriment de secteurs plus prometteurs a effectivement été une conséquence néfaste des relations commerciales privilégiées qu'entretenait la France avec son empire. Ce constat doit d'ailleurs être étendu à un cadre plus large que celui de la seule colonisation puisqu'en fait le facteur coûteux n'est pas à proprement parler les colonies mais la politique commerciale instaurée par la France avec ses colonies, politique qui a pu trouver d'autres concrétisations bien au-delà de la période coloniale, notamment avec les politiques d'accords commerciaux préférentiels. L'argument tient plus généralement à toute forme d'arrangement visant à exclure la France d'une situation de véritable concurrence.

#### b. Les transferts publics de la France vers ses colonies

Dans toutes les études que l'on trouve sur le coût de la colonisation pour la métropole, l'importance des transferts publics effectués par la France vers ses colonies occupent la quasi-totalité de la place. Comme nous l'avons rappelé dans notre introduction, le courant anti-repentance a largement fondé son argumentaire sur la participation importante des contribuables français aux dépenses d'équipement et de développement dans les colonies. La question que nous devons avoir en tête désormais est de savoir si cette contribution a vraisemblablement dépassé les gains économiques que la France a retirés de la colonisation à travers les débouchés commerciaux, l'approvisionnement à bas prix et le placement des capitaux. Il est donc nécessaire de se livrer à un exercice comptable pour évaluer le montant des capitaux publics français qui ont été apportés par la métropole pour subvenir aux besoins des colonies. Cet exercice comptable a été entrepris dans les années 1970 par une équipe de chercheurs dans le cadre d'une Recherche Coopérative sur Programme (RCP) du CNRS intitulée « Commerce, investissements et profits dans l'empire colonial français »<sup>69</sup>. Cette équipe a été dirigée dans un premier temps par Jean Bouvier, puis dans un deuxième temps par Catherine Coquery-Vidrovitch et Hélène d'Almeida-Topor. Elle comprenait de jeunes chercheurs comme Catherine Coquery-Vidrovitch et Hélène d'Almeida-Topor donc, mais aussi François Bobrie, Claude-Hélène Perrot et Jacques Marseille. Cette équipe a notamment entrepris l'étude des comptes définitifs des budgets coloniaux afin d'évaluer le montant des transferts public de la France vers l'outre-mer. Pourquoi a-t-il donc été nécessaire dans le cadre de notre propre travail de refaire cet exercice de collecte de données à partir des comptes définitifs des budgets coloniaux ? Nous allons voir que les analyses qui ont été

---

<sup>69</sup> RCP n° 326, 1973-1979.

effectuées dans le cadre de ce programme de recherche des années 1970 n'ont pas permis de répondre totalement à la question du coût direct de la colonisation pour la France. Pour des raisons que nous ignorons, l'exploitation des données collectées est restée partielle et incomplète. La seule étude d'ensemble publiée issue de ce programme de recherche est la thèse de Jacques Marseille, mais cette thèse réserve un traitement fallacieux et tronqué à la question des transferts de capitaux publics et au coût de la colonisation pour la France. Or, Catherine Coquery-Vidrovitch dit elle-même au sujet de la thèse de Marseille qu'elle « mettait un point quasi final aux débats sur la rentabilité de l'impérialisme colonial »<sup>70</sup>. Nous allons donc restituer ici les informations qui ont été fournies par l'équipe de chercheurs associés à la RCP CNRS et nous reviendrons bien sûr dans notre chapitre réservé à cette question sur les nouvelles connaissances que notre propre étude des comptes définitifs de l'AOF nous a permis d'établir.

Prenons les travaux effectués dans le cadre de la RCP CNRS dans l'ordre de leur apparition. Les deux premiers travaux à être parus (simultanément) sont ceux de Catherine Coquery-Vidrovitch<sup>71</sup> et de Jacques Marseille<sup>72</sup>, présentés au IIe colloque des historiens économistes français en 1973. Concernant les transferts publics, ces deux études ne couvrent pas la période après 1940, ce qui est déjà une limite importante à leur portée. Ce que l'on peut retenir concernant la période 1900-1940, c'est d'abord que la part des capitaux investis (publics et privés) dans les colonies par rapport à la totalité du portefeuille extérieur total s'élevait à 10% en 1913 et à 50% en 1940, montrant ainsi une impressionnante progression. Les deux études s'accordent également à peu près sur la répartition géographique de ces capitaux : environ 60% pour l'Afrique du Nord, 18% pour l'Indochine, 15% pour l'Afrique de l'Ouest. Cette répartition très inégale des capitaux investis par la France est à relier avec le peuplement français qui a accompagné la colonisation en Algérie et non la colonisation des autres territoires de l'empire. Ceci doit inciter fortement à différencier les territoires quand on traite de questions économiques et financières coloniales. Enfin, les deux études évoquent la part des capitaux publics dans l'ensemble des capitaux investis outre-mer : cette part est très importante avant 1914 (de l'ordre de 70% en moyenne sur l'ensemble des territoires), et tombe à 25% en 1940, du fait de l'augmentation des capitaux privés outre-mer (les transferts de capitaux publics entre 1914 et 1940 sont globalement équivalents aux transferts de capitaux publics avant 1914). Au final, outre que l'étude est incomplète du fait qu'elle s'arrête en 1940, une question importante se pose : de quoi est fait l'investissement public ? A ce

---

<sup>70</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *Histoire de la colonisation et anti-colonialisme. Souvenirs de années 1960-1980*, in Dulucq S., Coquery-Vidrovitch C., Frémigacci J., Sibeud E. et J.L. Triaud, *L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960*, Afrique et Histoire, 2006/2, n°6, p. 257.

<sup>71</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *A propos des investissements français outre-mer : l'exemple de l'ouest-africain, 1910-1965*, Actes du IIe Congrès des historiens économistes français, La position internationale de la France, EHESS, 1973, pp. 413-426.

<sup>72</sup> Jacques Marseille, *La politique métropolitaine d'investissements coloniaux dans l'entre-deux guerres*, Actes du IIe Congrès des historiens économistes français, La position internationale de la France, EHESS, 1973.

stade, les auteurs ne différencient pas les emprunts publics et les subventions accordés par la métropole aux territoires. Or, le remboursement des emprunts étant à la charge des budgets des territoires, les emprunts ne peuvent pas être traités de la même façon que les subventions, qui elles sont véritablement des transferts directs de recettes métropolitaines aux territoires. De plus, l'affectation des subventions modifie sensiblement la donne, selon qu'il s'agit de dépenses allouées aux budgets déficitaires pour leur permettre de couvrir leurs dépenses d'équipement ou de fonctionnement, ou qu'il s'agit de dépenses militaires liées à la conquête et à la pacification des territoires.

L'article que François Bobrie publia en 1976<sup>73</sup> donne sur ces points plus de précisions, mais a le gros inconvénient (pour nous) de ne concerner que la période 1850-1913. L'auteur choisit de ne considérer que les données du budget de l'Etat français et de ne pas prendre en compte les emprunts publics. Il considère en effet que seuls sont vraiment des « coûts » les recettes budgétaires métropolitaines allouées aux colonies, et non les emprunts dont le principal et les intérêts seront, tôt ou tard, remboursés. L'article de Bobrie établit entre 3 et 7% du budget métropolitain les dépenses consacrées aux colonies sur la période 1850-1914, mais ce chiffre ne représente pas le coût des colonies pour la métropole car ils tiennent compte de toutes les dépenses mais non des recettes que les colonies apportèrent au budget métropolitain. L'Algérie, qui entre 1850 et 1900 avait un statut différent des autres colonies, reversaient toutes ses recettes budgétaires au budget de l'Etat français, et en contrepartie toutes les dépenses étaient supportées par le budget de l'Etat français. Comme les recettes budgétaires perçues dans les colonies, et notamment les recettes algériennes dans leur totalité, ne sont pas déduites des dépenses dans le calcul que fait Bobrie, les chiffres de 3 à 7% de la part du budget de l'Etat allouée aux colonies ne reflètent pas la réalité du coût des colonies pour les finances publiques françaises. Mis à part cette imprécision, Bobrie met en évidence l'importance des dépenses militaires dans le total des dépenses publiques métropolitaines liées à la colonisation avant 1914 : les dépenses militaires représentent, en moyenne sur toute la période 1850-1913 et sur tous les territoires, 68% des dépenses totales. Le reste des dépenses va essentiellement aux compagnies privées de chemin de fer, de câbles télégraphiques et de transport maritime, sous forme de garanties d'intérêt du capital investi. Comme le note Bobrie, ces dépenses soutiennent en fait des intérêts privés métropolitains puisque les compagnies concernées sont la propriété d'investisseurs français. L'Etat français n'intervient ni dans les dépenses de fonctionnement ni dans les dépenses d'équipement, en dehors des garanties d'intérêt aux compagnies privées dont nous venons de parler. Ce sont en effet les budgets locaux qui ont à leur charge les frais d'administration (les salaires des fonctionnaires français exerçant dans l'administration coloniale notamment) et les dépenses de santé,

---

<sup>73</sup> François Bobrie (1976), *Finances publiques et conquête coloniale : le coût budgétaire de l'expansion française entre 1850 et 1913*, Annales ESC, vol. 31, n°6.

d'éducation, d'infrastructures etc., sauf dans le cas exceptionnel de l'AEF qui a reçu quelques subventions de l'Etat du fait de sa situation budgétaire déficitaire. L'Etat français prend seulement à sa charge les frais de l'administration centrale (ministère des colonies et services centraux parisiens), les frais de propagande et d'information, les frais de dépêches télégraphiques entre la France et les territoires et les frais de voyage du personnel civil entre la France et les territoires. Enfin, la dernière remarque importante que fait Bobrie grâce à l'étude des budgets métropolitains avant 1914, c'est que l'Algérie reçoit sur la période 1850-1913 la moitié des dépenses métropolitaines affectées aux colonies. L'Algérie à elle seule bénéficie de plus de crédits d'équipement (sous forme de garanties d'intérêt essentiellement) que tous les autres territoires confondus. François Bobrie conclut donc que l'expansion coloniale ne fût pas ce gouffre budgétaire que de nombreux polémistes dénoncèrent, surtout pour les territoires autres que l'Algérie.

En 1983, Catherine Coquery-Vidrovitch effectue la première tentative explicite d'évaluation des investissements publics réalisés outre-mer et des contributions respectives des populations locales et de la métropole<sup>74</sup>. Pour cela, elle s'appuie sur les comptes définitifs des budgets des principaux territoires de l'empire : Maghreb, Afrique noire, Madagascar et Indochine. Son objectif est clairement annoncé : qui a payé l'équipement des territoires ? Pour répondre à cette question, Catherine Coquery-Vidrovitch établit le total des investissements publics dans les colonies en sommant :

- i) Les dépenses de matériel de l'ensemble des secteurs productifs et non-productifs, que nous noterons ici D : travaux publics, agriculture et irrigation, exploitations industrielles, éducation, santé et dépenses extraordinaires, à la fois des budgets « locaux » (au niveau des colonies) et des budgets « généraux » (au niveau des fédérations de colonies, à savoir l'AOF, l'AEF et l'Indochine).
- ii) Les emprunts publics émis par les territoires coloniaux, que nous noterons ici E. Catherine Coquery-Vidrovitch fait l'hypothèse que la totalité des sommes prêtées sont affectées à des dépenses d'équipement, ce qui a tendance à surévaluer l'apport métropolitain puisqu'une partie des emprunts est probablement absorbée par d'autres types de dépenses, y compris la gestion administrative de l'emprunt, et surtout les dépenses de personnel, alors que D ne prend en compte que les dépenses de matériel.

Elle répartit ensuite ce total entre la part supportée par les indigènes et la part supportée par les contribuables français. Pour cela, elle identifie les subventions versées par le budget de l'Etat aux budgets généraux (que nous noterons ici Sm), les subventions versées par les budgets généraux au budget de l'Etat (que nous noterons ici Sc), et enfin les remboursements de la dette versés par les budgets généraux au budget de l'Etat (que nous noterons ici R).

---

<sup>74</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch (1982), *Le financement de la « mise en valeur » coloniale, Méthode et premiers résultats*, Etudes africaines offertes à Henri Brunschwig, EHESS, pp. 237-252.

Notons enfin  $T_c$  le total des équipements financés dans les colonies par les colonies et  $T_m$  le total des équipements financés dans les colonies par la métropole. Catherine Coquery-Vidrovitch calcule les contributions relatives des colonies et de la métropole comme suit :

$$T_c = D + S_c + R - S_m$$

$$T_m = E + S_m - R - S_c$$

En sommant ces deux lignes, on retrouve bien l'égalité entre le total des dépenses et le total des recettes d'équipement ( $T_c + T_m = D + E$ ).

Suivant ce calcul et les données collectées par l'auteur, le total des équipements financés par les fonds publics métropolitains entre 1905 et 1938 est de 220 millions de francs 1914, soit 6 millions par an en moyenne. De l'avis de l'auteur, c'est en tout état de cause fort peu. Cette somme permet de chiffrer à 13% la part métropolitaine dans le total des équipements financés sur fonds publics entre 1905 et 1938 en AOF. La part métropolitaine a été cependant plus importante au début de la période coloniale : elle représentait 36% des équipements financés sur fonds publics entre 1905 et 1914, contre 0% entre 1914 et 1930 et 16% entre 1930 et 1938. Ceci amène Catherine Coquery-Vidrovitch à conclure que l'AOF a très largement assuré elle-même le financement de son propre équipement.

La piste ouverte par Catherine Coquery-Vidrovitch est très importante, car c'est la seule évaluation que l'on trouve sur la part des équipements coloniaux qui a été supportée par le contribuable français, qui plus est en AOF. Malheureusement, cette première tentative est largement incomplète puisqu'elle s'arrête en 1938. Elle se présentait comme un premier résultat qui en appelait donc de suivants, mais qui n'a jamais été complété par la suite. Comme la dernière période, de 1940 à 1960, est connue comme celle pendant laquelle l'effort public métropolitain envers les colonies a été le plus intense (on pense notamment à la création du Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social en 1946), le suspens reste donc entier quant à la part des équipements coloniaux véritablement supportée par les contribuables métropolitains. Nous pourrions considérer le chiffre de 13% comme une borne inférieure de la part des équipements coloniaux supportée par les contribuables métropolitains, encore que cela ne nous dirait pas grand-chose puisque les vingt années restantes ont pu considérablement modifier la donne. Mais en réalité il n'est même pas certain que 13% soit une borne inférieure car l'évaluation faite par Catherine Coquery-Vidrovitch surestime potentiellement beaucoup la part des équipements coloniaux supportée par les contribuables métropolitains en ne prenant en compte que les dépenses de matériel du côté des budgets locaux et la totalité des dépenses du côté des emprunts publics. Cette asymétrie est fondamentalement problématique car le gros des dépenses côté indigène et côté métropolitain ne sont pas comparables. Le chiffre de 13% est peut-être assez largement au dessus de ce qui aurait été obtenu si les données avaient été véritablement comparables. En outre, nous pouvons déjà avouer que les données dont semble disposer Catherine Coquery-Vidrovitch ne correspondent pas bien avec celles que nous avons collectées nous-mêmes : il y

a plusieurs incohérences concernant les subventions de la métropole aux territoires et les subventions des territoires à la métropole. Après vérification dans les budgets, il s'avère que plusieurs subventions, dans les deux sens, ont été oubliées dans les données utilisées par Catherine Coquery-Vidrovitch. Cela n'affecte peut-être pas tellement le résultat global si les oublis sont symétriques côté métropole et côté AOF, mais enfin la collecte effectuée dans les années 1970 ou les choix des variables représentant les subventions ont l'air de manquer de précision. Enfin, un dernier problème important mérite d'être souligné, qui ne concerne pas cette fois la méthodologie mais l'interprétation : l'étude de Catherine Coquery-Vidrovitch ne permet pas de distinguer entre les subventions et les prêts accordés par l'Etat français. Or, le propre d'un emprunt est d'être remboursé dans le futur, et ainsi une grande partie (sinon la totalité) des sommes prêtées va être récupérée par l'Etat français au-delà de 1938, date à laquelle l'étude des remboursements (comme du reste) s'arrête. Il conviendrait donc de calculer l'élément don des prêts accordés par le Trésor public français à ses colonies pour savoir quel était le « coût » véritable de ces prêts, c'est-à-dire le manque à gagner supporté par la France du fait de la part concessionnelle de ces prêts. La crise de la dette n'a commencé qu'en 1980 et les remboursements des emprunts publics émis par les territoires ont été honorés bien au-delà de 1938. Il paraît donc important de pouvoir distinguer, parmi les 220 millions de francs 1914 de fonds publics métropolitains dépensés en AOF entre 1905 et 1938, la part des sommes prêtées et la part des sommes données aux territoires. Ceci n'est pas fait dans l'étude de Catherine Coquery-Vidrovitch. Nous voyons donc que cette étude donne un élan important à l'évaluation du coût de la colonisation pour la France, et que cet élan mérite d'être poursuivi car on ne trouve pas encore la réponse attendue.

La dernière étude quantitative disponible sur les transferts publics de la France vers les colonies est la thèse de Jacques Marseille parue en 1984<sup>75</sup>. Cette étude est la seule à couvrir toute la période coloniale, et ne souffre donc pas du défaut majeur des autres études qui s'arrêtent soit en 1914, soit en 1938. Il faut cependant rendre à François Bobrie ce qui lui appartient car en réalité toutes les informations données par Jacques Marseille sur les fonds publics métropolitains investis outre-mer proviennent d'un document ronéoté que François Bobrie a rédigé et lui a transmis<sup>76</sup>. En considérant à la fois les emprunts publics et les subventions versés par la métropole à ses colonies, François Bobrie évalue à 19 359 millions de francs 1914 l'ensemble des fonds publics métropolitains apportés par la métropole à l'empire sur l'ensemble de la période coloniale, soit 75% du total des capitaux français publics et privés investis dans l'empire (25 743 millions de francs 1914)<sup>77</sup>. Les 2/3 de ces transferts publics sont des prêts publics, 1/3 sont des subventions publiques. Plus de la moitié

---

<sup>75</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op.cit.

<sup>76</sup> François Bobrie, *Organisation des finances publiques coloniales françaises dans la seconde moitié du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle*, étude ronéotée. Nous ne disposons pas nous-mêmes de cette étude.

<sup>77</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 139.

des transferts publics ont eu lieu entre 1940 et 1958, ce qui confirme bien que l'évaluation de Catherine Coquery-Vidrovitch manquait le gros de la participation française à l'équipement des colonies. La répartition des fonds publics investis par la métropole dans les colonies par période montre que l'investissement public a joué le rôle de « béquille » de l'investissement privé. Les transferts publics de la métropole vers ses colonies ont été effectués pour 23.35% avant 1914, pour 4.7% entre 1914 et 1929, pour 20.3% entre 1930 et 1939 et pour 51.65% entre 1940 et 1958.<sup>78</sup> L'investissement sur la première période concerne, comme l'avait montré François Bobrie dans son article de 1976, les dépenses militaires (que Jacques Marseille oublie complètement de mentionner), les garanties d'intérêts aux compagnies privées - notamment de chemin de fer, et les fonds publics prêtés aux territoires. Les dépenses de 1930 à 1939 sont essentiellement des sommes *prêtées* aux territoires pour servir la politique de mise en valeur des colonies. Jacques Marseille rapporte, mais sans donner d'évaluation chiffrée, que par ces fonds publics prêtés aux territoires « transite l'essentiel des fonds destinés à l'équipement de l'empire »<sup>79</sup>. A partir de 1946, les transferts de fonds publics ne sont plus des prêts mais des subventions, qui selon Jacques Marseille couvraient une grande partie des dépenses d'équipement : 66% pour l'Algérie en 1954, 72% pour les territoires d'outre-mer à la même date<sup>80</sup>. L'auteur s'appuie pour cela sur les informations des services du ministère de la France d'outre-mer, qui de son propre aveu « restaient lacunaires ». Toujours est-il que l'importance des sommes allouées par le budget métropolitain aux territoires entre 1946 et 1958 permettait, au niveau de la balance des paiements de l'outre-mer, de compenser le déficit commercial des colonies vis-à-vis de la métropole et des pays étrangers. Ceci avait été souligné par François Bloch-Lainé examinant l'économie générale de la zone franc dans les années 1950 :

« Le système du pacte colonial, si critiqué depuis la guerre, s'est presque renversé au bénéfice des pays d'outre-mer. Désormais, ceux-ci importent beaucoup plus en provenance de la métropole qu'ils n'exportent vers elle. La différence entre leurs importations et leurs exportations est compensée par des transferts de capitaux, pour la plupart publics, qui sont effectués dans le sens métropole-outre-mer. Ces transferts sont principalement destinés à contribuer aux dépenses d'investissement des territoires. Tout se passe comme si la métropole fournissait les francs métropolitains qui permettent à ses correspondants d'avoir une balance profondément déséquilibrée : ainsi s'opère, aux frais de la métropole, le développement économique de tous les pays d'outre-mer sans exception.»<sup>81</sup>

Au niveau comptable, les transferts publics de la métropole vers son empire dans les années 1950 étaient donc à peu près équivalents aux recettes que la France a engrangées grâce à ses excédents commerciaux avec son empire. Jacques Marseille insiste fortement sur ce point, car

---

<sup>78</sup> Ibid, p. 151.

<sup>79</sup> Ibid, p. 152.

<sup>80</sup> Ibid, p. 154.

<sup>81</sup> François Bloch-Lainé, *La Zone franc*, op. cit., p. 44.



il lui paraît de ce fait que les excédents commerciaux se sont dès lors avérés « inutiles », étant annulés en valeur par les subventions métropolitaines aux budgets territoriaux. Ce sur quoi Jacques Marseille n'insiste pas beaucoup, c'est que ceci ne vaut que pour les années 1950, car d'une part la balance des paiements n'existe pas avant 1952, et d'autre part le solde de la balance commerciale de la France avec son empire a connu antérieurement un mouvement remarquablement alterné de situations positives et négatives<sup>82</sup>. Au contraire, les excédents commerciaux de la France vis-à-vis de l'outre-mer pourraient paraître fort « utiles » si l'on pense, comme les théoriciens de la dépendance, que la colonisation fut essentiellement une entreprise de pillage des ressources coloniales et que les excédents commerciaux métropolitains des années 1950 sont l'exact reflet de la situation d'échange inégal dans laquelle le commerce colonial a placé les colonies. L'important est de connaître le véritable volume des transferts publics. L'analyse des transferts publics telle que retranscrite par Jacques Marseille à partir des travaux de François Bobrie est intéressante mais encore insuffisante pour répondre à la question du coût de la colonisation pour la France. En effet, elle ne prend pas pour autant en compte les remboursements des emprunts publics effectués par les budgets territoriaux au Trésor public. Le coût net des colonies pour la métropole n'est donc pas calculé. De plus, cette analyse ne prend pas du tout en compte les subventions allant des colonies vers la métropole. Jacques Marseille considère probablement que ces transferts en sens inverse, remboursements de prêts et subventions des colonies à la France, sont négligeables, mais une analyse plus poussée des budgets lui aurait permis de constater qu'il n'en est rien. Il veut montrer que les transferts publics de la France vers l'empire ont financé l'essentiel de l'équipement des colonies, mais il ne produit pas de véritable preuve empirique sur ce point. A aucun moment il ne donne les dépenses d'équipement de l'empire, ou seulement pour l'Indochine d'avant 1914 et pour l'année 1954 mais en utilisant des informations qui sont, de son propre aveu, lacunaires<sup>83</sup>. La part de la France dans les dépenses publiques d'équipement des pays d'outre-mer reste donc essentiellement inconnue. Enfin, beaucoup de remarques et d'exemples pris par Jacques Marseille se rapportent à l'Algérie, mais ne peuvent pas être généralisés au reste de l'empire car l'Algérie, nous l'avons déjà évoqué, tenait une place très particulière dans l'empire français et absorbait notamment une quantité considérable des transferts publics et privés en provenance de la métropole.

Depuis ces travaux, qui se voulaient de véritables enquêtes quantitatives des archives coloniales, de nouvelles pièces ont été apportées à l'ensemble, beaucoup plus retentissantes et d'une nature scientifique sensiblement différente. Dans un article paru en 1997<sup>84</sup>, Jacques

---

<sup>82</sup> Voir à ce sujet le graphique représentant la balance commerciale entre la France et son empire dans Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 83.

<sup>83</sup> Ibid, p. 154.

<sup>84</sup> Jacques Marseille, *La balance des paiements de l'outre-mer sur un siècle, problèmes méthodologiques*, Actes du colloque « La France et l'outre-mer, un siècle de relations monétaires et financières », Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, Imprimerie Nationale, 1997

Marseille évalue le coût de l'outre-mer pour le contribuable français à 8% des recettes budgétaires de la France dans les années 1920, et environ 9% entre 1945 et 1962. Mais reprenons la façon dont Jacques Marseille effectue son estimation du coût de l'outre-mer pour la contribuable français. Il est tout à fait surprenant de constater qu'il repose sur des bases très hypothétiques. Au départ, Jacques Marseille observe à partir de la balance des paiements de 1953 et du rapport de François Bloch-Lainé sur la Zone franc que le déficit commercial de l'empire vis-à-vis de la France dans les années 1950 est grosso modo compensé par les transferts, essentiellement publics, de la métropole vers les colonies<sup>85</sup>. Ensuite, et c'est là que véritablement son raisonnement a de quoi surprendre, il généralise cette égalité entre déficit commercial et transferts de capitaux métropolitains à toute la période coloniale, et utilise la somme des soldes commerciaux pour évaluer l'aide publique apportée par la France à ses colonies. Ceci est tout simplement aberrant, car les transferts de capitaux *publics* de la France vers l'outre-mer n'ont pas toujours été équivalents aux déficits commerciaux des colonies vis-à-vis de la France. Jacques Marseille prétend s'appuyer sur l'examen de la balance des paiements *sur un siècle*, comme semble l'indiquer le titre de son article : « La balance des paiements de l'outre-mer sur un siècle ». Mais il n'en est rien puisque la balance des paiements en tant que telle n'est disponible qu'à partir de 1952. En effet, le compte de compensation des monnaies de la Zone franc est établi par la loi du 24 mai 1951, et Jacques Marseille lui-même écrivait dans sa thèse :

« Pour la première fois, ce compte permettait de dégager le solde de tous les transferts intéressant chaque pays de la Zone franc dans ses relations avec les autres pays membres. Pour la première fois aussi, il permettait de suivre l'évolution de la balance des paiements de la métropole avec l'ensemble des pays d'outre-mer et d'apprécier les conséquences qui en découlaient pour le Trésor. »<sup>86</sup>

Jacques Marseille ne peut donc pas montrer que les déficits commerciaux ont bel et bien été « compensés » par des transferts de capitaux publics équivalents, que la France a bel et bien « pris en charge ces déficits ». D'un point de vue strictement comptable, il est vrai que les déficits de la balance commerciale de l'outre-mer avec la France ont forcément trouvé une compensation par un solde positif en sens contraire de toutes les autres opérations économiques et financières entre la France et l'outre-mer : transferts courants publics (subventions) et privés (transferts des migrants), transferts en capital (remises de dette et actifs non financiers non produits du type brevets et droits d'auteurs), investissements financiers (investissements directs et investissements de portefeuille dans les sociétés coloniales, investissements immobiliers), crédits commerciaux accordés par des entreprises métropolitaines aux entreprises coloniales, emprunts auprès de l'administration publique ou emprunt auprès des institutions financières et monétaires (IFM), et enfin utilisation des avoirs

---

<sup>85</sup> Ibid, in *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 540-541.

<sup>86</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 175-176.

de réserve. L'appartenance à la Zone franc permettait par ailleurs aux colonies de disposer de comptes d'opérations ouverts sur les livres du Trésor français, qui fonctionnaient comme des comptes à vue auprès du Trésor français, rémunérés et pouvant, dans des circonstances exceptionnelles, devenir débiteurs. Les banques centrales des différents territoires de l'empire pouvaient donc recourir aux avances du Trésor français, mais celles-ci devaient cependant rester limitées du fait d'un dispositif de sauvegarde<sup>87</sup>. Les avances du Trésor français n'ont pas financé le déficit commercial des pays d'outre-mer vis-à-vis de la métropole car du fait de ce dispositif de sauvegarde, ces avances ne pouvaient être que temporaires et transitoires, et étaient en outre remboursées par les territoires au Trésor public français<sup>88</sup>. Par contre, le déficit de la balance commerciale des pays d'outre-mer vis-à-vis de la France sur l'ensemble de la période coloniale a pu être pris en charge par d'autres opérations, notamment les investissements privés en provenance de la métropole, les emprunts privés ou encore l'utilisation des avoirs de réserve. Les subventions publiques de la métropole vers les pays d'outre-mer sont un des modes de règlement du déficit des autres transactions courantes, et l'absence de balance des paiements avant 1952 ne permet pas de conjecturer quelle avait été la façon dont les pays d'outre-mer avait équilibré leur balance des paiements jusque là. Pour donner un aperçu de la façon très légère dont Jacques Marseille traite ce genre de problème, il faut signaler que malgré que le titre de son article indique un travail sur « la balance des paiements de l'outre-mer sur un siècle », il annonce dès la deuxième page :

« Plutôt que de reconstruire de manière aléatoire une balance des paiements des pays d'outre-mer pour laquelle nous ne disposons d'aucune donnée avant les années 1950, nous avons fait le choix de limiter cette étude à l'évolution des balances commerciales pour lesquelles nous bénéficions de statistiques longues, moins incertaines et relativement homogènes. »<sup>89</sup>

L'assimilation du solde commercial à l'aide publique versée par la France aux colonies est pour Jacques Marseille une sorte d'évidence. En vérité, rien n'établit cette égalité et rien ne permet donc de quantifier l'aide publique versée par la France aux colonies, sinon les véritables transferts de fonds publics métropolitains que l'on trouve dans les comptes définitifs des budgets coloniaux, nets des transferts en sens inverse. Dans l'hypothèse où le déséquilibre commercial des colonies aurait été compensé par des crédits publics et privés ainsi que par des investissements directs de capitaux privés, l'interprétation en termes d'aide publique et de coût pour le contribuable français est très trompeuse. Dans le cas des prêts en effet, l'aide n'est pas égale au montant nominal des prêts accordés par la métropole mais à la différence entre les remboursements exigés par l'entreprise créancière ou le Trésor public et

---

<sup>87</sup> Voir à ce sujet : Note d'information n° 127, *La Zone franc*, Banque de France, Direction de la communication, avril 2002.

<sup>88</sup> Nous verrons plus loin que le remboursement des avances du Trésor représentait des transferts importants du budget général de l'AOF vers la métropole, surtout à la fin de la période coloniale.

<sup>89</sup> Jacques Marseille, *La balance des paiements de l'outre-mer sur un siècle...*, op. cit., p. 2.

les remboursements « normaux » qui auraient été exigés sur le marché bancaire. Or, les budgets généraux de l'AOF révèlent que les taux d'intérêt pratiqués par le Trésor aussi bien pour les emprunts publics que pour les avances étaient entre 4 et 6.5%, ce qui ne semble pas si loin de ce qu'aurait offert le marché bancaire. En aucun cas le coût réel supporté par les finances publiques métropolitaines n'aurait été les sommes annoncées par Jacques Marseille, qui se contente de considérer le nominal des prêts. Dans le cas des investissements directs de capitaux privés dans les colonies, la rentabilité des capitaux investis (voir plus haut la section I.A.c) était en moyenne élevée et en aucun cas ces capitaux ne peuvent être vus comme un coût : ils sont au contraire un placement générant une source de revenu pour les investisseurs métropolitains. Enfin, Jacques Marseille omet complètement l'utilisation de l'épargne locale (sous la forme d'avoirs de réserve) dans le financement des importations des colonies. Nous verrons plus loin que les recettes du budget général de l'AOF dépassaient tous les ans très largement les dépenses, et par conséquent la Caisse de réserve de l'AOF a pu fournir tout au long de la période coloniale d'importants excédents de recettes gouvernementales courantes au crédit des transactions courantes de sa balance de paiement. L'hypothèse que le contribuable français a totalement supporté le poids des déficits commerciaux de l'empire est donc non seulement infondée mais aussi tout simplement fausse. Un examen complet des transferts publics de la France vers l'AOF sur toute la période nous permettra en tout cas de clarifier la participation réelle du contribuable français aux dépenses des colonies.

Nous voyons donc à l'issue de cette revue de la littérature que le coût que la colonisation a fait peser sur les finances publiques françaises reste encore aujourd'hui indéterminé et en proie à une vaste entreprise de désinformation. Les débordements au sujet du coût direct que la colonisation a fait peser sur les finances publiques françaises sont nombreux. Dans un article paru dans le journal L'Expansion<sup>90</sup>, Jacques Marseille écrit :

« En longue durée, au contraire, les colonies ont accumulé à l'égard de la France des déficits commerciaux dont le montant mesure le volume des crédits que cette dernière a dû consentir pour leur permettre d'équilibrer simplement leurs comptes (...) Représentant, bon an mal an, près de 10% des recettes budgétaires de la France, ces crédits mesurent aussi ce qui a fait défaut à la métropole pour reconstruire son économie dévastée par la guerre et mieux loger ses habitants, à une époque où l'abbé Pierre entamait sa campagne en faveur des sans-logis. Mieux encore, en pourcentage du PIB, la France a largement dépassé au cours de la période coloniale le 0.7% d'aide au développement souhaité par les instances internationales. »

Quand Marseille dit que les « crédits » consentis par la France représentent 10% des recettes budgétaires et dépasse largement les 0.7% de PIB, ce n'est ni des subventions ni des prêts accordés par le Trésor public aux colonies dont il parle, mais des déficits commerciaux de

---

<sup>90</sup> L'Expansion, Edition du 1<sup>er</sup> juin 2003.

l'outre-mer<sup>91</sup>... Par ailleurs, malgré qu'il emploie le terme de « crédit », la confusion pour le lecteur est totale car si ce sont des « subventions » publiques qui compensent le déficit commercial, alors le calcul de l'aide de la France à ses colonies serait exact. Mais si ce sont des « crédits », c'est-à-dire des prêts, qui compensent le déficit commercial, alors ce ne sont pas les volumes de prêts qu'il faut considérer mais, pour reprendre la notion d'aide au développement utilisée couramment par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, leur « équivalent-don », c'est-à-dire l'écart entre la valeur actualisée des remboursements prévus et le montant des remboursements qui auraient résulté de l'application d'un taux de référence. Daniel Lefeuvre écrit lui aussi, en évoquant les 44 milliards de francs or de déficits commerciaux cumulés de 1900 à 1962 :

« Comment se trou a-t-il été comblé ? Aucun pays, livré à lui-même, n'aurait pu vivre aussi longtemps sur un tel pied. Les deux tiers du temps, les colonies vivent à découvert, parce qu'un tuteur généreux, l'Etat français, assure leurs fins de mois. Pour l'essentiel, en effet, c'est à coups de subventions et de prêts accordés par le Trésor public que les colonies bouclent leur budget, comme le découvrent les hauts fonctionnaires du ministère des Finances, lorsque, au début des années 1950, ils entreprennent pour la première fois, d'établir les comptes de la nation. »

Là encore, aucune place n'est laissée au doute. Sans connaître la réalité de la balance des paiements avant 1952, oubliant le véritable montant des prêts et des subventions que l'Etat français a accordé aux colonies (évalué par François Bobrie à 19 359 millions de francs 1914, on est loin des 44 milliards de déficits commerciaux cumulés), et pis, sans prendre en compte le fait qu'un investissement donne lieu à des remboursements (pour les titres de créance) ou à des dividendes (pour les titres de propriété) et n'est donc pas un *coût* ni un *don* (est-il nécessaire de rappeler qu'un prêt est en général un placement rémunérateur pour le créancier...), Jacques Marseille et Daniel Lefeuvre prétendent faire la preuve que les colonies ont été un gouffre financier, un « tonneau des Danaïdes ».

---

<sup>91</sup> Il se réfère en effet au tableau établi dans : Jacques Marseille, La balance des paiements..., op. cit., pp. 549-551. Ce tableau rapporte les déficits commerciaux au budget de l'Etat d'une part et au PIB d'autre part. Il utilise ensuite ces montants comme mesure de l'aide française au développement.



## II. Coûts et bénéfices de la colonisation pour les colonies

Après cette revue des coûts et des bénéfices économiques de la colonisation pour la France, la question qu'il faut poser est celle des coûts et des bénéfices de la colonisation pour les colonies. Une partie des coûts et des bénéfices de part et d'autre sont liés. Les historiens qui ont travaillé sur le sujet sont pour l'essentiel les mêmes et leurs analyses concernant les colonies découlent logiquement de leurs analyses concernant la métropole. Cependant, nous devons dès à présent admettre que ces deux questions sont de nature fondamentalement différente. Alors que, pour la métropole, la colonisation a été une activité « extérieure » qui, malgré l'existence d'incidences positives et négatives sur sa propre économie (comme l'apport de nouveaux débouchés commerciaux, l'approvisionnement privilégié de matières premières, ou la perte de compétitivité de son appareil productif), n'a pas transformé l'organisation générale de son économie, pour les colonies il en va tout autrement. La colonisation n'a pas seulement modifié ça et là les opportunités de certains secteurs et de certains investisseurs, elle n'a pas seulement nécessité de consacrer une partie du budget national à de nouvelles activités, elle a totalement renouvelé l'économie des colonies : de nouveaux secteurs, de nouveaux espaces, une nouvelle organisation fiscale, de nouvelles productions, un nouveau système monétaire, de nouvelles sources de financement, une nouvelle administration, une nouvelle juridiction, de nouveaux rapports de production... Toutes les composantes de l'économie ont été touchées.

La question des coûts et des bénéfices économiques de la colonisation pour les colonies est donc par nature plus « essentielle », plus vaste et moins quantifiable que pour la métropole. Nous nous contenterons, comme précédemment, de restituer les arguments avancés par les historiens de la colonisation, mais nous sommes très conscients de l'impossibilité radicale qu'il y a à établir une évaluation quantitative des coûts et des bénéfices de la colonisation pour les colonies. En réalité, la question elle-même ne peut pas se formuler de la même manière du point de vue des colonies que du point de vue de la métropole. Quand nous nous sommes intéressés au cas métropolitain, il était pertinent de parler de « bénéfice » et de « coût » au sens où nous cherchions quels avaient été les gains et les charges *supplémentaires* qui s'étaient ajoutées aux gains et aux charges *habituelles* de l'économie française. En tant qu'entreprise « périphérique », la structure même de l'économie française n'avait changé qu'à la marge et nous pouvions, tant bien que mal, isoler le « surplus » à mettre à l'actif et au passif de la colonisation. S'agissant des colonies, il n'y a pas de sens à chercher ce que la colonisation a « rapporté » et « coûté », au sens de gains et de charges *supplémentaires*, aux économies colonisées, car ces économies ont été en elles-mêmes bouleversées. La question pertinente pour les colonies serait donc plutôt d'évaluer si les caractéristiques structurelles de la nouvelle économie, que nous appellerons « l'économie coloniale », ont été plus ou moins

enclines à développer les colonies que les anciennes structures. Nous formulons donc un peu différemment les questions dans cette deuxième partie en se demandant en quoi la colonisation a été favorable ou défavorable au développement des colonies plutôt qu'en se demandant ce que la colonisation a coûté et rapporté aux colonies.

### **A. En quoi la colonisation a-t-elle été favorable au développement des colonies ?**

Concernant les changements positifs que la colonisation a apportés aux économies des pays colonisés, le seul qui soit véritablement revendiqué par certains historiens est l'apport de nouveaux capitaux ayant permis l'équipement et le développement de l'économie locale. Aucun « avantage » n'est revendiqué concernant les aspects institutionnels et structurels que la colonisation a modifiés. L'avantage de la nouvelle économie coloniale, selon les historiens, repose plutôt sur l'apport des investissements publics et privés en provenance de la métropole. C'est d'ailleurs bien ce qui surgit du discours politique dont nous présentons quelques extraits en introduction : la France a financé les écoles, les routes, les ponts etc. Il faut cependant distinguer deux types de bénéfice : le bénéfice d'avoir reçu les investissements privés en provenance de la métropole d'une part, et le bénéfice d'avoir reçu les transferts de fonds publics, emprunts et subventions, d'autre part. Outre que ces deux types d'investissement ont apporté des choses différentes aux colonies sur lesquelles nous allons revenir, ils n'ont pas non plus la même signification du point de vue de la métropole puisque dans le cas des investissements privés, les deux parties auraient pu (du) être gagnantes, alors que dans le cas des subventions et équivalents-don des prêts accordés par la France sur ses fonds publics (nets des transferts en sens inverse), le gain pour l'un est la stricte contrepartie de la perte pour l'autre.

#### **a. Les investissements privés**

Les investissements privés dans les colonies ont-ils permis aux économies colonisées de se développer ? A notre connaissance, il n'est guère d'historiens qui le défendent. Dans quelles conditions les investissements privés auraient-ils pu être profitables pour les colonies ? Le manque de capitaux dans ces régions au XIXe siècle provoquait-il un obstacle au développement de l'économie ? Trouvait-on un déficit d'offre, des situations de chômage involontaire, une sous-exploitation des ressources locales ? Effectivement, la plupart des économistes qui ont étudié l'Afrique coloniale et précoloniale s'accordent sur le fait que la croissance économique de l'Afrique était bloquée par un manque d'investissements<sup>92</sup>. Comme le décrit l'historien Philip Curtin, l'économie ouest-africaine, pour ne parler que de celle là,

---

<sup>92</sup> Philip Curtin, *Foreign investment and African economic growth*, in African history from earliest times to independence, 2<sup>nd</sup> édition, Essex, Longman, 1995, p. 458.



était au XIXe siècle essentiellement rurale, marquée par une forte prévalence des cultures vivrières, de la pêche le long des côtes et des fleuves et de la chasse en saison sèche aussi bien dans la savane du centre-nord que dans les régions forestières du sud. On trouvait également des exploitations de mines de sel dans le Sahara et de sel marin sur les côtes maritimes, des métaux, ainsi que des fabrications de textiles de coton et de laine<sup>93</sup>. L'urbanisation était très faible, les plus grosses villes de la région étant, selon les recensements effectués par les administrateurs coloniaux au début du XXe siècle, Saint-Louis (24 000 habitants), Dakar (18 400 habitants), Rufisque (12 500 habitants), Conakry (8 200 habitants) et Cotonou (4 000 habitants)<sup>94</sup>. Le monde rural recouvrait donc la quasi-totalité du territoire. Cependant, il faut noter que le commerce interne était très dynamique, permettant d'échanger les surplus de production des régions entre elles. Ce commerce s'effectuait par certaines groupes sociaux dont les plus connus étaient les Dioulas, empruntant des routes commerciales nord-sud et est-ouest qui ont favorisé l'émergence de petites villes commerçantes comme Djenne, Bobo-Dioulasso, Kankan ou Borgou, ainsi que les célèbres villes aux portes du désert : Tombouctou, Agadez, Gao et Oualata, qui bénéficiaient d'un important commerce transsaharien. Philip Curtin rapporte que le commerce interne à la région était, au XIXe siècle, beaucoup plus important que le commerce transatlantique. La fin de l'esclavage n'avait pas mis fin aux échanges entre l'Afrique noire et le reste du monde, les esclaves avaient été remplacés par des produits réguliers comme la noix de cola, l'huile de palme ou le caoutchouc par exemple, mais ce commerce maritime ne représentait qu'une petite partie du commerce ouest-africain<sup>95</sup>. Ce tableau rapide de l'économie ouest-africaine permet donc de souligner que les capitaux européens avaient, au début du XXe siècle, de réelles opportunités d'investissements dans une région où il n'existait pour ainsi dire pas encore d'industries de transformation ni de techniques agricoles modernes et où la productivité agricole était trop faible pour permettre aux populations locales de dégager de l'épargne et de constituer ainsi des capitaux à investir. Les gains de productivité dans l'agriculture avaient donc tout l'avenir devant eux, et les investissements s'annonçaient donc prometteurs puisque la production de produits transformés faisait face à une demande locale « totale » du fait de l'inexistence d'industries locales. Les territoires colonisés avaient donc effectivement besoin des capitaux étrangers pour répondre à cette demande locale, et la colonisation a été l'occasion de faciliter cet apport de capitaux privés.

Malheureusement, les historiens sont unanimes pour dire que cette occasion a été manquée. La première raison de cet échec est la faiblesse des montants investis. Jacques Marseille évalue, grâce au recensement des entreprises coloniales inscrites à l'annuaire Desfossés, à seulement 6 384 millions de francs 1914 la totalité des capitaux privés investis pendant la

---

<sup>93</sup> Ibid, p. 325-327.

<sup>94</sup> Paris, Archives Nationales, Fonds Afrique Occidentale Française, série G, sous-série 22.

<sup>95</sup> Philip Curtin, op. cit., p. 325.

période coloniale dans tout l'empire français. Certes, cela ne prend pas en compte les capitaux réinvestis par les sociétés coloniales sur leurs bénéfices passés. C'est donc sans aucun doute une sous-estimation de l'investissement de capitaux privés français outre-mer. Mais il n'y a pas non plus de doute sur le fait que, rapportés à la taille de l'empire et à l'ampleur du marché potentiel, la somme des transferts de capitaux privés est restée de toute façon très faible et largement inférieure aux besoins<sup>96</sup>.

La deuxième raison de l'échec du développement des colonies par l'apport de capitaux privés réside dans la nature des investissements effectués. Ne connaissant pas les besoins locaux, la demande locale et donc les potentialités de marché, Philip Curtin montre que les investissements de capitaux se sont faits « du point de vue européen », c'est à-dire de manière centrée sur les besoins de l'Europe et non sur les besoins locaux. Les investisseurs connaissaient la demande française mais ne connaissaient pas la demande des marchés locaux, et ont donc investi de façon à satisfaire la demande qu'ils connaissaient<sup>97</sup>. En théorie, les investisseurs auraient dû investir de manière à recevoir le rendement le plus élevé, mais ils n'ont pas pensé à investir dans des entreprises qui servaient les besoins locaux. Pensant aux besoins européens, les investisseurs agissaient de telle sorte qu'ils maximisaient la productivité de l'économie française, ce qui ne coïncidait pas avec la maximisation de la productivité de l'économie locale. Philip Curtin prend pour exemple le coton d'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique). Etant donné la distance qui sépare ce pays de la côte maritime, il aurait été probablement rationnel de développer une industrie à petite échelle incorporant les matières premières produites localement et vendant des produits manufacturés au marché local, comme par exemple des industries de transformation du coton en vêtements. Au lieu de cela, l'administration française a choisi de faire du coton un produit d'exportation. Les coûts de transport étaient tellement élevés que les producteurs locaux touchaient une toute petite fraction du prix de vente du coton sur le marché français. Les bénéfices pour les producteurs locaux étaient si faibles qu'il fallut recourir à d'importantes subventions publiques et au travail forcé pour développer la production de coton. La loi obligeait chaque agriculteur de certaines régions à réserver une certaine part de leurs terres à la culture du coton, ce qui était coûteux et pour le gouvernement et pour les producteurs. Cette analyse rejoint celle des historiens français. Catherine Coquery-Vidrovitch et Jacques Marseille notent tous deux dans leurs travaux parus en 1973 que les investissements privés se sont limités, dans le cas de l'Afrique particulièrement, à des firmes d'import-export qui approvisionnaient le marché colonial en produits manufacturés français et exportaient des produits bruts en majeure partie agricoles. En Afrique de l'ouest, les investissements étaient encore moins diversifiés qu'ailleurs : peu de plantations, pas de mines, très peu d'entreprises industrielles. Jacques

---

<sup>96</sup> Ibid, p. 458

<sup>97</sup> Ibid, p. 458.

Marseille explique qu'il n'y a donc pas eu d'intervention dans le domaine de la production, de très faibles et très tardives améliorations de la productivité agricole. Par contre, ces investissements ont donné lieu à un abandon des cultures vivrières. Ils « n'ont donc aucunement contribué à la mise en valeur rationnelle du pays. Ils ont facilité le drainage des produits de la traite au bénéfice exclusif des grandes sociétés commerciales »<sup>98</sup>. Ceci est particulièrement vrai en Afrique noire, car en Indochine par exemple, les investissements privés se sont davantage concentrés sur les industries et les plantations. Jacques Marseille lui-même souligne que les capitaux qui s'orientaient vers des placements à caractère non productif ont largement compromis la croissance des économies coloniales. Les investissements privés, loin de permettre aux économies locales de bénéficier des capitaux nécessaires au développement des mondes agricoles et industriels locaux, semblent avoir au contraire durablement structuré ces économies en économies de traite bloquées dans leurs archaïsmes commerciaux. Ce n'est donc pas tellement de ce côté-ci que les colonies ont pu trouver un bénéfice à la colonisation.

#### b. Les investissements publics

Le bénéfice que les colonies ont retiré de la colonisation viendrait-il donc des investissements publics ? C'est ce que défendent les historiens du courant anti-repentance, de même que les discours politiques qui veulent réhabiliter un souvenir positif du passé colonial français. Ces discours, que nous citons en introduction, évoquent de manière récurrente les écoles, les hôpitaux, les routes, les ponts, les ports, toutes les infrastructures et biens publics que les contribuables français ont permis de construire dans les colonies françaises. L'« œuvre civilisatrice sans précédent dans notre histoire » que défend notre actuel président réside toute entière dans ces équipements que l'administration coloniale a pu bâtir grâce aux fonds publics métropolitains. Pourtant, nous avons vu précédemment que l'ensemble des fonds publics métropolitains transférés dans les colonies, sous forme de prêts et sous forme de dons, est évalué par François Bobrie à 19 359 millions de francs 1914 pour toutes les colonies et toute la période coloniale mais sans tenir compte des transferts en sens inverse (subventions des territoires au budget de l'Etat et remboursement des emprunts publics). Nous n'avons donc pas d'évaluation réelle de la contribution de la métropole au total des fonds publics dont disposaient les territoires mais nous savons que cette contribution n'est pas, en volume, d'une ampleur démesurée. Nous n'avons pas non plus, *a fortiori*, la donnée pertinente pour savoir dans quelle mesure les colonies ont bénéficié des transferts publics métropolitains pour financer leur équipement, à savoir la part des transferts publics métropolitains nets sur le total des dépenses d'équipement. Aucune étude à notre connaissance, hormis celle de Catherine Coquery-Vidrovitch parue en 1982, ne tente de quantifier l'ensemble des dépenses

---

<sup>98</sup> Jacques Marseille, La politique métropolitaine d'investissements coloniaux..., op. cit., p. 367.

d'équipement effectuées dans tout ou partie des territoires de l'empire. Le financement des équipements dans les colonies est donc paradoxalement le plus médiatisé et le moins documenté des coûts et bénéfices de la colonisation. On sait bien entendu que la colonisation a donné lieu à l'édification d'écoles, de dispensaires, d'hôpitaux et d'infrastructures de transport ; à des travaux d'assainissement et d'électrification ; à la construction de bâtiments ; à des aménagements de structures portuaires ; à des travaux d'édilité et d'aménagement des voies fluviales ; à des creusements de puits, etc. On sait qu'il y eu également des migrations de personnes françaises venues apporter leur savoir faire dans les colonies : des enseignants, des médecins, des ingénieurs, des administrateurs, des comptables, des secrétaires, des juristes, etc. Mais on ne sait pas combien. Jean Suret-Canale, dans son ouvrage paru en 1962, donne quelques statistiques sur les équipements en santé, mais seulement pour une seule année, 1946<sup>99</sup>. Les quelques données chiffrées trouvées ici et là sont de nature seulement illustrative et ne donne pas une vue d'ensemble des investissements effectués. Et l'on ne sait pas si la France y est pour beaucoup du point de vue financier. Ce n'est effectivement pas pareil d'avoir *organisé* la collecte des fonds et la réalisation de ces travaux d'équipement d'une part et de les avoir également *financés* d'autre part. Du fait de la méconnaissance de la réalité des investissements publics coloniaux, tous les fantasmes sont permis, et c'est bien ce à quoi l'on a affaire dans les écrits de Jacques Marseille, de Daniel Lefeuvre et de Jean Suret-Canale entre autres. Tant qu'aucune étude quantitative complète ne permettra de « réaliser » l'ampleur des équipements qui ont été effectués et la part de la contribution française à ces équipements, sous forme de capitaux physiques et humains, la France pourra continuer à revendiquer un passé colonial qui a « pris » mais qui a « aussi donné », ou à l'opposé à dénoncer une vaste entreprise de pillage organisé se donnant pour alibi quelques investissements d'équipement éparses, inadéquats et autofinancés par les populations indigènes.

La question de la contribution métropolitaine à l'équipement des colonies suppose également la connaissance des ressources propres des colonies. Quels impôts payaient les populations locales ? En quelles proportions ? Quel était le montant des recettes fiscales des territoires ? Que représentaient les subventions et prêts métropolitains par rapport aux ressources propres des colonies ? On note que, Catherine Coquery-Vidrovitch mise à part, les historiens de la colonisation n'ont pas tenté d'avoir une connaissance quantitative globale sur la fiscalité coloniale et les ressources publiques propres dont disposaient les territoires. On trouve, dans l'ouvrage de Jean-Suret-Canale par exemple, quelques chiffres concernant les budgets, les recettes fiscales et les différents impôts pour quelques années isolées. Il rapporte que, mis à part l'AEF, « tous les territoires se suffisaient à eux-mêmes, tant pour leurs besoins courants

---

<sup>99</sup> Jean Suret-Canale, *Afrique noire, l'ère coloniale...*, op.cit., p. 516.

que pour les dépenses d'équipement, auxquelles doivent faire face les caisses de réserve »<sup>100</sup>. Ceci est faux et ambigu car il ne mentionne pas les fonds publics métropolitains qui ont quand même été versés aux budgets des territoires même avant 1945 (l'ouvrage de Jean Suret-Canale couvre la période 1900-1945), et laisse planer le doute au sujet des emprunts car on ne sait pas trop si « se suffire à soi-même » inclut ou exclut la comptabilité des emprunts. Jean Suret-Canale rapporte également que l'impôt de capitation, qui était un impôt personnel forfaitaire appliqué à toute la population, représentait la majorité des ressources des budgets locaux, excepté au Sénégal. Mais il ne donne que quelques illustrations concernant trois colonies et six années, ce qui nous laisse circonspecte sur le fait que ces quelques données auraient pu être choisies pour servir un propos très anticolonialiste. Les autres ouvrages sur l'histoire de la colonisation évoquent bien sûr la fiscalité coloniale, mais en restent à des éléments qualitatifs certes forts intéressants mais soumis à des biais d'interprétation et à des connaissances parcellaires. Les seuls travaux quantitatifs qui cherchent à donner une vue d'ensemble sur la fiscalité coloniale sont ceux de Catherine Coquery-Vidrovitch, parus en 1983<sup>101</sup> et 1997<sup>102</sup>. Le premier travail, présenté au congrès des historiens économistes français, est une vraie enquête quantitative sur la fiscalité dans les principaux territoires qui retrace le poids et l'évolution de certains impôts au sein des budgets coloniaux. Il montre que les recettes douanières ont été le principal apport de recettes budgétaires dans les colonies, reflet de la structure essentiellement extravertie de l'économie coloniale. La place de l'impôt de capitation n'est pas très claire : d'une part, Catherine Coquery-Vidrovitch qualifie cet impôt de « goutte d'eau dans la mer » et met en avant son « maigre apport financier » ; d'autre part, elle place l'impôt de capitation au cœur du système fiscal colonial et en fait la recette stratégique. Il faudrait donc clarifier ce point. Mais comme précédemment, l'étude en tant que telle est d'une portée limitée car elle ne prend en compte qu'une période donnée de l'ère coloniale (1920-1940) et se voulait d'ailleurs explicitement une première étape d'un travail plus global. Les résultats sont présentés comme des « premiers résultats ». L'étude de 1997 n'est malheureusement pas l'achèvement de la première étude. Elle se concentre presque uniquement sur l'introduction de l'impôt sur le revenu dans les années 1930 et sur la loi-cadre de 1956. Ces deux études ouvrent cependant d'intéressantes pistes de recherche et encouragent à compléter le travail par l'analyse systématique des données fiscales sur toute la période coloniale.

Pour conclure sur les bénéfices que les colonies ont retirés de la colonisation, il s'avère donc que le bénéfice des investissements privés peut être considéré comme inexistant, du fait du

---

<sup>100</sup> Jean Suret-Canale, *op.cit.*, p. 433.

<sup>101</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *La fiscalité coloniale française (1920-1940)*, Actes du Ve congrès des historiens économistes français, 1983.

<sup>102</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, *Le régime fiscal dans les colonies françaises, 1900-1960*, in Actes du colloque « La France et l'outre-mer, un siècle de relations monétaires et financières », Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, Imprimerie Nationale, 1997.

manque de rationalité économique et de prise en compte des besoins locaux qui ont guidé le placement des capitaux privés. Le bénéfice des investissements publics est quant à lui essentiellement indéterminé, du fait du manque d'évaluation satisfaisante à la fois des apports métropolitains, des ressources locales et des équipements réalisés. Denise Bouche, concluant une section consacrée aux grands travaux et œuvres sociales (essentiellement une énumération de quelques grandes réalisations coloniales), évoquait les « doutes » quant aux résultats de la politique économique et sociale coloniale :

« Depuis les débuts du débat entre colonistes et anticolonistes, le fond du problème n'avait pas changé. L'opinion avait flotté sans qu'aucune démonstration économique n'ait pu s'imposer avec la clarté de l'évidence scientifique, même depuis la constitution de statistiques de plus en plus affinées et l'invention, au début des années 1950, de « modèles » élaborant des schémas de croissance. »<sup>103</sup>

Si les travaux d'historiens ont permis de circonscrire la question du bénéfice que les colonies ont retiré de la colonisation à la question des équipements financés sur fonds publics, la quantification de ce que les historiens ont appelé la « mise en valeur » des colonies reste donc encore à traiter.

## **B. En quoi la colonisation a-t-elle été défavorable au développement des colonies ?**

La dernière question, qui achève l'examen des composantes du bilan économique de la colonisation recensées dans la littérature, est sans aucun doute la plus difficile de toutes les questions que nous avons posées : en quoi la colonisation a-t-elle été défavorable au développement des colonies ? Comme nous la rappelions plus haut, il est par nature illusoire de vouloir évaluer les coûts de la colonisation pour les colonies alors que la colonisation a totalement changé les structures mêmes des économies dans les colonies, et que les bouleversements ont de plus touché toutes les autres sphères des sociétés colonisées. Mais cela n'empêche pas de se pencher sur les caractéristiques de l'économie coloniale et de chercher dans quelle mesure ces caractéristiques ont été défavorables au développement des colonies. Sur ce sujet, nous avons pu recenser trois arguments principaux.

### **a. L'absence d'investissement productif**

Le premier argument qui plaide contre les structures de l'économie coloniale est l'absence d'investissements productifs. Ce point a déjà été évoqué lorsque nous avons parlé des investissements privés. Les historiens dans leur ensemble ont souligné l'absence d'intervention des capitaux investis dans le domaine de la production, phénomène qui est vrai pour tous les territoires mais plus encore pour l'Afrique noire. Catherine Coquery-Vidrovitch

---

<sup>103</sup> Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard, 1991, p. 475-476.

et Henri Moniot, dans leur histoire de l'Afrique noire de 1800 à nos jours<sup>104</sup>, distinguent trois formes d'organisation des économies coloniales : l'économie de pillage, l'économie de plantation et l'économie de traite. L'économie de pillage a été mise en place surtout dans le territoire de l'AEF, qui offrait à la fois des richesses naturelles abondantes et des conditions de survie pour les Européens très précaires. Ce territoire de 70 000 km<sup>2</sup> fut partagé par l'Etat colonial en 40 énormes concessions dont le cahier des charges était « d'une négligence incroyable »<sup>105</sup>. Catherine Coquery-Vidrovitch, dont la thèse porte précisément sur les grandes concessions d'Afrique équatoriale, écrit à propos de ces concessions :

« L'objectif, dont le monopole garantissait l'impunité, était d'importer les marchandises les plus médiocres et les plus surévaluées possible contre des produits à peine rémunérés. Les Africains, qui refusèrent d'intervenir de leur plein gré, y furent contraints par le travail forcé imposé par le biais d'un impôt de capitation payable en nature, c'est-à-dire précisément le produit de cueillette (...) Il s'agissait d'entreprises strictement commerciales, qui ne firent aucun investissement d'aucune sorte (sinon des frais minimes de premier établissement, qui n'avaient donc rien à amortir et ne pratiquèrent aucun autofinancement : les bénéfices étaient, chaque année, à peu près intégralement distribués aux actionnaires. »<sup>106</sup>

L'économie de plantation fut quant à elle mise en place par exemple au Cameroun, au Kenya ou encore en Afrique du Sud. Les sociétés de plantation se partageaient de vastes territoires pour y cultiver à large échelle des produits agricoles pour l'exportation : palmiers, cacaoyers, caoutchouc, coton, café, maïs ou encore arachide. La différence avec les sociétés concessionnaires de l'AEF était que les sociétés de plantation possédaient elles-mêmes les terres, employaient donc les ouvriers agricoles et prenaient à leur charge l'entretien et la cueillette des plantations, alors que les grandes concessions utilisaient le système du métayage. Mais les plantations étaient des exploitations extensives à faibles rendements du fait du manque de capitaux investis pour moderniser la production. Enfin, « l'économie de traite », telle que l'a nommée le géographe Jean Dresh, fut exercée mieux que nulle part ailleurs en Afrique occidentale. Elle était caractérisée par l'existence de comptoirs ou d'escales dans lesquels étaient rassemblés les produits agricoles (arachides, sisal, coton, etc.) apportés par les paysans africains qui les échangeaient contre de la pacotille importée. Jean Dresh décrit ce type d'économie ainsi :

« Economie singulièrement primitive et paresseuse... la traite consiste à rassembler et drainer vers les ports les produits du pays qui sont exportés bruts, à répartir en échange les produits fabriqués. »<sup>107</sup>

---

<sup>104</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch et Henri Moniot, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 1974.

<sup>105</sup> Ibid, p. 209.

<sup>106</sup> Idem.

<sup>107</sup> Jean Dresh, *Sur une géographie des investissements de capitaux, l'exemple de l'Afrique noire*, Bulletin de l'Association de Géographie Française, n°177-178, 1946, p. 63.

Quelques firmes géantes agissaient en quasi-monopole (les deux principales sociétés commerciales en AOF représentaient à elles deux 85% de la capitalisation boursière des firmes commerciales de la région<sup>108</sup>). Cette situation de monopole leur permettait d'imposer des prix d'achat dérisoires et la médiocrité des articles d'importation fournis par leurs seules boutiques. On voit donc que la structure des économies coloniales, quelle qu'en soit l'organisation, était toujours de nature à extraire les ressources agricoles, à les acheminer vers la côte et à les exporter à l'étranger, principalement en France, en échange de produits manufacturés de faible qualité, sans introduire de nouvelles productions secondaires ni améliorer les techniques de production agricole, sauf parfois dans le cas des plantations dont les propriétaires étaient eux-mêmes responsables de la récolte. Ce qui est tout à fait essentiel dans la situation des colonies est l'irrationalité économique qui a résulté cette « mise en valeur économique extravertie » : l'orientation exclusivement commerciale de l'économie coloniale n'était pas une « bonne affaire » ni pour le marché français ni pour le marché africain, car comme le résume Samir Amin :

« Dans les échanges pré-capitalistiques entre sociétés qui s'ignorent, portant sur des produits dont les coûts réels de production ne sont pas estimés aux mêmes mesures, le profit essentiel va à l'intermédiaire. Or, l'intermédiaire principal est ici la maison de commerce coloniale européenne qui assure le transport maritime. »<sup>109</sup>

Les produits coloniaux étaient rémunérés une misère aux producteurs africains mais revendus beaucoup plus cher aux consommateurs français, tandis que les produits français étaient achetés normalement aux producteurs métropolitains et revendus plus cher aux consommateurs africains. Les situations de quasi-monopole des sociétés commerciales dans les colonies permettaient ces écarts de prix très importants réalisés par les intermédiaires. Si la faiblesse des coûts de production dans les colonies permettaient encore aux consommateurs français d'acheter les produits importés à un prix qui étaient possiblement inférieur à ce que lui aurait coûté les produits achetés sur un marché concurrentiel, il est évident que les consommateurs africains payaient des produits fabriqués en France à un prix exorbitants : non seulement la main d'œuvre française était rémunérée à un prix bien plus élevé que les salaires locaux, mais à cela s'ajoutaient les coûts du transport maritime et terrestre et les marges des maisons de commerce qui jouissaient d'une situation d'oligopole voire de monopole, selon les régions. Le manque d'investissements productifs a donc contraint les colonies à rester des producteurs de produits agricoles, sans leur apporter par ailleurs les investissements nécessaires au développement de techniques modernes qui leur auraient permis de devenir compétitif sur le marché mondial autrement qu'en sous-payant la main d'œuvre agricole.

#### b. L'inadéquation de la production aux besoins locaux

---

<sup>108</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch et Henri Moniot, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, op. cit., p. 219.

<sup>109</sup> Samir Amin, *L'Afrique de l'Ouest bloquée*, op.cit., p. 9.



Comme on peut le voir dans la description des trois formes d'économies coloniales rappelée ci-dessus, la production dans les colonies a été orientée de manière à répondre aux besoins des économies européennes. Les productions agricoles que l'administration coloniale a orchestrées n'étaient pas toujours les vocations naturelles des territoires, comme le montre Samir Amin dans le cas du Sénégal : la colonisation a encouragé la production d'arachide dans le centre et centre-ouest du pays, dont la vocation était plutôt l'élevage intensif et la grande pêche maritime, alors que trois autres régions avaient un potentiel agricole bien plus évident : la vallée du fleuve Sénégal, les Niayes et la basse et moyenne Casamance. Si ces choix n'ont pas été opérés, c'est que la métropole avait en vue de fournir au consommateur français de l'huile très bon marché. Philip Curtin cite également le cas du coton en Centrafrique. L'encadrement autoritaire de la production par l'administration coloniale obligeait les populations locales à se soumettre à son choix de spécialisation.

Les dépenses publiques étaient elles aussi en inadéquation avec les besoins et les capacités locales. Certaines dépenses sont adaptées aux économies développées mais irrationnelles dans le cas d'économies en développement. Les investissements publics ont principalement porté leurs efforts sur l'infrastructure nécessaire à l'organisation de ces économies par la mise en place de voies ferrées, de routes et de ports permettant d'acheminer les produits locaux vers les côtes maritimes, au lieu de soutenir le développement d'une économie qui répondrait aux besoins locaux. Jacques Marseille évoque rapidement ce point à la fin de son article de 1973<sup>110</sup> : il parle d'« épargne forcée » de la part des populations indigènes par laquelle l'administration coloniale a pu financer des grands travaux d'infrastructures destinés à répondre aux besoins européens et qu'il n'était pas rationnel de financer pour les populations locales. Les reproches ont été nombreux vis-à-vis de réalisations pharaoniques et essentiellement inefficaces, comme le fameux exemple du d'Office du Niger qui avala d'importantes subventions publiques sans jamais produire les résultats attendus. Jacques Marseille, parmi d'autres, évoque également la charge que représentait l'administration coloniale pour des populations dont les ressources n'étaient pas en adéquation avec un degré d'organisation et de centralisation tel. Il faut rappeler bien entendu que les salaires des fonctionnaires coloniaux français servant dans les colonies, c'est-à-dire l'essentiel des coûts administratifs des budgets coloniaux, étaient à la charge des budgets locaux et que c'était en définitif les contribuables africains qui rémunéraient les administrateurs français, à des niveaux de rémunération sans aucune commune mesure avec celles qui se pratiquaient dans les sociétés indigènes. Il y a donc comme une forme d'absurdité économique à appliquer aux colonies des structures budgétaires, économiques et financières qui sont issues et adaptées à

---

<sup>110</sup> Jacques Marseille, *La politique métropolitaine d'investissements coloniaux dans l'entre-deux guerres*, Actes du IIe Congrès des historiens économistes français, La position internationale de la France, EHESS, 1973.

une économie telle que celle de la France. Ceci est toutefois très peu présent dans la littérature existante et mériterait d'être développé. Nous montrerons, sur la base des dépenses budgétaires locales et générales, l'ampleur de ce décalage entre la maturité des économies indigènes et la maturité des dépenses qui sont effectuées pas une administration coloniale habituée à d'autres modes de vie. Ainsi, il est fort probable que, même si nous manquons d'études sur ce sujet et que cela mériterait d'être entrepris, le décalage entre les investissements aussi bien publics que privés et les besoins des économies locales (qu'il aurait plus rationnel économiquement de combler) ait entravé le développement normal des économies colonisées.

### c. La dépendance à l'égard de l'extérieur

Le troisième argument qui plaide contre la capacité de la nouvelle économie coloniale à favoriser le développement des colonies est que la nouvelle économie coloniale a instauré une dépendance structurelle des économies coloniales à l'égard de l'économie métropolitaine<sup>111</sup>. Cet argument a été martelé par les économistes de la dépendance dès les années 1970. Les politiques de monoculture adaptée à chaque territoire se sont faites aux dépens de la production vivrière. Ainsi, une des plus frappantes caractéristiques des économies coloniales est leur grande extraversion et spécialisation agricole. Cette structure économique s'est avérée très longue à modifier, du fait de la nature des équipements réalisés au niveau des sols et au niveau des infrastructures de transport. Elle comportait dès son origine un risque important de dépendance vis-à-vis du marché extérieur, mais cette dépendance n'était que la conséquence naturelle, nous pourrions même dire recherchée, de la logique coloniale. Les échanges commerciaux des colonies avec l'extérieur firent un bond remarquable, mais les inconvénients de la spécialisation et de cette très grande ouverture pour les colonies se sont révélés de façon croissante tout au long du XXe siècle. La théorie de la dépendance a été critiquée du fait qu'elle ne reconnaissait pas suffisamment le rôle joué par les économies et les élites locales dans les problèmes de développement des anciennes colonies. Il est vrai que d'une part l'orientation spécifique que la colonisation a imprimée sur les économies colonisées aurait pu par la suite se modifier, et que d'autre part plusieurs pays se sont développés sur des schémas de croissance extravertie sans en souffrir. La dépendance à l'égard de l'extérieur n'était donc peut-être pas en elle-même un facteur de blocage. Mais ajouté au manque d'investissements productifs et à l'irrationalité de certaines orientations de la production, cet état de dépendance vis-à-vis des marchés européens n'a pas été un facteur de développement des économies coloniales.

---

<sup>111</sup> Voir notamment : Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Editions François Maspero, 1969. Samir Amin, *L'Afrique de l'Ouest bloquée, L'économie politique de la colonisation, 1880-1970*, Paris, Editions de Minuit, 1971. Samir Amin, *L'échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Editions Anthropos, 1973.

#### d. Le laxisme budgétaire et financier

Enfin, le dernier argument que l'on rencontre dans la littérature visant à établir les défauts des économies coloniales est la mauvaise gestion des finances publiques. Cet argument était déjà présent dans les rapports des hauts fonctionnaires de l'Etat qui étaient favorables à un désengagement de la France vis-à-vis de ses colonies, et a été plus tard largement relayé dans les ouvrages de Daniel Lefeuvre, mais aussi et surtout de Jacques Marseille. La colonisation a selon eux habitué les économies coloniales à vivre à crédit, à dépenser sans compter et à ne pas se soucier des équilibres financiers, du fait de la prise en charge des déficits par l'Etat français, ce « tuteur généreux » pour reprendre l'expression de François Bloch-Lainé. Cette idée renvoie aux développements précédents sur la prise en charge par l'Etat français des déficits commerciaux des colonies, dont nous avons vu qu'ils manquaient très largement de fondement empirique et étaient bâti sur des suppositions très hasardeuses concernant la balance des paiements de l'outre-mer. Il est pourtant fortement soutenu que la colonisation est à l'origine de l'actuel endettement insoutenable des anciennes colonies, et que c'est même le seul vrai reproche que l'on puisse lui faire. Ainsi, dans toutes les parutions de Jacques Marseille depuis 1995, il écrit, les différentes versions ne variant qu'au mot près :

« Pour [les colonies], le plus lourd héritage est que la France, en versant beaucoup et sans grand discernement dans ses colonies, leur a fait croire que l'argent était monnaie courante et que la réduction des déséquilibres ne nécessitaient aucun effort particulier. Pour ces pays, le sévère apprentissage des contraintes est aujourd'hui le prix du laxisme que la France a pratiqué pendant de trop longues années. Ce n'est pas le reproche qui lui est habituellement fait, mais c'est probablement le seul qu'elle mérite. »<sup>112</sup>

Sans s'attarder sur de pareilles affirmations, rappelons seulement que l'« immense » contribution française aux finances des colonies n'est pas établie et que c'est oublier qu'au moins jusqu'en 1945, la plupart des budgets des colonies et des fédérations, au moins à n'en pas douter ceux de l'AOF que nous avons pu consulter, sont remarquablement équilibrés, la plupart du temps même largement excédentaires, sans intervention massive des subventions du Trésor français. L'origine des déséquilibres financiers des anciennes colonies n'est donc pas si simplement liée au laxisme colonial et aux versements généreux de fonds publics métropolitains. Ils sont plus probablement liés aux effets de long terme des dysfonctionnements plus profonds et plus structurels des économies coloniales que nous avons recensés plus haut. Mais une analyse de la réalité du financement de la colonisation, des apports respectifs de la métropole et des économies locales et des dépenses effectuées est nécessaire pour établir ou remettre en cause le fondement des affirmations de Jacques

---

<sup>112</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 13.

Marseille. Quoi qu'il en soit, il est très choquant, aux vues des structures mêmes de l'économie coloniale que nous avons développées plus haut, d'affirmer que l'héritage de laxisme budgétaire et financier soit le seul reproche que l'on puisse faire à la colonisation.

### III. Conclusion

Nous avons passé en revue l'essentiel de ce que l'on trouve dans la littérature au sujet du bilan économique de la colonisation. Une remise en question des fondements empiriques des diverses thèses qui ont été développées depuis les indépendances nous a permis de constater avec surprise que d'une part les éléments de ce bilan n'étaient pas si clairs ni si bien établis, et que d'autre part l'état actuel du solde de ce bilan ne correspond pas à ce qu'il en est dit habituellement.

Pour la France, le bilan s'avère plus positif que prévu. En effet, les bénéfices de la colonisation fréquemment évoqués du point de vue de la métropole, à savoir l'offre de nouveaux débouchés commerciaux, de sources d'approvisionnement en matières premières à bas prix et de placements de capitaux plus rémunérateurs, ne sont pas démentis ou seulement atténués par une dernière décennie coloniale économiquement moins rentable que les précédentes. Le fait que les colonies aient été un débouché considérable pour les produits métropolitains est incontestable. Le fait que les marchandises en provenance des colonies aient été achetées moins cher par la métropole du fait de la colonisation demande à être retravaillé : si les termes de l'échange-marchandises montre une belle stagnation durant la période coloniale, les termes de l'échange-factoriels semblent indiquer que les gains de productivité réalisés en France n'ont pas été répercutés sur les prix et qu'ainsi il a bien existé un « échange inégal » qui demanderait à être confirmé par une analyse plus ample des gains de productivité sur d'autres produits. Enfin, le fait que les colonies aient offert des opportunités de placements de capitaux rémunérateurs est également incontestable aux vues des taux de profit réalisés par les sociétés coloniales, et la faiblesse de l'investissement privé dans les colonies est surtout le reflet de la faiblesse des investissements de capitaux à l'étranger en général durant cette période. Du côté des pertes, outre que la colonisation a vraisemblablement alangué les secteurs exportateurs et affaibli de ce fait la compétitivité de certains secteurs de l'économie française, le coût direct lié aux transferts de fonds publics en direction des colonies est très largement méconnu. Nous avons vu que le phénomène a été exagérément amplifié par certains historiens et que les bases quantitatives manquent encore à l'établissement du coût de la colonisation pour le contribuable français. Au total, il nous paraît encore possible de penser avec Jacques Marseille que l'empire colonial « a constitué un boulet entravant la modernisation du capitalisme français »<sup>113</sup>, mais il ne nous paraît plus possible d'affirmer ni que « non, la France n'a pas pillé le Tiers-monde »<sup>114</sup>, ni que « l'entreprise coloniale fut même une très mauvaise affaire... »<sup>115</sup>. Les deux questions

---

<sup>113</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984, rééd. 2005, quatrième de couverture.

<sup>114</sup> Jacques Marseille, *Les coûteuses colonies de la France*, L'Expansion, édition du 1<sup>er</sup> juin 2003.

<sup>115</sup> Ibid.

principales sur lesquelles le doute demeure, et sur lesquelles il serait bon d'investir de nouvelles recherches, sont celle de l'évolution du prix des produits importés et exportés entre les colonies et la métropole d'une part, et celle du coût de la colonisation pour les finances publiques françaises d'autre part.

Pour les colonies, le bilan s'avère aussi peu positif que prévu. Les investissements privés et publics n'ont pas développé les économies locales mais plutôt organisé leur mise au service des besoins métropolitains. La production a été orientée vers les secteurs exportateurs de matières premières agricoles sans que des investissements productifs viennent développer des industries locales ou amènent des gains de productivité agricoles, particulièrement dans le cas de l'Afrique noire. Le bénéfice des transferts publics métropolitains n'est pas évalué : on ignore l'ampleur des investissements publics réalisés dans les biens publics tels que la santé et l'éducation, et l'on ignore surtout qui a essentiellement financé ces investissements en biens publics, du contribuable métropolitain ou du contribuable indigène. Aussi nous paraît-il tout à fait prématuré d'affirmer qu'« ainsi [s'est opéré], aux frais de la métropole, le développement économique de tous les pays d'outre-mer, sans exception »<sup>116</sup>, et plus encore inconcevable de penser que le laxisme budgétaire pratiqué par la France avec ses colonies « n'est pas le reproche qui est habituellement fait [à la colonisation], mais c'est probablement le seul qu'elle mérite »<sup>117</sup>. Il semble au contraire que les caractéristiques de l'économie coloniale aient manifestement et durablement entravé le bon développement des colonies, et que l'ignorance actuelle au sujet des équipements publics financés par la métropole ne permet en aucune manière d'être assuré d'une quelconque compensation à ces entraves structurelles. Si l'évaluation quantitative des pertes pour les économies coloniales est impossible du fait de la nature des transformations impliquées, il est encore possible, et il nous paraît souhaitable, d'éclaircir la question des investissements en biens publics et de leur financement.

Ainsi, nous proposons d'utiliser la collecte des données budgétaires de l'Afrique Occidentale Française pour traiter à la fois la question du coût de la colonisation pour le contribuable français et la question du montant des investissements en biens publics financés par la France dans cette région. A défaut de pouvoir traiter ces deux questions pour l'ensemble de l'empire français, il nous paraît raisonnable de commencer par une partie de cet empire, et même peut-être aussi souhaitable du fait de la diversité des situations qu'il a pu renfermer.

---

<sup>116</sup> François Bloch-Lainé, *La Zone franc*, op.cit., p. 44.

<sup>117</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 13.

## CHAPITRE 2

# LE COUT DE LA COLONISATION POUR LES CONTRIBUABLES FRANÇAIS ET LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE<sup>118</sup>

Elise Huillery<sup>119</sup>

### Résumé

Cet article s'appuie sur l'extraction des données budgétaires de l'Afrique Occidentale Française sur toute la période coloniale pour étudier le coût que la colonisation de cette région a fait peser sur le budget de l'Etat français, et l'ampleur des bénéfices qu'en aurait retirés les pays de l'ancienne AOF en termes de ressources publiques et d'investissements en écoles, enseignants, médecins et infrastructures. Il s'avère que les transferts de fonds publics de la France vers l'AOF, subventions et prêts confondus, n'ont représenté en moyenne que 0.1% des dépenses de l'Etat français ; seuls 0.007% des dépenses de l'Etat sont de plus imputables à de l'aide publique. L'AOF n'a d'ailleurs pas eu à compter beaucoup sur l'aide publique française, qui n'a représenté en moyenne que 0.4% du total de ses ressources publiques. Enfin, le volume des investissements publics est resté très faible, s'expliquant en partie par les charges énormes que représentait le personnel français pour les finances publiques locales. Les populations de l'AOF ont donc non seulement subvenu presque totalement à leurs besoins, mais aussi supporté de lourdes dépenses liée à la présence française.

Mots clefs : colonisation, budgets, Afrique de l'Ouest

JEL classification: N10, O16, H50

---

<sup>118</sup> Je remercie Denis Cogneau et Thomas Piketty pour leurs conseils et leur bienveillance. Je remercie également les participants aux séminaires de DIAL et de l'Ecole d'Economie de Paris pour toutes leurs remarques et suggestions. Enfin, ma gratitude va à Urbain Kouadio, sans l'aide duquel beaucoup d'archives n'auraient pas pu m'être communiquées. Les données historiques utilisées dans cet article ont été collectées par Elise Huillery [l'auteur] dans le cadre d'un projet de recherche "Histoire longue et répartition des ressources en Afrique" dirigé par Denis Cogneau (IRD, DIAL, Paris). Je remercie le Ministère de la Recherche pour son soutien financier. Martine Lorenzo, Angélique Roblin, Xavier Midon and Angelina De Baeque ont également fourni un excellent travail d'assistance pour la collecte des données dans les archives. Ma responsabilité reste entière.

<sup>119</sup> Ecole d'Economie de Paris (PSE) et DIAL (IRD), 4, rue d'Enghien, 75010 Paris. Email: [huillery@dial.prd.fr](mailto:huillery@dial.prd.fr).





## Introduction

La question même d'un bilan de la colonisation, c'est-à-dire des coûts et bénéfices de la colonisation, a de quoi surprendre. Comme le disait Jacques Marseille dans l'introduction de sa thèse :

« La compréhension d'un phénomène aussi multiforme que la colonisation ne peut en effet se réduire à la confection d'un bilan. Si le chiffre est certes nécessaire, il n'offre en la matière aucune garantie de certitude, encore moins d'objectivité. Est-on sûr de pouvoir chiffrer d'abord tous les postes de l'actif et du passif ? Peut-on mettre en parallèle des notions aussi différentes que les échanges commerciaux, les contingents militaires ou le prestige international que confère la possession d'un vaste empire ? »<sup>120</sup>

Pour se placer du point de vue des coûts et bénéfices perçus par les colonies et non seulement par la métropole, on pourrait reposer la question de Jacques Marseille en ces termes : peut-on mettre en parallèle des notions aussi différentes que le bouleversement des structures politiques, la structuration d'une économie de traite, la réduction des populations indigènes à des « sujets français » de second rang<sup>121</sup> et les investissements publics et privés financés par la métropole ? Il est évident que tous les aspects du bilan colonial ne peuvent se réduire à un jeu d'additions et de soustractions et qu'il est peut-être nécessaire de ce fait non pas d'abandonner tout projet d'évaluation du bilan colonial, mais de le circonscrire. C'est ce que nous allons faire en deux dimensions : la dimension géographique et la dimension thématique. Du point de vue géographique, nous n'allons pas nous intéresser dans cet article à l'ensemble des territoires colonisés par la France mais seulement à l'Afrique Occidentale Française (AOF), territoire parmi d'autres de l'empire français qui comprenait également l'Afrique Equatoriale Française (AEF), l'Indochine, Madagascar, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, des îles et archipels de l'océan Atlantique, des Caraïbes, de l'océan Indien, du Pacifique Sud et du continent Antarctique, et une partie de la Guyane. Du point de vue thématique, nous allons réduire le champ de notre recherche à certains aspects économiques et financiers du bilan colonial. C'est en effet au sujet de la contribution française au fonctionnement des colonies et des investissements publics financés par la métropole dans les colonies que se noue le cœur de la controverse. Sur les questions politiques, géographiques, anthropologiques ou encore sociales, on ne trouve pas ou peu de polémique<sup>122</sup>. Les arguments qui invitent à penser que les

---

<sup>120</sup> Jacques Marseille, *op.cit.*, p. 20.

<sup>121</sup> Il faut rappeler que la très grande majorité des populations colonisées n'avaient ni la nationalité ni la citoyenneté française, était soumise au Code de l'Indigénat – aboli en 1946 mais effectivement appliqué encore au-delà, et était donc privée des libertés civiles et politiques élémentaires comme la liberté de travail.

<sup>122</sup> A noter cependant le débat sur les conséquences démographiques de la colonisation, tant du point de vue des pertes indigènes et françaises au moment des conquêtes que du point de vue des flux migratoires des colonies vers la métropole pendant les deux guerres mondiales et pour la reconstruction dans l'après deuxième guerre mondiale. Ce débat a notamment été alimenté par les ouvrages d'Olivier Le Cour Grandmaison et de Daniel Lefeuvre précédemment cités.

colonies n'ont peut-être pas tant souffert de la colonisation et que la France n'y a peut-être pas tant que ça trouvé bénéfique touchent essentiellement à la question du financement public et des investissements publics. Nous choisissons donc d'étudier la question des transferts de fonds publics de la France vers l'Afrique Occidentale Française et des investissements publics coloniaux.

L'écriture du bilan colonial depuis quarante ans a dérivé en un affrontement entre deux camps idéologiques et politisés. Selon les intellectuels tiers-mondistes et anti-colonialistes, les colonies ont financé grâce à leurs ressources propres l'essentiel de leurs dépenses de fonctionnement et d'équipement, et ont bénéficié de seulement peu d'investissements publics durant la période coloniale, qui plus est souvent mal adaptés aux besoins des populations locales. Selon les intellectuels qui s'élèvent contre la 'repentance' coloniale au contraire, la France a permis aux colonies de s'équiper et de consommer au-delà de ses moyens grâce à des injections généreuses de francs métropolitains. Mais ces deux positions ne reposent sur aucune base empirique convaincante. Nous vivons à la fois une crise de la mémoire nationale et une crise de la discipline, dans la mesure où les historiens se fondent sur des données anecdotiques et sur des hypothèses très approximatives. Un travail de réalisme économique s'impose, qui veut oublier dans un premier temps les partis pris et les idéologies des uns et des autres pour en revenir à ce que nous disent les données historiques. Même les aspects relativement bien quantifiables comme le coût de la colonisation pour les finances publiques françaises et l'apport en équipement et en biens publics pour les colonies ne sont pas encore connus.

Concernant le coût de la colonisation pour les finances publiques françaises, des recherches quantitatives ont été entreprises dans les années 1970 dans le cadre d'une Recherche Coopérative sur Programme du CNRS. Ces recherches ont donné lieu à la collecte de données dans les budgets des territoires, dans les budgets de l'Etat, et dans l'annuaire Desfossés qui recensait les entreprises cotées en bourse, ainsi qu'à l'analyse d'une enquête effectuée par le gouvernement de Vichy en 1943 sur les sociétés coloniales. De premiers résultats très importants ont été publiés, notamment par François Bobrie, Catherine Coquery-Vidrovitch et Jacques Marseille. La leçon que l'on retire de ces travaux est ambiguë : d'un côté on lit que les transferts publics de la France vers les colonies n'ont pas pesé très lourd comparés à l'effort fourni par les contribuables indigènes (Bobrie (1976), Coquery-Vidrovitch (1982, 1983), Marseille (1973)), et d'un autre côté on lit, parfois dans le même article, que les fonds publics apportés par la métropole ont été considérables pour les colonies et ont représenté une part importante du budget français (Coquery-Vidrovitch (1973), Marseille (1973, 1984, 1996)). Mais ces travaux ne permettent pas d'établir de façon satisfaisante le coût de la colonisation pour les finances publiques françaises car ils sont ou limités à de courts épisodes

de la période coloniale, et/ou incomplets quant à la comptabilité des transferts de sens inverse (des colonies vers la métropole), et/ou imprécis sur la nature des transferts publics de la métropole vers les colonies (emprunts ou subventions).

Concernant l'apport en équipement et en biens publics pour les colonies, les connaissances sont encore moins avancées. Mis à part les rares données, ne portant que sur quelques années et quelques pays, trouvées dans les annuaires statistiques coloniaux et rapportées par Jean Suret-Canale dans son ouvrage de 1962, aucune étude ne fait l'analyse complète et systématique des investissements publics réalisés dans les colonies. Il est fait mention, dans l'ouvrage de Samir Amin (1971), d'une étude de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (IEDES), réalisée sous la direction de Boris Maldant, et portant sur les investissements publics nationaux et extérieurs dans les pays francophones d'Afrique tropicale<sup>123</sup>. Cette étude n'a cependant pas été publiée et si Samir Amin a pu y avoir accès dans les années 1960 du fait qu'il en connaissait les auteurs, nous ne pouvons plus y avoir accès aujourd'hui. De plus, cette étude porte manifestement uniquement sur la période 1946-1960. L'évaluation quantitative du nombre d'écoles, de dispensaires et d'hôpitaux, ainsi que du montant des travaux d'infrastructures de transport, d'assainissement et d'électrification, est donc encore à mener, pour l'ensemble des territoires de l'empire Français.

Le besoin se fait donc sentir d'en revenir aux fondamentaux de l'histoire coloniale et d'interroger directement les comptes publics coloniaux. Nous avons collecté les budgets territoriaux de l'AOF aux Archives Nationales du Sénégal et à la Bibliothèque Nationale de France. Le fait de nous limiter à l'Afrique Occidentale Française a l'inconvénient évident de ne pas permettre de répondre au coût de la colonisation pour le contribuable français dans sa totalité. Nous pourrions seulement évaluer ce que la colonisation de ce territoire a coûté aux finances publiques françaises. De même, nous ne pourrions apprécier que les équipements publics réalisés sur ce territoire. Mais inversement, cette limitation comporte l'avantage de ne pas noyer l'appréciation du coût de la colonisation et de la réalisation d'équipements publics dans une évaluation plus globale dont la pertinence pour tel ou tel territoire serait mise en défaut. Le soupçon est d'ailleurs très fort, à la lecture des ouvrages de Jacques Marseille (1973) et de Catherine Coquery-Vidrovitch (1973), que l'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, ait non seulement eu un statut particulier dans l'ensemble de l'empire français, mais aussi laissé une empreinte plus importante dans le souvenir colonial du fait de la proximité géographique mais surtout du fait de la présence de français en beaucoup plus grand nombre sur le sol algérien que partout ailleurs. On a souvent le sentiment, au niveau médiatique tout du moins, que la colonisation française est assimilée à la colonisation de l'Algérie. Les thèses

---

<sup>123</sup> I.E.D.E.S., *Les investissements publics nationaux et extérieurs dans les pays francophones de l'Afrique tropicale, 1946-1960*, ronéoté, Paris 1964.

défendues par Daniel Lefevre (2006), qui est lui-même spécialiste de l'Algérie coloniale mais qui se veulent valoir pour la colonisation française en général, sont très nettement influencées par le cas particulier de l'Algérie. Toutes les évaluations font apparaître un poids considérablement plus grand de l'Afrique du Nord dans les investissements publics et privés en provenance de la métropole par rapport au reste de l'empire, et il est de ce fait préférable de s'intéresser aux territoires séparément les uns des autres afin de ne pas réduire toutes les colonisations à une seule et même expérience. L'Afrique Equatoriale semble aussi avoir été traitée de manière particulière du fait des déficits récurrents de ses budgets territoriaux (Coquery-Vidrovitch (1982)). L'Indochine a, quant à elle, reçu des investissements privés de nature différente, plus concentrés sur les industries et les plantations et moins sur les sociétés commerciales, de ceux reçus par le continent noir (Marseille (1973)). Il est donc plus pertinent de concentrer son attention sur les territoires séparément les uns des autres, et nous proposons ici de le faire pour l'Afrique de l'ouest.

Cet article est composé de trois sections. La première section donne une description des sources utilisées et des données collectées. La deuxième section dresse le bilan du financement public de la colonisation de l'Afrique Occidentale Française. Enfin la troisième section montre quelle a été la réalité des investissements publics en Afrique Occidentale Française.

# I. Présentation des données

## A. L'organisation financière de la colonisation française en AOF

Le financement public de la colonisation a été organisé en trois niveaux de budgets, synthétisés par la Figure 1. Le premier niveau, le plus centralisé, était le budget de l'Etat français : le budget national finançait certaines dépenses liées à la colonisation par le biais de plusieurs ministères. Nous pouvons distinguer deux types de dépenses coloniales à la charge du budget de l'Etat : des dépenses militaires et des dépenses civiles. Les dépenses militaires « terrestres » liées à la conquête coloniale et à la pacification (personnel militaire, matériel, hôpitaux, vivres et fourrages, frais de voyage et gendarmerie coloniale) étaient prises en charge par le Ministère des Colonies et, à titre exceptionnel, par le Ministère des Affaires Etrangères<sup>124</sup>; les dépenses militaires « maritimes », liées à la présence des escadres et des stations navales dans les colonies, étaient prises en charge par le Ministère de la Marine. Du côté des dépenses civiles, nous pouvons encore distinguer deux types de dépenses : des dépenses de fonctionnement (ou dépenses d'administration générale) et des dépenses d'équipement. Les dépenses de fonctionnement à la charge du budget de l'Etat se réduisaient aux dépenses d'intérêt commun : l'administration centrale parisienne, ainsi que les services qui en dépendaient (l'Inspection des colonies, le Service administratif des colonies dans les ports de commerce de la métropole, le Service central des marchés et l'Inscription maritime coloniale), étaient pris en charge par le Ministère des Colonies ; les frais de propagande et d'information, tels que les subventions à l'Office colonial, les frais des Expositions coloniales, les Aides à l'émigration aux colonies, les bourses et subventions à l'Ecole Coloniale et le Service géographique, étaient également pris en charge par le Ministère des Colonies ; enfin, les frais de dépêches télégraphiques étaient pris en charge par le Ministère des Postes et Télégraphes, et les frais de voyage du personnel civil étaient pris en charge par le Ministère des Colonies. Quant aux dépenses d'équipement, le budget de l'Etat prenait à sa charge trois sortes de dépenses : des subventions aux collectivités publiques territoriales (fédérations, colonies ou entreprises publiques dans les territoires), des subventions à des entreprises privées (essentiellement aux compagnies privées de chemins de fer, de câbles télégraphiques et de transport maritime), ainsi que des opérations de soutien à des compagnies privées sous la forme de garanties d'intérêts.

Le deuxième niveau de l'organisation budgétaire de la colonisation était le niveau des fédérations de colonies, qui n'existait en fait que dans les cas de l'AOF, de l'AEF et de l'Indochine. A ce niveau, les budgets étaient appelés « budgets généraux ». Ces budgets

---

<sup>124</sup> Le cas de l'Afrique du Nord est un peu différent puisque le Ministère de la Guerre a également pris en charge une partie des dépenses militaires terrestres effectuées pour la conquête et la pacification de ce territoire, en finançant notamment le 19<sup>e</sup> corps d'Algérie et les troupes coloniales stationnées en Afrique du Nord.

percevaient à la fois des ressources propres, douanières et fiscales, et des ressources en provenance du budget de l'Etat français (parmi les subventions du budget national évoquées plus haut). Du côté des dépenses, les budgets généraux assuraient les dépenses d'intérêt commun pour les colonies de la fédération : dépenses de fonctionnement de l'administration fédérale, dépenses des travaux publics d'intérêt commun (lignes de chemins de fer, ports, infrastructures aéroportuaires), les contributions et dettes exigibles de la fédération (remboursements des emprunts publics, remboursements des avances de l'Etat, subventions à l'Etat français, subventions aux compagnies privées et subventions aux colonies) ; à partir de 1918 s'ajoutent, dans le cas de l'AOF, les dépenses des services centraux de l'éducation et de la santé, ainsi qu'après 1942 celles des services centraux des finances, de la justice, de la sécurité, des transmissions et des « magasins administratifs » (hôpitaux publics, centres de transmissions publics, imprimerie publique, garage public etc.), puisqu'un remaniement budgétaire avait centralisé au niveau fédéral une partie de ces services précédemment entièrement locaux.

Le troisième niveau de l'organisation budgétaire de la colonisation était le niveau des colonies elles-mêmes. A ce niveau, les budgets étaient appelés « budgets locaux ». Ces budgets ne percevaient pour l'essentiel que des ressources locales, et au besoin des subventions en provenance du budget général<sup>125</sup>. Les budgets locaux assuraient toutes les dépenses de fonctionnement et d'équipement de la colonie : le gouvernement central de la colonie, le commandement et administration générale de la colonie, ses services administratifs (financiers, juridiques, etc.), ses dépenses d'ordre et de sécurité, d'exploitations industrielles, de travaux publics et enfin d'intérêt social et économique (santé, éducation, service de l'élevage, service des eaux et forêts, service de l'agriculture).

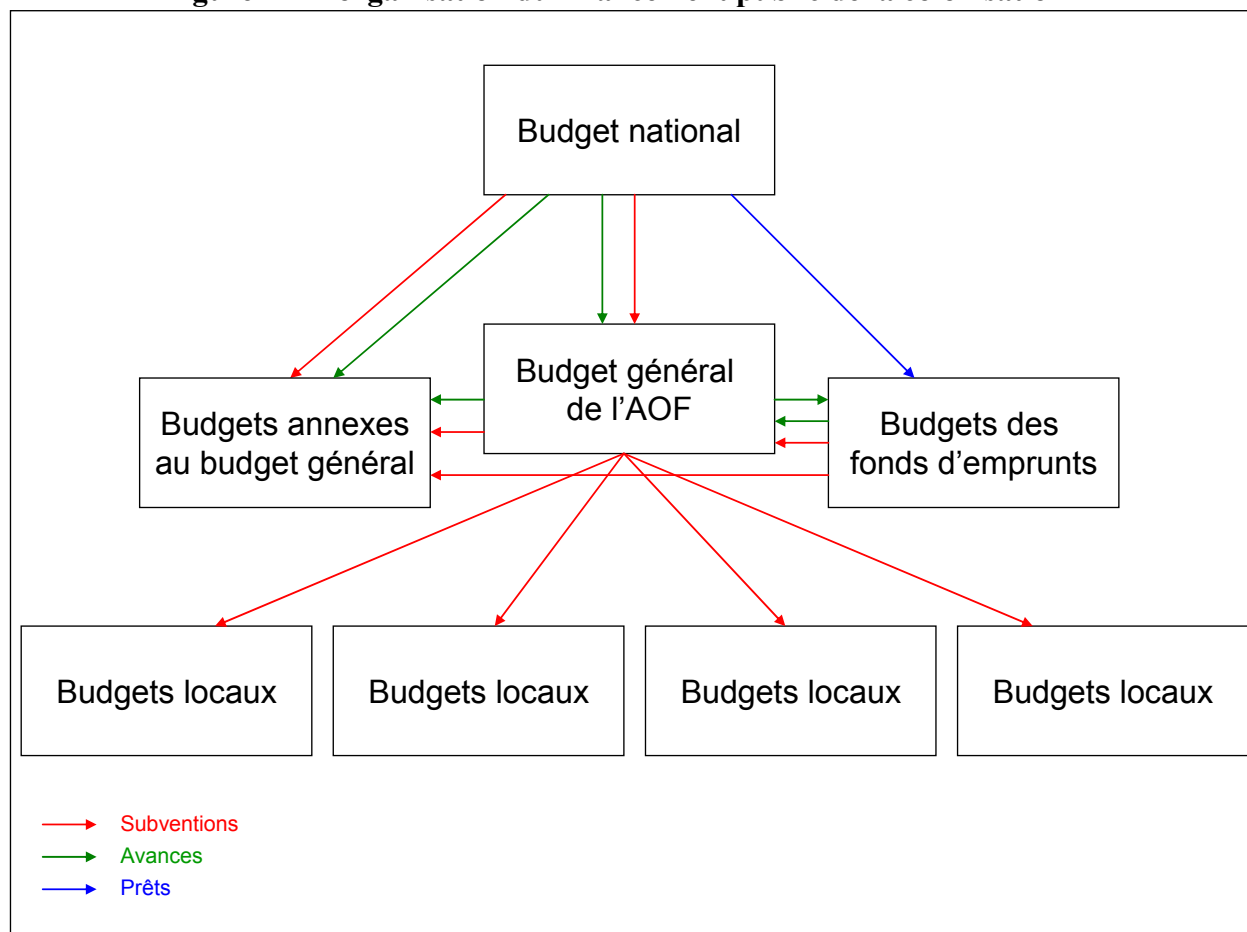
Cette structure très simple en pyramide du financement public de la colonisation était complétée par des budgets parallèles aux budgets généraux : les budgets des fonds d'emprunts, et les budgets « annexes » au budget général. Les budgets des fonds d'emprunts géraient, comme leur nom l'indique, les fonds des emprunts publics émis par le gouvernement général de l'AOF à l'égard du Trésor public français. Ces fonds étaient utilisés pour de grands travaux d'infrastructure essentiellement, et à titre très secondaire pour des dépenses d'éducation et de santé. Les budgets annexes aux budgets généraux furent quant à eux établis pour les comptes des entreprises publiques de transport : régies de chemin de fer et ports autonomes de Dakar, de Conakry et d'Abidjan. Les recettes de ces budgets annexes provenaient de quatre sources différentes : les subventions et avances du budget général, les subventions et avances du budget national, les prélèvements sur les budgets des fonds

---

<sup>125</sup> Dans le cas où la colonie n'appartenait pas à une fédération de colonies, le budget local percevait directement les subventions en provenance du budget de l'Etat. Pour l'Afrique Occidentale Française, les budgets locaux ne percevaient aucune subvention du budget de l'Etat de façon directe.

d'emprunts, et enfin les recettes propres provenant de l'exploitation des lignes de chemin de fer et des installations portuaires, dites « recettes d'exploitation ».

**Figure 1 - L'organisation du financement public de la colonisation**



La répartition des dépenses entre le budget de l'Etat, les budgets fédéraux (budget général, budgets annexes au budget général et budget des fonds d'emprunts) et les budgets locaux fait nettement apparaître le principe fondamental du financement de la colonisation énoncé par la loi du 13 avril 1900, dite « Loi d'autonomie financière des colonies ». Toutes les dépenses de fonctionnement et d'équipement dans les colonies étaient en principe à la charge des budgets généraux et locaux, et le budget de l'Etat français ne contribuait à ces dépenses qu'au titre de « subventions ». En pratique, l'Etat a aussi procédé à des avances lorsque cela était nécessaire, et a surtout concédé d'importants emprunts aux territoires. Les sommes versées sous forme d'avances et de subventions sont de ce fait perceptibles dans les recettes des budgets généraux et des budgets annexes aux budgets généraux, tandis que les sommes versées au titre des emprunts sont perceptibles dans les recettes des budgets des fonds d'emprunts. Par contre, le remboursement des emprunts comme des avances étaient à la charge des budgets généraux.

## B. Sélection des données

Pour établir le bilan économique de la colonisation en Afrique Occidentale Française, nous nous servirons uniquement des budgets locaux, des budgets fédéraux, des budgets annexes aux budgets généraux et enfin des budgets des fonds d'emprunts. Tous ces budgets forment l'ensemble de ce que nous appelons les « budgets territoriaux », par opposition au budget national.

Nous excluons donc les dépenses effectuées par le budget de l'Etat, hormis les subventions, avances et prêts, dont les montants sont perceptibles en recettes des budgets fédéraux, des annexes aux budgets généraux et des budgets des fonds d'emprunts (les budgets locaux ne percevaient pas de subventions directement du budget national car celles-ci transitaient toujours par le budget général). Le fait de ne pas prendre en compte les budgets nationaux exclut donc uniquement les dépenses du budget de l'Etat qui n'étaient pas destinées à alimenter les budgets territoriaux, autrement dit les dépenses effectuées *directement* par l'Etat. Ces dépenses effectuées directement par l'Etat étaient, comme nous l'avons vu plus haut : les dépenses militaires, les frais de l'administration centrale parisienne et des services qui en dépendaient, les frais de propagande et d'information, les frais de dépêches télégraphiques entre la France et les territoires, les frais de voyage du personnel civil entre la France et les territoires et enfin les aides aux compagnies privées.

Il pourrait paraître gênant de négliger les subventions de l'Etat aux compagnies privées lorsque ces compagnies participaient directement à l'équipement des territoires, comme les compagnies de chemin de fer et de câbles télégraphiques ; les subventions reçues de l'Etat étaient donc à considérer comme des subventions à l'équipement des territoires. Pour ce qui est de l'Afrique Occidentale Française, contrairement à d'autres territoires, ce n'ont pas été des compagnies de chemin de fer privées qui ont, pour l'essentiel, construit les réseaux ferroviaires<sup>126</sup>. La seule compagnie privée de chemin de fer à avoir participé à la construction des chemins de fer en AOF était la Société des Batignolles, qui a construit la ligne Dakar-Saint-Louis entre 1882 et 1885. Toutes les autres lignes ferroviaires (Thiès-Kayes-Koulikoro, Conakry-Kankan, Abidjan-Ouagadougou et Porto-Novo-Cotonou-Parakou) ont été prises en charge par des régies publiques dont les budgets constituaient les annexes au budget général que nous évoquons plus haut. Concernant l'évaluation des dépenses d'équipement financées par la métropole, le fait d'ignorer les budgets nationaux va donc avoir pour seule implication de nous faire manquer les subventions de l'Etat à la Société des Batignolles. Or, il se trouve

---

<sup>126</sup> Voir à ce propos l'article entièrement consacré aux chemins de fer et aux ports de l'AOF de Benjamin E. Thomas, *Railways and ports in French West Africa*, *Economic Geography*, Volume 33, Issue 1 (Jan. 1957), pp. 1-15.



que François Bobrie mentionne ces subventions dans son article de 1976, dont nous connaissons donc les montants grâce à cet article. Pour les autres compagnies privées présentes en AOF, essentiellement les banques et sociétés commerciales, les subventions de l'Etat s'apparentent à de l'aide publique aux intérêts privés français et non à de l'aide publique aux territoires eux-mêmes. Les exclure du coût des colonies pour les contribuables français est donc approprié.

Pour conclure, ignorer les budgets nationaux revient à ignorer les charges budgétaires qui sont liées : i) à la conquête (dépenses militaires terrestres et maritimes), ii) à la gestion administrative en métropole (administration centrale parisienne et services qui en dépendent en métropole) et iii) aux frais de communication entre la métropole et les colonies (propagande et information, télégraphes, voyage du personnel). Il nous semble que ces dépenses ne font légitimement pas partie du coût que les colonies ont fait peser sur les finances publiques françaises, car ce sont des charges qui ont été effectuées dans la métropole et non dans les colonies elles-mêmes. Nous définissons en fait le « coût de la colonisation » pour la France comme le coût des dépenses effectuées *au bénéfice* des territoires sous la forme de subventions, d'avances et de prêts (nets des remboursements correspondant), et non le coût des dépenses effectuées sur le territoire français en rapport avec la colonisation<sup>127</sup>. Concernant l'estimation des investissements publics réalisés en AOF, cette méthode est totalement exhaustive puisqu'aucun investissement n'a été effectué directement du budget de l'Etat français sans passer par l'intermédiaire des budgets territoriaux, hormis les subventions à la Société des Batignolles que nous connaissons par ailleurs.

### C. Présentation des données

L'ensemble des budgets territoriaux de l'Afrique Occidentale Française a été conservé aux Archives Nationales du Sénégal à Dakar. En tant que capitale de la fédération, Dakar était en effet le lieu de résidence du Gouvernement Général de l'AOF et tous les documents administratifs concernant le territoire y ont donc été archivés. Une partie des budgets territoriaux sont également disponibles à la Bibliothèque Nationale de France, site François Mitterrand, à Paris. Enfin, une petite partie des budgets fédéraux se trouvent également au Centre des Archives Economiques et Financières à Savigny-le-Temple, mais pour quelques années dispersées seulement.

La base de données que nous avons constituée à partir des budgets locaux, généraux et annexes au budget général donne par année et par colonie les principales recettes et dépenses

---

<sup>127</sup> Le coût de la conquête militaire n'entre pas dans notre définition du « coût de la colonisation », car même si elle ne s'est pas faite sur le territoire français, son bénéfice pour les colonies est pour le moins discutable.

qui figurent aux budgets, ainsi que leurs totaux. L'Annexe Générale 1 donne le détail des variables budgétaires que nous avons collectées dans les différents budgets. Pour résumer, dans chaque budget nous avons collecté le total des recettes, les principales recettes spécifiques à chaque budget et les avances et subventions des autres budgets, y compris le budget de l'Etat français. Les recettes spécifiques au budget général que nous avons relevées sont les recettes douanières (droits d'importation, droits d'exportation et droits de douanes), les contributions indirectes (droits de consommation, droits de transaction et droits d'enregistrement) et les revenus propres (services de transmission et services publics). Les recettes spécifiques que nous avons collectées dans les budgets annexes au budget général sont les recettes d'exploitation. Les recettes spécifiques que nous avons collectées dans les budgets des fonds de l'emprunt sont les prélèvements sur le compte chef de l'emprunt. Enfin, les recettes spécifiques que nous avons collectées dans les budgets locaux sont les contributions directes, dont les impôts personnels, dont la capitation et l'impôt sur le revenu (voir Annexe Générale 1 pour la définition de ces différentes recettes). Concernant les dépenses de chacun des budgets territoriaux, celles qui nous intéressent dans cet article sont les dépenses d'équipement et de développement économique et social : les dépenses de travaux publics, d'aides à la production, de santé et enfin d'éducation. L'Annexe Générale 2 donne un aperçu de la composition type des budgets avec quelques illustrations tirées des photographies que j'ai conservées pour la saisie des données budgétaires.

Pour chaque année et chaque type de budgets, il existe les budgets *stricto sensu* d'une part, et les comptes définitifs d'autre part. Il est toujours plus intéressant d'avoir les données des comptes définitifs plutôt que celles des budgets puisque celle-là sont établies à l'issue de l'exercice et contiennent donc les recettes et dépenses réalisées, alors que les budgets en tant que tels ne contiennent que les recettes et dépenses prévues. Je n'ai donc utilisé les budgets que lorsque les comptes définitifs n'étaient pas disponibles, ce qui s'est produit dans une petite minorité de cas.

La période couverte par les données que nous avons collectées va grosso modo du début du XXe siècle à 1957. Pour ce qui est des budgets des fonds d'emprunts, nos données couvrent toute la période allant de 1903 (date du premier emprunt public de l'AOF) à 1946 (date du dernier prélèvement sur les fonds d'emprunts, épuisant l'ensemble des ressources empruntées par l'AOF au Trésor français). Seules manquent les données des années 1918, 1938, 1942 et 1943. Pour les années 1942 et 1943, il est possible que les prélèvements sur le budget des fonds de l'emprunt aient été nuls car il s'agit des deux années de rupture des relations entre le

gouvernement de l'AOF et l'Etat français<sup>128</sup>. Nos données sur les budgets des fonds d'emprunts sont donc complètes à l'exception de 1 à 3 années.

Pour ce qui est des budgets annexes dédiés aux chemins de fer et aux ports de l'AOF, les données collectées couvrent toute la période allant de 1898 (date de versement de la première avance de l'Etat français à l'AOF pour la construction de la ligne de chemin de fer Kayes-Niger) à 1956. Les données sont complètes jusqu'en 1956. Il est probable que les budgets annexes aient en réalité disparu à partir de 1957 pour se fondre avec le budget d'équipement et de grands travaux du FIDES qui figurait dans la section extraordinaire du budget général. Les chemins de fer avaient déjà été intégrés au programme du FIDES dès 1947. A cette date, les budgets annexes au budget général ne concernaient plus que les ports de Dakar, Conakry et d'Abidjan. A partir de 1951, les budgets annexes ne concernent plus que le port d'Abidjan. Nous pensons donc que l'arrêt des budgets annexes en 1956 est lié à l'incorporation du budget du port autonome d'Abidjan dans le budget du programme du FIDES, et que nos données sur les budgets annexes dédiés aux chemins de fer et aux ports de l'AOF sont donc complètes.

Enfin, les données des budgets locaux et généraux couvrent la période 1907-1957 pour les données fédérales, -1956 pour les données locales. L'absence de budget local antérieur à 1907 pour certains territoires de l'AOF s'explique par le fait que l'administration territoriale s'est mise en place petit à petit dans les années 1900 pour la plus grande partie du territoire et que les budgets n'étaient donc pas constitués partout avant 1907. De plus, le gouvernement général de l'AOF s'est mis en place en 1904 et le premier budget général a été établi en 1905, mais nous n'avons pas pu consulter les deux premiers volumes (1905 et 1906) qui sont hors d'usage à la BNF. L'Etat français n'a cependant versé aucune subvention ou avance au budget général avant 1914 et nous pouvons donc penser qu'il en a été de même en 1905 et 1906. Nous considérons donc que le fait de débiter en 1907 n'enlève rien au calcul des transferts de fonds publics de la France vers l'AOF. En revanche, les remboursements des emprunts ainsi que les subventions de l'AOF vers l'Etat français sont déjà présents en 1907 et ont probablement débuté en 1905. Il nous manque donc une petite partie des transferts de fonds publics de l'AOF vers la France. Concernant la fin des données budgétaires, aucun budget n'existe après 1958. Ceci peut s'expliquer par le désengagement administratif survenu dès

---

<sup>128</sup> Le gouverneur général de l'AOF Pierre Boisson adhéra aux conceptions coloniales qui prévalurent à Vichy jusqu'à l'arrivée au gouvernement français de Pierre Laval en avril 1942. Il refusa alors de s'allier avec les forces de l'Axe et rompit avec le gouvernement de Vichy. Sur ce point, on peut se référer à l'ouvrage de Catherine Akpo-Vaché, *L'AOF et la seconde guerre mondiale, la vie politique (Septembre 1939 – Octobre 1945)*, Paris, Editions Karthala, 1996.

1958 avec l'institution de la Ve République, par laquelle la Communauté Française succéda à l'Union Française. La Communauté Française, en tant que fédération, donnait une grande autonomie de gestion aux colonies (qui étaient d'ailleurs désormais instituées en Etats), et remettait le pouvoir politique aux mains de chefs d'Etat africains<sup>129</sup>. La Guinée quitta d'ailleurs la Communauté Française dès 1958, suivie par le Mali en 1959, avant que les autres colonies d'Afrique de l'Ouest deviennent toutes indépendantes en 1960. Les budgets après 1958 sont donc absents des archives coloniales, les jeunes Etats ayant désormais des budgets indépendants. C'est à partir de 1958 que les transferts publics de la France vers les Etats de la Communauté sont désignés comme relevant de l'« aide publique extérieure française » et non plus comme des transferts publics entre parties d'un même empire colonial. Il n'est donc pas tellement nuisible du point de vue de la pertinence historique que l'analyse du financement de la colonisation s'arrête à l'année 1957.

Les données budgétaires s'exprimant pour l'essentiel en valeur monétaire, nous devons tenir compte de l'inflation naturelle des prix pour pouvoir rendre compte correctement de l'évolution des budgets coloniaux. Une part de la croissance des variables monétaires est en effet liée à l'augmentation générale des prix, alors qu'une autre part de cette croissance est due à l'accroissement des prélèvements et des dépenses effectués dans les colonies. Pour pouvoir séparer ces deux effets, nous utiliserons à la fois les valeurs nominales et les valeurs réelles. Pour le calcul des valeurs réelles, nous utilisons comme unité monétaire de référence le Franc Français 1914. Nous avons donc converti dans un premier temps les valeurs en Francs CFA en Franc Français<sup>130</sup> puis utilisé un indice de prix français, l'indice général des prix calculé par l'INSEE, comme déflateur des valeurs nominales. Le fait d'exprimer les valeurs monétaires en Francs 1914 permet de faciliter la comparaison de nos résultats avec les résultats obtenus dans les travaux de Jacques Marseille, de François Bobrie et de Catherine Coquery-Vidrovitch, qui utilisaient le Franc 1914 comme unité monétaire de référence.

---

<sup>129</sup> Une émission télévisée diffusée par l'ORTF en mars 1959 donne un bon aperçu du fonctionnement et de l'esprit de la Communauté Française. Cette émission, intitulée « La Communauté prend le départ », rassemblait cinq chefs d'Etats africains et malgache, ainsi que le ministre d'Etat chargé de la coopération avec les Etats de la Communauté. Elle est visible sur le site : <http://www.ina.fr/archivespourtous>.

<sup>130</sup> Le Franc CFA a été introduit dans les colonies d'Afrique de l'Ouest en 1946. Pendant les trois premières années (1946, 1947 et 1948), 1 Franc CFA vaut 1,7 Franc Français. De 1949 à 1957, 1 Franc CFA vaut 2 Franc Français.

## II. Le financement public de la colonisation française en Afrique Occidentale Française

Les données de l'ensemble des budgets territoriaux vont nous permettre de répondre aux questions qui se sont posées suite au bilan critique des coûts et bénéfices économiques de la colonisation dressé dans la partie I. La première de ces questions est de savoir qui a supporté le financement public de la colonisation. En effet, le coût direct de la colonisation pour la France, lié aux transferts de fonds publics en direction des colonies, s'est avéré très largement méconnu, car les bases quantitatives manquaient encore à l'établissement du coût de la colonisation pour le contribuable français. Toutefois, Jacques Marseille et Daniel Lefeuvre notamment qualifient les colonies de « coûteuses » et la colonisation de « tonneau des Danaïdes », tandis que François Bobrie et Catherine Coquery-Vidrovitch avaient, peu de temps auparavant à partir des données certes partielles, rendu un bilan plutôt faible des transferts publics de la France vers les colonies. Comme la thèse de Jacques Marseille est la seule à couvrir toute la période coloniale, elle a mis, du propre aveu de Catherine Coquery-Vidrovitch, « un point quasi final aux débats sur la rentabilité de l'impérialisme colonial ». C'est pourquoi l'histoire économique retient, en l'état actuel des choses, que les colonies ont été coûteuses pour le contribuable français. Mais nous avons montré dans la partie I que la thèse de Jacques Marseille reposait uniquement sur des hypothèses faite à partir de la balance commerciale entre la France et ses colonies. Nous allons donc nous intéresser dans ce chapitre à la réalité des transferts publics entre la France et l'Afrique Occidentale Française et à la composition exacte des recettes des budgets territoriaux.

### A. Combien l'Etat français a-t-il versé à l'AOF ?

Les transferts publics de l'Etat français vers l'Afrique Occidentale Française durant la période coloniale ont pris trois formes : i) les décaissements des prêts accordés par le Trésor public français à l'AOF, remboursés sur longue période moyennant un certain taux d'intérêt, ii) des avances destinées à pallier une insuffisance momentanée de ressources, également remboursées moyennant un certain taux d'intérêt, et enfin iii) des subventions qui, elles, ne donnaient lieu à aucun remboursement. Les décaissements des prêts accordés à l'AOF étaient versés au budget des fonds d'emprunts, spécialement dédié à la gestion des fonds prêtés par le Trésor français à toute la fédération puisque les emprunts étaient contractés au niveau fédéral par le gouvernement général de l'AOF. Les avances et subventions étaient quant à elles versées au budget général et à ses budgets annexes (budget des transports, des ports ou des grands travaux, leur dénomination variant selon les périodes). En revanche, les budgets locaux ne recevaient aucun transfert direct en provenance de l'Etat français.

Le tableau 1 présente l'ensemble des transferts publics ayant été effectués entre 1898 et 1957 de l'Etat français vers l'AOF. En 60 ans de colonisation, ce sont un peu plus de 93 milliards de Francs courants et 1,3 milliards de Francs 1914 qui ont été transférés des fonds publics français vers l'AOF. Ces transferts se décomposent comme suit :

Tableau 1 : Transferts publics de l'Etat français vers l'AOF entre 1898 et 1957

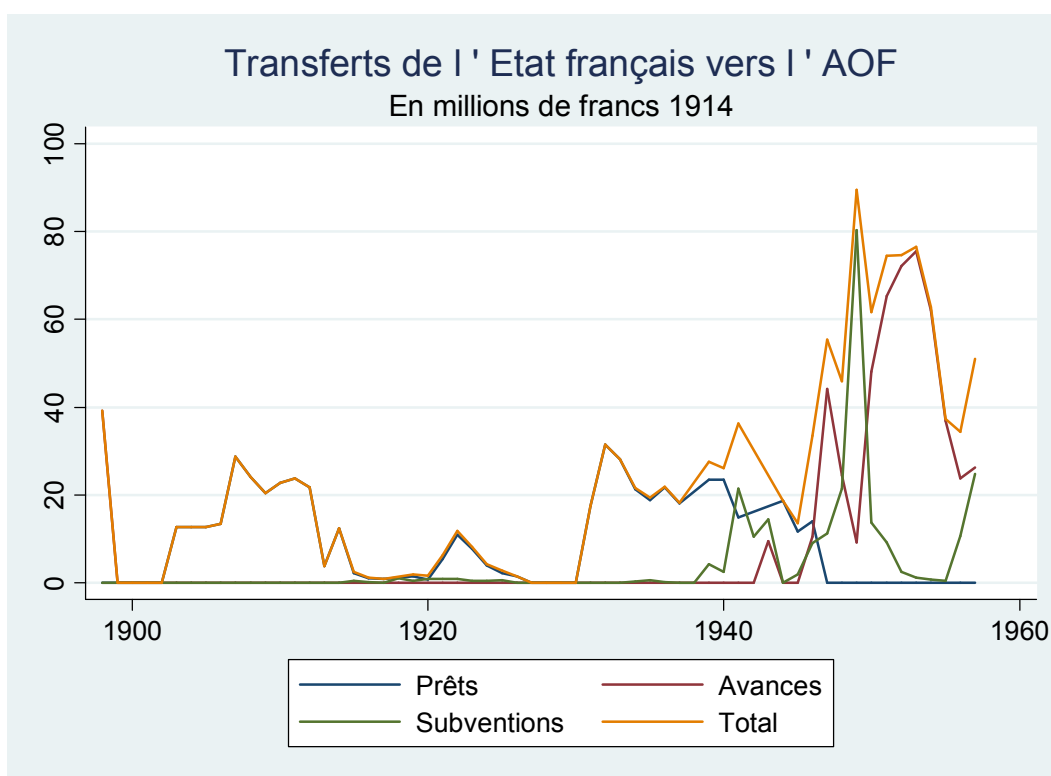
	En millions de Francs 1914 <sup>131</sup>
Prêts	509.7
Avances	547.2
Subventions	247.1
<b>Total</b>	<b>1 304</b>

Les prêts représentent 39% du total des transferts de l'Etat français vers l'AOF en valeur réelle. Les avances représentent quant à elles 42% du total des transferts en valeur réelle, et les subventions 19%. La part des transferts que l'Etat français devait donc *in fine* récupérer sous forme de remboursements s'élevait donc à 81% du total des transferts.

Le Graphique 1 montre l'évolution des différents transferts de la France vers l'AOF entre 1898 et 1957, exprimés en Francs 1914. Il apparaît nettement que les prêts ont constitué l'unique forme de transferts jusqu'en 1940, et sont encore restés la principale forme de transferts entre 1940 et 1945. Ils ont par contre complètement disparus après 1946 pour laisser place aux avances et aux subventions. Le décollage perceptible des avances et subventions après 1946 s'explique par l'approvisionnement du fond créé en 1946 et spécialement dédié aux grands travaux et à l'équipement des colonies : le Fond d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES). Les subventions en tant que telles sont en fait restées d'un montant assez modéré, excepté en 1949 où elles atteignent 80 millions de Francs 1914. En dehors de cette année exceptionnelle, les subventions de la France vers l'AOF n'ont jamais excédé 25 millions de Francs 1914, avec seulement 3 années au-delà de 20 millions (1941, 1948 et 1957). Ce sont donc surtout les avances du Trésor public à l'AOF qui ont succédé aux prêts durant la dernière décennie coloniale. Si l'on totalise les avances et les subventions apportées par l'Etat français à l'AOF après 1946, on s'aperçoit que les avances ont représenté 73% des transferts pour seulement 27% de subventions.

<sup>131</sup> Nous choisissons de présenter les données monétaires qu'en millions de Francs 1914, mais nous sommes disposés à livrer les données en francs courants.

Graphique 1



Au total, retenons que la France a versé à l'AOF 1 304 millions de Francs 1914, dont 697 (53%) après 1946 et 1 057 (81%) sous forme de prêts ou d'avances à rembourser par le budget général de l'AOF.

#### B. Combien l'AOF a-t-elle versé à l'Etat français ?

Les transferts publics de l'Afrique Occidentale Française vers l'Etat français durant la période coloniale ont pris trois formes : i) les remboursements des emprunts que le Gouvernement Général a contractés auprès de l'Etat français, ii) les remboursements des avances consenties par l'Etat français en faveur du Gouvernement Général, et enfin iii) des subventions du budget général au budget de l'Etat. Tous ces transferts sont à la charge du budget général uniquement. La plupart des subventions versées par le budget général au budget de l'Etat visaient à contribuer aux dépenses coloniales qui relevaient théoriquement du budget de l'Etat : les dépenses militaires (liées à la conquête mais surtout à la pacification pour la période qui nous concerne), les dépenses de l'administration centrale parisienne et les dépenses des services métropolitains. Après 1945, ces subventions n'étaient plus seulement destinées à couvrir les frais de la colonisation en métropole, mais aussi à contribuer aux dépenses de reconstruction de l'Union Française dans son ensemble et aux dépenses de divers organismes métropolitains comme des institutions de formation (comme l'Ecole coloniale),

des institutions de recherche (comme l'ORSTOM), ou encore des organismes de logements étudiants (comme la Cité Universitaire Internationale).

D'après les budgets territoriaux, le total des transferts de l'Afrique Occidentale Française vers l'Etat français entre 1907 et 1957 s'élève à près de 37 milliards de Francs courants, et près de 572 millions de Francs 1914. Ces transferts se décomposent comme suit :

Tableau 2 : Transferts publics de l'AOF vers l'Etat français entre 1907 et 1957

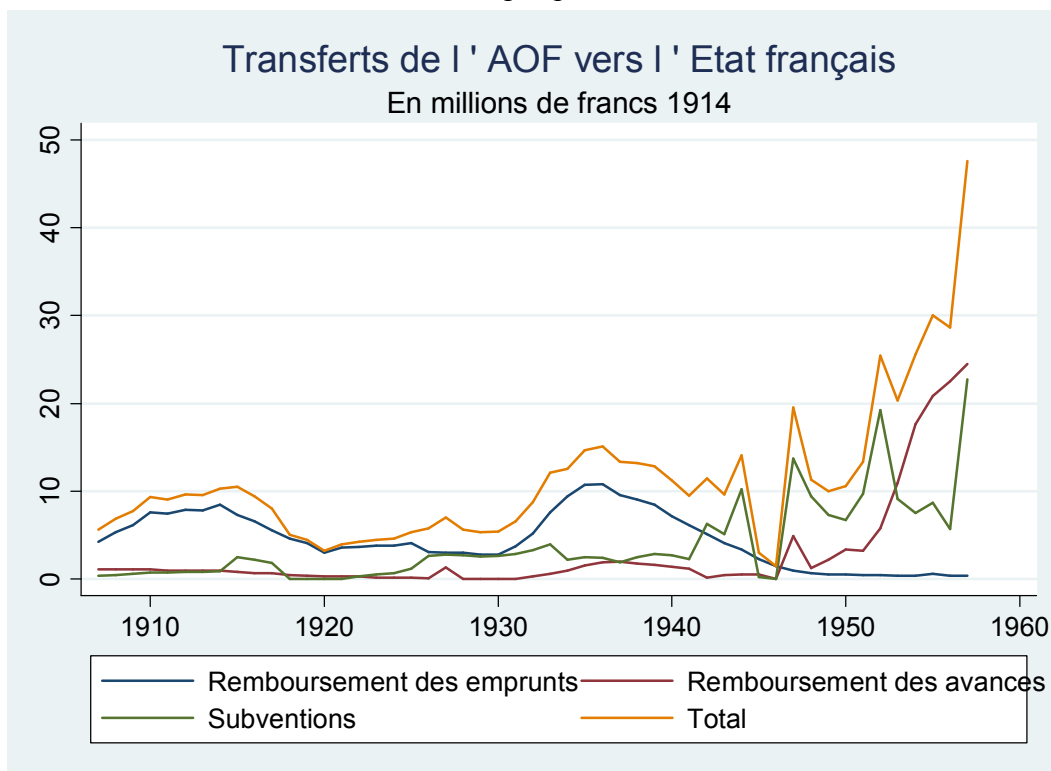
	En millions de Francs 1914
Remboursements des emprunts	228.5
Remboursements des avances	145.1
Subventions	198.3
<b>Total</b>	<b>571.9</b>

La valeur nominale des remboursements d'emprunts ne subit pas l'inflation, car les remboursements sont calculés nominale à la date du décaissement du prêt ; ceci explique qu'en valeur réelle, les remboursements d'emprunt ont fortement diminué dans les années 1940 pour se situer à un niveau presque négligeable par rapport aux autres transferts dans les années 1950. En fait, les remboursements d'emprunts en valeur nominale ont augmenté continuellement de 1907 à 1930, puis fortement dans les années 1930, puis ont stagné entre 1940 et 1960, suivant le rythme des décaissements des emprunts de l'AOF auprès du trésor français. Le maximum des remboursements d'emprunts a été atteint en 1938 puisque les derniers décaissements des emprunts contractés en 1931 et 1932 ont été réalisés en 1938, stoppant ainsi la progression des volumes de remboursements par le budget général de l'AOF pour le reste de la période coloniale.

Le Graphique 2 illustre l'évolution des transferts de l'AOF vers la France en millions de Francs 1914. On retrouve une évolution assez similaire à celle des transferts de la France vers l'AOF : jusqu'au début des années 1940, les remboursements d'emprunts constituent la plus grande part des transferts de l'AOF vers l'Etat français, laissant la place après 1945 aux subventions et aux remboursements d'avances. Tout se passe donc comme si les transferts entre la France et l'AOF suivaient à la fois en nature et en importance des mouvements parallèles : lorsque la France prête beaucoup, l'AOF rembourse beaucoup. Plus surprenant, lorsque la France donne beaucoup, l'AOF donne beaucoup également.



Graphique 2



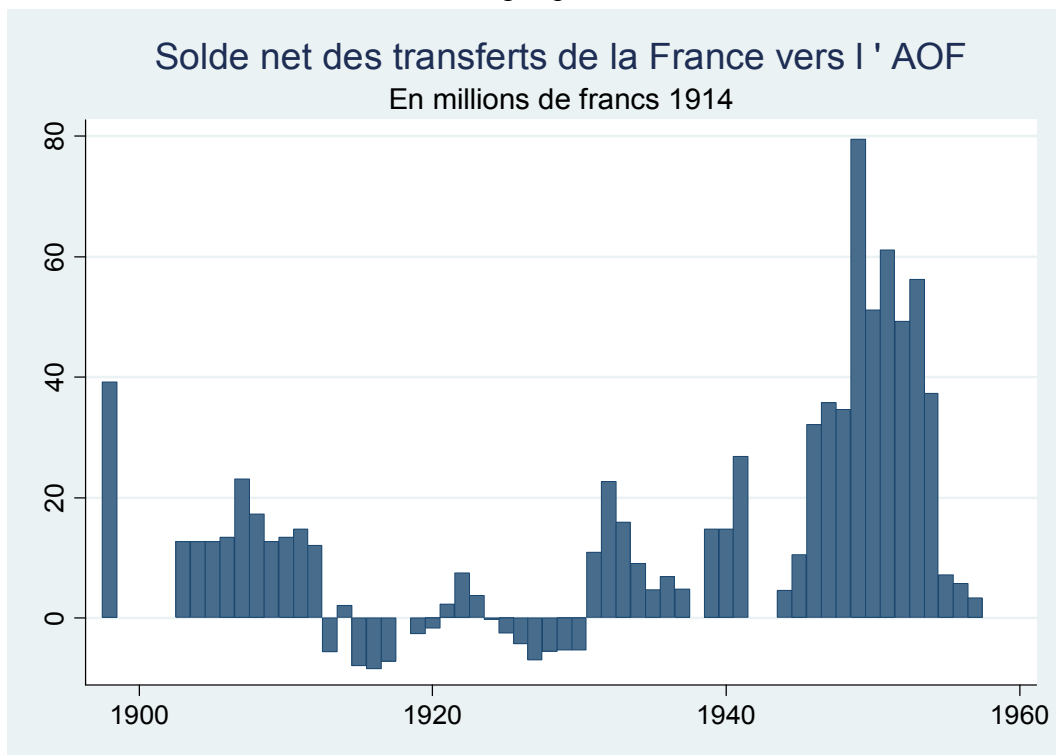
Au total, retenons que l'AOF a versé à la France près de 572 millions de Francs 1914. Les remboursements d'emprunts couvrent à eux seuls 40% du total des transferts de l'AOF vers la France exprimés en Francs 1914, les subventions 35%, et les remboursements d'avances 25%.

### C. Quel est solde des transferts publics entre la France et l'AOF ?

A combien s'élèvent les transferts de la France vers l'AOF nets des transferts de l'AOF vers la France ? Avant de répondre précisément à cette question, nous devons nous arrêter un court instant sur une petite difficulté de calcul liée aux données. Comme nous connaissons les transferts de la France vers l'AOF à partir de la première année de leur existence 1898, mais ceux de l'AOF vers la France depuis 1907 seulement, nous ne pouvons mettre telles quelles ces données en parallèle. Nous sommes obligés avant cela de faire des hypothèses sur les données manquantes entre 1898 et 1906. L'hypothèse que nous avons retenue est de supposer que les transferts de l'AOF vers la France étaient nuls entre 1898 et 1906 ; ceci est bien sûr très vraisemblablement faux : les remboursements du prêt de 1903 ont du commencer dès le décaissement de la première tranche. Cette hypothèse radicale a cependant le double avantage de ne pas nous obliger à choisir une estimation, de toute façon contestable, des transferts de l'AOF vers la France avant 1907 d'une part, et de maximiser les transferts nets de la France vers l'AOF d'autre part. Gardons donc à l'esprit que cette hypothèse va nous conduire à une estimation légèrement surévaluée des transferts nets de la France vers l'AOF.

La France a davantage versé à l'AOF que ne l'a fait l'AOF à la France : le solde des transferts nets de la France vers l'AOF s'élève à 732 millions de Francs 1914 (56,3 milliards de Francs courants). Comme nous le montre le Graphique 3, ce n'est qu'à partir de 1931 que la France devient structurellement créditrice à l'égard de l'AOF. Pendant toute la première moitié de la période coloniale, le solde des transferts de la France vers l'AOF est alternativement positif et négatif. Il est surprenant de découvrir que les colonies ont aussi pu, par moment, être des créditeurs nets de la France, car c'est rarement, sinon jamais, l'idée que l'on en a.

Graphique 3



Après la vague d'emprunts du début du siècle (les quatre premiers emprunts de l'AOF ont été signés en 1903, 1907, 1910 et 1913), qui a donné lieu à des transferts importants de la France vers l'AOF, a suivi une assez longue période, de 1913 à 1930, de remboursements de la part de l'AOF pendant laquelle les transferts de l'AOF vers la France ont largement dominé. La deuxième (et dernière) vague d'emprunts qui a eu lieu en 1931 et 1932 a donné lieu à nouveau à une nouvelle phase de transferts importants de la France vers l'AOF durant les années 1930. Mais cette fois les remboursements qui en ont découlé de la part de l'AOF n'ont pas par la suite contrebalancé ces transferts, car après la deuxième guerre mondiale a débuté une période de subventions et surtout d'avances plus importantes de la France à l'AOF. C'est donc véritablement la politique coloniale de l'après-guerre, avec la volonté d'investir désormais dans l'équipement des colonies qui a été matérialisée par la création du FIDES, qui vaut à la France ce solde positif de transferts publics avec l'AOF à la fin de la période coloniale.

Jusqu'en 1945, la logique était bien celle de la loi de 1900 qui prônait l'autonomie financière des colonies : les transferts de la France vers l'AOF s'équilibraient presque avec ceux de l'AOF vers la France.

Une analyse plus fine de la composition des transferts nets entre la France et l'AOF montre qu'en fait cette logique n'a pas complètement disparu même après 1945. Dans la mesure où nos données s'arrêtent en 1957 et que les prêts et avances ont continué d'être remboursés au-delà de cette date, il nous semble important de distinguer parmi les transferts nets entre les prêts et avances d'une part et les subventions d'autre part. En effet, si les emprunts et avances n'ont pas été remboursés assez tôt pour que les transferts correspondant figurent dans nos données, leur remboursement ultérieur n'est pas pris en compte dans nos calculs et alourdirait artificiellement le poids financier que l'AOF a fait peser sur les finances publiques françaises. En supposant que l'ensemble de la dette contractée par l'AOF à l'égard de la France ait été bel et bien remboursée après 1957, le coût de la colonisation pour les finances publiques françaises se réduirait au solde net des subventions que la France a versé à l'AOF, à laquelle il faut ajouter la composante « don » des prêts et avances accordés par la France à l'AOF.

En effet, en général, un prêt ou une avance ne sont pas considérés comme de l'aide publique, sauf s'ils comportent certaines conditions financières avantageuses mesurant son degré de « concessionnalité » : le concept de « concessionnalité » a été initialement introduit en 1969 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Il impliquait un « élément don » minimum de 25 pourcent. L'élément don est égal à la part de don incluse dans le prêt exprimée en pourcentage de sa valeur faciale, le don étant la différence entre la valeur faciale d'un prêt, calculée sur la base d'un taux d'actualisation constant de 10 pourcent, et sa valeur actuelle nette, calculée sur la base du taux concessionnel accordé en réalité par le prêteur. Cette définition est toujours utilisée par les institutions internationales pour calculer l'aide publique au développement. Pour calculer l'aide effectivement apportée par la France à l'AOF, nous allons donc utiliser cette définition, bien qu'elle soit postérieure à la période coloniale.

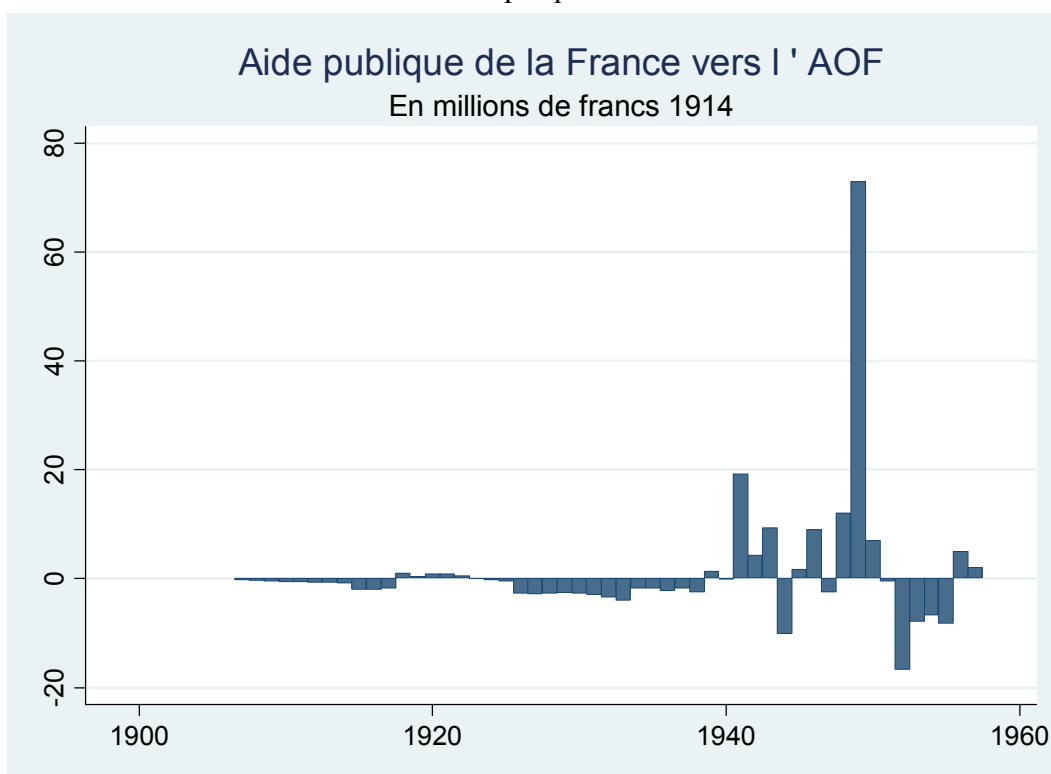
Les avances accordées par le Trésor public au budget général de l'AOF à partir de 1946 pour l'alimentation du programme du FIDES étaient assorties d'un taux variant entre 3 et 4 pourcent. Leur échéance très courte, de l'ordre de quelques années seulement, ne permet pas à l'élément don de dépasser les 10 pourcent<sup>132</sup>. Concernant les six prêts contractés par l'AOF vis-à-vis du Trésor français, leur taux variait d'une tranche à l'autre entre 5 et 6,5 pourcent. L'échéance de ces prêts variait quant à elle de 30 à 50 ans. Aucun de ces prêts n'a un élément

---

<sup>132</sup> Pour un calcul de l'élément don des prêts et avances, nous avons utilisé le service en ligne du FMI disponible à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator/gecalcf.aspx>.

don supérieur à 25 pourcent, le plus élevé étant celui de 1903 dont l'élément don est de 17 pourcent. L'aide publique apportée par la France à l'AOF se réduit donc, selon les définitions internationales adoptées depuis 1969, aux subventions nettes de la France vers l'AOF. Le Graphique 4 présente l'évolution du solde net des subventions de la France vers l'AOF, qui équivaut donc aux flux d'aide publique de la France envers ce territoire.

Graphique 4



Comme on peut le voir sur le Graphique 4, l'aide publique que la France a versée à l'AOF n'est pas souvent positive sur l'ensemble de la période coloniale. Jusqu'en 1941, les subventions de l'AOF vers la France ont été souvent plus élevées que les subventions de la France vers l'AOF. Au total, le solde net des subventions de la France à l'AOF est positif, mais ne l'élève qu'à 48,8 millions de Francs 1914. L'année 1949 à elle seule explique ce solde positif : avec un solde net de subventions de la France vers l'AOF de 73 millions de Francs 1914, l'année 1949 est la seule année durant laquelle l'AOF a bénéficié d'une subvention très importante - pour le compte du FIDES, sans avoir à en verser une également très importante en retour à la métropole. La logique d'autonomie financière des colonies a donc été encore largement poursuivie avec l'AOF après la seconde guerre mondiale, les subventions de la métropole à l'AOF n'ayant pas été tellement plus élevées que les subventions de l'AOF à la métropole. La France a certes sensiblement augmenté le volume des subventions accordées à l'AOF (cf. Graphique 1), mais dans un esprit de « donnant-donnant » puisque dans le même temps les subventions de l'AOF à la France ont augmenté

également (Graphique 2). On ne peut donc pas dire que les colonies ont été le gouffre financier dont parlent certains historiens. Au sens strict de l'aide publique au développement, la France a versé entre 1898 et 1957 48,8 millions de Francs 1914 d'aide publique au développement à l'AOF. Sur le total des transferts nets de la France vers l'AOF (732 millions de Francs 1914), seuls 7% se présentaient sous forme de dons.

#### D. L'aide publique française a-t-elle pesé lourd pour le contribuable français ?

Pour l'ensemble des colonies, François Bobrie évaluait la part des dépenses de l'Etat consacrées aux colonies entre 1850 et 1913 entre 3% et 7%. Comme nous l'avions indiqué dans la partie I, ce chiffre surestime le poids des colonies dans les dépenses de la France car il ne tient pas compte des recettes que l'Etat français a perçues en Algérie<sup>133</sup>. De plus, ce chiffre prend en compte les dépenses effectuées sur le sol français (dépenses de l'administration centrale parisienne et de ses services métropolitains) et les dépenses militaires, que nous ne considérons pas dans le coût des colonies pour la France dans la mesure où il ne s'agit pas de dépenses faites *au bénéfice* des colonies.

Jacques Marseille quant à lui évalue à 8% du budget de l'Etat les transferts publics vers les colonies dans les années 1920, 9% entre 1945 et 1962. Mais rappelons que ces chiffres sont obtenus non pas en utilisant les transferts publics métropolitains, mais en utilisant le déficit commercial des colonies vis-à-vis de la France. Sans lien véritablement établi entre ces deux données, il n'y a donc pas beaucoup de chance pour que cette évaluation soit exacte.

Pour l'AOF uniquement, nous avons calculé la part des transferts totaux de la France vers l'AOF (prêts, avances et subventions), nets des transferts totaux de l'AOF vers la France (remboursements de prêts, d'avances et subventions), dans le total des dépenses de l'Etat. Pour le total des dépenses de l'Etat, nous avons utilisé l'Annuaire Statistique de la France<sup>134</sup>. Les données cet Annuaire viennent du Ministère des finances (« bulletin de statistique et de législation comparée » jusqu'en 1916, puis « compte général de l'administration des finances »)<sup>135</sup>. Nous avons utilisé le même déflateur que celui utilisé pour les données des budgets coloniaux pour exprimer les dépenses totales du budget de l'Etat en millions de Francs 1914. Le Graphique 5 montre que l'ensemble des transferts nets de la France vers l'AOF n'a jamais atteint 1% des dépenses totales de l'Etat : le maximum est atteint en 1898,

---

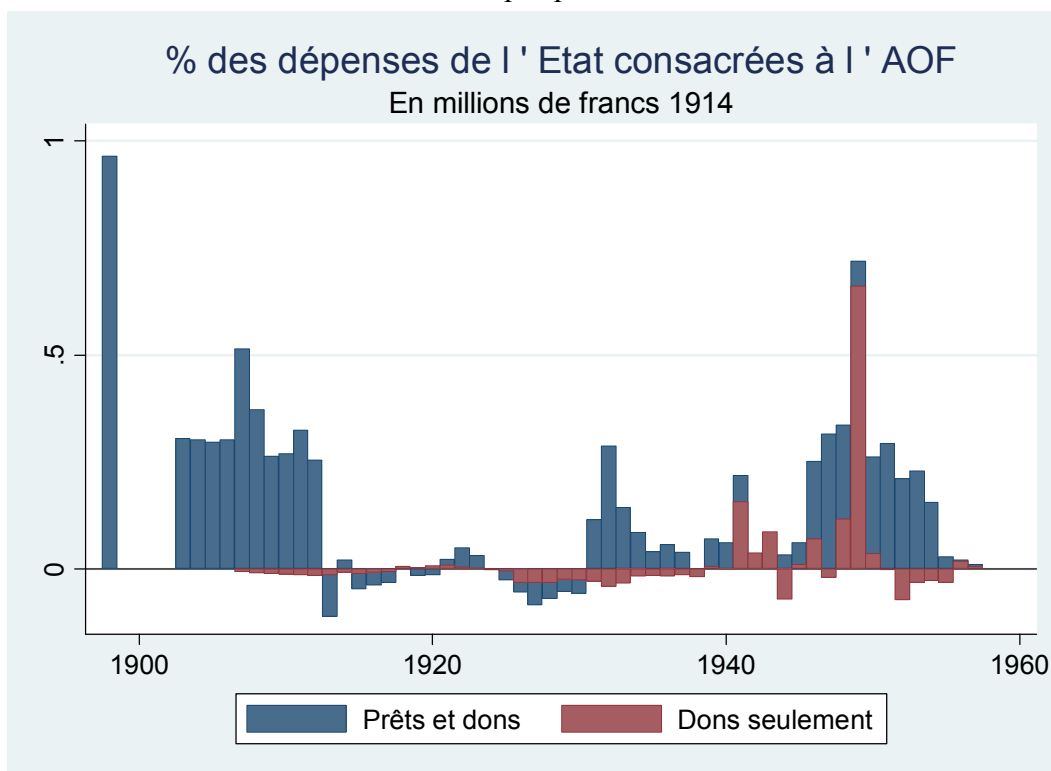
<sup>133</sup> Les recettes fiscales algériennes, contrairement à celles des autres colonies, étaient versées au budget de l'Etat entre 1850 et 1900.

<sup>134</sup> Annuaire Statistique de la France, Résumé rétrospectif, Paris, INSEE, 1966.

<sup>135</sup> Nous avons comparé ces données à celles qui sont contenues dans Statistiques et Etudes Financières, supplément rétrospectif 1900-1930, Paris, Ministère des finances, 1963. Elles sont strictement identiques sauf pour l'année 1901 : l'Annuaire statistique donne un total de dépenses de 3 756 millions de Francs, alors que Statistiques et Etudes Financières donne un total de dépenses de 3 702 millions de Francs.

où l'avance faite au bénéfice de la construction du chemin de fer Kayes-Niger atteint 0.96% des dépenses totales métropolitaines. Mais sur toute la période, les transferts nets de la France vers l'AOF, incluant les prêts et les avances qui lui seront remboursés, ont représenté 0.1% du total des dépenses de l'Etat. L'aide publique de la France vers l'AOF, c'est-à-dire uniquement les subventions nettes, a représenté 0.007% du total des dépenses de l'Etat de 1898 à 1957.

Graphique 5



Il est donc très clair que l'AOF n'a pas pesé lourd sur les dépenses publiques françaises. Les contribuables français n'ont pas eu à souffrir de la générosité de l'Etat français à l'égard des populations ouest-africaines. Les « coûteuses colonies de la France » ont peut-être existé, mais une chose est sûre, c'est que ce n'était pas le cas de l'AOF.

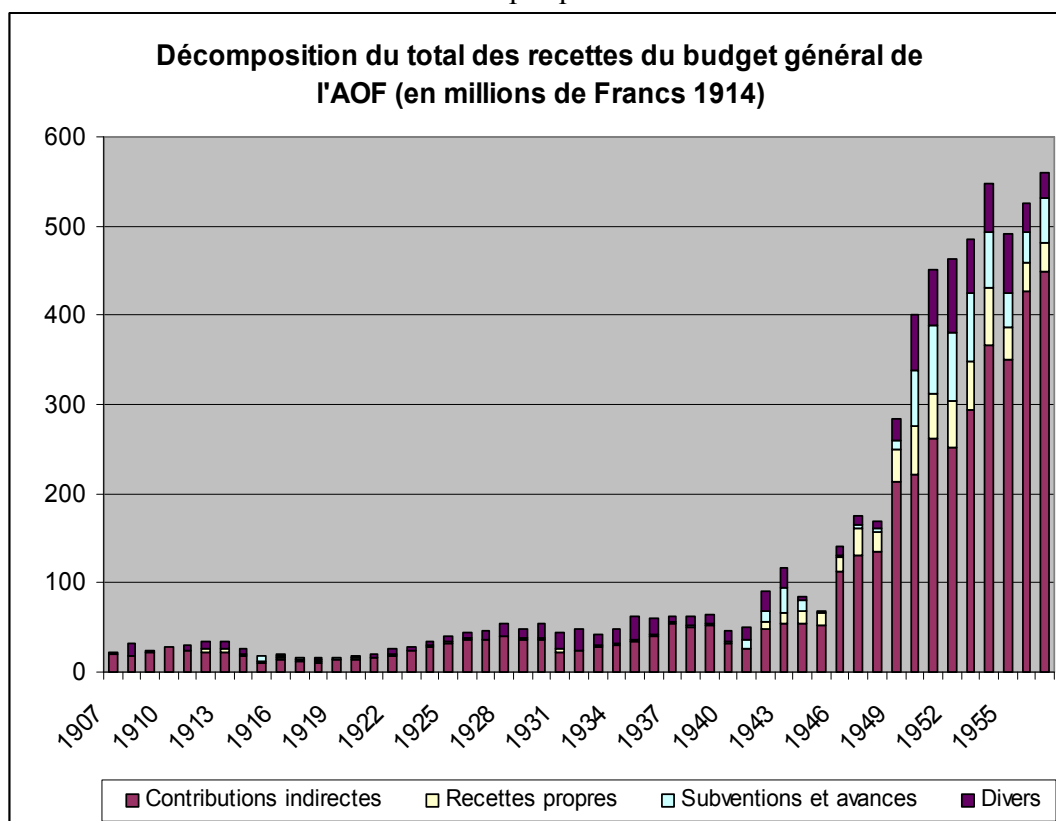
E. L'aide publique française a-t-elle été une ressource importante pour l'AOF ?

Qu'est-ce que les transferts nets de la France à l'AOF ont représenté pour l'AOF ? Les transferts métropolitains ont-ils alimenté de façon indispensable les finances publiques locales ? Si les transferts métropolitains vers l'AOF n'ont pas pesé lourd pour le contribuable français, ont-ils été précieux pour le bon fonctionnement des pouvoirs publics ouest-africains et l'équipement du territoire ? Pour répondre à ces questions, il nous faut maintenant nous intéresser aux recettes des budgets territoriaux.

Les recettes du budget général étaient principalement constituées de contributions indirectes (droits d'importation, droits d'exportation, droits de consommation - à partir de 1919, et droits de transaction - à partir de 1942). Le budget général percevait également des recettes propres provenant d'une part de l'exploitation des services publics : excédents des budgets annexes des chemins de fer et des ports et recettes provenant des « magasins administratifs » (hôpitaux, postes et télégraphes, imprimerie, garage), et d'autre part de revenus propres : revenus du domaine immobilier, revenus des placements mobiliers, prélèvements sur les honoraires des notaires et greffiers et amendes judiciaires. Enfin, le budget général reçoit des subventions ou des avances des budgets locaux et du budget de l'Etat français.

Le Graphique 6 montre l'évolution du total des recettes du budget général de l'AOF ainsi que sa décomposition entre les principales catégories de recettes : contributions indirectes, recettes propres, subventions et avances et les recettes diverses (recettes des exercices clos, avances ou remboursements d'avances du budget des fonds d'emprunts, recettes d'ordre et imprévus).

Graphique 6



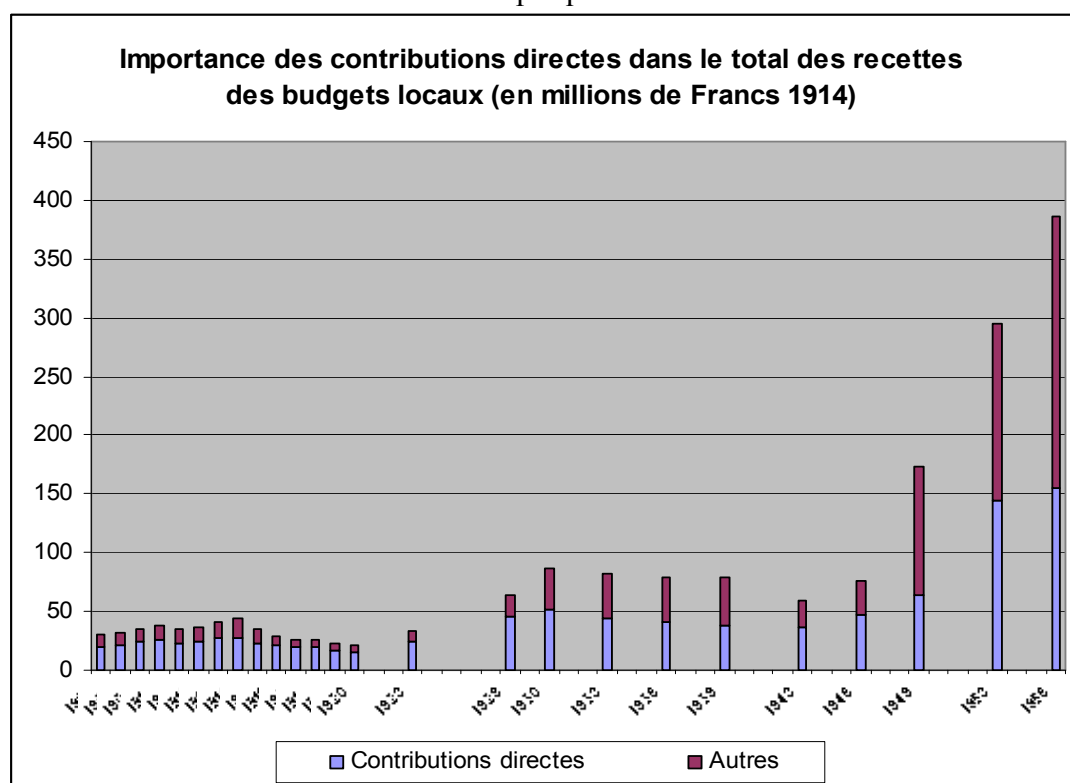
On voit que les recettes du budget général de l'AOF ont faiblement progressé entre 1907 et 1945 pour littéralement décoller après la deuxième guerre mondiale, surtout du fait de l'augmentation des contributions indirectes. Cette très rapide augmentation des contributions indirectes s'explique par la progression des recettes douanières, liées au développement des échanges commerciaux mais surtout à l'augmentation des prix des biens des années 1940 et

1950. On constate que les contributions indirectes ont été de loin la principale ressource du budget général, représentant au total 68% des recettes perçues entre 1907 et 1957. Les recettes propres et les subventions ou avances commencent à prendre un peu d'importance à partir des années 1940 mais ne représentant chacune au final que 9% des recettes perçues entre 1907 et 1957.

Les budgets locaux sont quant à eux alimentés en premier lieu par des contributions directes : impôts personnels, patentes et licences, impôts fonciers et taxes assimilées (sur le bétail, les armes à feu et les automobiles principalement). La deuxième source d'alimentation des budgets locaux sont les contributions indirectes : recettes des exploitations industrielles, postes et télégraphes, enregistrement. Enfin, les budgets locaux reçoivent des subventions du budget général ou des autres budgets locaux.

Le Graphique 7 montre l'évolution du total des recettes des budgets locaux entre 1907 et 1956, pour toutes les années de 1907 à 1920 puis pour les années 1923, 1928, 1930, 1933, 1936, 1939, 1943, 1946, 1949, 1953 et 1956.

Graphique 7



Comme celles des budgets généraux, les recettes des budgets locaux ont connu une croissance limitée entre 1907 et 1946, puis une croissance très importante dans la dernière décennie coloniale, due à l'augmentation des contributions directes mais aussi à l'augmentation des subventions en provenance du budget général qui reversait aux budgets locaux la majeure



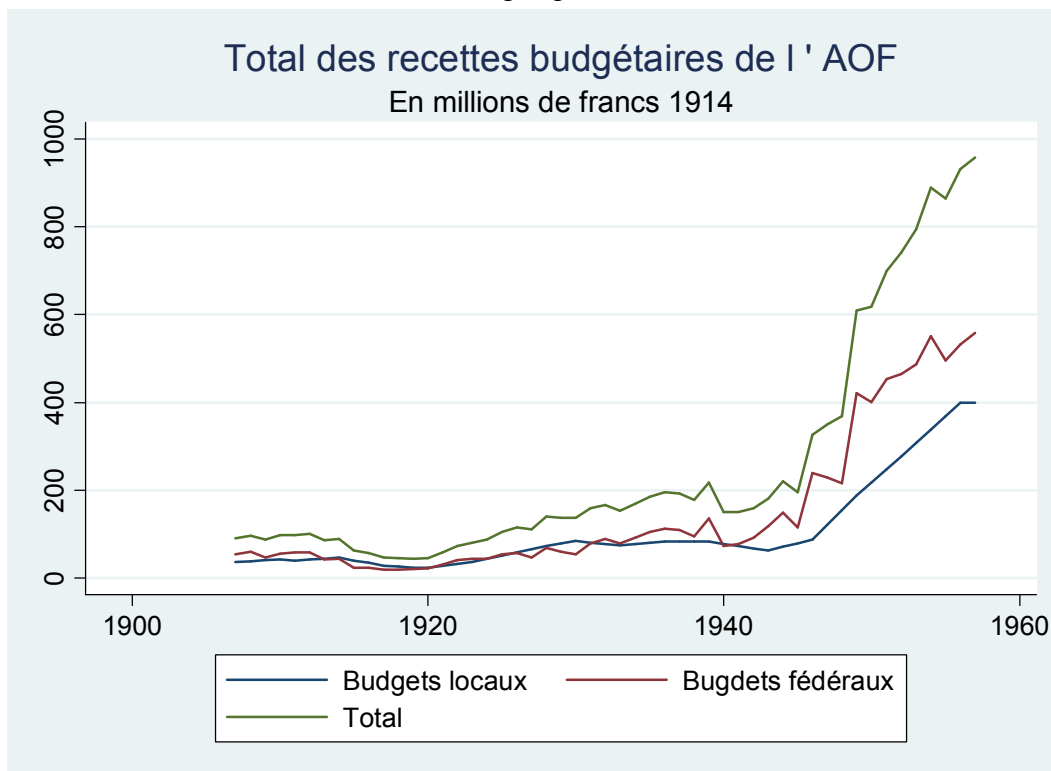
partie des subventions allouées au programme du FIDES. Les contributions directes représentent au final 54% du total des recettes perçues par les budgets locaux entre 1907 et 1957. Ce sont donc les impôts payés directement par les populations locales qui ont le plus contribué à l'alimentation des budgets locaux. Ceci est d'autant plus remarquable que les impôts personnels, c'est-à-dire les impôts exigibles auprès des personnes indépendamment de leur statut et de leur activité (la capitation, le rachat des prestations, la taxe mobilière et l'impôt sur le revenu), représentent une part écrasante (82%) du total des contributions directes perçues entre 1907 et 1957. Les impôts personnels ont donc constitué une part importante (44%) du total des recettes des budgets locaux perçues entre 1907 et 1957. Soulignons enfin que la fiscalité coloniale a eu ceci de très original que c'est un impôt forfaitaire s'appliquant à toutes les personnes âgées de plus de 8 ans, la capitation, qui à lui seul a constitué 39% du total des recettes des budgets locaux perçues entre 1907 et 1957. La contribution des populations locales a donc été non seulement très importante, mais aussi égale quelque soit le niveau de richesse des individus. L'impôt sur le revenu, pourtant introduit à partir de 1933, n'a jamais pris véritablement de l'ampleur par rapport à la capitation. Même en 1956, l'impôt sur le revenu ne représentait encore qu'un quart des impôts personnels, alors que la capitation en représentait toujours les trois quart. Contrairement au type de fiscalité qui nous est familier aujourd'hui, les couches les plus pauvres de la population ont donc produit un effort incommensurablement plus important que les élites pour alimenter les finances publiques durant la période coloniale.

Pour ce qui est des budgets annexes enfin, leurs recettes se composaient simplement de recettes d'exploitation (pour les budgets des transports) et de prélèvements sur les fonds d'emprunts (pour les budgets des fonds d'emprunts), et de subventions ou avances des budgets locaux, du budget général ou du budget de l'Etat. Les budgets annexes ont été principalement alimentés par les recettes d'exploitations, qui représentent 92% du total des recettes perçues entre 1898 et 1957. Quant aux budgets des fonds d'emprunts, ils ont été alimentés à 64% par des prélèvements sur les fonds d'emprunts et à 36% sur des avances ou subventions de l'Etat français, du budget général ou des budgets locaux.

Le Graphique 8 représente l'évolution du total des ressources publiques de l'AOF, provenant à la fois des budgets locaux, des budgets généraux, des budgets des transports et des budgets des fonds d'emprunts. Comme les recettes des budgets qui le compose, le total des ressources publiques de l'AOF a d'abord connu une lente augmentation de 1907 à 1940, passant de 90 millions de Francs 1914 en 1907 à 218 millions de Francs 1914 en 1939. Les deux guerres mondiales ont été de manière très visible des périodes de récession des recettes territoriales, avec un minimum de 44 millions de Francs 1914 atteint en 1919 et un minimum de 150 millions de Francs 1914 atteint 1941. La diminution des recettes totales pendant les deux

guerres mondiales est surtout le fait de la contraction des échanges commerciaux, ainsi que, dans une moindre mesure, des activités économiques dans les territoires perceptibles notamment par la baisse des patentes et licences.

Graphique 8



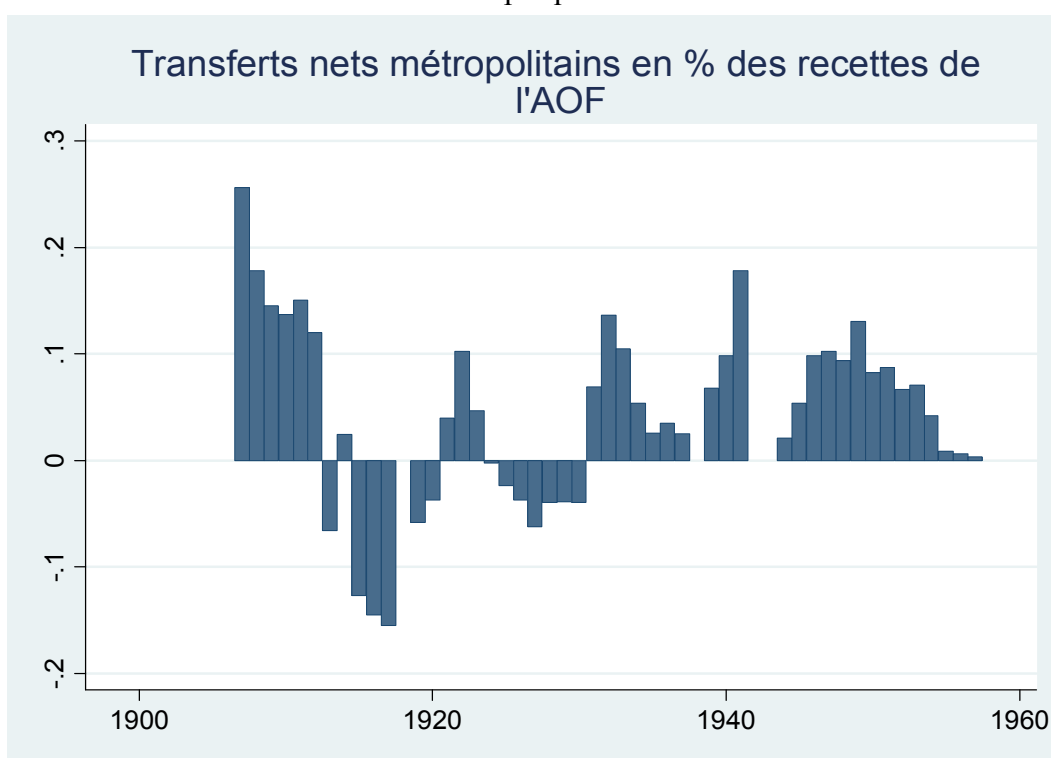
Après 1945, l'augmentation du total des recettes de l'AOF a été spectaculaire, passant de 195 millions de Francs 1914 en 1945 à 958 millions de Francs 1914 en 1957. Comme le montre le Graphique 8, la progression des recettes fédérales a été plus rapide que celle des recettes locales, mais c'est bien l'accumulation des deux qui explique que le total des recettes de l'AOF ait été multiplié par 5 en une douzaine d'années.

Quelle a donc été l'importance des transferts métropolitains sur le total des ressources publiques de l'AOF ? Avant de répondre précisément à cette question, nous devons ici encore nous arrêter sur une petite difficulté de calcul liée aux données. Comme nous connaissons les transferts entre la France vers l'AOF depuis 1898, mais les ressources publiques de l'AOF depuis 1907 seulement, nous ne pouvons mettre telles quelles ces données en parallèle. Nous sommes à nouveau obligés de faire une hypothèse sur les ressources publiques de l'AOF entre 1898 et 1906. L'hypothèse que nous avons retenue est, comme précédemment, de supposer que les ressources publiques de l'AOF étaient nulles entre 1898 et 1906 ; ceci est bien sûr faux car les budgets locaux et généraux percevaient nécessairement des recettes dès leur mise en place. Mais comme précédemment, nous faisons cette hypothèse car elle va nous conduire

à une estimation légèrement surévaluée de l'importance des transferts nets de la France vers l'AOF par rapport au total des ressources publiques de l'AOF, ce qui dessert plus qu'il ne sert nos conclusions.

Pour ce qui est de l'ensemble des transferts de la France vers l'AOF, y compris les prêts et les avances qui ne relèvent pas de l'aide proprement dite, leur poids dans le total des recettes de l'AOF n'a pas été négligeable. Le Graphique 9 représente la part des transferts de la France vers l'AOF (nets des transferts en sens inverse) sur le total des recettes de l'AOF entre 1907 et 1957. Cette part s'avère avoir été très variable : les fonds publics apportés par la France à l'AOF ont atteint jusqu'à 25% des recettes de l'AOF en 1907 et près de 18% en 1941, mais inversement l'AOF a versé 15% de ses recettes à la France en 1917. Les transferts nets de la France vers l'AOF ont souvent été assez élevés par rapport au total des ressources publiques de l'AOF, c'est-à-dire autour de 10%, notamment en début et en fin de période. En moyenne sur l'ensemble de la période, les transferts nets de la France vers l'AOF ont représenté 5,7% du total des ressources publiques du territoire.

Graphique 9

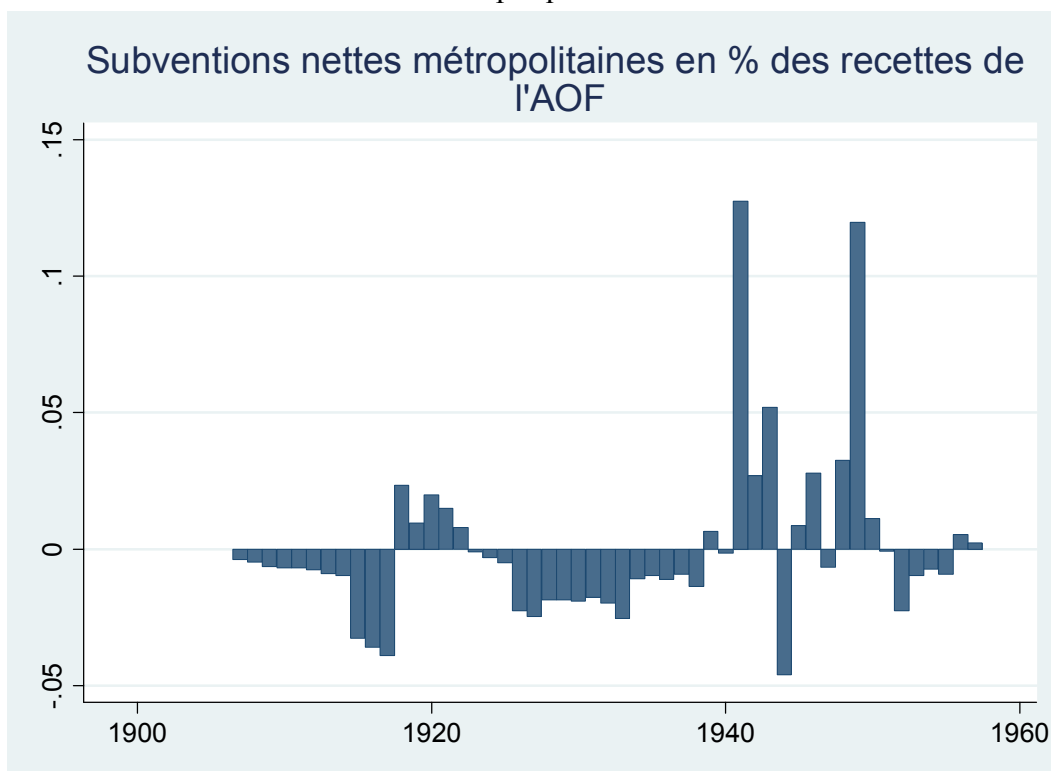


Comme ces transferts comprennent les prêts et les avances, nous devons nous garder d'interpréter ces résultats comme représentant la part de l'aide publique française sur le total des ressources publiques de l'AOF. Pour connaître la part de l'aide publique française sur le total des ressources publiques de l'AOF, nous devons considérer uniquement les subventions de la France vers l'AOF - nettes des subventions de l'AOF vers la France, puisque nous avons

vu que l'élément don des prêts et avances de la France vers l'AOF ne permettait pas de considérer ces derniers comme relevant de l'aide publique. Le Graphique 10 présente la part des subventions nettes de la France vers l'AOF sur le total des recettes de l'AOF. Nous voyons que la part de l'aide publique française sur le total des ressources publiques de l'AOF a le plus souvent oscillé entre -5 et 5%, mises à part deux années qui ont connu un sort exceptionnel : les années 1941 et 1949.

L'année 1941 a été l'année de création du Fond de Solidarité Coloniale, qui n'a duré que quelques années en tant que précurseur du FIDES. Une somme très importante avait été apportée par l'Etat français à ce fond lors de sa création, devant servir à alimenter un programme de développement de la production de produits agricoles et de produits transformés. L'année 1949 a été elle aussi une année exceptionnelle car l'Etat a versé une subvention en très nette progression par rapport aux années passées au FIDES. Les années suivantes, l'aide publique de la France a chuté, malgré d'importants transferts au FIDES, car ces transferts n'étaient plus des subventions mais des avances. Ces deux années exceptées, l'aide publique française n'a jamais été très élevée par rapport au total des ressources de l'AOF. Elle a même la plupart du temps pesé négativement sur les ressources publiques du territoire. En moyenne sur l'ensemble de la période, l'aide publique française a représenté à peine 0,4% du total des ressources publiques du territoire.

Graphique 10



Pour conclure, les ressources publiques de l'AOF pendant la période coloniale ont certes bénéficié des transferts métropolitains, mais seulement à hauteur de 5,7%, et presque totalement sous forme de prêts et d'avances dont les caractéristiques ne permettaient pas de classer dans les prêts concessionnels relevant de l'aide publique française. Le financement public de la colonisation a donc finalement été presque entièrement supporté par les contribuables locaux, mis à part les 0,4% de ressources publiques locales donnés par les contribuables français.

#### F. Qui a donc payé les déséquilibres commerciaux de l'AOF vis-à-vis de la France ?

Nous ne pouvons clore ce bilan du financement public de la colonisation française en AOF sans revenir sur les croyances que les historiens avaient véhiculées auparavant concernant le coût des colonies pour l'Etat français. La croyance qui dominait jusque là était que les colonies avaient été fortement coûteuses pour la France, essentiellement du fait des déficits commerciaux que la plupart d'entre elles entretenaient à l'égard de la France et qui, malgré un paradoxe apparent, ne rapportaient rien à la métropole. Comme nous l'exposons dans la partie I, Jacques Marseille argumente en effet que les déficits commerciaux des colonies à l'égard de la France ont nécessité des transferts de capitaux équivalents de la France vers les colonies, équilibrant ainsi la balance des paiements entre la France et l'Outre-mer, annulant les gains commerciaux pour la métropole, et produisant une formidable aide au développement pour les colonies qui pouvaient dès lors vivre structurellement au dessus de leurs moyens. Prenant les déficits commerciaux des colonies vis-à-vis de la France comme mesure de l'aide que la France a dû verser aux colonies, Jacques Marseille estime à 9% la part du budget de l'Etat consacrée à l'aide au développement de 1945 à 1962 :

« Quel a été le coût de l'outre-mer pour le contribuable ? Incontestablement, les chiffres répondent beaucoup. Dans les années 1920, le financement des déficits a représenté en moyenne 8% des recettes budgétaires de la France ; dans les années 1930, ce coût a été beaucoup plus faible. Par contre, de 1945 à 1962, il s'est élevé à un peu plus de 9% en moyenne, avec des pointes impressionnantes en 1949, en 1951 et 1952 et en 1955. (...) En pourcentage du PIB enfin, on peut constater qu'au cours du siècle, la France a largement dépassé les 0.7% d'aide au développement souhaités par les instances internationales. »<sup>136</sup>

Pour l'AOF seulement, l'aide publique française n'a représenté que 0.006% des dépenses du budget de l'Etat... Outre que Jacques Marseille parle de l'ensemble de l'empire et non seulement de l'AOF, comment expliquer un tel écart entre son estimation de l'aide apportée par la France aux colonies et la notre ? Il y a deux raisons majeures à cet écart considérable.

---

<sup>136</sup> Jacques Marseille, *La balance des paiements de l'outre-mer sur un siècle, problèmes méthodologiques*, Actes du colloque « La France et l'outre-mer, un siècle de relations monétaires et financières », Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, Imprimerie Nationale, 1997, in *Empire colonial et capitalisme français*, op. cit., p. 546.

La première raison est uniquement sémantique. Jacques Marseille assimile effectivement la plupart du temps les différentes formes de transferts qui existaient entre la France et l'AOF et entretient une confusion lourde de conséquence sur la nature des capitaux qui permettaient à la balance des paiements de l'outre-mer avec la France de s'équilibrer. En effet, les capitaux venus de France pouvaient être soit publics (subventions, prêts ou avances de l'Etat français), soit privés (investissements directs, investissements de portefeuille ou prêts de sociétés ou de banques françaises). Ces deux types de capitaux n'ont pas du tout la même signification financière pour la France car dans le cas des capitaux publics, il s'agit de subventions ou de prêts prélevés sur des fonds appartenant à tous les contribuables, alors que dans le cas des capitaux privés il s'agit d'investissements librement effectués par des détenteurs de capitaux mus par des objectifs de rentabilité. Les transferts de capitaux privés, ainsi que les prêts publics lorsqu'ils ne sont pas suffisamment concessionnels pour entrer dans la catégorie « aide publique », n'ont donc rien à voir avec ce que Jacques Marseille appelle « le coût de l'outre-mer pour le contribuable » ou encore « les 0.7% d'aide au développement souhaités par les instances internationales ». Si la France pouvait inclure tous les placements privés effectués par des résidents français à l'étranger dans son aide au développement, elle serait évidemment bien au-delà des 0.7% du PIB d'aide au développement souhaités par les instances internationales... L'idée sous-jacente s'il en est, ou en tout cas ce que cela laisse croire, c'est que les investissements privés outre-mer seraient à ce point de mauvaises affaires que l'on pourrait considérer qu'ils ont été perdus ou donnés aux colonies. Mais les taux de rentabilité des sociétés coloniales, établis par Jacques Marseille lui-même et par Catherine Coquery-Vidrovitch<sup>137</sup>, montrent qu'au contraire la plupart des sociétés coloniales étaient bien rentables ! Les prêts publics ont été rigoureusement honorés de remboursements par l'AOF pendant toute la période coloniale ! Il n'y a donc pas de raisons, même empiriques à défaut de théoriques, d'assimiler l'ensemble des transferts de capitaux de la France vers l'AOF ni à de l'aide au développement ni à un coût pour le contribuable. Il est vrai que Jacques Marseille n'est pas le seul ni le premier à avoir employé des expressions trompeuses pour qualifier les transferts de capitaux français qui compensaient les déficits commerciaux de l'outre-mer. François Bloch-Lainé écrit lui aussi :

« Tout se passe comme si la France fournissait les francs métropolitains qui permettent à ses correspondants d'avoir une balance profondément déséquilibrée : ainsi s'opère, aux frais de la métropole, le développement économique de tous les pays d'outre-mer, sans exception. »<sup>138</sup>

Les termes employés évoquent plus le don et le dévouement que les placements juteux. S'il faut comprendre qu'une partie de ces francs métropolitains étaient tout simplement investis

---

<sup>137</sup> Voir la section I.A.c. de la Partie I.

<sup>138</sup> François Bloch-Lainé, *op.cit.*, p. 44.

dans l'espoir d'une rentabilité élevée, qu'une autre partie était prêtée aux sociétés commerciales importatrices de l'outre-mer avec des conditions de prêts tout-à-fait classiques et qu'enfin une dernière partie était véritablement donnée par l'Etat, les termes employés par François Bloch-Lainé sont pour le moins bien mal choisis. Le doute n'est même plus possible quand on lit ce passage du rapport Jeanneney :

« La balance commerciale de la France avec les pays de la Zone franc n'a été déficitaire qu'en 1946 [*entre 1946 et 1962, note de l'auteur*]. Équilibrée en 1947 et 1948, elle a été constamment excédentaire de 1949 à 1961, et ce déséquilibre a dû être comblé par les dons ou avances que la France a été amenée à consentir à ces pays »<sup>139</sup>.

Ici, ce sont explicitement les dons et les avances qui compensent les déficits commerciaux de l'outre-mer. A partir d'une confusion entretenue sur la nature des capitaux français venus outre-mer, on en vient donc à assimiler déficits commerciaux et aide au développement. En observant rigoureusement les dons de la France vers l'AOF, il est pourtant facile de s'apercevoir à quel point cet écart est grand. Mais là n'est que la première explication.

La deuxième explication est comptable. Jacques Marseille suppose que le déficit commercial des pays d'outre-mer vis-à-vis de la France était équivalent aux transferts de capitaux de la France vers les pays d'outre-mer, car tout le monde sait qu'une balance des paiements est nécessairement, d'un point de vue comptable, équilibrée. Mais cet équilibre comptable, qui veut que le déficit de la balance courante soit compensé par un excédent de la balance financière, ne se traduit pas nécessairement par une égalité entre déficit commercial et réception de capitaux extérieurs<sup>140</sup>. Dans le cas de l'AOF, l'excédent des importations sur les exportations a pu trouver un autre mode de compensation que les achats de titres (de créance ou de propriété) par des français sur ce territoire et que les dons de l'Etat français à l'AOF (dont nous avons vu qu'ils étaient très faibles). Une partie des importations sont en effet payées en liquide, c'est-à-dire que les sociétés importatrices règlent tout simplement leurs achats à la société exportatrice par un transfert de monnaie. Une société importatrice peut faire ce transfert de monnaie soit quand elle possède les fonds nécessaires, soit quand elle emprunte la somme nécessaire à une banque locale. Autrement dit, une société importatrice peut régler en liquide en puisant dans l'épargne locale. Dans ce cas, ce sont les avoirs de réserve du pays importateur qui diminuent, ce qui est inscrit au crédit des avoirs de réserve<sup>141</sup>.

Or, dans le cas de l'AOF, nous ignorons quelle était l'épargne privée (certainement était-elle d'ailleurs très faible) mais nous pouvons faire une estimation assez précise de l'épargne

---

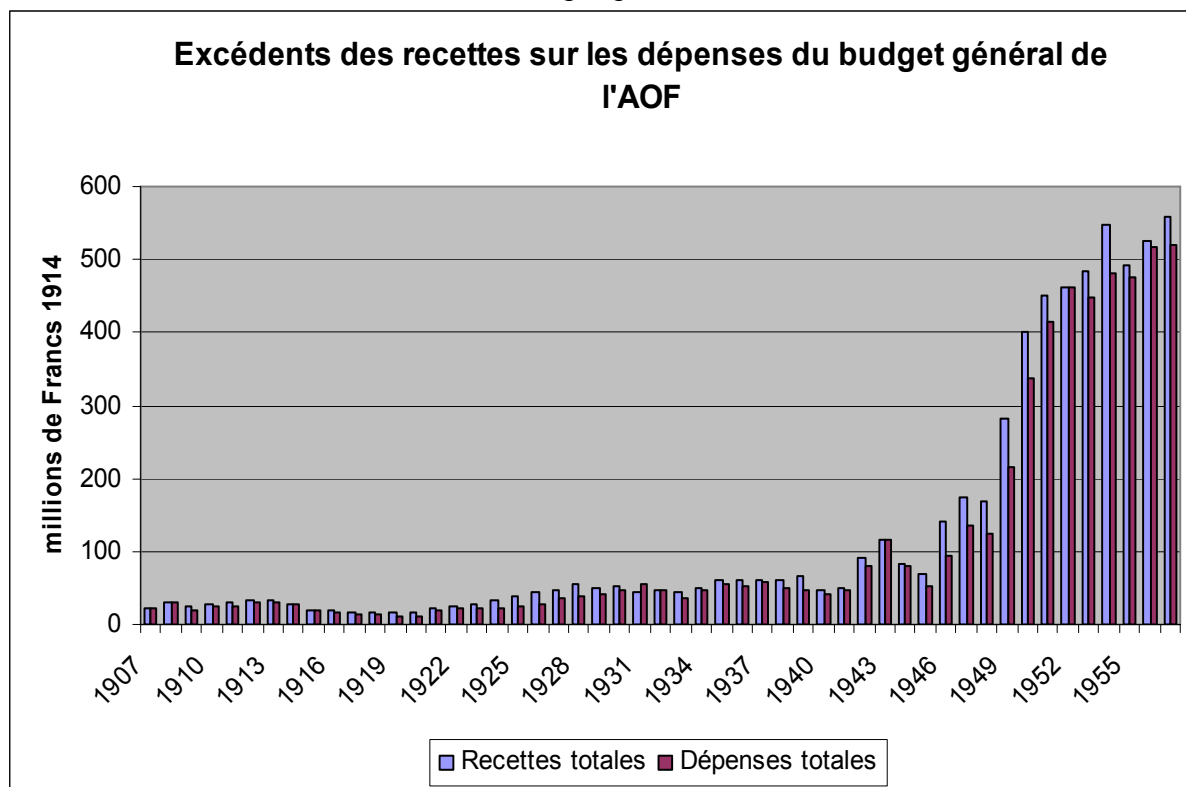
<sup>139</sup> *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*, Rapport Jeanneney, Paris, Documentation française, 1963, p. 40.

<sup>140</sup> L'Annexe 1 montre les principales composantes de la balance des paiements.

<sup>141</sup> Marc Raffinot et Baptiste Venet, *La balance des paiements*, Paris, La Découverte, 2003.

publique en nous servant du total des recettes et dépenses des budgets territoriaux. Ceci n'est qu'une estimation car nous n'avons les données des budgets locaux qu'une année sur trois à partir de 1920. Pour estimer le solde budgétaire des budgets locaux pour les années inconnues, nous faisons l'hypothèse que l'évolution des recettes et dépenses est linéaire entre deux années connues. Par contre, nous avons les soldes des budgets généraux pour toutes les années de 1907 à 1957 (Graphique 11).

Graphique 11



En sommant tous les excédents des budgets généraux entre 1907 et 1957, l'épargne publique dégagée au cours de la période s'élève à 691,3 millions de Francs 1914. Du côté des budgets locaux, sous l'hypothèse donnée plus haut, le total de l'épargne publique s'élève à 250,3 millions de Francs 1914. Au total donc, l'AOF a dégagé quelques 941,6 millions de Francs 1914 d'excédents budgétaires entre 1907 et 1957, à mettre en face de 2 309,1 millions de Francs 1914 de déficits commerciaux sur la même période<sup>142</sup>. Comme l'indiquent les budgets, ces excédents étaient systématiquement versés à la caisse des réserves, permettant ainsi à la banque de l'AOF de disposer de monnaie fiduciaire et d'augmenter la masse monétaire en AOF par le biais du crédit. L'épargne publique représente à elle seule 41% des déficits commerciaux de l'AOF vis-à-vis de la France. Nous ne pouvons pas conjecturer que la totalité

<sup>142</sup> Suivant les données de Jacques Marseille, , *La balance des paiements de l'outre-mer sur un siècle, problèmes méthodologiques*, Actes du colloque « La France et l'outre-mer, un siècle de relations monétaires et financières », Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, Imprimerie Nationale, 1997, in *Empire colonial et capitalisme français*, op. cit., p. 553-554.



de cette épargne a servi à permettre aux sociétés importatrices de régler leurs achats aux sociétés françaises, mais enfin il est tout à fait impossible d'ignorer cette épargne et de supposer comme le fait Jacques Marseille que seuls les transferts de capitaux en provenance de la France ont pu combler le déficit commercial de l'outre-mer à son égard.

Pour conclure, nous voyons donc que l'estimation que Jacques Marseille fait de « l'aide au développement » de la France à ses colonies souffre de la confusion qu'il introduit entre investissements privés, crédits privés, crédits publics et dons d'une part, et de la négation des ressources propres des colonies qui ont pu, comme l'a fait l'épargne publique, alimenter les réserves de liquidité et financer une bonne partie des excédents d'importations.

### G. Conclusion

Le financement public de la colonisation en AOF a donc été quasi entièrement supporté par les contribuables locaux. L'aide publique française n'a représenté que 0,4% des ressources publiques locales. Le poids de la colonisation de l'AOF pour les contribuables français a été totalement négligeable, puisque seuls 0.006% des dépenses annuelles de l'Etat français ont été, en moyenne, consacrés à l'aide publique en AOF. Même en incluant les prêts et les avances, les transferts publics de la France vers l'AOF n'ont représenté, en moyenne, que 0.09% des dépenses annuelles de l'Etat.

Tableau 3 : Bilan du financement de la colonisation en AOF (1898-1957)

	Volumes (en millions de Francs 1914)	% du total des ressources publiques de l'AOF	% du total des dépenses de l'Etat français
Total des dépenses du budget de l'Etat français	735 841	-	-
Total des recettes des budgets de l'AOF (hypothèse nulle entre 1898 et 1906))	12 915	-	-
Transferts : prêts, avances et subventions métropolitains, nets de ceux de l'AOF	732	5,7	0.1
Aide publique : subventions métropolitaines, nettes de celles de l'AOF	48,8	0,4	0.007

Rappelons une des principales conclusions de Jacques Marseille, reprise par Daniel Lefevre :

« Pour [les colonies], le plus lourd héritage est que la France, en versant beaucoup et sans grand discernement dans ses colonies, leur a fait croire que l'argent était monnaie courante et que la réduction des déséquilibres ne nécessitait aucun effort particulier. Pour ces pays, le sévère apprentissage des contraintes est aujourd'hui le prix du laxisme que la France a pratiqué pendant de trop longues années. Ce n'est pas le reproche qui lui est habituellement fait, mais c'est probablement le seul qu'elle mérite. »<sup>143</sup>

Cette conclusion aurait pu se révéler vraie à la lumière des données budgétaires que nous avons collectées. Elle peut toujours d'ailleurs être vraie, même s'il faudrait le montrer, pour certains territoires de l'empire français autres que l'AOF. Mais nos résultats vont dans la direction opposée : non seulement la France n'a pas versé beaucoup dans ses colonies (sans discernement peut-être, mais ceci n'est pas un jugement à notre portée), mais la France n'a pas du tout fait croire à l'AOF que l'argent était monnaie courante ! L'AOF n'a reçu presque que des transferts sous formes de prêts et d'avances, dont les remboursements ont été parfaitement honorés durant toute la période que nous avons étudiée (preuve en sont les dépenses inscrites aux budgets généraux). Les 48,8 millions de Francs 1914 de dons versés entre 1898 et 1957 ne sont pas le signe d'un grand laxisme de la part de la France vis-à-vis de l'AOF... S'il y a bien un reproche que la France coloniale ne mérite pas, c'est d'avoir perverti les futurs Etats africains en leur faisant croire que la réduction des déséquilibres ne nécessitait aucun effort. Les dépenses du budget général de l'AOF ont absolument toujours été inférieures à ses recettes, sauf en 1931. Il en a été de même des budgets locaux et annexes. La rigueur avec laquelle les budgets étaient tenus est même surprenante car la norme n'est pas l'équilibre, mais l'excédent. Les gouverneurs de l'AOF et des colonies qui la composaient affichaient un grand souci de la prévoyance et de la maîtrise des dépenses publiques, comme on peut le lire dans l'exposé des motifs qui introduit chaque budget. Les excédents budgétaires étaient considérables, et c'est ainsi que les caisses de réserve ont recueilli d'année en année des sommes souvent très confortables ayant pu servir à financer les sociétés commerciales.

La loi d'autonomie financière des colonies a donc été très respectée. L'équilibre des budgets territoriaux montre que la France n'a pas eu à fournir de sommes considérables pour que l'AOF survive à ses propres besoins. Reste à étudier précisément quels étaient les besoins de l'AOF, et quels ont pu être les investissements réalisés sur le territoire à partir de ses propres ressources.

---

<sup>143</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français...*, op. cit., p. 13.

### III. Réalité des investissements publics en Afrique Occidentale Française

La deuxième question à laquelle nous voulons répondre à l'issue de la partie I est de savoir quelle a été l'ampleur des équipements et des biens publics réalisés pendant la période coloniale. Pour l'AOF au moins, ce sont les populations locales qui se sont financé elles-mêmes presque la totalité de leurs propres équipements, comme nous venons de le voir. L'idée d'un complexe hollandais à la française selon lequel la décolonisation aurait permis à la France le redéploiement de capitaux publics sur le sol métropolitain est donc inappropriée. Pourtant cette idée a eu la vie longue, comme en témoigne cet article du journaliste Raymond Cartier paru en 1956 à propos de l'Afrique noire :

« La France, c'est vrai, ne se passerait pas d'elle sans une crise assez pénible de réadaptation, mais l'Afrique noire privée de son pilier français s'écroulerait instantanément dans la misère et le chaos... Mais il est impossible de ne pas se demander s'il n'eût pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé, à Tarbes le lycée de Bobo-Dioulasso et si l'asphalte de la route réalisée par l'entreprise Razel au Cameroun ne serait pas plus judicieusement employé sur quelque chemin départemental à grande communication. »<sup>144</sup>

Comme nous l'avons vu, les ressources des budgets territoriaux provenaient pour une petite partie seulement de prêts de la métropole et pour une toute petite partie de dons de la métropole, et l'AOF, privée de son pilier français, pouvait en fait compter sur ses propres ressources pour ne pas s'écrouler instantanément dans la misère. De plus, le lycée de Bobo-Dioulasso n'avait pas été financé par les francs métropolitains, et il est donc vain de chercher dans quelle mesure il aurait mieux valu réaliser les investissements publics coloniaux en France. Mais outre cette erreur fondamentale sur la population qui a financé les équipements publics, cette article de Raymond Cartier laisse entrevoir que les équipements publics financés durant la période coloniale ont été fort nombreux. Comme Jacques Marseille lorsqu'il parle des francs déterrés sur les terrains exotiques « en grand nombre »<sup>145</sup>, ou encore l'actuel Président de la République qui rend hommage au colon français qui « a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles [,] a rendu fécondes des terres vierges, a donné sa peine, son travail, son savoir »<sup>146</sup>. Même s'il est maintenant acquis que ce sont les contribuables africains qui ont financé les écoles, les dispensaires et les routes d'Afrique Occidentale Française, il reste que c'est l'administration coloniale qui a décidé et organisé les investissements publics. En se référant à un très hypothétique contrefactuel sans colonisation, il est probable que les investissements en santé, en éducation et en infrastructures n'auraient

<sup>144</sup> Paris Match n°386, 1<sup>er</sup> septembre 1956.

<sup>145</sup> Jacques Marseille, *Empire colonial...*, op. cit., p. 10.

<sup>146</sup> Discours de Dakar, 26 juillet 2007. Le discours de Dakar est disponible sur le site de l'Elysée :

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee/francais/interventions/2007/juillet/allocution\\_a\\_l\\_universite\\_de\\_dakar.79184.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee/francais/interventions/2007/juillet/allocution_a_l_universite_de_dakar.79184.html)

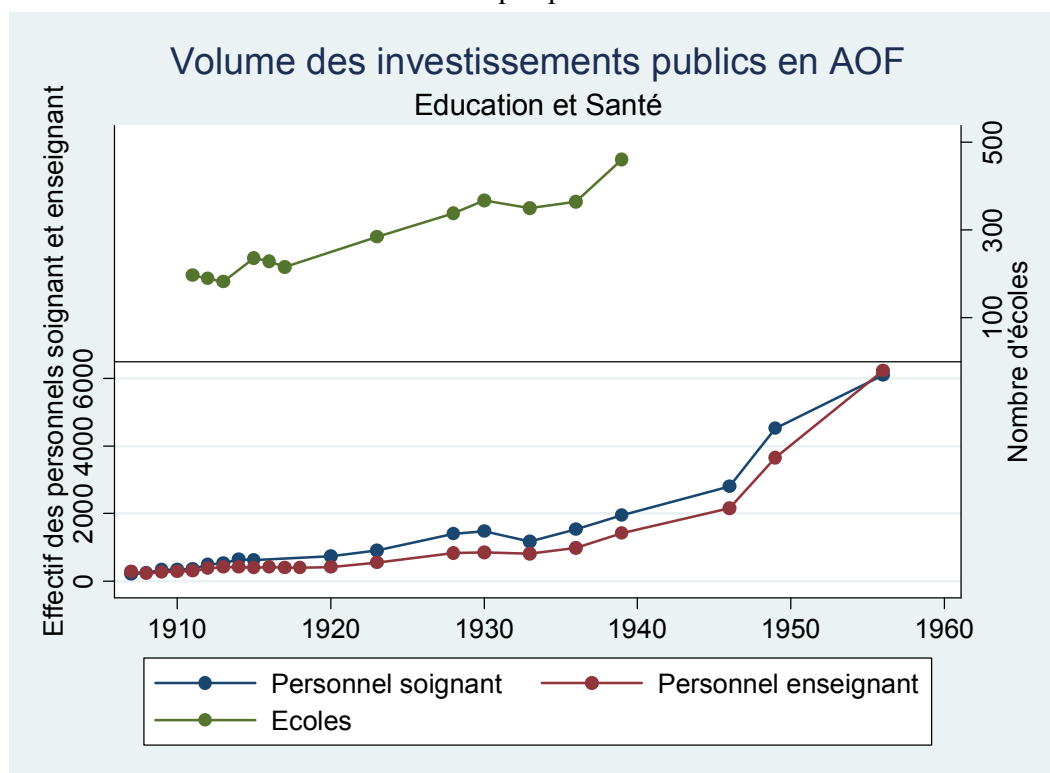
pas eu grand-chose de commun avec ceux que l'administration coloniale a orchestré, dans leur volume comme dans leur contenu. Au XIXe siècle, il existait déjà dans les régions septentrionales de l'AOF, qui avaient été islamisées par des incursions répétées du monde arabe au cours des siècles précédents, des écoles coraniques dédiées à l'instruction religieuse ; mais on ne trouvait pas d'école prodiguant un enseignement classique de l'écriture, de la lecture et des mathématiques. Les pratiques médicales occidentales n'avaient pas non plus été introduites et les infrastructures telles que nous pouvons en concevoir (routes bitumées, ponts, ports, chemins de fer etc.) n'existaient pas. Nul ne sait ce que le XXe siècle aurait réservé au sort des équipements publics en Afrique de l'Ouest sans colonisation. Toujours est-il que la colonisation a bel et bien été à l'origine, non pas financièrement mais institutionnellement, de la construction d'écoles publiques, d'hôpitaux, de dispensaires et d'infrastructures à l'occidentale. L'administration coloniale a collecté l'épargne locale, « forcée » comme le disait à juste titre Marseille puisque les impôts forfaitaires qui touchaient toute la population n'auraient certainement pas été épargnés mais plutôt consommés par la plupart des assujettis, et en a investi une partie pour mettre en place des équipements ressemblants aux équipements métropolitains, dans la logique chère à l'idéologie coloniale française « d'assimilation » des populations indigènes. Quelle fut l'ampleur de ces investissements ? C'est à cette question que nous voulons répondre dans cette dernière partie.

#### A. Quel a été le volume des investissements publics coloniaux ?

L'administration coloniale a investi dans quatre domaines : l'éducation, la santé, les infrastructures et l'aide à la production. Les investissements en éducation ont été essentiellement concentrés sur l'éducation primaire, et de manière moins importante sur l'éducation professionnelle et l'éducation secondaire. On trouvait dans chaque colonie des écoles primaires « de village », réparties sur tout le territoire, puis dans les villes les plus importantes des écoles primaires « régionales », des lycées, ainsi que parfois des lycées professionnels. Les enseignants qui exerçaient dans l'éducation publique française étaient de grades très hétérogènes, certains enseignants étant parmi les plus hauts gradés de la fonction publique française (hors-classe) tandis qu'à l'opposé se trouvaient de simples moniteurs, souvent africains. Les budgets locaux recensaient assez fréquemment les écoles et les enseignants présents dans toute la colonie, ce qui nous a permis de connaître le nombre d'enseignants et d'écoles présents sur tout le territoire pour un grand nombre d'années de la période coloniale. Le graphique 12 montre l'évolution du nombre d'écoles et d'enseignants présents dans tout le territoire de l'AOF. Nous n'avons plus de données sur le nombre d'écoles pour certaines colonies après 1939, donc nous ne pourrions qu'estimer le nombre d'écoles après cette date et nous avons préféré nous en tenir aux valeurs connues. Pour le nombre d'enseignants, nous avons moins de points en fin de période qu'au début, mais nous

pouvons tout de même retracer l'évolution du nombre d'enseignants de 1907 à 1956. En 1907, le territoire de l'AOF comptait 282 enseignants pour un peu moins de 200 écoles (elles étaient 198 en 1911, qui est la donnée la plus ancienne). Pour un territoire qui comptait en 1910 près de 12 millions d'habitants<sup>147</sup>, cela représentait un enseignant pour un peu plus de 42 500 habitants, c'est-à-dire une goutte d'eau dans le désert. Le nombre d'enseignants a cependant fortement augmenté puisqu'en 1956, le territoire de l'AOF comptait 6 244 enseignants. Rapporté à une population d'environ 17,5 millions d'habitants en 1950<sup>148</sup>, cela représentait un enseignant pour 2 800 habitants. Nous étions encore très loin des effectifs nécessaires pour rendre envisageable une scolarisation universelle à la française, mais la situation s'était cependant fortement améliorée entre 1907 et 1956. Le tableau 4 montre qu'en moyenne sur l'ensemble de la période coloniale, il se trouvait un millier d'enseignants pour toute la population de l'AOF. En 1939, dernière date pour laquelle nous connaissons le nombre d'écoles, il n'y avait toujours que 461 écoles dans toute l'AOF. Les investissements en éducation, malgré leur progression, sont donc restés très faibles par rapport aux besoins locaux. La France n'a pas réellement entrepris d'accomplir ce que les idéologues de l'époque appelaient sa « mission civilisatrice » dans le territoire de l'AOF, ou ne s'en est tout du moins pas donné les moyens.

Graphique 12



<sup>147</sup> Les recensements coloniaux nous ont permis de chiffrer à 11 982 491 personnes la population de l'AOF en 1910.

<sup>148</sup> Les recensements coloniaux nous ont permis de chiffrer à 17 574 748 personnes la population de l'AOF autour de 1950.

Tableau 4 : Volumes des investissements publics coloniaux

Moyenne annuelle	Travaux publics (en millions de FF 1914)	Aide à la production (en millions de FF 1914)	Effectif du personnel enseignant	Nombre d'écoles	Effectif du personnel soignant
Générale 1907-1956	58	1,6	1 003	285	1 389
Début colonisation 1907-1920	19	0	352	208	451
Milieu colonisation 1921-1940	31	0	906	361	1,408
Fin colonisation 1941-1956	119	4,5	4 019	-	4 480

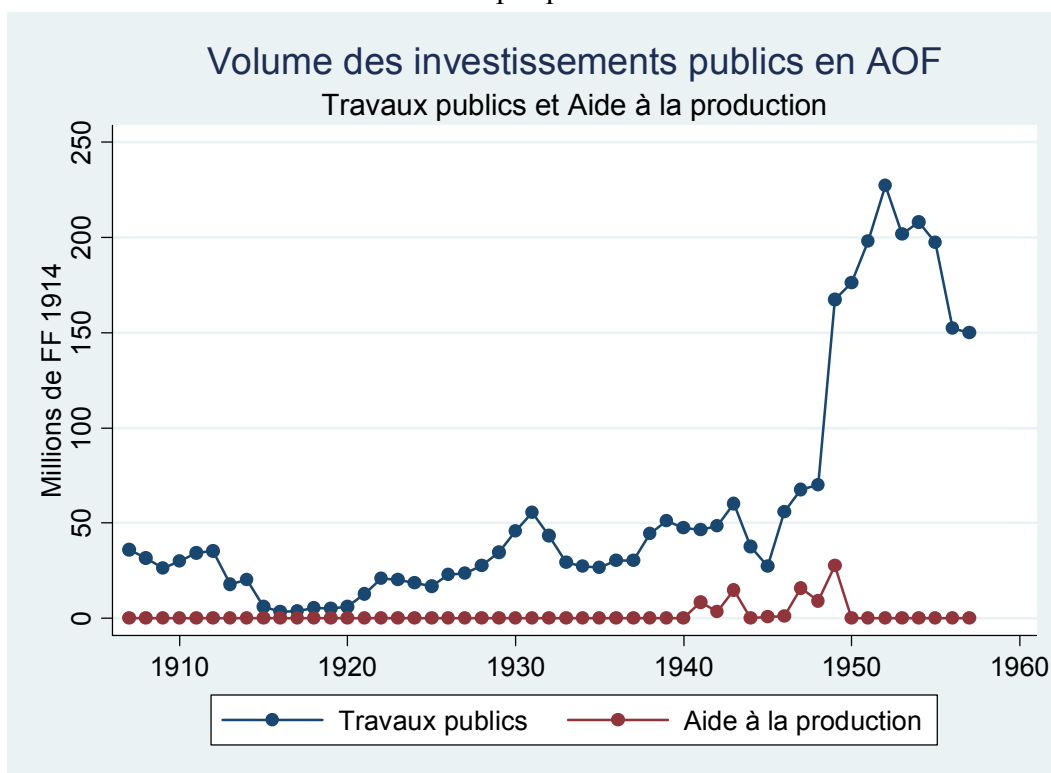
Concernant les investissements dans le domaine de la santé, les budgets nous ont permis de collecter les effectifs du personnel soignant. Le personnel soignant comprenait lui aussi des catégories de personnes aussi différentes que des médecins militaires hors-classe d'une part et de simples manœuvres transportant les malades d'autre part. Nous n'avons pas cherché à distinguer entre toutes ces catégories, pour avoir une vision la plus synthétique possible des investissements. Nous voyons sur le Graphique 12 que les effectifs du personnel soignant ont connu exactement la même évolution que ceux du personnel enseignant, tout en étant légèrement supérieur à celui-ci. En moyenne sur l'ensemble de la période coloniale, le territoire de l'AOF comptait un peu moins de 1 400 « agents de santé », toutes catégories confondues. Là encore, la progression est importante puisque l'AOF comptait 247 agents de santé en 1907 et 6 104 en 1956. Mais cela ne représente toujours pas grand-chose par rapport aux besoins et aux revendications humanistes affichées en France.

Concernant les investissements de travaux publics, il était impossible à partir des budgets territoriaux de comptabiliser le nombre de kilomètres de routes, le nombre de ponts, de puits, de bâtiments ou d'égouts que l'administration coloniale a fait construire en AOF. Nous avons cependant des données très précises sur les dépenses faites dans tous les budgets pour le compte des travaux publics. Nous avons également agrégé les dépenses de toute sorte, chemins de fer, installations portuaires, entretien des bâtiments, construction de bâtiments neufs, de routes, de puits etc. Nous avons également agrégé les dépenses de personnel (ingénieurs des travaux publics, agents administratifs et agents de terrain) et les dépenses de matériel (outillage, matériaux etc.). Ceci nous est imposé par le fait que les budgets ne

distinguaient pas toujours ces deux types de dépenses. Mais quand ils le faisaient, il est très net que les dépenses de matériel représentent un poids considérable par rapport aux dépenses de personnel. Ceci peut s'expliquer par une particularité du système colonial : les travaux forcés. Le système des travaux forcés consistait à obliger par la loi tout individu de sexe masculin à partir d'un certain âge (souvent 16 ans) à donner tous les ans quelques jours de sa personne pour effectuer des travaux publics. Ces jours de travaux publics dus à la collectivité étaient appelés des « prestations ». A partir de 1914, les individus concernés ont eu le droit de racheter leurs jours de prestation, à un tarif prévu par le service des impôts. C'est ainsi que l'on vit apparaître dans les budgets une nouvelle recette appelée « rachat des prestations », qui resta extrêmement maigre étant donné la faible capacité qu'avaient les populations locales à dégager du numéraire. Seuls quelques rares privilégiés avaient les moyens de racheter leurs prestations et échappaient ainsi aux travaux forcés. La main d'œuvre ayant servi à la réalisation des travaux publics n'a donc rien coûté à l'administration coloniale.

Le Graphique 13 montre l'évolution des dépenses de travaux publics entre 1907 et 1956. On peut remarquer que ces dépenses ont connu une plus grande instabilité que les effectifs des personnels enseignant et soignant, certainement de par la nature même de ces différents investissements : il est plus facile de contracter et d'augmenter rapidement des dépenses ne faisant pas ou peu intervenir de personnel, que d'embaucher et surtout de débaucher d'une année sur l'autre des enseignants et des agents de santé.

Graphique 13



Le décrochage de l'après-guerre est également beaucoup plus marqué pour les dépenses de travaux publics que pour les enseignants et les agents de santé. Ceci s'explique par le fait que le programme du FIDES concernait essentiellement les équipements et les infrastructures, beaucoup plus que la santé et l'éducation. C'est ainsi que l'on est passé d'une moyenne annuelle de 19 et 31 millions de Francs 1914 pour les années 1907-1920 et 1921-1940 à une moyenne annuelle de 119 millions de Francs 1914 pour les années 1941-1956. La fin de la période coloniale a donc bien été beaucoup plus faste que les périodes précédentes en termes d'équipements. Ceci est la preuve que la politique volontariste initiée avec le programme FIDES a connu une certaine réalité sur le terrain. Il est cependant difficile d'évaluer ce que représentent les dépenses en travaux publics en termes de réalisations. En moyenne sur l'ensemble de la période coloniale, les dépenses en travaux publics se sont élevées à 58 millions de Francs 1914. Il est intéressant de noter que l'aide publique française apportée à l'AOF entre 1898 et 1956, 48,8 millions de Francs 1914, ne représente même pas une année de dépenses en travaux publics.

Enfin, concernant les aides à la production, les dépenses sont restées extrêmement faibles. Ces aides devaient fournir aux secteurs agricole et industriel les moyens de déployer de nouvelles techniques de production. Seules les années 1940 ont vu quelques efforts financiers faits par l'administration coloniale. Mais la maigreur des sommes allouées, 1,6 millions de Francs 1914 en moyenne annuelle sur l'ensemble de la période coloniale, montre bien que la priorité de l'administration française n'était pas d'aider les secteurs productifs à se développer. Ceci confirme les analyses de Jean Dresch à propos de l'économie de traite : les investissements réalisés en AOF ne touchaient pas au secteur productif mais se concentraient sur les infrastructures permettant l'acheminement des marchandises pour les sociétés d'import-export. L'importance accordée par les budgets aux infrastructures portuaires, aux voies ferrées et aux routes permettant de rallier les régions plus centrales à ces ports face à la faiblesse des aides à la production souligne la logique économique qui sous-tendait les investissements publics. La composition des dépenses budgétaires est l'illustration du type d'économie mis en place par les autorités françaises : une économie de traite.

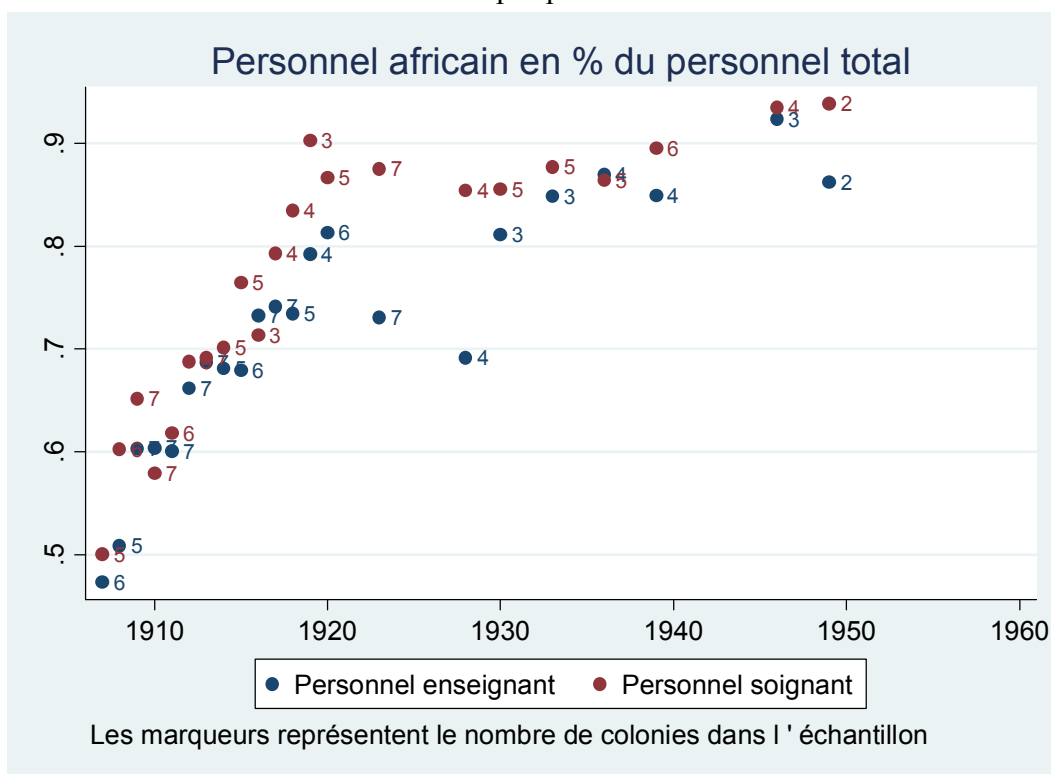
#### B. Quels ont été les transferts de capital humain de la France vers l'AOF ?

Si les investissements publics ont été presque entièrement financés par les ressources locales, nous pouvons nous demander si la France n'a pas cependant contribué au développement économique et social des colonies par des transferts de capital humain, c'est-à-dire par le biais des migrations de personnes françaises qualifiées ayant apporté leur savoir dans le territoire de l'AOF. Une chose est en effet le capital financier, autre chose est le capital humain. Les théories de la croissance économique font toutes intervenir ces deux facteurs comme les



composantes essentielles de la croissance des nations. Bien que les effectifs des personnels enseignant et soignant aient été seulement de l'ordre du millier pour tout le territoire, quelle était la part de français dans ces effectifs ? Certains budgets, surtout les plus anciens, n'hésitent pas à distinguer le personnel français du personnel indigène. Nous pouvons donc avoir une idée précise du nombre d'enseignants et d'agents de santé venus de France en AOF pour contribuer à la « mission civilisatrice » de la France (Graphique 14).

Graphique 14



Alors que les personnels soignant et enseignant étaient composés pour moitié de français et pour moitié d'africains au tout début de la période coloniale, la proportion de français a très rapidement chuté pour ne représenter dès les années 1920 que moins de 20% des effectifs. En 1950, la part des français dans les écoles et les hôpitaux se situait vraisemblablement autour de 10%, même si nos données sont moins fiables en fin de période du fait du peu de colonies dans l'échantillon. Pour un total d'enseignants et un total d'agents de santé qui sont passés d'environ 250 à 6 000, nous pouvons donc estimer que le nombre d'enseignants et le nombre de médecins français présents en AOF se situaient autour de 125 au début de la période coloniale et 600 à sa fin.

Cependant les migrants français n'étaient pas tous médecins et enseignants. On trouvait en AOF toutes autres catégories de français, surtout dans l'administration et les services attenants, mais aussi dans les maisons de commerce et les banques implantées sur le territoire,

ainsi que dans l'armée et la gendarmerie. Les recensements coloniaux nous ont permis d'établir que la population française en AOF, femmes et enfants inclus, s'élevait à 7 610 individus en 1910, 13 239 en 1925 et 53 087 en 1950<sup>149</sup>, ce qui donne une part de la population totale de 0,6‰ en 1910, 1‰ en 1925 et 3‰ en 1950. L'AOF n'a donc pas été une terre de peuplement français comme le fut l'Algérie. Outre que les enseignants et les médecins étaient fort peu nombreux, les transferts de capital humain dans leur ensemble n'ont donc pas été déterminants pour le développement de l'économie locale.

### C. Le coût des investissements publics coloniaux : à l'origine de leur rareté ?

Le dernier point que nous voulons aborder au sujet des investissements publics coloniaux, et qui est inséparable du bilan du financement de la colonisation dans son ensemble, est celui du coût des investissements entrepris par l'administration coloniale. En effet, la faible ampleur des investissements réalisés doit être mise en rapport avec le coût extrêmement élevé de ces investissements, et plus généralement avec le poids que faisait peser le secteur public colonial sur les finances publiques territoriales.

L'économie publique en AOF portait la marque d'une forme d'absurdité inhérente aux économies coloniales. Le paradoxe des budgets territoriaux était le suivant : alimentés par des ressources locales prélevées dans une économie à faible revenu, ils supportaient les charges d'une administration française dont les salaires et le mode de vie s'alignaient sur ceux d'une économie à haut revenu. Les budgets ont dès lors ceci de très surprenant que les charges du personnel attaché au gouvernement, aux services administratifs, à l'administration territoriale et aux services publics apparaissent comme disproportionnées par rapport aux capacités fiscales. Par exemple, la solde d'un administrateur de cercle de 1<sup>ère</sup> classe au début des années 1910 était de 14 000 Francs par an, plus les indemnités d'éloignement, indemnités de résidence, frais d'abonnement et frais de déplacement qui élevaient leur revenu à environ 18 000 Francs par an. A cette même époque, les habitants de l'AOF devaient à l'Etat autour de 3 Francs d'impôt forfaitaire par an (un peu plus dans les régions les plus aisées, un peu moins dans les régions les plus pauvres). Si bien qu'il fallait réunir les impôts de 6 000 contribuables pour supporter la solde coloniale d'un seul administrateur... La solde d'un enseignant français hors indemnités s'élevait alors à 6 000 Francs, celle d'un médecin français à 12 000 Francs. A ce tarif, les investissements publics devenaient effectivement hors de prix pour des populations qui avaient déjà du mal à payer leurs impôts en numéraire. Les salaires des employés indigènes de l'administration coloniale, interprètes ou commis, qui devaient compter parmi les plus aisés de la population ouest-africaine, s'élevaient à quelques centaines de Francs, et pouvait aller pour les plus avancés à un millier de Francs. Un moniteur indigène

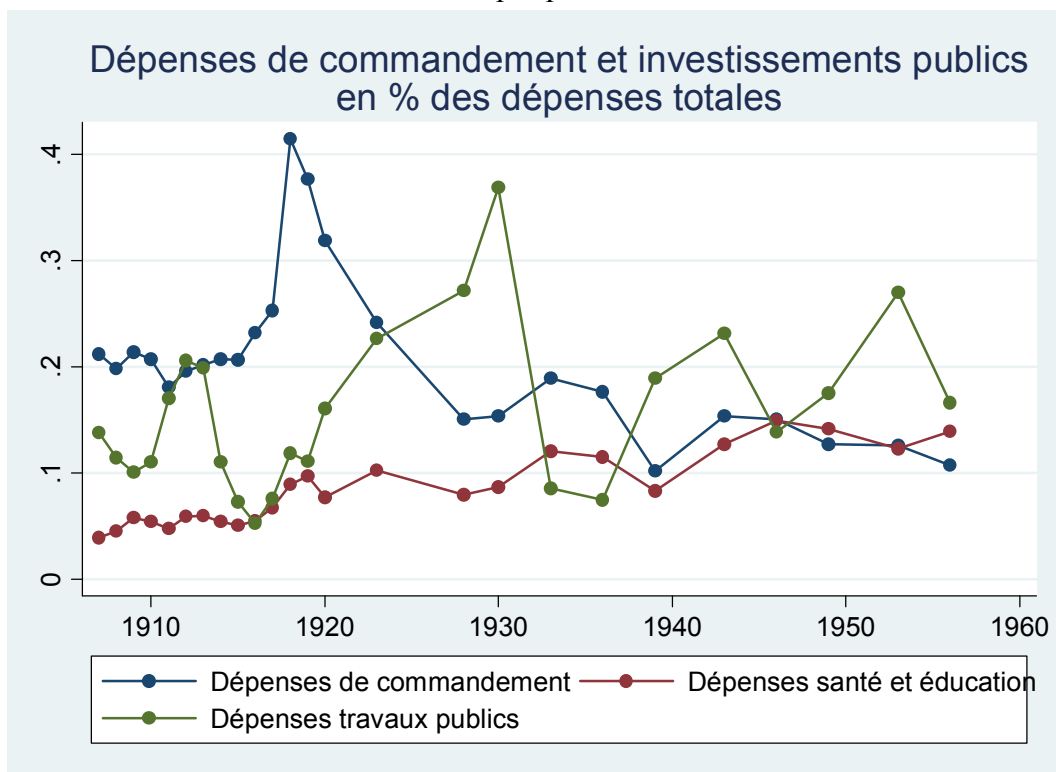
---

<sup>149</sup> Il s'agit en fait d'une estimation de la population française autour de 1950

touchait quant à lui maximum 600 Francs. La productivité marginale des instituteurs français était-elle dix fois plus grande que celle des instituteurs africains ? Il est plus probable qu'ici les conventions aient pris le pas sur le marché et que ces écarts soient surtout la marque des normes sociales pesant sur la fixation des salaires. Mais ce que nous voulons surtout souligner, c'est que le coût des investissements publics et de l'administration coloniale était manifestement disproportionné par rapport aux capacités contributives de la population locale. Ce décalage explique certainement la faiblesse des investissements coloniaux : pour un instituteur français, les pouvoirs publics auraient pu engager 10 moniteurs africains, qui auraient par ailleurs été peut-être plus à même d'adapter leur enseignement aux besoins locaux (à commencer par enseigner dans la langue parlée localement).

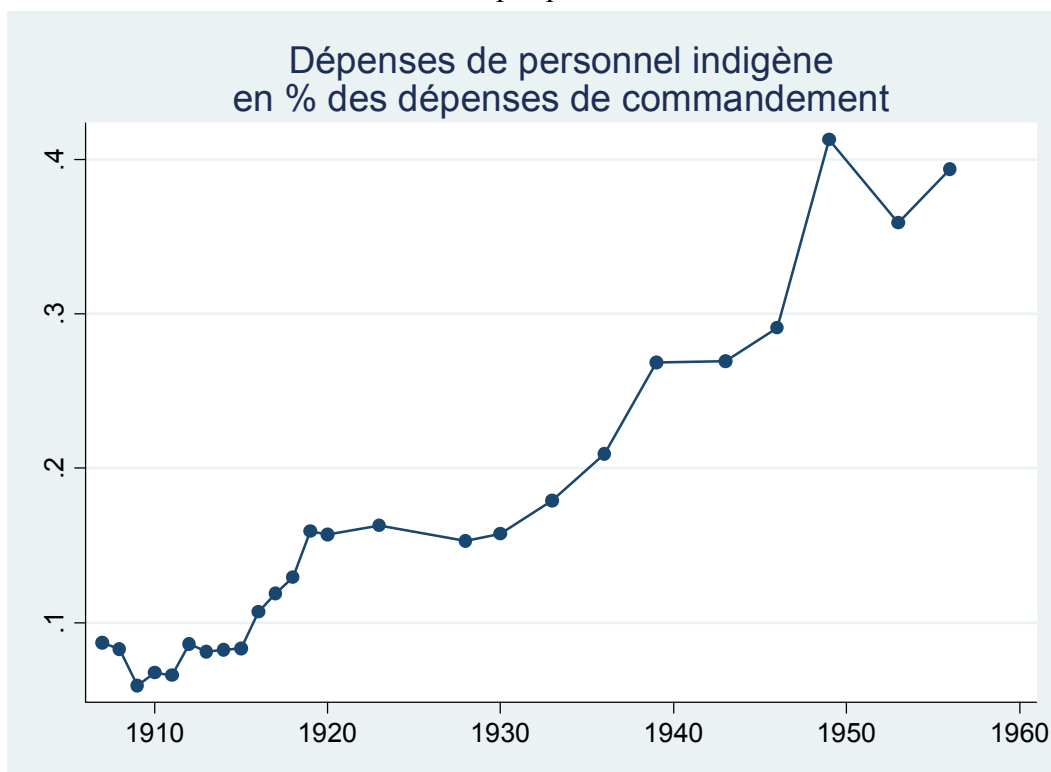
Le Graphique 15 montre la part des dépenses de commandement, la part des dépenses d'éducation et de santé et enfin la part des dépenses d'infrastructures sur le totales des recettes budgétaires, budgets généraux et budgets locaux confondus. Les dépenses de commandement comprennent les dépenses de personnel et de matériel du Gouvernement général de l'AOF, des Gouvernements des colonies, ainsi que les dépenses de personnel de l'administration territoriale dans les cercles (commandants de cercles, adjoints, commis, interprètes et secrétaires). Les dépenses d'éducation et de santé d'une part et les dépenses de travaux publics d'autre part comprennent toutes les dépenses de personnel et de matériel des budgets généraux et locaux.

Graphique 15



On peut remarquer que les dépenses de commandement ont représenté une part très importante de l'ensemble des dépenses du territoire, entre 11 et 41%, avec une moyenne de 20% sur toute la période 1907-1957. 20% des dépenses totales étaient donc consacrées aux seuls gouverneurs, administrateurs de cercles et leurs adjoints. Les dépenses des huit gouvernements locaux totalisent à elles seules 64 millions de Francs 1914 entre 1907 et 1957, soit 1,3 fois l'aide publique française allouée à l'AOF entre 1898 et 1957. Les dons versés par la France à l'AOF n'ont donc même pas couvert les dépenses de bureaux des gouvernements locaux. La part du personnel africain dans les dépenses de commandement a été en moyenne de 17%, en très nette progression au cours de la période : elle est passée de moins de 10% avant 1915 à environ 40% dans les années 1950 (Graphique 16). Cela montre que le poids de l'administration française a été considérable dans le total des dépenses de commandement. En moyenne, ce sont près de 5/6<sup>e</sup> des dépenses de commandement qui concernaient uniquement le personnel français. Autrement dit, plus de 16% du total des dépenses des budgets généraux et locaux étaient absorbés par le seul personnel de commandement français.

Graphique 16



On comprend mieux pourquoi les investissements publics n'ont pas pu véritablement prendre l'ampleur que la France aurait peut-être souhaité leur donner. Les charges du personnel français, dont nous n'avons évoqué que la partie commandement, plombaient littéralement les finances publiques territoriales. C'est donc peut-être là une des clefs les plus importantes du financement de la colonisation en AOF : non seulement les budgets territoriaux n'ont reçu que

de faibles dons de la part de la France, mais en plus ils avaient à leur charge les salaires du personnel français installé dans le territoire. C'est peut-être parce que l'Etat français a reconnu ce paradoxe qu'il a repris à sa charge à partir de 1949 les salaires des administrateurs et des gouverneurs. C'est d'ailleurs ce qui explique la progression de la part du personnel africain sur le total des dépenses de commandement dans les années 1950 (Graphique 16). Les budgets territoriaux gardaient à leur charge les dépenses de personnel français placés hiérarchiquement sous les administrateurs de cercles ; cette décharge concernait donc seulement les plus hauts fonctionnaires, mais de ce fait les plus coûteux.

Faudrait-il comptabiliser tous les salaires que les populations locales ont versé aux fonctionnaires français, gouverneurs, administrateurs, adjoints, conseillers, trésoriers, percepteurs, secrétaires, dactylo, enseignants, médecins, infirmières, etc.? Doit-on considérer le paiement de ces salaires comme un transfert de l'AOF vers la France ? Nous ne le ferons pas pour deux raisons au moins. Nous sommes d'une part incapables de chiffrer précisément la totalité des salaires versés aux fonctionnaires français. Cela est possible pour certaines catégories de fonctionnaires comme le personnel de commandement, les enseignants et les médecins, mais non pour la plupart des autres catégories que nous avons citées ci-dessus. D'autre part, le vrai transfert serait plutôt la différence entre la totalité des salaires versés aux fonctionnaires français et la totalité des salaires qui auraient été versés à une administration équivalente constituée d'africains. Nous n'allons donc pas nous lancer dans une telle estimation. Mais comme nous l'avons vu, l'aide publique française versée à l'AOF, loin d'avoir compensé les charges que le personnel français a fait peser sur les finances publiques territoriales, n'a même pas couvert les charges de bureaux des huit gouvernements locaux. Il est donc certain que la somme des salaires versés aux fonctionnaires français par les contribuables de l'AOF est sans commune mesure avec l'aide publique versée par la France à l'AOF.



## IV. Conclusion

En conclusion, le bilan du financement de la colonisation en AOF se révèle très différent de ce que nous avons lu et entendu depuis 1984. L'AOF n'a pas été un tonneau des Danaïdes pour l'Etat français qui lui a prêté une très petite part de ses ressources publiques et ne lui a quasiment rien donné. La France n'a pas été pour l'AOF le pilier sans lequel elle aurait sombré dans la misère puisque les prêts français n'ont représenté qu'une petite partie de ses ressources, et les dons quasiment rien. Par contre, la France a été un poids financier conséquent pour l'AOF, le personnel français installé sur son territoire ayant absorbé une part importante des ressources locales.

La colonisation en AOF n'a donc pas été pour la France une si mauvaise affaire : outre que l'AOF a offert de nouveaux débouchés à certains biens de consommation, une source d'approvisionnement protégée en matières agricoles, et des occasions de placement de capitaux intéressants notamment dans les secteurs bancaire et commercial, l'AOF n'a presque rien coûté aux contribuables français et a financé les salaires de plusieurs milliers de fonctionnaires venus de la métropole. Cette expérience a peut-être alangui certains secteurs exportateurs et affaibli de ce fait leur compétitivité, mais il est peu vraisemblable qu'au final la France y ait perdu. Il est très probable en revanche que la France se soit séparée de territoires tels que l'AOF au moment où ceux-ci devenaient effectivement moins rentables. Les années 1950 ont été en effet à plusieurs égards singulières par rapport au reste de la colonisation : les prix d'approvisionnement en matières premières ont cru fortement à partir de 1952 du fait de l'instauration du Code du travail dans les colonies françaises, les salaires des hauts fonctionnaires coloniaux devenaient à la charge du budget de l'Etat, et les politiques volontaristes d'après-guerre provoquaient une augmentation importante des avances -plus que des dons- accordés par le Trésor public à ses territoires dans le cadre du programme du FIDES, quand par ailleurs la reconstruction de l'après-guerre et la réouverture des frontières internationales redonnaient aux investisseurs des opportunités de placements intéressants dans les pays occidentaux. Au plan politique, les années 1950 ont été celles de l'abolition du Code de l'indigénat et du travail forcé, de l'attribution de la citoyenneté française aux anciens « sujets » de l'empire, de l'instauration du suffrage universel dans les colonies et de la création des assemblées territoriales et du 2<sup>e</sup> collège à l'assemblée nationale<sup>150</sup>. Pendant la dernière décennie de colonisation, l'AOF a donc certainement perdu de son intérêt

---

<sup>150</sup> Loi Lamine Guèye du 25 avril 1946.

économique parce qu'elle commençait tout simplement à recevoir un traitement proche des pratiques métropolitaines. La France avait à peine amorcé une politique volontariste d'assimilation et de coopération qu'elle se désengagea. Tout le reste du temps, la rentabilité économique de la colonisation en AOF pour la France ne semble pas faire de doute étant donné la nullité de son coût.

Pourquoi les travaux précédents n'aboutissaient-ils pas aux mêmes conclusions ? La première raison est que la plupart des travaux existants, hormis ceux de Jacques Marseille à partir de 1984, travaillent sur des périodes restreintes et ne peuvent donc pas donner de conclusion globale. La deuxième raison est que la plupart des travaux existants, hormis celui de Catherine Coquery-Vidrovitch de 1983, ne prennent pas en considération les transferts publics de l'AOF vers la France, subventions et remboursements de prêts et d'avances, masquant ainsi un élément important du coût direct de la colonisation pour l'Etat français. La troisième raison est qu'aucun des travaux existants ne différencie les prêts et les dons versés par la France à ses colonies, assimilant les prêts et les avances à de l'aide publique alors même qu'ils ne contenaient pas d'éléments de concessionnalité. La quatrième raison, qui concerne les travaux de Jacques Marseille et de Daniel Lefeuvre, est que leurs travaux se focalisent sur des données des années 1950 qui concernent plutôt l'Algérie, et généralisent leurs observations à toute la période coloniale et à tout l'empire. Enfin, la cinquième raison, qui ne concerne que les travaux de Jacques Marseille, est que les déficits commerciaux des colonies vis-à-vis de la France sont uniformément assimilés à des transferts de capitaux, principalement publics, de la France vers ses colonies. Dans le cas de l'AOF, ceci est faux. Notre travail a donc permis d'éclaircir la question du financement global de la colonisation en AOF, résultat partiel qui demanderait à être complété par les autres territoires de l'ancien empire français.

Nombreux sont encore les habitants des Etats de l'ancienne Afrique Occidentale Française qui pensent devoir à la France leurs écoles et leurs routes, leurs hôpitaux et leurs chemins de fer. Puisse ce travail leur permettre de réaliser que ce sont leurs propres ressources, financières et humaines, qui ont permis la réalisation de la quasi-totalité de ces équipements. Puisse-t-ils également réaliser que la colonisation leur a fait supporter le coût d'un personnel français aux salaires disproportionnés et de services publics chers et mal adaptés. Le bilan économique de la colonisation pour les anciennes colonies est impossible à établir par manque de contrefactuel, mais il ne fait pas beaucoup de doute qu'il soit négatif étant donné la nullité de ses gains.



## Annexe 1 : Les principales composantes d'une balance des paiements

	Balance des paiements		Solde
	Crédits	Débits	
<u>Balance courante</u>			
Balance commerciale			
Marchandises	Exportations	Importations	
Services	Exportations	Importations	
Balance des revenus			
Revenus du travail	Rapatriement de salaires de l'étranger	Expatriement de salaires à l'étranger	
Revenus du capital	Rapatriement de dividendes et intérêts de l'étranger	Expatriement de dividendes et intérêts à l'étranger	
Balance des transferts courants			
Transferts privés	Transferts de non-résidents aux résidents	Transferts des résidents à des non-résidents	
Transferts publics	Dons, assistance de gouvernements étrangers	Dons, assistance à des gouvernements étrangers	
<i>Total balance courante</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>A-B</i>
<u>Compte de capital et financier</u>			
Compte de capital	annulation d'engagements financiers à l'extérieur	annulation d'engagements financiers de l'extérieur	
Compte financier			
Investissements directs	Achat de titres par des non-résidents	Achat de titres à des non-résidents	
Investissements de portefeuille	Achat de titres par des non-résidents	Achat de titres à des non-résidents	
Produits financiers dérivés	Achat de titres par des non-résidents	Achat de titres à des non-résidents	
Autres investissements	Achat de titres par des non-résidents	Achat de titres à des non-résidents	
Avoirs de réserves	Liquidités versées à des non-résidents	Liquidités reçues de non-résidents	
<i>Total compte de capital et financier</i>	<i>C</i>	<i>A+C-B</i>	<i>B-A</i>
<i>Total Balance des paiements</i>	<i>A+C</i>	<i>A+C</i>	<i>0</i>



## CHAPITRE 3

# HISTORY MATTERS: THE LONG-TERM IMPACT OF COLONIAL PUBLIC INVESTMENTS IN FRENCH WEST AFRICA<sup>151</sup>

Elise Huillery<sup>152</sup>

### Abstract

To what extent do colonial public investments continue to influence current regional inequalities in French-speaking West Africa? Using a new database and the spatial discontinuities of colonial investments policy to correct from potential biases, this paper gives evidence that early colonial investments in education, health and public works had large and persistent effects on current outcomes. The nature of investments also matters: current *educational* outcomes have been more specifically determined by colonial investments in *education* rather than colonial investments in health and infrastructures, and vice-versa. I show that a major channel for the long term effect of early investments is a strong persistence of investments: regions that got more of a specific type of investment at the early colonial times continued to get more of this particular type of investment.

Keywords: development, history, public investments

JEL classification: N37, O11, P16

---

<sup>151</sup>I am grateful to Denis Cogneau, Thomas Piketty and Esther Duflo for valuable advice and guidance throughout this project, and Kudzai Takavarasha for fantastic editing assistance and valuable comments and suggestions. I also thank three anonymous referees for comments that substantially improved this paper. I have greatly benefited from discussions with Jean-Laurent Rosenthal, Marcel Fafchamps, Mickael Kevane, Alexander Moradi, Gilles Spielvogel, and numerous seminar participants. Historical data used in this paper has been collected by Elise Huillery [the author] within the research project "Long Term History and Resources Distribution in Africa" directed by Denis Cogneau (IRD, DIAL, Paris). Financial support from the French Ministry of Research is gratefully acknowledged. Martine Lorenzo, Angélique Roblin, Xavier Midon and Angelina De Baecque have provided excellent research assistance for archive extraction.

<sup>152</sup> Paris School of Economics (PSE) and DIAL, Paris. Email: [huillery\\_elise@yahoo.fr](mailto:huillery_elise@yahoo.fr).



## Introduction

Since West African countries acceded independence in 1960, their economic performances have been strikingly low in comparison with other developing countries. This is what makes many observers refer to an “African tragedy”. Obviously, the need for understanding this tragedy is a crucial issue. The economic historian Paul Bairoch writes: “*There is no doubt that a large number of negative structural features of the process of economic underdevelopment have historical roots going back to European colonization*” (Bairoch (1993, p.88)). Since 2000, a growing literature focuses on the interaction between colonialism and development. Several empirical papers have tested the impact of colonial history on development paths and for the best clarity I classify them in three groups according to their colonial dimension of interest. A first group of papers focuses on differences induced by colonisers’ identities: La Porta et al. (1998) and Acemoglu and Johnson (2003) find that colonizing countries had an impact on the development path of ex-colonies through the nature of legal systems they imported in colonies. Both give evidence that former English colonies benefit from better institutions than former French colonies thanks to a more efficient legal system inherited from colonial times. A second group of papers focuses on the impact of European settlement: Acemoglu, Johnson and Robinson (2001) show that former settlement colonies perform better than former extractive colonies because they inherited institutions that protect better private property rights. Finally, a third group of papers focuses on the impact of institutions induced by particular administrative rules: Banerjee and Iyer (2005) study the impact of colonial land tenure system on Indian districts development. They provide evidence that districts in which property rights in land were given to cultivators now perform better than districts in which these rights were given to landlords. Iyer (2004) compare economic outcomes in India across areas under the direct colonial rule of British administrators with areas under indirect colonial rule. She finds that districts under direct colonial rule have significantly lower availability of public goods than districts under indirect colonial rule.

These two last papers differ from the others in the sense that they do not compare all former colonies but focus on one particular country, India. The authors argue that it allows them to locate the source of difference more easily, relative to the case where ex-colonies have radically different historical, geographical, cultural backgrounds as well as different colonial histories. My paper follows the same idea: it focuses on one particular source of difference - colonial public investments- in one particular area –French West Africa. This region exhibits a noticeable homogeneity regarding to its geographical, anthropological, cultural and historical characteristics. Moreover, it was colonised by France only (which allows us to control for the coloniser’s identity), at the same period (from the last quarter of the nineteenth

century to 1960<sup>153</sup>). The sources of difference between districts of former French West Africa are therefore easier to identify than between all former colonies. I compare the current performances of French West African districts that received different levels of public investments during colonial times. This paper thus proposes an empirical framework to estimate the long term impact of public investments on spatial inequalities. This is motivated by two underlying questions: first, what is the importance of colonial history relative to pre-colonial history and geography? Second, what are the long term returns of public investments?

With respect to the existing literature, this paper innovates in underlying the role of public investments rather than the more general role of institutions. Institutions are commonly viewed as providing a general favorable environment for development. But it is not clear in what precise way they encourage economic development. Acemoglu, Johnson and Robinson (2003) privilege the interpretation of institutional overhang, but it is generally impossible to distinguish between the various potential channels of institutions' influence. Banerjee and Iyer (2005) and Iyer (2004) give evidence that the effect of land tenure system and colonial rule on productivity in India is indirect, partially lying on their effect on current investments: they argue that the differences in current economic outcomes are largely due to differences in current investments. Focusing on public investments therefore contributes to precise why long term history matters. The results are robust when controlling for country fixed effects - which captures the effect of institutions, so I am investigating a very distinct channel for persistence of differences in the colonial period. Another advantage of this paper is the use of a first-hand dataset that matches direct and precise historical data with current data on districts. Colonial and pre-colonial data come from historical archives found in Paris and Dakar, whereas recent data come from national household surveys performed in the middle of the 1990's. I matched both using the geographical coordinates of the surveyed households' locality and very precise colonial maps of each district.

Colonial times introduced important differences between districts of former French West Africa. Colonial investments in education, health and infrastructures were indeed very unequal among districts. Graphs 1 and 2 plot colonial investments and 1995 performances. They show a strong relationship between colonial investment and outcomes today. But the relationship between colonial investments and current development cannot be taken as conclusive evidence since pre-colonial characteristics could have influenced both colonial investments and development paths, resulting in bias estimates of the causal effect of public investments on current development. French colonial power could actually have invested

---

<sup>153</sup> Guinea acceded independence in 1958, whereas the other colonies of French West Africa acceded independence in 1960.

more in the most prosperous districts, which would have reached a higher level of development than the poor ones anyway. To overcome this potential selection bias, this paper uses a number of strategies. First, it exploits proxies of the potential determinants of colonial investments, which can be classified in three groups: geographical factors, pre-colonial factors, and characteristics of colonial conquest. Access to a detailed history explains how variations came about. OLS regressions including these proxies give a first estimate of the impact of colonial investments on current development controlling for main pre-colonial characteristics. Second, I use historic data on pre-colonial population densities and political development to examine whether it was the most developed parts of West Africa that selected into colonial investments. Evidence shows that it was actually not the case. Third, I use the geographical discontinuities of colonial policy in order to circumvent the problem of omitted variable. The autonomy of the French districts' Administrators and the arbitrariness of colonial borders actually lead to accidental variations between neighbor districts. Some unobservable characteristics that may not be captured by our OLS controls should be in fact similar for neighbor districts, so differences in outcomes between neighbor districts are more likely to be due to differences in colonial public investments.

Results show that colonial public investments have been a strong determinant of current districts' development. Colonial investments in a certain type of public goods (education, health or infrastructures) between 1910 and 1928 explain about 30% of the corresponding current performances. Moreover, the nature of investments matters: current educational performances are more specifically determined by colonial investments in education, as current health performances by colonial investments in health and current infrastructures' development by colonial public works. I also find lower but significant cross-effects of health investments on connection to electricity and access to a private water tap. According to my estimates, the long term impact of colonial investments is thus very high. The path of public investments from 1910 to 1939 show that districts which received much in early times kept on receiving more than the others later, which explains that differences did not narrow over time. I find that the fact that later investments continued to be located in areas that had many of them already is more likely to be due to the lasting nature of physical facilities and positive externalities on local demand for public goods rather than externalities across investments, political externalities or appropriation of public investments by political power.

The paper is structured as follows: Section I describes historical background and investments policy under French rule in West Africa. Section II describes data and gives some summary statistics on current development, colonial investments and districts' characteristics. Section III describes the empirical approach used to estimate the impact of colonial investments on development paths. The main empirical results are reported and discussed in section IV.

Section V discusses the mechanisms that might explain the persistence of the effect of colonial investments. Section VI concludes.



# **I. Historical background: French colonisation**

## **A. French political control on West Africa**

French West Africa lasted officially 65 years, from 1895 to 1960. Empirically, military expansion lasted from 1854 to 1903, pacification from 1854 to 1929 and effective occupation from 1904 to 1960.

The French first arrived in 1854 on the Senegalese coasts, driven by the famous General Faidherbe. Colonial expansion in the 1850's began from the west of the region: a first military column went from the Senegalese coasts eastbound and arrived in the late 1850's at the west side of current Mali (Kayes, Satadougou). A second military expansion was engaged during the 1850's northbound to current Mauritania. A third military expansion took place along the Guinean coasts (Conakry, Boffa, Boke, Forecariah). South Dahomey was then the only new expansion of the 1860's. No new expansion occurred during the 1870's. Main colonial expansion occurred in the 1880's from South to North and from West to East. In the 1890's, a last military column progressed from the south-east side of current Mali towards East as far as Lake Tchad, joined by a column progressing from Benin's coasts towards North.

French West Africa was officially created in 1895 as a federation of colonies of West Africa. But the conquest was not yet achieved. The Federal Government became effective in 1904. Despite a military control on the major part of the territory before 1900, there were no sensitive all-day life modifications for local people before 1900-1910 except in few coastal localities. Local chiefs' prerogatives in particular were in general still intact, their military obedience being materialised by friendship treaties. Hostile chiefs only suffered from French military repression. Civil administration took place progressively in the whole territory from 1900 to 1920. We can thus consider that an administrative occupation has been effective in the major part of the territory from approximately 1910 to 1960.

## **B. Financial and administrative organisation of French West Africa**

French colonial administration was structured as a pyramid: at the top stood the General Governor of the federation. "Lieutenant-Governors" were below at the head of the colonies: Senegal, Guinea, Dahomey, Soudan, Upper-Volta, Ivory Coast, Niger and Mauritania. Administrators were below at the head of the districts, about 15 per colony. In 1925, French West Africa counted 120 districts (see Map 1). The largest districts were divided in subdivisions that were also managed by French administrators (in 1925, the number of subdivisions -or districts when the districts had no subdivision- amounted to 164). African chiefs were at the bottom of the pyramid. The colonial administration designed local chiefs as "village's chiefs" and limited their influence to small areas.

In this pyramidal organisation, the effective power was concentrated at the third stage: the districts' administrators were "*the real chiefs of the French empire*" (Delavignette (1939)).

Their tasks were very important: overseeing tax collection, representing the Lieutenant-Governor in all official events, counting people living in the district, drawing up the district's map, steering elementary schools, watching Koranic schools, planning and supervising the building of roads, bridges, wells and tracks, arresting criminals and judging them according to the "native population code"<sup>154</sup>. The official tasks of African chiefs were to collect taxes, recruit workforce for hard labour and recruit military reservists. The number of reservists to recruit and the amount of taxes to collect was defined by French district's administrators. African chiefs were therefore quartered to auxiliaries of French colonial administrators. The administrative organisation was thus officially centralized but effectively decentralized. French districts' administrators could manage their local policy in an almost independent way thanks to physical distances and lack of means of communication. Neighbour districts could therefore experiment different colonial policies.

French colonial financial system in West Africa was organised with 3 levels of budgets: the budget of the French Ministry of Colonies, French West Africa's federal budget and colonies' local budgets. The budget of the French Ministry of Colonies was credited with metropolitan taxes and entirely devoted to military expenses. French West Africa's federal budget was credited with custom duties generated by trade between the federation and the rest of the world. This budget had to cover three expenses: the running expenses of the General Government and its central services, large-scale public works covering several colonies (mostly railway works), and subsidies to poor colonies (only Mauritania). Finally, colonies' local budgets were credited with local taxes. Each colony had to use its own resources so as to finance French colonisation costs (except Mauritania which benefited from federal subsidies). According to the statistics I computed<sup>155</sup>, 60% of colonies' budgets came from the capitation tax. Direct taxes (capitation tax, trading tax and property tax) represented altogether 89% of total colonies' resources. Local budgets had to cover all expenses except for military expenses and some of the biggest large-scale public works. Colonisation's costs were thus endured by local populations themselves rather than French taxpayers, and more precisely mostly by households rather than firms. Colony's government and central services absorbed 30% of colony's resources. Districts received the other 70%, on average distributed as follows: 40% for administration expenses, 10% for public works, 15% for education and health expenses (personal and material), and the 5% left for miscellaneous expenses. Investments in infrastructures, health and education in districts amounted together to 25% of colonies' budgets. All expenses in colonies and *a fortiori* in districts were therefore carried out by local budgets, except for some very large-scale public works, almost exclusively railway works, financed by federal resources.

---

<sup>154</sup> Called in French the « code de l'indigénat ». This code was exclusively devoted to African people.

<sup>155</sup> These statistics were calculated from 71 budgets covering the 8 colonies between 1907 and 1930.

### **C. Public goods investment policy**

Colonial administration invested in three public goods: education, health and infrastructures. Every year French administrators had to define precisely how many teachers, schools, doctors, hospitals they needed and how much money they wanted for public works so as to elaborate the annual local budget. In education field, administrators had thus to decide how many European teachers, African teachers and teaching assistants as well as how much teaching material they needed. In medical field as well, they decided how many European doctors and nurses, African doctors and nurses, medical assistants and how much medical material they needed. Finally, they decided how much financial resources they needed to cover their infrastructures expenses: roads, wells, tracks, buildings, bridges' reparations and constructions. A very precise "plan de campagne" was established annually to describe all the works to be performed in each locality.

Colonial investments in education, health and infrastructures were not proportional to districts' taxes. Taxes were actually brought together at the colony level, most of them were absorbed by central services and administration expenses, and the part of public expenses devoted to colonial investments was reallocated among districts with little concern about the initial contributions of each districts. Some districts contributed a lot in local budgets but received back low investments, others contributed a lot in local budgets and received back high investments, and conversely. As a consequence, the correlation between tax revenue and public investment was positive but small (about 0.2). No explicit investments strategy can actually be found in local budgets. Motivations reported at the beginning of each local budget explain the general level of annual resources and modifications in resources employment but do not motivate the spatial distribution of public goods provision. However, all historical documents on French colonial administrative system mention the relative autonomy of French districts' administrators and their power in terms of policy making (Cohen (1974), Ki-Zerbo (1978), Bouche (1991)). Biographies of former French colonial administrators also give evidence on their initiating role in investments decision processes (Delavignette (1939), Duchamps (1975)). The influence of administrators on investments policy was thus certainly very high. Thus, their personality or educational background could be an exogenous source of differences in colonial public investments. But some intrinsic districts' characteristics also certainly influenced administrators' investments policy and constituted therefore an issue for identifying the causal impact of colonial investments on current development. My empirical strategy tries to circumvent this potential problem.



## II. Data and summary statistics

To estimate the impact of colonial investments in public goods on current districts' development, I use data on current development, colonial investment policy and other pre-colonial characteristics as control variables. All data are at the district level, a district in French West Africa being an administrative unit within a colony. Map 1 shows the districts configuration the paper refers to, which is the configuration in 1925. At this time, French West Africa counted 120 districts in 8 colonies. On average districts have an area of 48 000 km<sup>2</sup> and a population of 120 000.

I choose to use district-level rather than state-level data for two major reasons: first, using district-level data gives a larger sample size. Second, French colonial system was in fact decentralised and variations therefore arose at the district level rather than at the state level. District was thus the pertinent unit in respect to historical effects the paper focuses on. The drawback is that no district-level data is available so I had to compute current and historical data on my own.

### A. Current districts development

Although West Africa counts among the poorest regions of the world, there is an important heterogeneity between countries of this region. In 2000, Ivory Coast's GNP per capita (690\$) was four times higher than Niger's (190\$)<sup>156</sup>. In 1995, primary net enrolment rate varied from 25% in Niger to 75% in Benin<sup>157</sup>. Literacy rate amounted to only 13.5% in Niger, around 20% in Mali and Burkina Faso, 32% in Senegal and Benin, 38% in Mauritania, and reached 44% in Ivory Coast<sup>158</sup>. The inequalities between countries are thus consequent. But the greatest inequalities in former French West Africa do not arise at the state level but at the district level. District level data on current development used in this paper come from national household surveys implemented in the 1990's<sup>159</sup>. Unfortunately, I could not use any survey for Benin which is therefore out of the sample. The number of available districts is therefore 101. Development indicators which can be computed from each national household surveys are: (i) the proportion of 7-12-year old children attending school, (ii) the proportion of 0-5-year old children suffering from stunting and (iii) the proportions of households connected to electricity, having access to a private water tap and using a modern fuel<sup>160</sup>. The Mauritanian survey does not contain information about the weight and the height of the children, so (ii) excludes Mauritanian districts.

---

<sup>156</sup> Sources: World Bank statistics.

<sup>157</sup> Sources: World Bank statistics.

<sup>158</sup> Sources: World Bank statistics.

<sup>159</sup> See Appendix 1 for further details on data.

<sup>160</sup> Surveys count on average 450 households, 620 7-12 year old children and 370 less than 5 year-old children per district.

The top part of table 1 presents summary statistics on those 5 development indicators. On average per district in 1995, 34% of the 7/12-year old children attended school, 37% of 0-5-year old children suffered from stunting, 12% of households were connected to electricity, 10% had access to a private water tap (as opposed to public sources of water like fountains or natural sources like streams), and 14% used a modern fuel for cooking. Data thus give evidence of the very low development level of French-speaking West Africa. But the distributions of all these indicators are exceptionally unequal, particularly for infrastructures development indicators, as shown by the high values of standards errors and gaps between means and medians or between 25<sup>th</sup> and 75<sup>th</sup> percentiles.

Map 2 represents the geographical distribution of districts by terciles of the proportion of 7-12-year old children attending school. The districts of the first tercile are light coloured, those of the third tercile are dark coloured. We can observe some regional tendencies (“light” areas versus “dark” areas): North-West of West Africa and South of Ivory Coast are obviously more educated than the rest of the region. Spatial inequalities are therefore partly a matter of country and geographical location. Nevertheless, these maps also give evidence of an important heterogeneity between neighbouring districts. To measure the importance of being in a particular country, I decomposed the total variance of each indicator in two parts, the variance within countries and the variance between countries. I calculated the share of total variance due to variance within countries and it shows clearly the predominance of within countries variance which represents around 80% of total variance. Country or geographical position is thus a small part of the story. What we have to explain are therefore inequalities at the district level rather than at the state level.

## **B. Colonial public investments**

Data on colonial investments come from annual local budgets from 1910 to 1928. Local budgets are presented at the colony level but often detail tax revenue and public investments at the district level. Regarding education, I collected the number of teachers per district for each available year between 1910 and 1928 and use the average number of teachers per 100,000 inhabitants as a proxy of colonial investments in education. I use exactly the same variable for colonial investments in health substituting medical staff to teachers. Finally, I collected annual public works material expenses per district between 1910 and 1928 and use the average amount of public works expenses over 1910-1928 per capita as a proxy of colonial investments in infrastructures<sup>161</sup>. Public works consisted in roads, wells, tracks, buildings and bridges repair and construction.

---

<sup>161</sup> Another possible proxy of colonial investments in infrastructures could be the annual public works material expenses per district between 1910 and 1928 divided by land area. My results are robust whatever proxy is used. But dividing the amount of public works expenses by land area is more problematic in presence of desert-edge districts because land area is huge and effective land occupation is very low, resulting in a confusing proxy.

Data on large-scale public works financed on federal resources are not included for two reasons: first, it would have required the collection of federal budgets data in addition to local ones, which represents an important additional effort; second, federal budgets do not decompose investments neither at the district level nor at the state level, which would make any repartition between districts very hypothetical. This exclusion produces actually an understatement of colonial investments inequalities: large-scale public works financed on federal resources were mostly devoted to main towns or main axes of each colony, those which were already advantaged by local budgets. Actual colonial inequalities in infrastructures were thus probably larger than measured here.

It is well known that Christian missionaries were quite important in the development of education and health systems in English African colonies as well as in French Equatorial Africa, but they were mainly absent from French West Africa (Ki-Zerbo (1978), Bouche (1991)). In 1903, the French parliament actually voted the secularization of social services in the colonies and stopped the subsidies accorded by French authorities to Christian missionaries. Archives thus do not mention the role of missions except in Dahomey<sup>162</sup>, which is not included in my study. The omission of Christian missionaries in this paper should therefore not affect my results. Beside Christian missionaries, there were also in some areas some Koranic schools, but I will not take them into account because these schools dispensed a very specific education which focuses on religious achievement.

As shown in the medium part of table 1, colonial investments per district were very low: 4 teachers and 8.5 medical workers per 100,000 inhabitants and 0.44 FF<sup>163</sup> per inhabitant for public works on average per year over 1910-1928. Standard deviations are very high compared to means and gaps between terciles' means are huge, especially between the two top terciles. This gives evidence that colonial investments were very unequal. Maps 3 and 4 show the geographical distribution of colonial investment in education and health. It is clear that colonial investments policy were unbalanced: Upper-Volta and South-East of Niger have been disadvantaged in terms of human capital investments; investments in infrastructures were more concentrated in coastal areas of Senegal, Guinea and Ivory Coast and that reflects the structure of French colonial economic system based on trade with European countries. In addition to regional discriminations, it is also noticeable that many neighbour districts received very different colonial treatments. The average gap between two neighbour districts is equal to 5 teachers and 10 doctors, which is big compared to the average numbers of teachers and doctors per district.

---

<sup>162</sup> Bouche (1991) explains that this colony had a significant part of missionary schools because the demand for education was far more important than the supply from public services in this colony.

<sup>163</sup> Monetary data are calculated in constant 1910 FF.

Totalizing average investments per district over 1910-1928 shows that there were on average only 700 teachers and 1 230 medical workers in whole French West Africa (among who a large majority of Africans). Colonial investment effort was thus not massive. But these investments were very unequally distributed. Colonial public investments' policy was therefore an important source of inequality between districts.

### **C. Other districts characteristics**

At the end of nineteenth century, French West Africa was a vast territory of 4 800 000 km<sup>2</sup> habited by a scarce population of around 12 000 000 people<sup>164</sup>. Population density was therefore very low (2.5 people per km<sup>2</sup>). As said in introduction, a great advantage of limiting the study to a geographically restricted area is that sources of variation can be much more easily identified than in case of very different historical, anthropological, geographical and institutional backgrounds. This section identifies districts' characteristics which potentially determined both colonial investments and development performances. I collected an important number of districts' observable characteristics. All data are original ones.

#### ***Geographical characteristics***

Districts' geographical characteristics are potentially important determinants of their development path: they condition soil fertility, climate severity or mildness, accessibility to water, etc (Bloom and Sachs (1998)). Climate, proximity to the coast or access to practicable rivers could also have influenced colonial investments through their impact on districts accessibility and attractiveness. I thus use geographical characteristics reflecting districts' accessibility and attractiveness as control variables. These characteristics are altitude, annual precipitations, latitude, longitude, presence of a coastal border and presence of an important river.

#### ***Pre-colonial history***

We could expect Europeans to prefer pre-colonial prosperous areas. The colonial strategy was actually extraction. Profitability of extraction was likely to be higher in prosperous areas because dense population provided a supply of labour that could be forced to work in plantations and public works and also because there are more resources to be extracted (Acemoglu, Johnson and Robinson (2002)). Curtin (1995, p. 447) writes that "European capital was invested where exploitable resources promised the most extractive returns". District-level information on pre-colonial times is difficult to collect but I constructed four proxies of pre-colonial districts characteristics. First, I capture the pre-colonial economic prosperity with the

---

<sup>164</sup> This corresponds to French West Africa's population around 1910. See Appendix 1 for further details on data sources.



initial population density. As documented by Malthus (1798) and Bairoch (1988), only prosperous areas could support high population densities because more natural resources and agrarian prosperity is necessary to nourish a large population. This measure is therefore more appropriate in the case of rural societies. At the end of the nineteenth century, West Africa was mostly a rural area: towns were scarce and very small<sup>165</sup>. Pre-colonial population density was concentrated in 5 places: on the right side of the Niger Loop (Mossi States), on Senegalese coastal areas (Djolof kingdoms), in central Guinea (Fuuta-Jalon), in south-central Ivory Coast (Baoule people), and in Guinean forest area (Toma and Guerze people). Second, I use the amount of trading tax collected in 1914 in each district to control for commercial development. Trading tax was introduced few years before 1914 and regarded all secondary and tertiary activities. Tariffs depended on firms' activity and number of employees. Third, besides these local trade activities, there were some very important overseas trade areas: European trading counters. These trading counters had created big discontinuities in West African economic development. That is why I simply constructed a dummy variable indicating the location of these European trade counters. Fourth, I roughly capture the differences in pre-colonial political development with a dummy for pre-colonial centralized political power ("state societies") as opposed to stateless societies. The existence of a centralized political power could have encouraged colonial investments according to the fact that investments could be more profitable in state rather than stateless districts, as shown by Geneaioli and Rainer (2003).

### ***French conquest characteristics***

Colonial conquest could reveal some districts intrinsic characteristics which make them more or less attractive for French power and more or less inclined to develop. I therefore use three variables on colonial conquest as control variables: first, the year of French colonial conquest's beginning, defined as the year of arrival of the first military troops. Fifty years passed between the beginning and the end of French colonial expansion in West Africa, which makes a big difference in comparison to the length of colonial era itself. Colonialism timing might be correlated with both colonial investments (early conquered districts could have been advantaged in comparison to lately conquered districts or may be disadvantaged since colonization was extractive) and development potentialities (more affluent areas could have been colonized sooner). Second, I use African people resistance against French colonial power as control variable because it might be correlated with colonial investments (rewards or punishments in response to local people's attitude) and development potentialities because resistance might reflect some cultural, anthropological or political characteristics. Third, I use local chiefs' indemnities as control variable because these indemnities rewarded chiefs for their obedience to colonial power. Chiefs' indemnities are thus a proxy for African chiefs' reaction:

---

<sup>165</sup> In 1910, the five biggest towns were Saint-Louis (around 24 000 habitants), Dakar (18 400), Rufisque (12 500), Conakry (8 200) and Cotonou (4 400). These towns were actually much smaller at the end of the pre-colonial era.

some refused to cooperate and were often killed or exiled, whereas others cooperated with French colonial power and received some indemnities. As African people resistance, collaboration between traditional and colonial power might reflect be correlated with both colonial investments and development potentialities.

### ***Early European settlement***

According to existing literature, European settlement encouraged good colonial treatment (Acemoglu, Johnson and Robinson (2001), Cogneau and Guénard (2003)). In West Africa, very few Europeans settled in comparison to other colonies like Australia, Canada etc. However, early French settlement can reflect districts initial attractiveness. Since it was probably a strong determinant of colonial investments, the impact of colonial investments on current performances could be driven by the fact that Europeans settlers tended to select into more prosperous areas. Moreover, European settlement *per se* could influence positively development paths through institutional channels, as documented in Acemoglu, Johnson and Robinson (2001). Faced with the statistical challenge of isolating the causal impact of public investments, controlling for European settlement is thus of crucial concern. But the flip side of this strategy is that European settlement could also be endogenous to colonial public investments: the supply of public goods might be attractive for new settlers as well. To solve this problem, I add only early European settlement (1910) as a control variable, since early European settlers were more likely to be influenced by districts' characteristics compared to colonial supply of public goods simply because the supply of public goods was almost non-existent at the beginning of colonial times. 1910 is early enough to argue that European settlement was unlikely to be the result of any colonial policy.

### III. Basic correlations: OLS Estimates

#### A. Empirical Strategy

I compare districts development performances according to colonial investments they received between 1910 and 1928 by running ordinary least squares regressions of the form:

$$(1) \quad Y_i = \alpha + \beta CI_i + OCI_i \gamma + X_i \lambda + u_i$$

where  $Y_i$  is an outcome variable in district  $i$ ,  $CI_i$  the colonial investment of interest in district  $i$ ,  $OCI_i$  other colonial investments in district  $i$  and  $X_i$  control variables.

Outcomes in equation (1) are those presented in section II: the proportion of 7/12-year old children attending school, the proportion of 0-5-year old children suffering from stunting and the proportions of households connected to electricity, having access to a private water tap and using a modern fuel.

Regarding colonial investments, what interests me more specifically is the impact of colonial investments in education on educational performances, the impact of colonial investments in health on health performances and the impact of colonial investments in infrastructures on infrastructures' development. As colonial investments in education, health and infrastructures are highly correlated, I want to disentangle each investment's own effect. I thus measure the specific impact of a given colonial investment ( $CI_i$  in equation (1)) on the related current performance ( $Y_i$  in equation (1)) by controlling for the other colonial investments (vector  $OCI_i$  in equation (1)). When  $Y_i$  is districts' proportion of 7/12-year old children attending school,  $CI_i$  is therefore districts' average annual number of teachers per 100,000 capita, and vector  $OCI_i$  is districts' average annual medical staff per 100,000 capita and average annual amount of public works per capita. When  $Y_i$  is districts' proportion of 0-5-year old children suffering from stunting,  $CI_i$  is districts' average annual medical staff per 100,000 capita, and when  $Y_i$  is one of the three infrastructures development indicator,  $CI_i$  is districts' average annual amount of public works per capita, vector  $OCI_i$  being the two other colonial investments. Since districts which received many teachers received also many doctors and much infrastructure (correlations between these three variables are between 0.60 and 0.80), colonial investments impact is likely to be driven by the general amount of investments rather than by a specific investment. Controlling for the two other colonial investments in equation (1) is therefore interesting to isolate the specific impact of each kind of investment and brings an additional control for the potentially unobserved characteristics which influenced all investments in the same way. It helps to identify the causal impact of a specific investment on the corresponding current outcome.

$X_i$  is the set of control variables described in section 3: geographical variables (precipitations, altitude, latitude, longitude, coastal border dummy and practicable river dummy), pre-colonial prosperity (centralised political power dummy, 1910 population density, 1914 collected trade taxes per capita and European trade counter dummy), conquest variables (year of colonial conquest's beginning, length of local resistance and local chiefs indemnities) and early European settlement (1910 European settlers per 100,000 inhabitants). I argue that these controls are more precise and demanding than usual and that they purge a big part of the endogenous factors.

Dakar and Saint-Louis had a very specific status during the whole colonial period. They were both founded by the Europeans; Saint-Louis was the first city founded by the Europeans in West Africa in 1659, it was the capital of French West Africa until 1902 and then the capital of two colonies, Mauritania and Senegal. Dakar was the capital of the whole French West Africa since 1902. These two cities were not exactly some “districts” because were not attached to a broader region. As a consequence, Dakar and Saint-Louis did not appear in colonial budgets as districts but as “direct administrated territories”. As far as public investments are concerned, Dakar and Saint-Louis received much more annual colonial investments than the classical districts: 63 (respectively 202) teachers per 100,000 inhabitants, 133 (respectively 241) medical workers per 100,000 inhabitants and 12.1 (respectively 21.6) FF per capita in public works for Dakar (respectively Saint-Louis) on average over 1910-1928. They are also much more developed today than the rest of the region. The colonial investments gap between those two cities and the others therefore would produce an important overstatement of the impact of colonial investments on current performances and would probably reflect the very specific colonial treatment they received. I therefore prefer to drop out Dakar and Saint-Louis from the sample.

Our coefficient of interest is thus  $\beta$ , and to a lesser extent  $\gamma$ , because it is also interesting to know whether there are “cross effects”, for example effects of colonial investments in education on current health and infrastructures performances.

## **B. Results**

Table 2 and table 3 report OLS estimates of the impact of 1910-1928 colonial investments on 1995 performances. Column (2) includes geographical controls, column (3) adds pre-colonial characteristics, column (4) adds conquest characteristics and column (5) adds European settlement in 1910 as control variable. In column (6) I add dummy variables that indicate the country districts located after independence. These are included for the reason that the dependent variables are taken from country surveys that may be constructed using different

methodologies. Finally, column (7) reports the regression coefficients controlling for the other colonial investments to isolate the specific impact of each type of investments.

The general picture that emerges from these tables is that districts which received more investments over 1910-1928 have significantly better performances today. The size of the impact of colonial investments is important: adding one teacher per 100,000 inhabitants over 1910-1928 would lead the percentage of 7-12-year old children attending school in 1995 growing up to about 1 point. Adding one doctor per 100,000 inhabitants over 1910-1928 would lead the percentage of 0-5-year old children suffering from stunting in 1995 falling down to about 0.5 points. Finally, adding one franc per capita devoted to public works over 1910-1928 would lead the percentages of households having access to a private water tap and using a modern fuel growing up to about 3 points. But the specific impact of the investments in infrastructures appears statistically unconvincing since the coefficient is not significant in column (7), except in panel *B*. However, table 2 clearly shows that colonial investments in health and in infrastructures did not have *per se* an impact on current school attendance and that colonial investments in education and in infrastructures did not have *per se* an impact on current health performances. These findings therefore highlight the specific impact of colonial investments in education on educational performances and the specific impact of colonial investments in health on health performances, which gives strong evidence that the nature of public investments matters even in the long run. This is also an important point as regard to identification of the causal impact of public investments: the fact that “cross-investment” effects are very small compared to “direct-investment” effects is very interesting because it confirms that I identify correctly the causal impact of a specific investment rather than other correlated factors.

We can finally notice that the explanatory variables in this paper account for about 40% of the variation in 1995 health performances, 50% of the variation in 1995 school attendance and 70% of the variation in 1995 access to infrastructures. More importantly, each specific colonial investment alone accounts for about 30% of the variation of the corresponding 1995 performance.



## IV. Econometric issues: selection and causality

Although the OLS estimates show that differences in colonial investments probably *caused* differences in current performances thanks to precise and demanding controls, it remains plausible that control variables included in previous specifications do not capture all factors correlated with both colonial investments and current outcomes. In this section, I pursue two strategies to evaluate whether the relationship between colonial investments and current performances might reflect omitted variables. First, using historic data and qualitative evidence from African historians, I evaluate the importance and characteristics of selection into colonial investments. As I will show, evidence suggests that selection was not important. If any, it was usually the regions that were the least prosperous that selected into colonial investments. Given this evidence, it is unlikely that the strong relationship between colonial investments and current performances is driven by selection. Second, I use a ‘natural experiment’ approach that consists in comparing neighbour districts only. Results from this matching strategy confirm the OLS estimates.

### A. Historical Evidence on Selection during colonial times

Using data on initial population densities (1910), I check whether it was the more prosperous or less prosperous areas that selected into colonial investments. Acemoglu, Johnson and Robinson (2002) have shown that population density is a reasonable indicator of economic prosperity, following Malthus and Bairoch’s arguments. Table 4 shows the relationship between population density in 1910 and colonial investments in education (respectively health, infrastructures). The data give evidence that the colonial supply of public goods was equal in most and least prosperous areas. In the cases of education and health, the advantage even turned slightly in favour of least prosperous areas, probably due to the fact that public goods are lumpy fixed investments. In this case, the selection, if any, tends to bias the OLS estimates towards zero.

A second potential source of selection may be that societies politically well-structured have selected into colonial investments. Pre-colonial kingdoms were politically unified and therefore benefited to a greater social cohesion. As a consequence, they were likely to claim a larger share of the new public goods than decentralized and heterogeneous societies (Banerjee, Iyer and Somanathan (2006)). But data give evidence that districts located in pre-colonial kingdoms were less impacted by colonial investments than the others: the average annual number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928 was 3.5 as opposed to 5.2, the average annual number of doctors per 100,000 inhabitants over 1910-1928 was 6.3 as opposed to 10.6, and the average annual expenses in public works was 0.24 as opposed to 0.64 (all these differences are significant at the 5% level). The general picture that emerges from the data is that the selection bias is again rather downward.

One could think that colonial investments were actually determined by some characteristics related to European suitability rather than pre-colonial development. Acemoglu, Johnson and Robinson (2001) document the fact that European settlement was for instance influenced by the disease environment, which is somehow disconnected from local prosperity. Such an exogenous source of variation in colonial investments within French West Africa could be the distance from the coast. The distance from the coast was actually a physical determinant of European settlement since Europeans arrived by boats and were more likely to settle in nearer areas than in farer ones. If colonial supply of public goods followed European settlement (because European demand for schools, hospitals and infrastructures was high) we would expect colonial investments to be negatively correlated to the distance from the coast. Table 4 shows the correlation between colonial investments in education, health and infrastructures and distance from the coast. The correlation is actually significantly negative (or nil in the case of investments in health), which confirms that something accidental influenced overall colonial investments patterns. But the correlation does not explain much of the variation in colonial investments (8%, 2% and 9% respectively). In particular, it is too weak to use distance from the coast as a valuable instrument for colonial investments.

To conclude, the variation in districts characteristics leave much of the observed variation in colonial investments unexplained (the share of variation attributable to population density and pre-colonial political status together is only 4% and the share attributable to distance from the coast does not exceed 9%). If local characteristics were only weak determinants of colonial investments, then the decisive factor is to be found elsewhere. On this point, Banerjee, Iyer and Somanathan (2006) highlight the role of “top-down interventions” in bringing about changes in public goods access. Based on historian literature on colonial French West Africa, “top-down interventions” seem to be an appropriate explanation of the observed variations in colonial investments for several reasons. First, districts administrators were largely autonomous as explained in section 1. All testimonies from former administrators attest that they controlled every aspects of districts management and drawn their own policy (Cohen (1974), Delavignette (1939), Association des anciens élèves de l'école coloniale (1998), Colombani (1991)). Second, there was a large heterogeneity among administrators: Cohen (1974) report 5 types of administrators: (i) former soldiers (apparently the most brutal and violent with local populations), (ii) former metropolitan civil servants (inappropriate for colonial service), (iii) former Governor secretaries (good for administrative work but not for management), (iv) former administrators' assistants (not much educated but well-informed on administrator's work) and finally (v) former pupils of French “Ecole Coloniale” (well-educated, part of the French elite). Third, Cohen (1974) (among others) emphasizes the relationship between the administrators' educational and familial backgrounds and their vision of colonization (more or less humanist). The specific personality of the administrators was therefore a strong determinant of the policy they implemented, in particular at the beginning of colonial times (in



the 1900s and 1910s) because administrators stayed long enough in specific districts to implement long-term projects (after the World War I, they had relatively shorter tenures, typically 3 years). According to historian sources, the intervention of the administrators accounts for a significant part of the design of public goods policy. Since the affectation of an administrator in a specific district was a matter of vacancy and not a matter a selection (Cohen (1974, p.76)), the variation in the “quality” of the administrators constitutes an exogenous source of variation in public goods policy<sup>166</sup>.

## **B. Matching estimates**

The strategy that I pursue is to use a matching approach that consists in comparing neighbour districts only. This strategy exploits the spatial discontinuities of investments policy. The underlying idea is that geographical neighbours had similar unobservable characteristics before being separated by a border under colonial rule. Differences in neighbours’ outcomes are then unlikely to be due to differences in omitted variables. This approach is thus very close to a matching approach. In the case of French West Africa, there are good reasons to think that neighbour districts were very similar before colonial times. Districts borders did actually not exist in pre-colonial era and were created at the beginning of French colonial rule. Most of them are natural borders (rivers), some are simply straight lines between two points. The aim of colonial power was to build districts that represented approximately a similar charge for French administrators, either in terms of population or in terms of area: colonial annual political reports give evidence that the definition of districts’ borders was often a matter of administrative charges rather than a matter of intrinsic characteristics. Colonial power also divided some communities to have a greater control on it. Districts administrators’ annual reports relate many cases of unrest at the borders due to the fact that people continued to ignore it and went here and there without worrying about colonial administrative rules. Pre-colonial and colonial maps show that pre-colonial kingdoms’ borders have been ignored as well as ethnic differences. This fact is clearly obvious on colonial districts maps: these maps indicate precisely the ethnic groups present in each district, and we can see that an ethnic group was often present on both sides of a border. Districts’ borders are thus somewhat arbitrary.

This leads me to assume that neighbour districts shared similar unobservable characteristics. This assumption can be interpreted as the fact that unobservable characteristics are geographically distributed and that districts borders were sufficiently exogenous to make differences between neighbour districts’ unobservable characteristics not salient. I thus

---

<sup>166</sup> I do not use the identity of the administrators as instrument because of the lack of data. Such data probably exists but I do not know exactly where (probably in Dakar) and what can be found on administrators’ characteristics. It is not certain that those characteristics that influenced the supply of public goods were observed by the French administration.

suppose that current outcomes of district  $i$  belonging to neighbourhood  $j$  can be written as a linear function of its colonial investments  $CI_i$  and  $OCl_i$ , its intrinsic characteristics  $X_i$ , and a neighbourhood fixed effect  $\theta_j$ :

$$(2) \quad Y_i = \alpha + \beta CI_i + OCl_i \gamma + X_i \lambda + \theta_j + u_i$$

The only difference between equations (1) and (2) is the presence of a neighbourhood fixed effect in equation (2) representing the fact that districts of a same neighbourhood share common unobservable characteristics.

The outcome differential between two districts  $i$  and  $i'$  belonging to a same neighbourhood  $j$  can be written:

$$(3) \quad Y_i - Y_{i'} = \beta(CI_i - CI_{i'}) + (OCl_i - OCl_{i'})\gamma + (X_i - X_{i'})\lambda + u_i - u_{i'}$$

Parameter  $\beta$  can be estimated by running an OLS regression of districts of the same neighbourhood' outcomes differential on the corresponding colonial investments differential. These regressions allow me to check that my first results from equation (1) were not driven by omitted variables. Since district  $i$  can appear several times in the differentials within a neighbourhood, standard errors within neighbourhoods are not independent. Standard errors are thus adjusted for clustering at the neighbourhood level.

An intuitive definition of neighbour districts would be “districts that share a common border” (Banerjee & Iyer (2005) use this definition with a similar empirical context as mine). But the problem with this naïve definition is that neighbourhoods overlap (see more explanations in Appendix 2). In order to circumvent this problem, I need a definition of neighbour districts which create disjointed neighbourhoods. I define a neighbourhood as a cluster of three districts that share a common border and assume that neighbourhood fixed effect is similar within but not between clusters. This leads to divide districts map in disjointed neighbourhoods which are sets of three districts sharing a common border. Appendix 2 gives further details on matching procedure<sup>167</sup>.

---

<sup>167</sup> Banerjee and Iyer (2005) also use the fact that neighbour districts share similar unobservable characteristics. But they derive a different empirical strategy using a sub-sample of neighbour districts to check if OLS results are driven by omitted variables. They argue that restricting the sample to those districts which happen to be geographical neighbours with a different colonial treatment adds controls for possible omitted variables. But in the case of a continuous treatment (like colonial investments), using a sub-sample of neighbour districts is not sufficient to control for omitted variables: in presence of a “low-middle peer” (one district receiving a “low” treatment and its neighbour a “middle” treatment) and a “middle-high peer” (one district receiving a “middle” treatment and its neighbour a “high” treatment), results might be driven by the difference between the low-treated and the high-treated districts which might not be neighbours. Bias due to omitted variables is thus not corrected. That is why I chose to follow a matching approach rather than Banerjee and Iyer (2005) sub-sample approach.

Table 5 shows the matching estimates of the impact of colonial investments on current performances. They are close to OLS estimates, slightly smaller but not significantly different, which indicates that naïve estimates were possibly a little upwardly biased but not driven by unobservable characteristics shared by neighbour districts. The fact that matching estimates are a little smaller than OLS estimates can also reflect externalities between neighbour districts: the treatment could affect the control group because neighbour districts might benefit from investments in neighbouring areas. In this case, matching estimates are downwardly biased. These regressions also indicate that observed geographical, pre-colonial and colonial characteristics explain between 50% and 80% of the differences in current performances between neighbour districts.

In the end, we may think that the long term impact of early colonial investment is too large to be due uniquely to the early colonial investments themselves. Since these results do not take into account what happened later, they may reflect the relationship between early colonial investments and something caused by them. We therefore need to explore what happened in the interval.



## V. Why do early colonial public investments still matter?

Previous results establish large and robust differences in current performances due to differences in colonial public investments. Why are long term returns to investments so large? In this section, I want to give some potential answers to this question.

One reason why early investments had large long term returns is that more schools, dispensaries and infrastructures continued to be built in places that had many of them already at the beginning of colonial period. I consider the average annual numbers of teachers over two periods: 1910-1928 (period 1) and 1930-1939 (period 2). Graph 3a shows that districts which received more teachers during the first period continued to receive more new teachers during the second period. The correlation between the number of teachers in period 1 and in period 2 is 0.87, even if the number of teachers jumped from 3 per district on average in period 1 to 9 per district on average in period 2. To take into account the variations in population size, I also plot on graph 3b the number of new teachers per 100,000 inhabitants over 1930-1939 along the distribution of the number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928. The correlation is a little lower (0.72) because few, if any, new teachers were posted in sparsely populated districts (desert-edge areas), which had many teachers per population unit over 1910-1928 due to the fact that teachers are lumpy-fixed investments. One district, Tabou, lost 2 teachers between period 1 and period 2, what was not so much in absolute terms but produced a big loss compared to its sparse population (this district appears as an outlier on graph 3b). Nevertheless, the number of teachers per population unit over 1910-1928 is a positive and significant determinant of the number of new teachers per population unit over 1930-1939, as shown in table 6 columns (1), (2). This result is robust to the inclusion of my usual control variables as shown in column (3). Early investments thus attracted later investments at least during the colonial period.

I do not have the evidence on investments between 1940 and 1995 (or only on small samples) so I do not know how things evolved in the interval. But some of the 1995 national household surveys give evidence on distance to public goods. For 52 districts<sup>168</sup>, I can calculate the proportion of households living within 30mn from a primary school, a medical centre and drinkable water. Graphs 4a, 4b and 4c shows that the current distance to public goods is still correlated to early colonial public investments. The repetition of investment location between 1910 and 1995 was thus sufficiently large to make early differences still sensitive, which makes reasonably think that repetition was not just limited to the next period (1930-1939).

---

<sup>168</sup> These are the Senegalese, Malian, Nigerien and Burkinabè districts.

I propose to explore what could explain that more teachers were posted in areas that had many of them already and to test some of the potential mechanisms. A first explanation could be that the same practice appears as more valuable for new adopters thanks to increasing returns to the adoption of this practice or because of costs in changing from an established practice to a different one. Increasing returns may be due to externalities across investments: if there are more roads in a district, it is easier to have teachers or/and students to come here. Alternatively, if there are more doctors, people are healthier and children are more likely to attend school. But the data does not confirm this story: in column (4) and (5), I include the other investments over 1910-1928 as additional regressors to the number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928. This specification also allows to assessing whether the other investments explain the observed correlation between early and later investments in education. They rather had a negative impact on the number of new teachers over 1930-1939, which could reflect substitutability rather than complementariness.

Increasing returns could also arise because of the lasting nature of physical facilities: it is cheaper to post a new teacher in an existing school than to build a new school from scratch for her. If this story is true, we expect the number of teachers per school to increase over time. Graph 5 represents the evolution of the number of teachers per school between 1910 and 1953, using data on both the number of teachers and the number of schools per district. It is clear that this is a part of the story: the number of teachers per school jumped from 1 to 4 between 1910 and 1953. In columns (6) and (7), I include the number of new schools per 100,000 inhabitants over 1930-1939 as an additional regressor. This does not alter the coefficient on the number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928, which shows not only that more new teachers were posted in *districts* that had many of them already, but also that more new teachers were posted in *schools* that had many of them already. This observation is also consistent with other explanations than the lower cost of using existing physical facilities. Some positive social interactions as peer-effects or intergenerational externalities can explain that a more educated population produces a higher demand for education (see Goux and Maurin (2007) for an empirical analysis on peer effects and Cunha and Heckman (2007) for a theoretical argument of intergenerational externalities). The increase in the number of teachers per school might also reflect an increase in local demand for education due to endogenous accumulation of human capital: a higher supply of human capital in period 1 encouraged investment in human capital-related activities which in turn encouraged an increase in demand for schooling in period 2 (Acemoglu (2002)). More generally, the fact that the new teachers were more likely to be posted in existing schools may reflect any very local increase in demand due to positive externalities. But these externalities have to be very limited in terms of spatial spreading to be consistent with the fact that many new teachers were posted in existing schools rather than in new schools that could potentially be built in the close area.

I also test whether some positive political externalities explain the fact that more teachers were posted in districts that had many of them already. Early investments could have created some positive effects on political voice, as discussed in Banerjee et al. (2006). They relate that the political voice of particular groups may affect public good provision. The idea is that the political leverage of one group to the others allows them to appropriate a large share of the newly provided public goods. In the colonial context, it could be plausible that some districts with more public goods in period 1 acquired a stronger political voice and therefore appropriated a larger share of the new teachers on period 2, explaining why new teachers on period 2 were posted in areas that had many of them in period 1. It is well-known that French administrators set up a direct rule over the colonies regardless of the pre-colonial political structures. But after the first period of conquest and administrative settling, the colonial power changed its mind about the optimal ‘indigenous policy’ since they realized that the control of large territories and large populations demanded more administrative forces than French people solely offered. Some local chiefs have been progressively associated in the colonial administration since 1920 as intermediaries between local populations and French administrators. It is possible that local chiefs were easier to recruit in places that got more of public goods at the early colonial times (due to higher human capital). As African local chiefs increased the political voice of their groups - they could defend their interests in the opinion of the French administrator, districts with a larger association of local chiefs might appropriate a larger share of newly provided public goods. To test this potential mechanism, I use the amount of local chiefs’ wages reported in colonial budgets as a proxy of local chiefs association: the larger the local chiefs’ wages, the more associated. Table 6 column (8) reports the coefficients of the regression of the number of new teachers per 100,000 inhabitants over 1930-1939 on the amount of local chiefs wages per 100,000 inhabitants over 1930-1939. In column (9) I add geographical, pre-colonial, conquest and initial attractiveness variables as control variables. In both columns, results show that the amount of local chiefs wages is positively correlated with the number of new teachers over 1930-1939, but the coefficient is not significant (t-statistic=1.28). Moreover, we can see that the coefficient on the number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928 remains exactly the same so this story does not explain why more teachers were posted in districts that had many of them already.

Finally, public investments in an area might lead to a more stable political environment which makes it easier to provide facilities in the future as well. Since I collected data on the political climate at the district level<sup>169</sup>, I include an index of political instability as additional regressor in column (10) and (11). This index is the average annual number of severe events expressing

---

<sup>169</sup> I collected data on political climate at the district level from the annual political reports written by the districts administrators to the Governor. For further detail on data collection and method, I refer to Huillery (2008).

hostility towards colonial power over 1920-1940. If there are political positive externalities, we expect political instability over 1920-1940 to have a negative impact on the number of new teachers per 100,000 inhabitants over 1930-1939. Data says the opposite: the more hostile, the more new teachers (perhaps to satisfy population expectations and calm the political situation). Moreover, given the level of hostility over 1906-1920, more teachers over 1910-1928 had a negative impact on hostility over 1920-1940 (*results not shown*). These findings tell us that colonial power possibly invested more in hostile areas for political purposes, which effectively had a positive impact on political climate. Once again, the inclusion of the index of political instability does not alter the impact of the number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928 on the number of new teachers per 100,000 inhabitants over 1930-1939. Political externalities therefore are not a good candidate to explain why more teachers were posted in districts that had many of them already.

The scarcity of data makes it not possible to pin down the precise channels underlying the relationship with any reasonable degree of certainty. I can just eliminate some stories as positive externalities across investments and positive effects on the political stability. A political economy story telling that investment is associated to political power remains plausible but does not capture much of the mechanism. My important finding is that many new teachers joined existing facilities, which is consistent with both the lasting nature of physical facilities and (very local) positive externalities on the demand for education.

I do not have a clear story for the reason of the persistence of public investments but I have strong evidence that teachers continued to go where teachers used to be affected. Large long term effects of early colonial investments are thus explained by the repetition of colonial (and apparently post-colonial) investments location. Early small events or historical accidents might thus have large effects on later outcomes. There may not have been any particular reason to prefer one place to another before public investments took place (as discussed in section IV.A.), but as they have become concentrated in one place, any new entrant elsewhere could have been at a disadvantage, and therefore tended to move into the hub if possible, further increasing its relative efficiency. The mechanism at work is thus be a [“virtuous cycle” effect](#) which can explain why small but early public investments in some districts became larger and larger over time and lead to very large returns today.



## VI. Conclusion

The purpose of this paper was to assess the long term effects of history on development and the influence of colonial experience in West Africa. While the political economy literature is insisting rightly on “institutional overhang” and the persistence of bad institutions, this paper shows that the persistence of colonial experience may be more local since public investments continued to beget more investments and better current outcomes at the district level. Adding one teacher (respectively doctor) per 100,000 inhabitants in the early colonial period would lead to 1 (respectively 0.5) additional point in the percentage of school enrolment (respectively stunting children). Adding one franc per capita in public works in the early colonial period would lead to about 3 additional points in the percentage of access to private water tap and modern fuel. The paper also shows that the nature of public investments matters: current educational performances are specifically determined by colonial investments in education, as current health performances by colonial investments in health and current infrastructures’ development by colonial investments in infrastructures and health. According to our estimates, the enduring influence of early colonial investments can be explained by the fact that later investments continued to be located in areas that had many of them already: the more investments over 1910-1928, the more new investments over 1930-1939, and the more public goods today. This paper thus contributes to explicit the mechanisms through which spatial inequalities arise and persist, and gives evidence that even in the long run inequalities do not vanish because there are increasing returns to the adoption of a practice and because both starting point and accidental events can have significant effects on the ultimate outcome.



## References

Acemoglu, Daron. 2002. "Technical Change, Inequality and the Labor Market", *Journal of Economic Literature*, 40: 7-72

Acemoglu, Daron, Simon Johnson and James A. Robinson. 2001 "The colonial origins of comparative development: an empirical investigation", *American Economic Review*, 91(5): 1369-1401

Acemoglu, Daron and Simon Johnson. 2003. "Unbundling institutions", NBER Working Paper No. 9934

Acemoglu, Daron, Simon Johnson and James A. Robinson. 2002. « Reversal of fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution », *Quarterly Journal of Economics*, 117: 1231-1294

Association des anciens élèves de l'école coloniale. 1998. *L'administrateur colonial, cet inconnu*, Paris: L'Harmattan

Bairoch, Paul. 1993. *Economics and World History, Myths and Paradoxes*, Chicago:, University of Chicago Press

Banerjee, Abhijit and Lakshmi Iyer. 2005. "History, Institutions and Economic Performance: the legacy of colonial tenure systems in India", *American Economic Review*, 95(4): 1190-1213

Banerjee, Abhijit, Lakshmi Iyer and Rohini Somanathan. 2008. "Public Action for Public Goods: Theory and Evidence." In *Handbook of Development Economics*. Vol. 4, edited by T. Paul Schultz and John Strauss. Elsevier Science & Technology Books

Becker, Charles, Saliou Mbaye and Ibrahima Thioub. 1997. *AOF, réalités et héritages : sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Dakar : Direction des Archives Nationales du Sénégal

Bertocchi, Graziella and Fabio Canova. 2001. "Did colonization matter for growth? An empirical exploration into the historical causes of Africa's underdevelopment", *European Economic Review*, 46: 1851-1871

Bloom David E., Jeffrey D. Sachs, Paul Collier and Christopher Udry. 1998. "Geography, demography and economic growth in Africa", *Brookings Papers on Economic Activity*, 2: 207-295

Boahen, Adu A. 1990. *L'Afrique sous la domination coloniale : 1885-1935*, in Histoire générale de l'Afrique, vol VII, UNESCO/NEA

Bouche, Denise. 1991. *Histoire de la colonisation française*, Paris : Fayard

Brown, David. 2000. "Democracy, colonization and human capital in sub-saharian Africa", *Studies in Comparative International Development*, 35(1)

Cohen, William. 1974. *Empereurs sans sceptre, histoire des administrateurs de la France d'Outre-mer et de l'Ecole coloniale*, Paris : Berger-Levrault

Coquery-Vidrovitch, Catherine and Henri Moniot. 1993. *L'Afrique Noire de 1800 à nos jours*, Paris: PUF

Crowder, Michael. 1971. *West African resistance, the military response to colonial occupation*, London: Hutchinson of London

Crowder, Mickael and Obaro Ikime. 1970. *West African chiefs: their changing status under colonial rule and independence*, New York: Africana Publications

Cunha, F. and J. Heckman. 2007. "The Technology of Skill Formation", *American Economic Review*, 97(2): 31-47

Curtin, Philip, Steven Feierman, Leonard Thompson and Jan Vansina. 1995. *African history from earliest times to independence*, Longman

Delavignette, Robert. 1939. *Les vrais chefs de l'Empire*, Paris : Gallimard

Deloncle Pierre. 1934. *Afrique Occidentale Française: Découverte, Pacification, Mise en Valeur*, Paris : Ernest Leroux

Duboc (Général). 1939. *L'épopée coloniale en Afrique Occidentale Française*, Paris : E. Malfère

Engerman, Stanley L. and Kenneth L. Sokoloff. 2002. "Factor Endowments, Inequality and Paths of Development Among New World Economies", NBER Working Paper No. 9259

Engelbert, Pierre. 2000. "Pre-colonial Institutions, Post-colonial States and Economic Development in Tropical Africa", *Political Research Quarterly*, 53: 1-30

Gennaioli, Nicola and Ilija Rainer. 2007. "The modern impact of precolonial centralization in Africa", *Journal of Economic Growth*, 12(3): 185-234

Goux Dominique and Eric Maurin. 2007. "Close Neighbours Matter: Neighbourhood Effects on Early Performance at School", *Economic Journal*, Royal Economic Society, 117(523): 1193-1215

Hall, Robert E. and Charles I. Jones. 1999. "Why do some countries produce so much more output per worker than others?", *Quarterly Journal of Economics*, 114(1): 83-116

Herbst, Jeffrey. 2000. *States and power in Africa*, Princeton: Princeton University Press

Huillery, Elise. 2008. "European Settlement and African Hostility: Did Prosperous Areas Fall Behind?", DIAL Working Paper, DT 2008-01

Iyer Lakshmi. 2005. "The long-term impact of colonial rule: evidence from India", Harvard Business School Working Paper No. 05-041

Kaufmann, Daniel, Art Kraay and Pablo Zoido-Lobaton. 1999. "Governance Matters", World Bank Policy Research Working Paper No. 2196

Ki-Zerbo, Joseph. 1978. *Histoire de l'Afrique Noire, d'Hier à Demain*, Paris : Hatier

La Porta, Raphael, Florencio Lopez-De Silanes, Andrei Schleifer and Robert Vishny. 1999. "The quality of government", *Journal of Law, Economic, and Organisation*, 15: 222-279

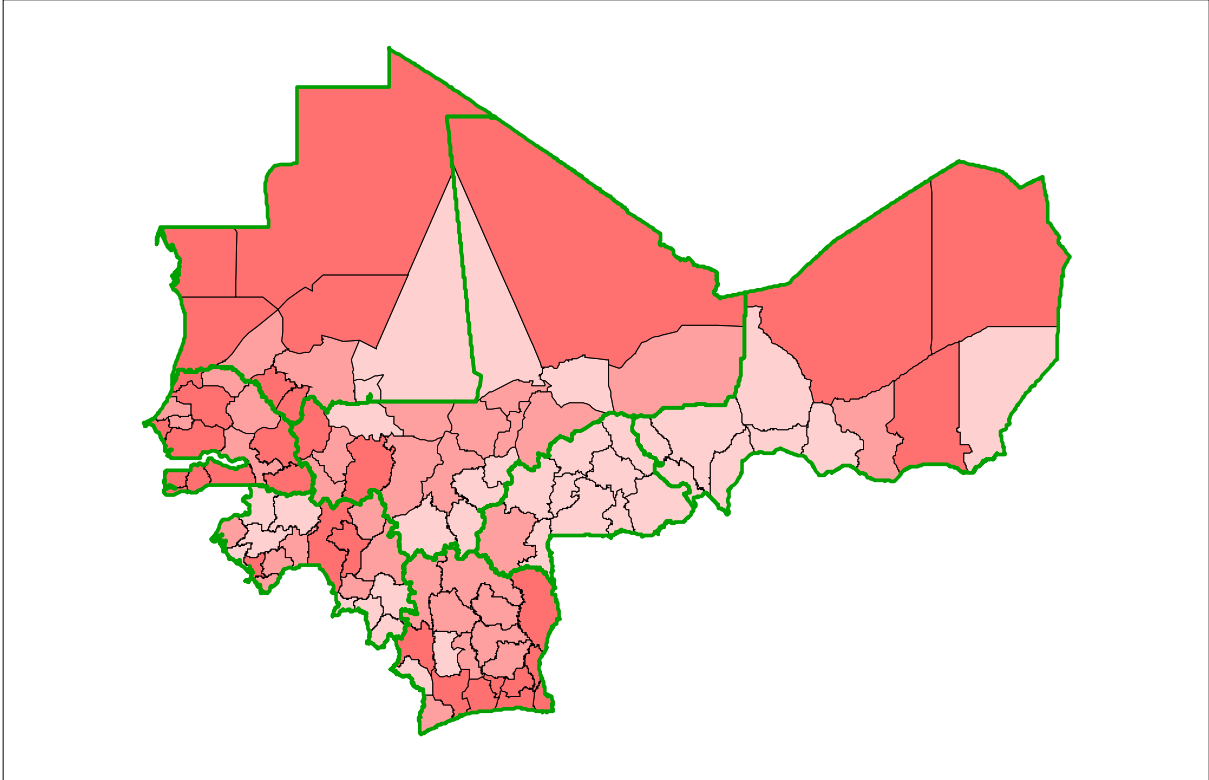
Quy Toan Do and Lakshmi Iyer. 2002. "Lands right and economic development: evidence from Viet Nam", World Bank Policy Research Working Paper No. 3120

Rodrik, Dani, Arvind Subramanian and Francesco Trebbi. 2002. "Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development", NBER Working Paper n° 9305

Sokoloff, Kenneth L. and Stanley L. Engermann. 2000. "History Lessons: Institutions, Factor Endowments, and Paths of Development in the New World", *Journal of Economic Perspectives*, 14: 217-232

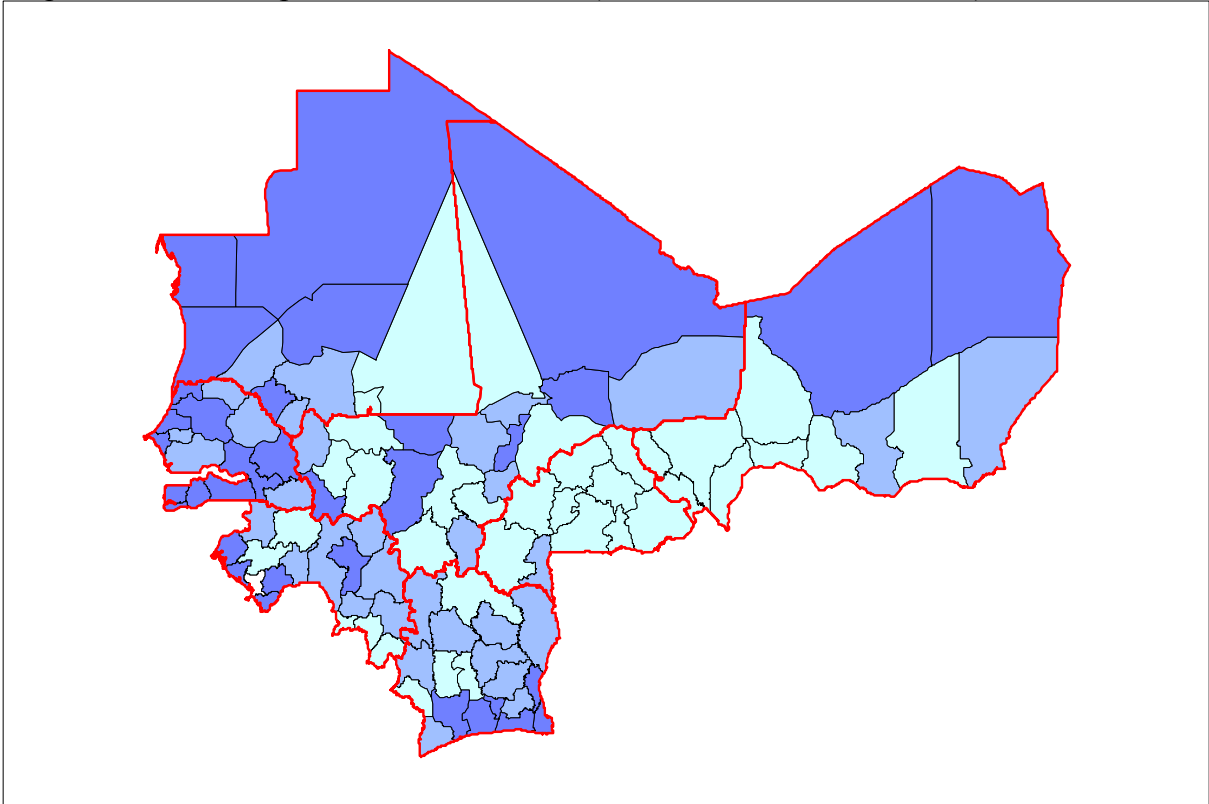


Map 3: Number of teachers per 100,000 inhabitants (annual mean over 1910-1928)



Lecture: bottom tercile in light colour, top tercile in dark colour.

Map 4: Medical staff per 100,000 inhabitants (annual mean over 1910-1928)



Lecture: bottom tercile in light colour, top tercile in dark colour.



Table 1: Summary statistics on districts

	Mean	S.D.	25th percentile	Median	75th percentile	Min	Max	Nb Obs
<b>1995 districts development</b>								
% of 7-12-year old children attended school	34	16	22	33	43	1	75	98
% of 0-5-year old children suffering from stunting	37	12	28	37	44	7	85	89
% of households connected to electricity	12	17	2	4	17	0	87	98
% of households having access to private water	10	13	1	5	14	0	72	98
% of households using a modern combustible	14	19	1	6	21	0	94	98
% of households living within 30mn from a primary school	67	15	57	69	78	32	92	52
% of households living within 30mn from a medical centre	41	16	29	40	51	13	76	52
% of households living within 30mn from drinkable water	82	14	74	84	94	41	99	52
<b>Colonial period</b>								
Number of teachers per 100,000 hbt over 1910-1928	4	5	1	3	4	0.2	28	99
Medical staff per 100,000 hbt over 1910-1928	8.5	15	1	4.4	9	0	111	98
Public works expenses per capita over 1910-1928 (in 1910 FF)	0.44	1.2	0.05	0.13	0.31	0.003	9.7	99
New teachers per 100,000 hbt over 1930-1939	4.6	6.7	1.2	2.7	5.2	-12.3	41.5	99
New schools per 100,000 hbt over 1930-1939	1.7	2.4	0.3	1.4	2.5	-11	9.5	99
Local chiefs wages per 100,000 hbt over 1930-1939	92,319	113,797	28,827	46,931	97,021	0	582,889	99
Index of hostility towards colonial power over 1920-1940	0.42	0.41	0	0.33	0.66	0	2	99
<b>Control variables</b>								
Number of European Settlers per 100,000 hbt in 1910	100	254	7.8	21	68	0	2125	99
<i>Colonial conquest</i>								
Year of colonial conquest's beginning	1880	13.9	1879	1887	1890	1854	1903	99
Local resistance length	22.7	15.2	11	20	31	0	74	99
Local chiefs indemnities	657	1516	0	0	420	0	7726	99
<i>Precolonial characteristics</i>								
Centralized political power dummy	0.49	0.5	0	0	1	0	1	99
1910 population density	6.22	7.15	1.72	3.8	7.9	0.008	38	99
Trade taxes per capita collected in 1914	0.23	0.38	0.004	0.04	0.31	0	1.81	99
European trade counter dummy	0.04	0.2	0	0	0	0	1	99
<i>Geographical characteristics</i>								
Altitude (feets)	816	594	242	859	1161	0	3044	99
Annual rainfalls average over 1915-1975 (mm)	1050	718	500	890	1546	17	3248	99
Latitude	12.3	3.6	9.6	12.8	14.8	4.8	21	99
Longitude	-6.7	6.8	-12.1	-7.3	-3.35	-17.1	12.9	99
Coastal dummy	0.17	0.38	0	0	0	0	1	99
Presence of an important river dummy	0.65	0.48	0	1	1	0	1	99

See Appendix 1 for data description and sources.

Statistics are all calculated at the district level. Saint-Louis and Dakar are excluded from the sample. Data on 1995 current development is missing for Bilma.

Data on % 0-5-year old children suffering from stunting is missing for Mauritanian districts. Data on medical staff per 100,000 hbt is missing for Conakry.

S.D.: Standard Deviation

Table 2: The impact of colonial investments on 1995 education and health: OLS estimates

Coefficient on colonial investments (annual mean over 1910-1928)	no controls (1)	geographical controls (2)	pre-colonial controls (3)	conquest controls (4)	attractiveness controls (5)	country fixed effects (6)	other investments controls (7)
<i>Panel A: % 7-12-year old children attending school as dependent variable</i>							
Number of teachers per 100,000 hbt	<b>1.66**</b> (0.26)	<b>1.28**</b> (0.31)	<b>1.16**</b> (0.36)	<b>0.93**</b> (0.35)	<b>1.14*</b> (0.48)	<b>0.79+</b> (0.45)	<b>0.95+</b> (0.52)
Medical staff per 100,000 hbt							0.07 (0.22)
Public works expenses per 1 hbt							3.18 (3.23)
R2	0.30	0.41	0.42	0.50	0.50	0.56	0.50
Nb Obs	98	98	98	98	98	98	97
<i>Panel B: % 0-5-year old children suffering from stunting as dependent variable</i>							
Number of teachers per 100,000 hbt							0.47 (0.46)
Medical staff per 100,000 hbt	<b>-0.43**</b> (0.13)	<b>-0.60**</b> (0.16)	<b>-0.59**</b> (0.17)	<b>-0.60**</b> (0.17)	<b>-0.56**</b> (0.20)	<b>-0.49*</b> (0.20)	<b>-0.56**</b> (0.21)
Public works expenses per 1 hbt							-3.55 (5.85)
R2	0.27	0.30	0.32	0.34	0.34	0.41	0.37
Nb Obs	88	88	88	88	88	88	88
<b>Control variables</b>							
Geographical characteristics	NO	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Precolonial characteristics	NO	NO	YES	YES	YES	YES	YES
Colonial conquest	NO	NO	NO	YES	YES	YES	YES
Initial attractiveness	NO	NO	NO	NO	YES	YES	YES
Country fixed effects	NO	NO	NO	NO	NO	YES	NO

Standard errors in parentheses. \*\* significant at the 1% level, \* significant at the 5% level, + significant at the 10% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

In panel A column (8), the number of observations falls to 97 because data on medical staff per 100,000 hbt is missing for Conakry district.

In panel B, the number of observations falls to 88 because data on medical staff per 100,000 hbt is missing for Conakry district and data on % 0-5-year old children suffering from stunting is missing for Mauritanian districts.

Initial attractiveness control variables are: Number of European Settlers per 100,000 population in 1910, Trade taxes per capita collected in 1914

Colonial conquest control variables are: Year of colonial conquest's beginning, Local resistance length, Local resistance length2, Local chiefs indemnities

Precolonial characteristics control variables are: Centralized political power dummy, European trade counter dummy, 1910 population density

Geographical characteristics control variables are: Annual rainfalls average over 1915-1975, Altitude, Longitude, Latitude, Coastal dummy, River dummy

Table 3: The impact of colonial investments on 1995 access to infrastructures: OLS estimates

Coefficient on colonial investments (annual mean over 1910-1928)	no controls (1)	geographical controls (2)	pre-colonial controls (3)	conquest controls (4)	attractiveness controls (5)	country fixed effects (6)	other investments controls (7)
<i>Panel A: % households connected to electricity as dependent variable</i>							
Number of teachers per 100,000 hbt							0.01 (0.40)
Medical staff per 100,000 hbt							0.12 (0.18)
Public works expenses per 1 hbt	<b>8.71**</b> (1.1)	<b>6.96**</b> (1.11)	<b>9.05**</b> (1.36)	<b>8.69**</b> (1.29)	<b>5.29**</b> (1.43)	<b>5.72**</b> (1.39)	<b>1.16</b> (2.50)
R2	0.38	0.58	0.61	0.67	0.73	0.78	0.70
Nb Obs	98	98	98	98	98	98	97
<i>Panel B: % households having access to private water as dependent variable</i>							
Number of teachers per 100,000 hbt							0.05 (0.43)
Medical staff per 100,000 hbt							-0.03 (0.19)
Public works expenses per 1 hbt	<b>6.11**</b> (0.92)	<b>5.62**</b> (1.00)	<b>6.92**</b> (1.25)	<b>6.80**</b> (1.27)	<b>5.74**</b> (1.52)	<b>5.82**</b> (1.54)	<b>3.11+</b> (1.85)
R2	0.31	0.41	0.44	0.47	0.49	0.54	0.50
Nb Obs	98	98	98	98	98	98	97
<i>Panel C: % households using a modern fuel as dependent variable</i>							
Number of teachers per 100,000 hbt							0.50 (0.45)
Medical staff per 100,000 hbt							-0.005 (0.20)
Public works expenses per 1 hbt	<b>8.81**</b> (1.37)	<b>6.75**</b> (1.35)	<b>9.88**</b> (1.63)	<b>9.58**</b> (1.36)	<b>7.49**</b> (1.60)	<b>7.70**</b> (1.55)	<b>3.14</b> (2.81)
R2	0.30	0.51	0.56	0.72	0.74	0.79	0.72
Nb Obs	98	98	98	98	98	98	97
<b>Control variables</b>							
Geographical characteristics	NO	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Precolonial characteristics	NO	NO	YES	YES	YES	YES	YES
Colonial conquest	NO	NO	NO	YES	YES	YES	YES
Initial attractiveness	NO	NO	NO	NO	YES	YES	YES
Country fixed effects	NO	NO	NO	NO	NO	YES	NO

Standard errors in parentheses. \*\* significant at the 1% level, \* significant at the 5% level, + significant at the 10% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable

In column (8), the number of observations falls to 97 because data on medical staff per 100,000 hbt is missing for Conakry district.

Initial attractiveness control variables are: Number of European Settlers per 100,000 population in 1910, Trade taxes per capita collected in 1914

Colonial conquest control variables are: Year of colonial conquest's beginning, Local resistance length, Local resistance length2, Local chiefs indemnities

Precolonial characteristics control variables are: Centralized political power dummy, European trade counter dummy, 1910 population density

Geographical characteristics control variables are: Annual rainfalls average over 1915-1975, Altitude, Longitude, Latitude, Coastal dummy, River dummy

Table 4: Historical evidence on selection during colonial times

Dependent variable: colonial investments (annual mean over 1910-1928)						
	Number of teachers per 100,000 hbt (1)	Medical staff per 100,000 hbt (2)	Public works expenses per 1 hbt (3)	Number of teachers per 100,000 hbt (4)	Medical staff per 100,000 hbt (5)	Public works expenses per 1 hbt (6)
Coefficient on						
Population density 1910	<b>-0.13*</b> (0.07)	<b>-0.27</b> (0.20)	<b>-0.006</b> (0.017)			
Distance from the coast (km)				<b>-0.004**</b> (0.0001)	<b>-0.005</b> (0.004)	<b>-0.0009**</b> (0.0003)
R2	0.03	0.02	0.001	0.08	0.02	0.09
Nb Obs	99	99	99	99	99	99

Standard errors in parentheses. \*\* significant at the 1% level, \* significant at the 5% level, + significant at the 10% level.  
Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Table 5: The impact of colonial investments on current performances: matching estimates

Coefficient on	Dependant variables				
	Difference in school attendance rate (1)	Difference in stunting rate (2)	Difference in % of households connected to electricity (3)	Difference in % of households having access to water (4)	Difference in % of households using a modern fuel (5)
<b>Difference in colonial investments</b>					
Number of teachers per 100,000 hbt over 1910-1928	<b>0.57+</b> (0.33)	<b>0.78*</b> (0.34)	0.22 (0.35)	0.02 (0.19)	0.68 (0.52)
Medical staff per 100,000 hbt over 1910-1928	-0.01 (0.17)	<b>-0.52**</b> (0.17)	<b>0.40**</b> (0.09)	<b>0.15*</b> (0.07)	0.17 (0.12)
Public works expenses per capita over 1910-1928	0.88 (2.4)	-1.93 (1.79)	0.75 (1.44)	<b>2.5+</b> (1.3)	<b>3.1*</b> (1.6)
<b>Control variables</b>					
Difference in the number of European settlers per 100,000 hbt in 1910					
Difference in colonial conquest variables: year of colonial conquest's beginning, length of local resistance to colonial conquest, local chiefs' indemnities.					
Difference in precolonial characteristics: centralized political power dummy, 1910 population density, trade taxes collected in 1914 and former European trade counter dummy.					
Difference in geographical characteristics: altitude, latitude, longitude, annual rainfalls, coastal dummy, river dummy.					
Nb obs	71	62	71	71	71
Nb neighbourhoods	30	27	30	30	30
R2	0.49	0.64	0.65	0.81	0.66

\*\* significant at 1%, \* significant at 5%, + significant at 10%

Dependent and independent variables are the value differences between neighbour districts of the same neighbourhood.

Results come from 50 OLS regressions of the dependent variable on the independent variables using 50 random neighbourhood designs.

Reported coefficient is the mean of the 50 coefficients of the dependent variable on the independent variable.

Standard deviation in parentheses equals to (50/49)\*the empirical standard deviation of the 50 coefficients of the dependent variable on the independent variable.

Number of observations is the mean of the 50 numbers of observations (neighbour districts differences) resulting from the 50 neighbourhood designs.

Number of neighbourhoods is the mean of the 50 numbers of neighbourhoods resulting from the 50 neighbourhood designs.

R<sup>2</sup> is the mean of the 50 R<sup>2</sup> from the 50 OLS regressions.

Data on stunting children is missing for the Mauritanian districts.

Data on medical staff per 100 000 hbt is missing for Conakry district.

# Table 6: What explains that more teachers continued to be posted in areas that had many of them already?

Coefficient on	Dependent variable: New teachers per 100,000 over 1930-1939											
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Teachers per 100,000 hbt over 1910-1928	<b>0.47**</b> (0.11)	<b>0.63**</b> (0.11)	<b>0.47**</b> (0.16)	<b>0.92**</b> (0.21)	<b>0.87**</b> (0.24)	<b>0.55**</b> (0.09)	<b>0.67**</b> (0.13)	<b>0.62**</b> (0.11)	<b>0.47**</b> (0.16)	<b>0.58**</b> (0.11)	<b>0.53**</b> (0.16)	<b>1.02**</b> (0.16)
Medical staff per 100,000 hbt over 1910-1928				<b>-0.15**</b> (0.05)	<b>-0.14+</b> (0.074)							<b>-1.86*</b> (0.9)
Public works exp. per 1 hbt over 1910-1928				-0.07 (1.12)	-0.07 (1.26)							-0.0001 (0.0001)
New schools per 100,000 hbt over 1930-1939						<b>1.66**</b> (0.22)	<b>1.99**</b> (0.27)					<b>0.83</b> (1.17)
Local chiefs wages per 100,000 hbt over 1930-1939								0.0001 (0.0001)	0.0001 (0.0001)			<b>-0.13**</b> (0.046)
Hostility towards colonial power over 1920-1940										<b>3.65**</b> (1.40)	<b>3.86**</b> (1.69)	<b>1.77**</b> (0.24)
R2	0.15	0.25	0.39	0.26	0.38	0.53	0.64	0.27	0.41	0.29	0.43	0.66
Nb Obs	99	98	98	97	97	98	98	98	98	98	98	97
Tabou in the sample	YES	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
<b>Control variables</b>												
Geographical characteristics	NO	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	YES
Precolonial characteristics	NO	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	YES
Colonial conquest	NO	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	YES
Initial attractiveness	NO	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	YES
Country fixed effects	NO	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	NO	YES	YES

Standard errors in parentheses. \*\* significant at the 1% level, \* significant at the 5% level, + significant at the 10% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable

In columns (6), (7) and (12), the number of observations falls to 97 because data on medical staff per 100,000 hbt is missing for Conakry district.

Geographical characteristics control variables are: Annual rainfalls average over 1915-1975, Altitude, Longitude, Latitude, Coastal dummy, River dummy

Precolonial characteristics control variables are: Centralized political power dummy, European trade counter dummy, 1910 population density

Colonial conquest control variables are: Year of colonial conquest's beginning, Local resistance length, Local resistance length2, Local chiefs indemnities

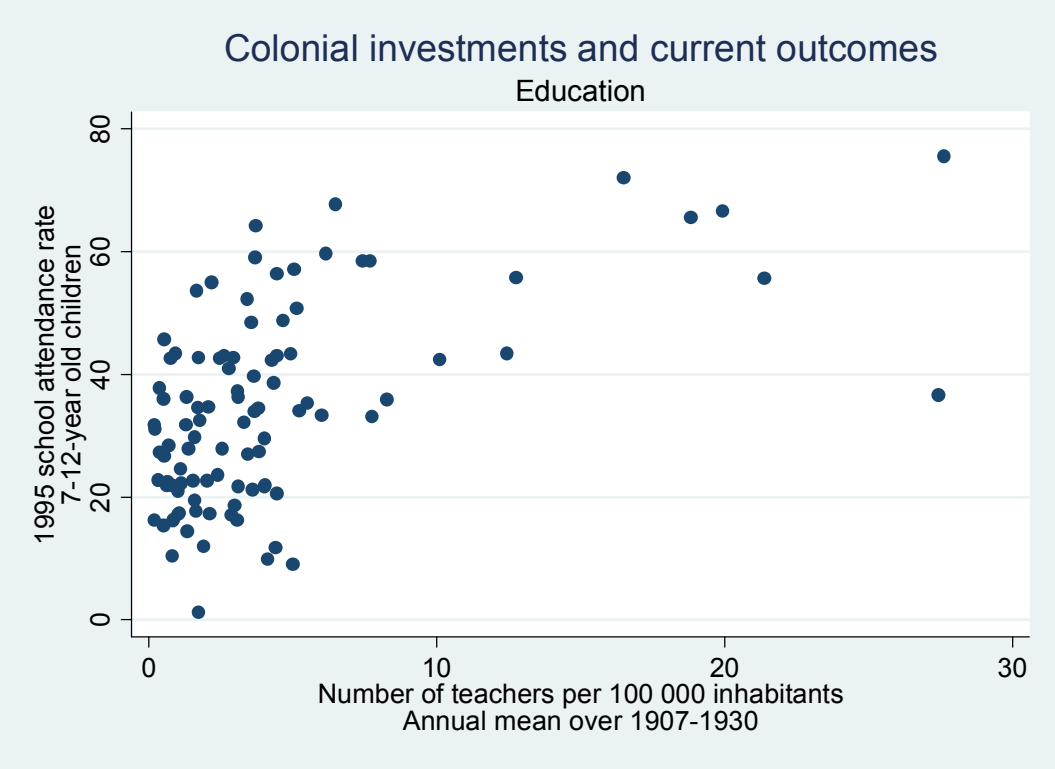
Initial attractiveness control variables are: Number of European Settlers per 100,000 population in 1910, Trade taxes per capita collected in 1914

Teachers, medical staff, public works expenses and local chiefs' wages per population unit over period t are annual means over period t.

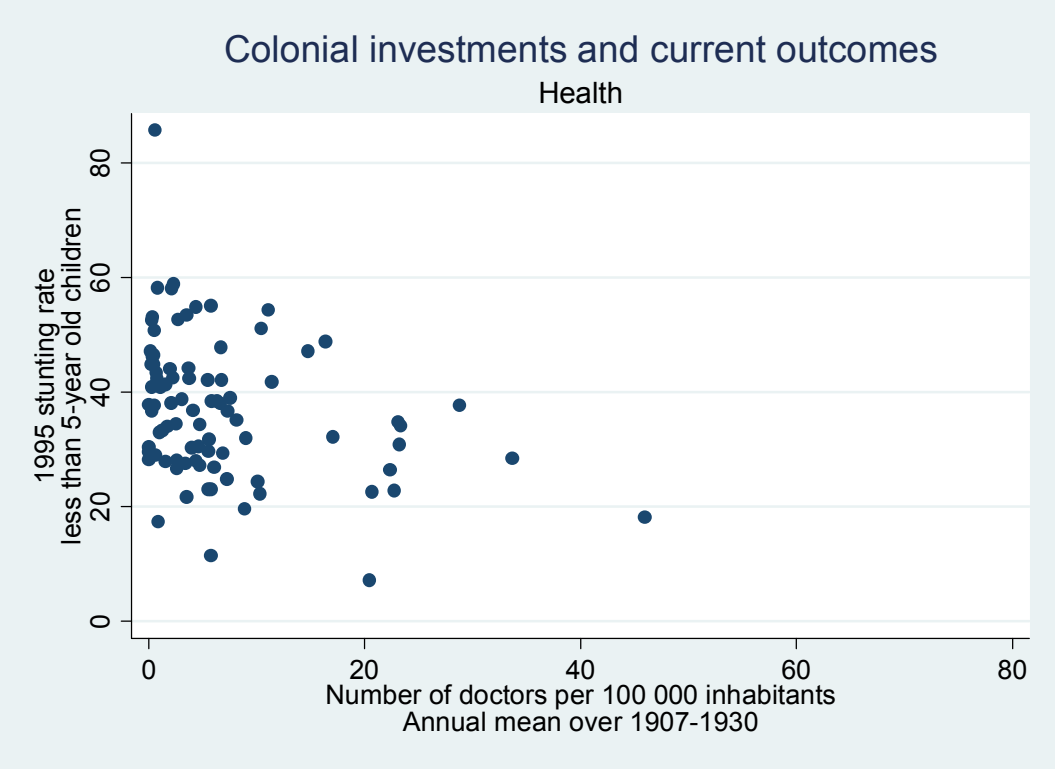
<sup>2</sup> Hostility towards colonial power over 1920-1940 represents the annual mean of the numbers of events expressing hostility towards colonial power over 1920-1940.

New teachers (respectively schools) per 100,000 hbt over 1930-1939 represent the difference in the annual mean of the number of teachers (respectively schools) over 1930-1939 and 1910-1928.

Graph 1: The correlation between colonial investments in education and current educational outcomes

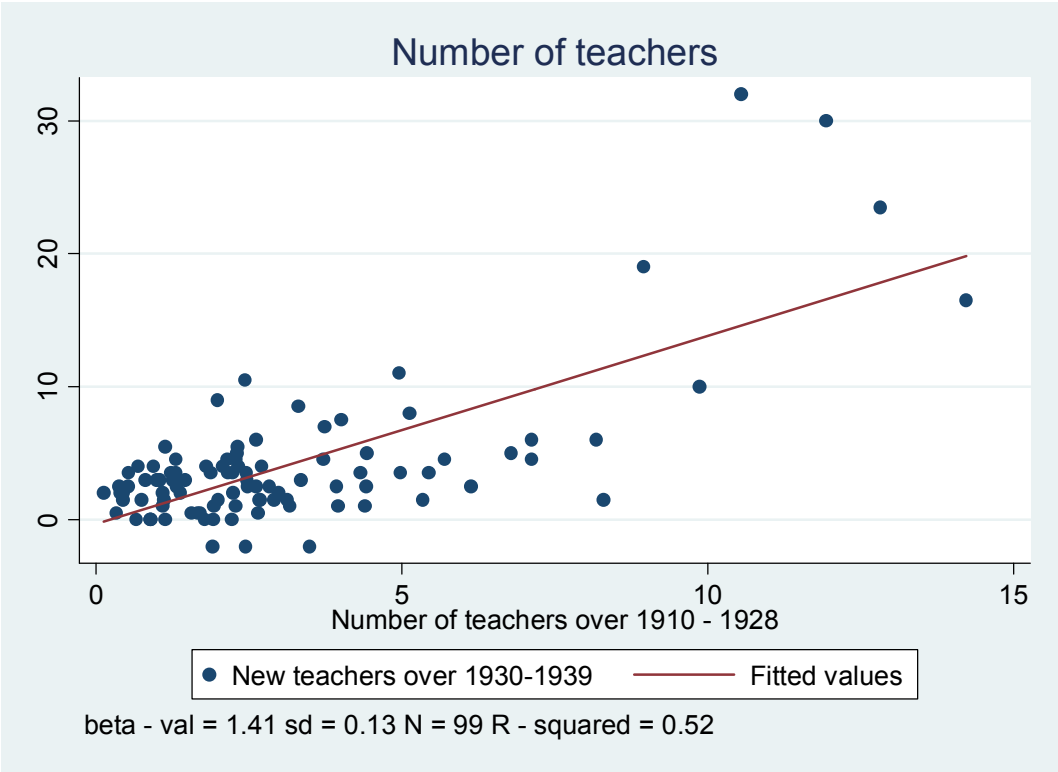


Graph 2: The correlation between colonial investments in health and current health outcomes

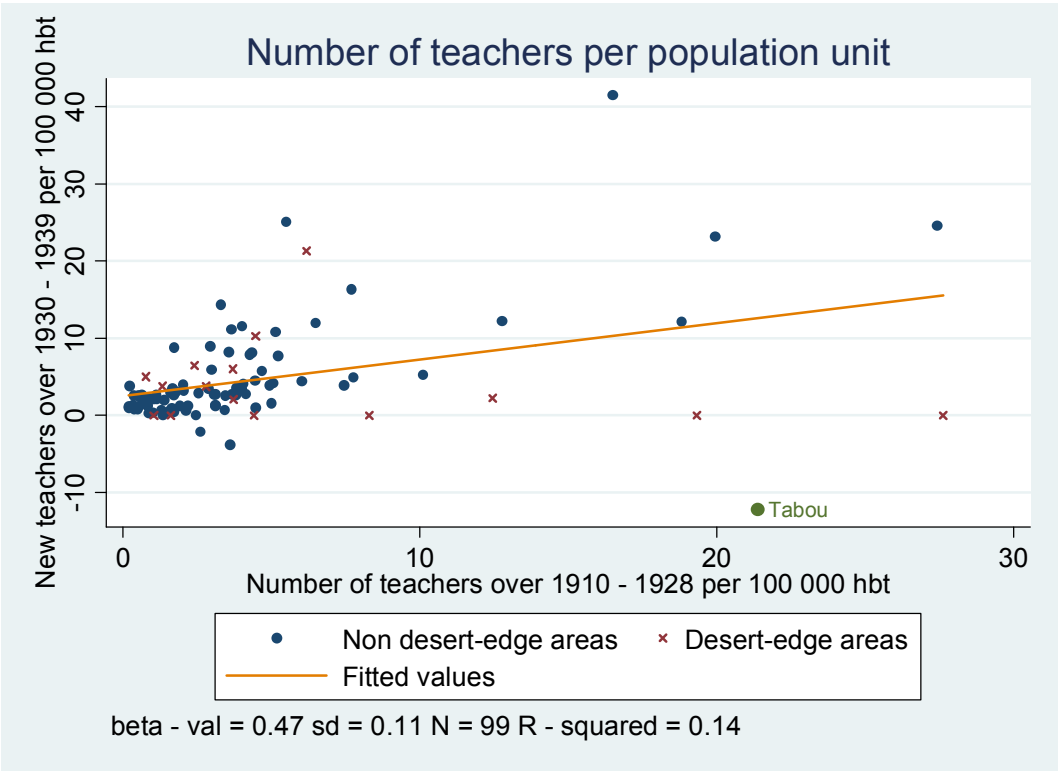


Graph 3: The relation between later and former investments

3.a



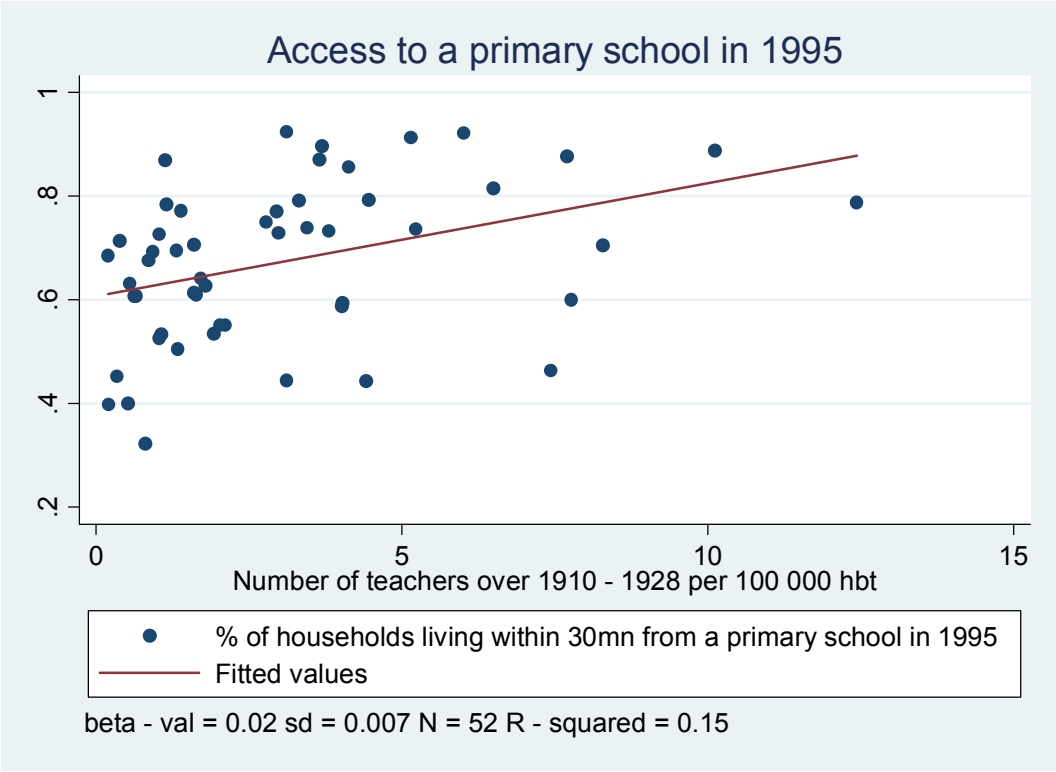
3.b



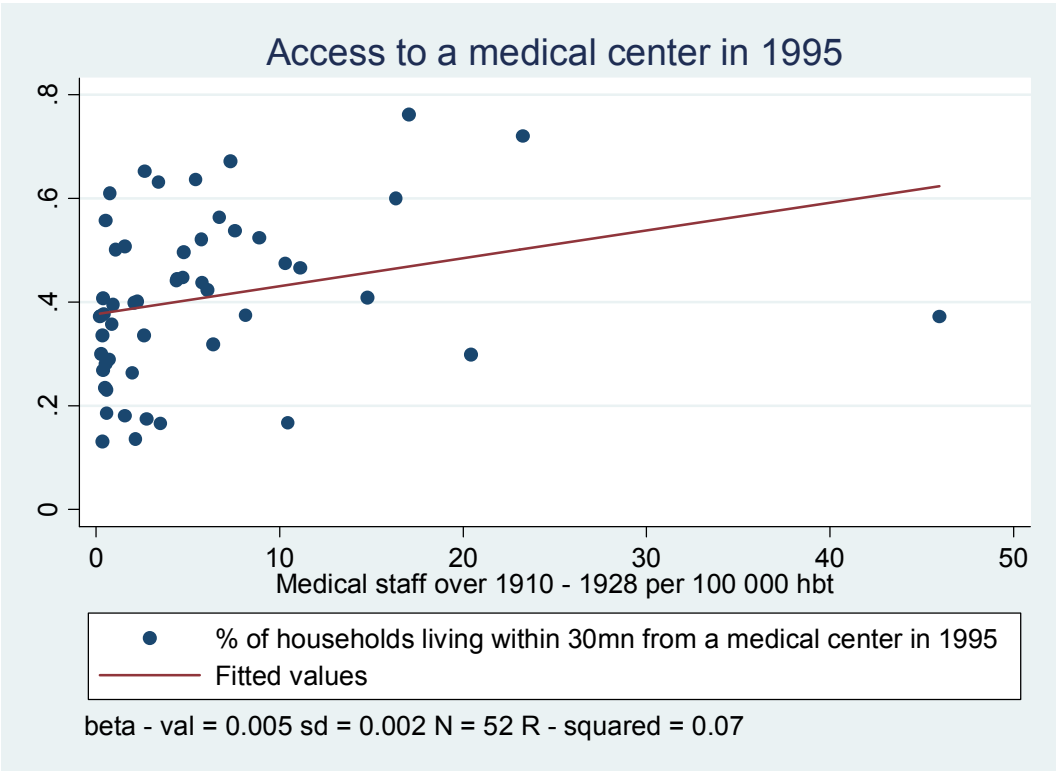


Graph 4: The relation between colonial investments and current access to public goods

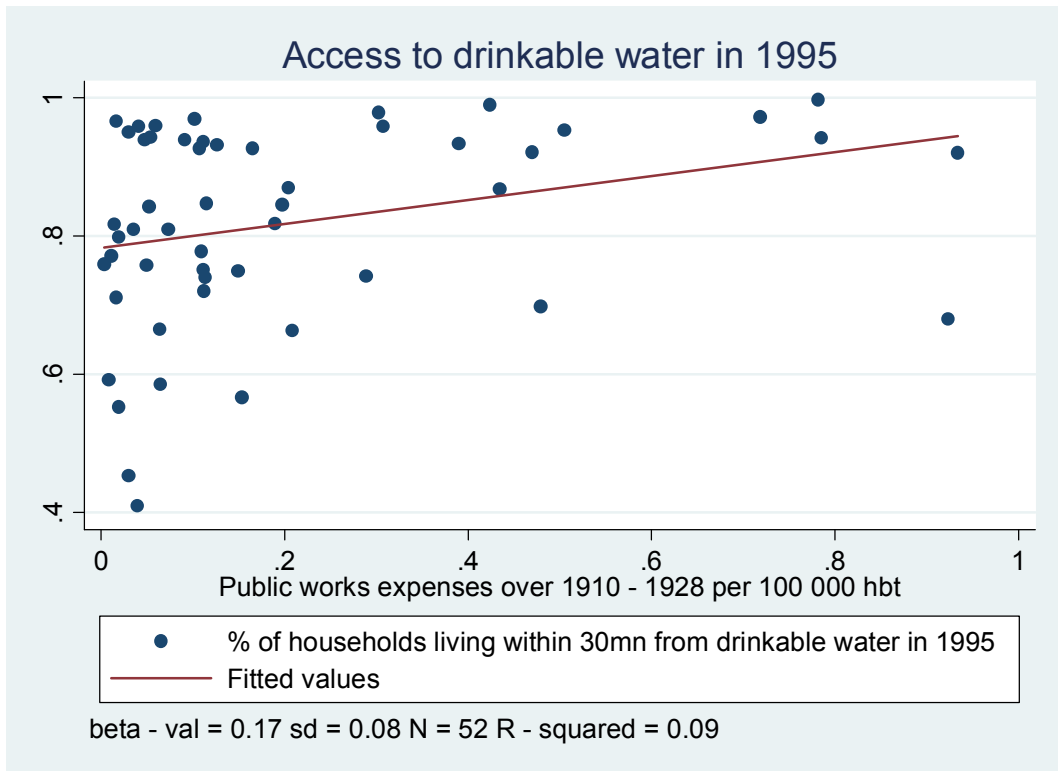
4.a



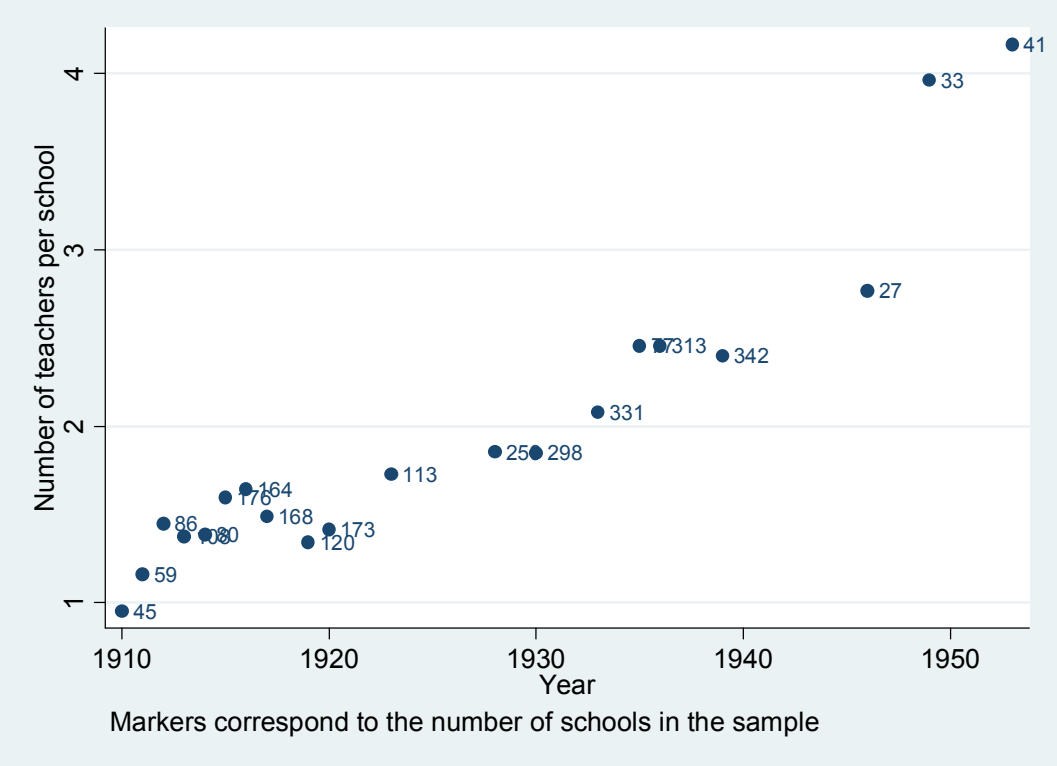
4.b



4.c



Graph 5: The evolution of the number of teachers per school





# Appendix 1: Data description and sources

## *1995 performances*

Data on current performances comes from national household surveys: EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast and EPCV (1995) for Mauritania.

These surveys report the localities where households live. I collected the geographical coordinates of households' localities on the website of Falling Rain Genomics. Then I matched localities' geographical coordinates with 1925 colonial districts maps that I found at the Documentation Française in Paris. This allowed me to compute statistics on current development at the colonial district level. I used statistical weights associated with the households in the survey, which is not ideal because these weights have been computed to make the sample representative at the national level and not at the district level.

### **(i) Proportion of 7-12-year old children attending school**

This variable is the ratio of the number of 7-12-year children attending school on the total number of 7-12-year old children in the district.

### **(ii) Proportion of 0-5-year old children suffering from stunting**

This variable is the ratio of the number of 0-5-year children suffering from stunting on the total number of 0-5-year old children in the district. Household surveys report the height and the weight of the 0-5-year old children. I used international standards associated to each age (measured in months) to calculate the proportion of stunting children in each district. A child is said to suffer from stunting if her height is less than two standard errors under the median height

### **(iii) Proportion of households connected to electricity**

This variable is the proportion of households in the district which live in a house connected to electricity.

### **(iv) Proportion of households having access to a private a private water tap**

This variable is the proportion of households in the district which live in a house with a private water tap, as opposed to public fountains or natural sources.

### **(v) Proportion of households using a modern fuel**

This variable is the proportion of households in the district which use a modern fuel for cooking, namely gas, coal or electricity, as opposed to natural fuels.

### **(vi) Proportion of households living within 30mn from a primary school (respectively medical centre, drinkable water)**

This variable is the proportion of households in the district for whom it takes less than 30mn to go to a primary school, or which are located at less than 3km from a primary school (respectively medical centre, drinkable water).

## *Colonial period*

All data on colonial period except hostility towards colonial power come from the annual colonial budgets. In this paper, I use data from every year from 1910 to 1920, then 1923, 1925, 1928, 1930, 1933, 1936 and 1939. The volumes from 1910 to 1928 are located in Dakar (Archives Nationales du Sénégal), the later in Paris (Bibliothèque Nationale Française). Colonial budgets were presented at the colony level but often detailed the distribution of public goods, administrative staff and security expenses among districts, which allowed me to construct statistics at the district level. As districts borders evolved slightly during colonial times, I chose a map of reference, which is the 1925 districts

map. Original district-level data found in local budgets had to be adjusted to our constant statistical unit which is 1925 districts. I used information on territorial modifications from colonies' annual political reports<sup>170</sup> or localities' names mentioned in local budgets to know whether districts' borders were modified. Fortunately, the colonial budgets often detailed the distribution of public resources at the locality level. In this case, the location of localities on 1925 colonial maps allowed me to reorganize district level data according to 1925 districts configuration.

**(i) Number of teachers per 100,000 inhabitants over 1910-1928**

This variable is the average annual number of teachers over 1910-1928 divided by 1925 total population per 100,000 inhabitants units. The teachers reported in colonial budgets were those affected to public schools only.

**(ii) Medical staff per 100,000 inhabitants over 1910-1928**

This variable is the average annual number of doctors, nurses and medical auxiliaries over 1910-1928 divided by 1925 total population per 100,000 inhabitants units. The doctors, nurses and medical auxiliaries reported in colonial budgets were those affected to public medical centres only.

**(iii) Public works expenses per capita over 1910-1928**

This variable is the average annual amount of public expenses devoted to public works materials over 1910-1928 divided by 1925 total population per 100,000 inhabitants units. These expenses cover materials for the building and reparation of roads, bridges, housings, ports, airports, wells, sanitation and electrification. Since public works workforce was nourished by coerced labour, public works materials represented the major cost of colonial investments in infrastructures.

**(iv) New teachers per 100,000 inhabitants over 1930-1939**

This variable is the difference between the average annual number of teachers over 1930-1939 and the average annual number of teachers over 1910-1928, divided by 1925 total population per 100,000 inhabitants units. The teachers reported in colonial budgets were those affected to public schools only.

**(v) New schools per 100,000 inhabitants over 1930-1939**

This variable is the difference between the average annual number of schools over 1930-1939 and the average annual number of schools over 1910-1928, divided by 1925 total population per 100,000 inhabitants units. The schools reported in colonial budgets were public schools only.

**(vi) Number of teachers per school at time t**

This variable is the mean of the number of teachers divided by the number of schools in the districts.

**(vii) Local chiefs wages per 100,000 inhabitants over 1930-1939**

This variable is the average annual amount of wages paid to local chiefs enrolled in the colonial administration over 1910-1928. The local chiefs had to play the role of intermediary between the French administrator and the population, especially for tax collection and recruitment of military forces. Their wages varied according to the size of the population they had in charge but also according to their pre-colonial legitimacy and tribute: local chiefs descending from pre-colonial kingdoms received higher wages than those who were not from a royal family.

**(viii) Hostility towards colonial power over 1920-1940**

This variable is the average annual number of severe events expressing hostility from local population or local chiefs towards colonial power. Data on political events during colonial times comes from the annual political reports written by the French administrators to the colony governor. I coded events reported by the administrators in their reports and classified events expressing hostility in three classes:

---

<sup>170</sup> These reports can be found at the Archives Nationales in Paris. They were written by the Lieutenant-Governors to inform the General Governor on the colonies' political and administrative situation.

benign, moderate and severe events. Severe events are those which emerged from the major part of the population and necessitated an intervention from colonial power. Hostility towards colonial power expressed through refuse to pay taxes, refuse to enrol in military forces, refuse to do coerced labour, refuse to obey to colonial rules, riots or rebellions. It differs from resistance to colonial conquest which concerned African people reaction during conquest, whereas hostility refers to African people attitude

### *Early European settlement*

#### **(i) Number of European settlers per 100,000 inhabitants in 1910**

This variable is the number of European settlers about 1910 divided by the total population per 100,000 units about 1910. District-level data on 1910 European settlers and on local population comes from colonial censuses, Archives Nationales, Fond Afrique Occidentale Française, série G, sous-série 22, Paris. In 1910, European people represented on average 0.1% of districts population (52 Europeans per district), which was overall extremely low, as in most of African colonies except North and South Africa.

### *Conquest characteristics*

#### **(i) Year of colonial conquest's beginning**

I collected district-level data on French military expansion using French military archives: Pierre Deloncle (1934), Général Duboc (1939). These authors relate the timing of colonial conquest and allow me to compute the year colonial military forces arrived in each district. It varied from 1854 for some Senegalese districts to 1903 for the district of Agadez (Niger).

#### **(ii) Local resistance to colonial conquest length**

Data on African people resistance to colonial conquest come from Deloncle (1934), Duboc (1939), Suret-Canale (1964), Mickael Crowder & Obaro Ikime (1971), Ki-Zerbo (1978). I collected two dates to measure the length of African resistance: year of French military troops' arrival and year of the last military intervention for district pacification. I use the difference between these two dates as a measure of districts' length of African resistance. Data exhibit an average length of resistance of 23 years, which is much longer than what we are used to be told about colonial history. Differences in lengths of resistance are quite important: some districts opposed no resistance to the colonial power (district of Indénié in Ivory Coast, former Europeans trading counters), whereas others resisted more than 50 years (Casamance in Senegal, northern Mauritanian districts and middle-east of Benin).

#### **(iii) Local chiefs' indemnities**

This variable is the average amount of indemnities paid to pre-colonial chiefs in exchange of their acknowledgement of the superiority of the colonial power. The indemnities had nothing to do with the association of local chiefs in the colonial administration which was implemented far later. They just rewarded some of the pre-colonial local chiefs who accepted to resign. These indemnities are reported in the colonial budgets under the category "political expenses".

### *Pre-colonial characteristics*

#### **(i) Centralized political power dummy**

Pre-colonial political context can be synthesized in two types of districts: those under a centralized political power (state societies) and those under no centralized political power (stateless societies). Data on pre-colonial kingdoms and empires comes from several historian sources: Jean Suret-Canale (1964), Marcel Chailley (1968), Adu A. Boahen (1989), Bouche (1991), Catherine Coquery-Vidrovitch & Henri Moniot (1993), Curtin & al. (1995). I constructed a dummy for the presence of a pre-colonial centralized political power which determines "state" and "stateless" districts. Districts sheltering a kingdom during the nineteenth century are classified as "state" districts.

**(ii) 1910 population density**

This variable is the 1910 local population divided by land area. District-level data on 1910 local population comes from colonial censuses, Archives Nationales, Fond Afrique Occidentale Française, série G, sous-série 22, Paris. It is more usual to divide total population by arable area but some districts are completely in the desert and therefore their arable land is zero.

**(iii) Trade taxes collected in 1914**

This variable is the amount of trade taxes collected in the district in 1914. Trade taxes were introduced during the 1900s and regarded all secondary and tertiary activities. Tariffs depended on firms' activity and number of employees. This variable thus allows me to measure the economic prosperity in addition to population density. Data on trade taxes collected in each district comes from the annual colonial budgets.

**(iv) European trade counter dummy**

This variable equals to 1 if the district sheltered a former European trade counter, else 0. Data on former trade counters comes from Curtin (1995).

*Geographical characteristics*

**(i) Altitude**

This variable is the altitude of the main town of each district. The main town of the district corresponds to the colonial "Chef-lieu", which is indicated on the 1925 colonial maps found in the Documentation Française, Paris. Data on altitude comes from the website of Falling Rain Genomics.

**(ii) Latitude**

This variable is the average latitude of the localities where households from the national surveys live. Data on the latitude of each locality comes from the website of Falling Rain Genomics.

**(iii) Longitude**

This variable is the average longitude of the localities where households from the national surveys live. Data on the longitude of each locality comes from the website of Falling Rain Genomics.

**(iv) Annual rainfalls**

This variable is the average annual precipitations in the main town of each district over 1915-1975. The main town of the district corresponds to the colonial "Chef-lieu", which is indicated on the 1925 colonial maps found in the Documentation Française, Paris. Data on annual precipitations in each "chef-lieu" comes from a database collected by ORSTOM which gives the annual precipitations on many towns of Africa from 1915 to 1975.

**(v) Coastal dummy**

This variable equals to 1 if the district has access to sea, else 0. Data on coastal borders come from the 1925 colonial maps found at the Documentation Française, Paris.

**(vi) River dummy**

This variable equals to 1 if the district has a navigable river, else 0. Data on important rivers come from the 1925 colonial maps found at the Documentation Française, Paris.

**(vii) Distance from the coast**

This variable is the distance from the coast of the main town of each district. The main town of the district corresponds to the colonial "Chef-lieu", which is indicated on the 1925 colonial maps found in the Documentation Française, Paris. I also used these maps to calculate the distance from the coast of each "Chef-lieu".



## Appendix 2: Matching procedure

### 1) Definition of neighbourhoods

An intuitive definition of neighbour districts would be “districts that share a common border” (Banerjee & Iyer (2005) use this definition with a similar empirical context as mine). But the problem with this naïve definition is that neighbourhoods overlap. For instance, you can see on the right side of map 1 that both Nguigmi and Zinder are neighbours of Goure but are not neighbours themselves. Nguigmi’s neighbourhood and Zinder’s neighbourhood therefore overlap: they both contain Goure. In this case, assuming that neighbour districts share similar unobservable characteristics would simply imply that *all* districts share similar unobservable characteristics because every neighbourhoods share common districts with another neighbourhood. Therefore, the naïve assumption that districts sharing a common border share similar unobservable characteristics is not convenient in my context of overlapping neighbourhoods.

In order to circumvent this problem, I need a definition of neighbour districts which create disjointed neighbourhoods. I define a neighbourhood as a cluster of three districts that share a common border and assume that districts belonging to the same cluster share similar unobservable characteristics whereas districts belonging to different clusters do not necessarily share similar unobservable characteristics even if they share a common border<sup>171</sup>. Neighbourhood fixed effect is similar within but not between clusters. This leads to divide districts map in disjointed neighbourhoods which are sets of three districts sharing a common border.

### 2) Construction of neighbourhoods

Since there are several possible partitions of the districts into disjointed neighbourhoods, I compute neighbourhoods by randomly assigning to a district two districts that share a common border. This method potentially keeps some districts out of any neighbourhood: when all the districts that share a common border already belong to a neighbourhood, a district remains alone. In this case, I randomly choose to assign this district to one of the neighbourhoods around. As a result, most of neighbourhoods contain 3 districts but some contain 4 districts.

Since I do not want that estimates of equation (3) are driven by a particular neighbourhoods design, I run regressions with 50 random neighbourhood designs<sup>172</sup>. For each neighbourhoods design, I constitute a data set containing neighbour districts’ differentials. In order to avoid redundant observations, I keep 2 differentials for 3-districts neighbourhoods and 3 differentials for 4-districts neighbourhoods. This produces samples of districts differentials counting between 65 and 80 observations, with a mean size of 71 observations. For each of the 50 neighbourhoods designs, equation (3)’s estimate provides estimates of  $\beta$  and  $\gamma$ .

### 3) Econometric estimates

I use the empirical mean of the 50 estimates of  $\beta$  (respectively  $\gamma$ ) as an estimate of  $\beta$  (respectively  $\gamma$ ) and the empirical standard deviation of the 50 estimates of  $\beta$  (respectively  $\gamma$ ) as an estimate of the standard deviation of  $\beta$  (respectively  $\gamma$ ). Since OLS estimators are normally distributed and unbiased, these estimators are unbiased and convergent.

---

<sup>171</sup> I admit that the number of three districts used to define neighbourhoods is arbitrary and could be changed. The fewer districts in a neighbourhood, the weaker the hypothesis on unobservable characteristics. But reducing the number of districts in a neighbourhood also reduces the number of observations in the sample to test equation (3). I therefore chose to cluster districts three by three rather than two by two to keep a reasonable number of observations in the sample.

<sup>172</sup> I also admit that the number of fifty is arbitrary and results do not change if I choose another number. Fifty is simply high enough to check that results are not driven by a particular neighbourhoods design.



## CHAPITRE 4

# THE IMPACT OF EUROPEAN SETTLEMENT WITHIN FRENCH WEST AFRICA DID PRE-COLONIAL PROSPEROUS AREAS FALL BEHIND?<sup>173</sup>

Elise Huillery<sup>174</sup>

### Abstract

Did colonization change the distribution of prosperity within French-speaking West Africa? Using a new database on both pre-colonial and colonial contexts, this paper gives evidence that Europeans tended to settle in more prosperous pre-colonial areas and that the European settlement had a strong positive impact on current outcomes, even in an extractive colonial context, resulting in a positive relationship between pre and post-colonial performances. I argue that the African hostility towards colonial power to colonisation provides a random variation in European settlement since it damaged the profitability of colonial activities and dissuaded European from settling, but does not have a direct effect on current outcomes. Rich and hostile areas received less European settlers than they would have received had they not been so hostile, resulting in lower current performances partly due to lower colonial investments. Despite the absence of a “reversal of fortune” within former French West Africa, some of the most prosperous pre-colonial areas lost their advantage because of their hostility: other areas caught up and became the new leaders in the region.

Keywords: colonization, economic history, West Africa

JEL classification: N37, O11, P16

---

<sup>173</sup> I am grateful to Denis Cogneau and Thomas Piketty for their valuable guidance. Alexander Moradi, José de Sousa and seminar participants at DIAL, Paris School of Economics, Nuffield College and the CSAE conference provided very helpful comments. Historical data used in this paper has been collected by Elise Huillery (the author) within the research project "Long Term History and Resources Distribution in Africa" directed by Denis Cogneau (IRD, DIAL, Paris). Financial support from the French Ministry of Research is gratefully acknowledged. Martine Lorenzo, Angélique Roblin, Xavier Midon and Angelina De Baecque have provided excellent research assistance for archive extraction.

<sup>174</sup> Paris School of Economics (PSE) and DIAL, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris. Email: [huillery@dial.prd.fr](mailto:huillery@dial.prd.fr).



## Introduction

At the worldwide level, the former colonies that were relatively rich in 1500 are now relatively poor. This evidence has been documented by Acemoglu, Johnson and Robinson (2002) who point out what they call a “reversal of fortune”. They explain this reversal by two separate features: first, Europeans were more likely to settle in regions that were previously poor because poor regions were sparsely populated and this enabled Europeans to settle in large numbers. Second, the impact of European settlement on development path has been positive through the introduction of institutions encouraging investments (Acemoglu, Johnson and Robinson (2001)). In regions that were not suitable for heavy settlement, Europeans set up “extractive states” with little protection of private property and little checks and balances against government expropriation. At the other extreme, in regions where many Europeans settled, the settlers replicated European institutions with strong emphasis on private property and checks against government power. The positive impact of colonialism on current performances has been also recently documented by Feyrer and Sacerdote (2007). This paper finds a causal positive relationship between the number of years spent as a European colony and current GDP per capita among islands that were colonized during the Age of Discovery. They argue that this positive relationship runs through the quality of government and the raise in human capital. Both papers therefore underline the positive role of settlement: the more settlers during colonial times, the better economic performances today. Yet there is still a debate on where this result comes from. Acemoglu, Johnson and Robinson (2001, 2002) focus on the positive impact of heavy settlement on institutions whereas Feyrer and Sacerdote also recognize the potential additional role of settlers on human capital through the introduction of formal schooling and the direct importation of human capital since settlers themselves represent the embodiment of human capital.

Even if European settlement exhibits a positive impact on colonies on average, the question of whether this relationship remains positive among ‘extractive colonies’ - where colonizers pursued a strategy of resources extraction has not been examined. Following Acemoglu, Johnson and Robinson (2001, 2002), Europeans set up bad institutions in these colonies because relative prosperous areas made extractive institutions more profitable for the colonizers, for example to force the native population to work in mines or plantations and to limit the benefit of the rent to a small portion of the society. This lead to a specific organization of the society with poor incentives for investment, insecure property rights, bad administration of justice, etc. One may therefore expect the regions where more Europeans settled within extractive colonies to have suffered more than regions where few Europeans settled from the introduction of those bad institutions; under the institutional hypothesis, the impact of European settlement on current prosperity within extractive colonies should be

negative. Or, if the effect of European settlement runs through mechanisms such as human capital, one may expect the regions where more Europeans settled within extractive colonies to overhang those where few Europeans settled. To answer this question, this paper therefore focuses on former French West Africa, a federation of “extractive” colonies dominated by France from 1895 to 1960. My central finding is that European settlement remains a positive determinant of current performances: colonized areas that received more European settlers have better performances than colonized areas that received less European settlers. I strongly claim that these results do not mean that colonization per se was a good experience, since I do not compare colonized versus non colonized areas<sup>175</sup>. This result only means that, *conditioned on being colonized*, the more settlers the better, even among extractive colonies. Nor does this finding refute the “institutional hypothesis” since settlers actually brought bad institutions, resulting in a relative loss for the extractive colonies compared to the “Neo-Europes” and potentially an absolute loss for extractive colonies on the whole. However, this paper highlights the positive role of settlers on human and physical capital and shows that the negative impact of bad institutions could be locally balanced by the positive impact of capital investment.

This paper also investigates the question of the impact of colonization on the distribution of prosperity within former French West Africa. I document the fact that Europeans tended to settle in the most prosperous pre-colonial areas, which is consistent with the extractive policy pursued in the region. As a consequence, the general relationship between pre and post-colonial prosperity is positive. However, among West African areas that were relatively prosperous at the end of the nineteenth century, some are no longer more developed than the rest of the region today, for example the districts of Porto-Novo (Benin), Assinie (Ivory Coast), Dosso (Niger), Tivaouane and Casamance (Senegal), Mopti (Mali) or Bobo-Dioulasso (Upper Volta), among others. They lost their advantage while some poorer caught up with them: Cotonou, Abidjan, Niamey, Thies, Bamako, Ouagadougou... This paper shows that this reallocation of the leadership within former French West Africa is a consequence of the colonial experience. The reason is that some of the prosperous pre-colonial areas received less European settlers than others because they expressed more hostility towards colonial power in the early colonial times: refusal to apply colonial rules, to pay taxes, to enrol in forced labour and military recruits and to obey to administrators’ commandments. As a result, the discriminated prosperous pre-colonial areas lost their relative advantage in the long run and other areas, less hostile towards colonial power, became the new leaders in the region.

---

<sup>175</sup> It is worth noting that the positive impact of European settlement on current performances holds within colonial areas, but does not imply that colonization per se had a positive impact on development: it is likely that no colonization at all would have produced better current performances on the whole.

From a methodological point of view, the first obvious difficulty in my empirical investigation is the lack of historical data. The paper uses a first-hand dataset that matches direct and precise historical data with current data at the district level. Colonial and pre-colonial data at the district level were collected by the author from historical archives in Paris and Dakar, whereas recent data come from (about) 1995 national household surveys. I matched both using the geographical coordinates of household locality and very precise maps of colonial districts. The second obvious issue is selection: why did Europeans settle intensely in certain areas? As Europeans were more likely to settle in economically more developed districts, the naïve estimates of the effect of European settlement on economic development might be upwardly biased. I pursue two strategies to better document the causal relationship between European settlement and current outcomes. First, I focus on a limited geographical area. To date, the macroeconomic literature on institutions and development has largely relied on cross-country regression evidence. Faced with the statistical challenge of isolating causal pathways, the use of cross-countries variables tends to derive instruments from persistent features of a country environment and limit their usefulness for studying institutional change (Pande and Udry, 2005). Following Banerjee & Iyer (2005) and Iyer (2005), this paper uses variations between infra-national districts, which gives an advantage with regard to the identification of European settlement influence: former French West Africa is much more homogeneous with respect to pre-colonial and colonial context than all former colonies, in particular with respect to geography, anthropology, pre-colonial history, the coloniser identity and the period and length of colonial times. The observed controls therefore capture a much larger part of the variation between districts than they use to do between countries all over the world. Second, I pursue an instrumentation strategy to better understand the causal relationship between European settlement and current performances. The instrument is the hostility towards colonial power as expressed in the early colonial period after conquest (1906-1920) by any act of protest like strikes, riots, or religious movements, refusal to obey from the local chiefs, difficulties in collecting taxes or in recruiting civil servants or refusal to do coerced labour. These manifestations of hostility were likely to amputate most of the profitability of colonial activities. One issue is that hostility may proxy heterogeneity across districts directly correlated with current outcomes. As evidence shows, hostility actually tended to be higher in more prosperous and more socially and politically cohesive areas. But the evidence from African historians on hostile areas strongly supports the fact that hostility was also largely accidental. Conditionally to observable characteristics that capture most of the endogenous part of hostility, I therefore argue that hostility is a good instrument for European settlement. Furthermore, one may be reassured on the validity of my basic results by the fact that this strategy is likely to produce downwardly biased estimates of the effect of European settlement on current performances since there is clear evidence that the areas that

tended to select into hostility towards colonial power were the most able to advance economically to modern age.

This paper therefore shows first that European settlers preferred prosperous areas in West Africa, which is consistent with the extractive policy pursued in the region. European colonization thus tended to reinforce pre-colonial inequalities by settling in prosperous areas. Second, this preference towards prosperous areas was sometimes discouraged by hostility towards colonial power. Hostility actually dissuaded Europeans from settling. When hostility was really severe in a prosperous area, Europeans preferred to settle in a calm neighbor area even if it was less prosperous. Third, European settlement had a positive and persistent influence on current performances. Differences in hostility towards colonial power thus explain why some changes in the prosperity distribution occurred within former French West Africa. But the final result is that the distribution of prosperity within former French West Africa did not reverse. Changes affected only hostile areas and these areas did not become the poorest in the region, even if other areas caught up with them and sometimes overhung. With respect to the existing literature, this paper innovates in four ways. First, it highlights the role of the African attitude towards colonialism in colonization features. Second, the paper extends the positive role of European settlement within an “extractive strategy” area. Third, it disentangles between two main channels of the positive role of European settlement, institutions and (human and physical) capital. Fourth, the paper documents the evolution of prosperity distribution within former French West Africa since 1900.

The paper is structured as follows. Section 1 provides a description of the pre-colonial context. Sections 2 analyses the determinants of European settlement during colonial times. Section 3 measures the impact of European settlement on current performances. Section 4 explores some explanations of the positive impact of European settlement on current performances. Section 5 documents the change in prosperity distribution within former French West Africa. Section 6 concludes.



# I. The pre-colonial context

Information on the pre-colonial context is crucial to examine the evolution of prosperity distribution since 1900. I will particularly focus on economic prosperity, but political and geographical factors are also helpful to capture the different aspects of the pre-colonial context. The main issue is the lack of data for such early times, which is far more problematic at the district level than at the national level. This section therefore review evidence from African historians and describes the data used to capture pre-colonial district differences. All data are original ones.

## A. Pre-colonial economic prosperity

At the end of the nineteenth century, French West Africa was a vast territory of 4 800 000 km<sup>2</sup> populated by a scarce population of around 12 000 000 people<sup>176</sup>. Population density was therefore very low (2.5 people per km<sup>2</sup>). West Africa was mostly a rural area. Towns were scarce and small: colonial censuses<sup>177</sup> in the 1900s report that the five biggest towns were Saint-Louis (about 24 000 habitants), Dakar (18 400), Rufisque (12 500), Conakry (8 200) and Cotonou (4 400). Most people in West Africa were thus farmers. As documented in Curtin (1978), fishing along the coast and rivers was an intensive and specialized occupation. Dry-season hunting was a major source of meat in savanna and forest alike. People mined rock salt in the Sahara and evaporated sea salt along the coast. Iron was found almost everywhere in West Africa, but some regions with the best ore became iron centres and sold their iron to other regions less well endowed. Still other regions concentrated on cotton and cotton textiles or on sheep breeding and woollen cloth.

As a result, regular patterns of internal trade helped to exchange the surplus of one region with others. The vegetation zones stretching east and west encouraged extensive north-south trade. Trade in turn encouraged the growth of small towns, some near the desert-edge to profit from trans-Saharan trade, like Tombouktou, Agadez, Gao and Oualata, others well back from the desert, like Jenne, Bobo-Dioulasso, Kankan and Borgou, located to profit from the transit along commercial routes between the savanna and the forest. Curtin (1995, p.325) writes that in the nineteenth century “internal trade was still far more important than trade with the world overseas, as it had been in the period of slave trade”. For most of sub-Saharan Africa, overseas trade was only a small fraction of total trade. Curtin reports that the nineteenth-century kola nut trade from Asante to the savanna country increased even more in value than

---

<sup>176</sup> I calculated the French West African population about 1910 using the censuses made by French districts' administrators between 1906 and 1912. These censuses are available at the Archives Nationales, Paris, Fonds Afrique Occidentale Française, série G, sous-série 22.

<sup>177</sup> Paris, Archives Nationales, Fonds Afrique Occidentale Française, série G, sous-série 22.

did the palm oil exports from the Gold Coast. Islam was the religion of commerce and it was strong in ethnic groups with commercial calling like Juula.

Regarding overseas trade however, coastal West Africa, as Central Africa, had a longer and more intense experience of maritime trade than any other part of sub-Saharan Africa. Legitimate trade had replaced the slave trade in importance at the end of the nineteenth century. But the new exports came from particular regions that “were not the same regions that had profited from the slave trade” (Curtin (1995, p.326)). He continues: “With the winding down of the trade in slaves, the new “legitimate” trade was not merely a substitution of the old; it shifted the centres of wealth and power. Those who had benefit from slave trade lost out, and new wealth to those who could supply gum-Senegal, palm-oil or peanuts”. An important difference with slave trade was also that the payoff for the non-slave trade went in part to merchants, but also to producers who took a share.

The question is how to measure these pre-colonial economic patterns. The main variable that I use to capture economic prosperity is the density of population. As documented by Malthus (1798) and Bairoch (1988), only prosperous areas could support high population densities. From a Malthusian point of view, more natural resources and agrarian prosperity is necessary to maintain a higher population density. This measure is therefore more appropriate in the case of rural societies like pre-colonial West Africa than in modern industrialised societies where the agricultural factor is no longer so much crucial. I thus collected data on local population from colonial censuses and land area from colonial maps at the district level and calculate population density by dividing total population by land area<sup>178</sup>. The earliest measure I can use is the population density in 1910, a few years after the beginning of the effective French colonial occupation. Map 1 reports the distribution of population density in 1910. The most densely populated areas were the South of current Benin, the Mossi land in current Upper-Volta, the Wolof region in the Western part of current Senegal and the Fuuta Jaalo in Central-West Guinea.

But population density does not capture the relative prosperity of southern Saharan belt areas because these areas are located at the desert-edge so they are arid and sparsely populated, but during the nineteenth century they profited from a dynamic trans-Saharan trade and were well-known to be relatively prosperous. It was under Mali that the great cities of the Niger bend prospered, with Gao, Jenne and Timbuktu in particular becoming known across Europe for its

---

<sup>178</sup> It is more usual to divide total population by arable area but there are two reasons why I do not use arable area: i) a methodological reason which is that some districts are completely in the desert so their arable land is zero and ii) a pragmatic reason which is that except for the desert-edge districts arable land and total land are equal: our measure of land area excludes inland water and FAO data shows that the total rest of the land is arable (the map is available on <http://www.fao.org/farmingsystems/FarmingMaps/SSA/12/AL/map/m10000.html>). Using total land or arable land therefore does not change anything except for the desert-edge areas.

great wealth. Important trading centers in southern West Africa developed at the transitional zone between the forest and the savanna like Bondoukou (in present-day Ivory Coast). Western trade routes continued to be important, with Ouadane, Oualata and Chinguetti being the major trade centres in what is now Mauritania, while the Tuareg towns of Assodé and later Agadez grew around a more easterly route in what is now Niger<sup>179</sup>. The population density is thus not sufficient to capture differences in prosperity within West Africa. I therefore include a dummy for desert-edge areas in my econometric framework in order to take into account this specificity as regard to population density.

Finally, even if the relative importance of overseas trade with respect to internal trade was not so important at the regional level, exports toward European countries accelerated the pace of economic development especially in the coastal trade counters. Since the trade counters concentrated many economic activities, many African people and also attracted many Europeans, they are to be considered as specific in my empirical framework. I will therefore include a dummy for the presence of a European trade counters in the district to capture this particular feature of the distribution of economic prosperity within what will become French West Africa.

## **B. Pre-colonial political structures**

The West African political context changed before the colonial period because of what Curtin calls a “religious revolution”. Revolutionaries who claimed a religious motive had been important since the seventeenth century from the middle Senegal to the highlands of Fuuta Jaalo. Before, Islam had been gaining gradually throughout Western Sudan, but its gains had come as pockets of adherents, not a broad expansion across the countryside. From 1780 to 1880, preachers and moral leaders often called for jihad resulting in a substitution of new rulers for old and new large states for the former small states, and a substantial spread of Islam as a religion (Sellier (2003)). Many West African states are therefore officially related to Islam.

Pre-colonial political structures were obviously various but they can be reasonably classified in three categories. At one extreme, full-time rulers claimed authority over every individual within a define territory. These were clearly states, also called kingdoms or empires. At the other, authority was so dispersed that no rulers could be identified. Stateless societies could work in many different ways, but the key building block was usually the lineage. That is why African anthropologists often call them “lineage-based societies”. They are also called “decentralized societies”, “segmentary societies” or “autonomous local systems” (Murdock

---

<sup>179</sup> These information come from a comprehensive and detailed article on the trans-Saharan trade written by the historian Pekka Masonen which can be read at: <http://www.hf-fak.uib.no/institutter/smi/paj/Masonen.html>

(1967), Barrett (1968), Mitchell and Paden (1989), Morrison (1989)). State and stateless societies have existed side by side over nearly two millennia “without stateless people feeling a need to copy the institutions of their more organized neighbours” (Curtin (1995)). Between these two extremes cases, those African anthropologists identify a third category which corresponds to chiefdoms and city-states, which were smaller political units than the kingdoms. They also claim that political structure should not be assimilated with the size of society: some African states were very small and some stateless societies were very large.

In this paper, I follow African anthropologists or economists which already worked on this topic (Morrison, Mitchell and Paden (1989), Murdock (1967), Barrett (1968), Englebert (2000)) and distinguish three pre-colonial political statuses: kingdoms or empires, chiefdoms and completely amorphous areas. Yet I do not use the index of state-like nature of pre-colonial systems used in Englebert (2000) because this index is at the national level. As I need more precise information at the district level, I use evidence from African historians (Boahen (1989), Bouche (1991), Coquery-Vidrovitch & Moniot (1993), Ki-Zerbo (1978)). There is a strong consensus from these historian sources on the location of pre-colonial kingdoms, chiefdoms and amorphous areas so it was not so difficult to construct a dummy for each of these three categories. Completely amorphous areas correspond to a total absence of political authority, also called “lineage-based societies” in Englebert (2000) or “segmentary systems” in Murdock (1967). These amorphous areas were located in forest Guinea (Toma and Guerze), in South-Western Ivorian forest (Krou), in Casamance at the South-West of Senegal and in Atakora at the North-West of Benin (Somba). Kingdoms correspond to large areas with political control concentrated in the hands of a few people, with an ability to collect revenue and tribute, usually through the control of trade, and to control an army to defend. Appendix 1 shows the corresponding districts, the name of the related pre-colonial kingdom and the historian sources that allow me to construct these data. Approximately half of the colonial districts were parts of pre-colonial kingdoms and 13 colonial districts were parts of completely amorphous pre-colonial areas. Table 2 shows that pre-colonial well-structured kingdoms had significantly higher population densities than the rest of the region. In other words, political development and economic prosperity were positively correlated, which is consistent with Stevenson’s view of higher population densities in traditional states in sub-Saharan Africa and lower ones in the non-states regions (Stevenson (1968)). This can be explained because stateless societies had several problems: warfare for a large scale called for military command and permanent officials, traders needed a way to protect goods for transit, a system of law allowing aliens to come and go in peace, make it easy to borrow and to collect debts. This could be offered only by permanent officials and central direction. A reverse causation is also plausible: densely populated areas were likely to coincide with a higher division of labour which probably requires a higher level of political organization than extensive labour organization.

### **C. Geography**

West Africa is like a peninsula attached to the mass of sub-Saharan Africa at the Cameroon mountains and stretching westward between the gulf of Guinea and the Sahara. It is one those longitudinal layers of climate and vegetation zones with orderly progression from north to south. Beginning with the Sahara, the sequence is desert, savanna, forest. Geographers discriminate carefully between the vegetation and climatic subdivisions within each of these zones. Tropical rain forest can be imagined as steaming jungle, and some of it is, but people can change that, and the forest zone today supports some of the densest agricultural populations in Africa as has done for centuries. A physical explanation for differing natural vegetation is the difference in annual rainfall. Differences in climate can therefore be captured by differences in latitude, longitude and rainfalls. In West Africa, it varies from 160 inches at a few places along the coast to less than fifteen inches at the edge of the desert. Crops that need more rain or longer growing season can only be grown further south.

Another factor explaining differences in natural circumstances is rivers. Certain north-flowing rivers like the Senegal and the Upper Niger provide a kind of safety valve. These rivers overflow their banks and carry both silt and moisture to the surrounding fields. Crops are planted on the wet fields as the water recedes and grow during the early dry season. I therefore constructed a dummy for the presence of navigable river. Since altitude is also an important determinant of disease environment, I include for each district the altitude of its main town. Finally, access to sea is a strong determinant of economic potentialities (exports, salt production, fishing along the coast). I therefore include a dummy for coastal districts. Please refer to Appendix 1 for more detail on data sources.



## II. Colonial experience and European settlement

### A. French political control on West Africa

The decade of the 1880s was a major turning point in African history. It brought most of the continent rapidly and brutally into the colonial period. But the colonial conquest was far more slow-acting than usually presented: military expansion began actually in 1854 and almost achieved at the beginning of the twentieth century only. Moreover, military pacification was still active until 1929, especially in desert-edge areas but not only. The French military push began in 1854 from the Senegalese coasts to the upper Senegal, driven by the famous General Faidherbe. A first military column went from the Senegalese coasts eastbound and arrived in the late 1850s at the west side of current Mali (Kayes, Satadougou). A second military expansion was engaged during the 1850s northbound to current Mauritania. A third military expansion took place along the Guinean coasts (Conakry, Boffa, Boke, Forecariah). South Dahomey was then the only new expansion of the 1860s. No new expansion occurred during the 1870s. Until 1880, colonial military push was thus limited to coastal incursions. The process amplified in the 1880s with a west-to-east progress from Senegal to the northern Gold Coast, joined by south-to-north incursions from coastal posts in Ivory Coast. In the 1890s, a last military column progressed west-to-east from the south-east side of current Mali as far as Lake Tchad, joined by a column progressing south-to-north from Dahomey.

Paper annexation, however, was only the framework for French West colonial Africa. The reality drew far more heavily on the actual process of conquest. French West Africa was officially created in 1895 and abolished in 1960. Despite a military control on the major part of the territory around 1900, there were no sensitive all-day life modifications for local people before 1900-1910 except in few coastal localities. Local chiefs' prerogatives in particular were in general still intact, their military obedience being materialised by friendship treaties only. Yet hostile chiefs suffered from French military repression: French military forces defeated and killed Lat Joor of Kajoor in 1886, pursued Mamadu Lamin to his death in 1887, exiled Samori Ture to Gabon in 1898 where he died two years later, among others (Ki-Zerbo (1972)). The physical occupation of the whole territory was thus not yet effective when French West Africa was officially created. French West Africa was a federation of colonies and a federal government was created in 1904. Colonial administrative reports give evidence that the effective direct administration of the large and populous territories began in the first decade of the twentieth century, as civil administrators progressively replaced military forces. The colonial occupation has therefore been effective in the major part of the territory from approximately 1910 to 1960.

## **B. The attractive effect of economic prosperity on European settlement**

District-level data on European settlers comes from colonial censuses and was collected on my own. The number of European settlers was globally very low as in almost all extractive colonies in Africa, India and Asia (Mc Evedy & Jones (1975), Curtin (1995, p. 435)). The African colonies where the proportion of Europeans exceeded 1% are Southern and South-Central Africa, Angola and the Maghreb (Acemoglu, Johnson and Robinson (2001)). In 1910, there was a total of 7,610 Europeans living in French West Africa, which progressively increased to 13,239 in 1925 and 53,087 in 1950<sup>180</sup>. Europeans represented 0.6‰ of French West African population in 1910, 1‰ in 1925 and 3‰ in 1950. At the district level, which is my statistical unit in this paper, the average number of European settlers grew up from 68 in 1910 to 118 in 1925 and 525 in 1950. But these figures mask a huge heterogeneity across districts which can be appreciated by the gap between the average number of European settlers per district and the median one: half of the districts had less than 16 settlers in 1910, 23 in 1925 and 86 in 1950. They represented on average 2‰ of districts population in 1910, 3‰ in 1925 and 4‰ in 1950.

What explains differences in European settlement? From a theoretical point of view, we could expect Europeans to prefer pre-colonial prosperous areas. The colonial strategy was actually extraction. Profitability of extraction was likely to be higher in prosperous areas because dense population provided a supply of labour that could be forced to work in plantations and public works (Acemoglu, Johnson and Robinson (2002)). Moreover, extractive strategy was also more profitable in prosperous areas because there were simply more resources to be extracted (Acemoglu, Johnson and Robinson (2002)). Curtin (1995, p. 447) writes that “European capital was invested where exploitable resources promised the most extractive returns”. Agriculture was the main activity for most of West Africa, and economic development meant agricultural development, which implied new crops and new techniques to increase total yields. Planners were likely to pursue policies to increase yields that could be channelled into exports: take land from the Africans, bring in European managers, and set up plantations using African labor (Curtin 1995, p. 450). Export crops like peanuts or cocoa have developed rapidly since the end of the nineteenth century. Infrastructures had to be built to move crops to the river ports or to the coast. All these economic patterns demanded labour and resource endowments. In spite of directed development schemes, African farmers did most of the work. Europeans were therefore expected to settle in densely populated areas as well as in trading posts for export activities. The situation of Equatorial Africa was a bit different because Europeans developed mining

---

<sup>180</sup> Actually this is not the exact number of Europeans in 1950 since I used censuses from 1947 to 1953 to compute this figure, depending on data availability at the colony level.



activities in areas that could be sparsely developed, depending on mining resources discovery. But colonial extraction in West Africa focused on agriculture (there was only very little mining extraction on the French part of West Africa) and was therefore likely to take place in pre-colonial densely populated areas.

### **C. The disturbing role of politics**

The relationship between political pre-colonial organisation and European settlement could potentially be both positive and negative. On the one hand, well-structured societies could have attracted European settlers by providing them an existing system of tax, an administration, and also a tribute to rely on. Following the results of Nicola Gennaioli & Ilia Rainer (2007), the profitability of European investments could be higher in state rather than in stateless societies by increasing the accountability of local chiefs. The problem with stateless societies was actually that they had no one in authority to discipline local population, whereas in state societies collaboration of local chiefs could accelerate the implementation of colonial rule. Resistance could also be high in stateless societies: they have no one in authority capable of surrendering for the entire group. The French had actually to force the surrender of each individual kinship segment. But on the other hand, existing African authorities in politically well-organized societies were more likely to interfere with colonial extraction. The number of European administrators was very small in relation to the huge African territories they governed. Despite European military superiority, Africans were however capable to resist, especially in socially coherent and well-organized societies. Curtin (1995, p. 514) says that “(primary resistance) was usually organized by the pre-colonial states”. Acts of protest, like strikes, riots or religious movements were likely to be stronger in societies that have good properties for “collective action”, broadly political, cultural, ethnic or religious homogeneity. Curtin (1995, p. 515) writes for instance that “a common religion was one source of unity (...) colonial officials therefore paid careful attention to Islam as a potentially unifying force”. In conclusion, well-structured societies could have presented some advantages for colonial authority potentially compensated by some disadvantages, depending of their relative degree of resistance and obedience to colonial rules. African hostility towards colonial power could thus have been an important determinant of the profitability of colonial extraction and therefore of European settlement.

To test this empirically, I collected data on the African attitude towards French power and especially hostility at the district level. Data come from the political annual reports<sup>181</sup> written by the districts administrators to the Governor. These reports aimed to inform the Governor on the political climate in each district of the colony. The districts administrators therefore told

---

<sup>181</sup> Paris, National Archives, Fonds Afrique Occidentale Française, série G, sous-série 2.

every political event that occurred in their district during the year: good or bad spirit of the population, riots, opposition from the local chiefs, difficulties in collecting taxes or in recruiting civil servants, refuse to do coerced labour etc. I<sup>182</sup> read every report for years ending by “3”, “6” and “9” from 1906 to 1956, and coded political events expressing hostility towards colonial power. These events could involve different actors: local chiefs, isolated individuals, small groups, major groups or the whole district population. They could also be of different degrees of importance. First, I classified an expression of hostility as of minor importance when it did not put the colonial authority under threat, for example when the administrator judged a local chief as “apathetic”, “dormant” or “ignorant” - which in general meant that the chief was not very enthusiastic to collaborate with the colonial administration – or when there was a clash between an isolated individual and the colonial power if the attitude of this individual does not reflect the general spirit of any group of people in the district. Second, I classified an expression of hostility as of moderate importance when it clearly showed the determination to jeopardize the colonial power but did not necessitate any violent intervention from the French administration: for example a clash with a significant group in the district without military repression, people running away to escape tax collection or the activism of religious movements. Third, I classified an expression of hostility as of severe importance when it clearly showed the determination to jeopardize the colonial power and necessitated a violent intervention from the French administration: for example a military repression of a riot, the destitution of a local chief, the dispatching of policemen to force people to pay taxes or enrol in coerced labour, or the intervention of justice to punish some rebellious people.

To construct a relevant measure of hostility, I focus on the period 1906-1920. What interests me is actually the hostility that might dissuade Europeans from settling. Before 1906, there were no political reports because there was no effective direct administration of the large and populous territories, as explained above (p.11). I thus do not take into account what historians call the “primary resistance”, which was the initial military resistance to the colonial conquest. This period of military conquest was actually a “diplomatic” period of paper annexation and friendship treaties. Almost only militaries were present in French West Africa, and only for conquest purpose. The arrival of European settlers began at the end of the military pacification, contemporaneously with the implantation of an administrative structure. After 1920, the expressions of hostility declined and were not so determining for settlers who were influenced by the location of their predecessors. As I show in Huillery (2007), there was an important path-dependent feature in the colonial era and the early colonial times were particularly crucial for the later ones. After 1945 French administrators faced to a new kind of hostility called “modern nationalism” by historians, which was borrowed from the West by the local western-educated elite with the goal of taking over the colonial state after World War II. This new

---

<sup>182</sup> Angélique Roblin also provided excellent assistance for these data collection.

resistance does not really matter for this paper because it took place mostly in capitals and favoured areas at the end of colonial era (1945-1960) and did not influenced the primary location of European settlers. What interests me is thus the “third type of African resistance” (Curtin (1995, p. 514), Rioux (2007, p. 668)): the resistance through refusal to obey, to pay taxes, to do coerced labour and to enrol in police forces, which affected directly the profitability of colonial activities and was likely to influence European settlement at the beginning of colonial period.

I use three indicators of hostility: the first indicator (H1) equals to the occurrence rate of events expressing hostility over 1906-1920, that is the number of years for which at least one event expressing hostility was reported in the political annual report as a percentage of the total number of observations over 1906-1920. The second indicator (H2) equals to the occurrence rate of only severe events expressing hostility. The third indicator (H3) equals to the average annual number of severe events expressing hostility. The difference between H1 and the two others is that the two others focus on severe events only. H2 and H3 are thus less dependent from the variations in the narrative profusion of districts administrators and they discriminate between lightly and severely hostile areas. The difference between H2 and H3 is that H3 discriminate areas according to the annual number of events expressing hostility. Hostility could actually express only once a year but also twice or more. H3 thus takes into account another dimension of severity which is the number of expressions.

To make this completely clear, let me give an example. Take three districts A, B and C and two years T and T+1. The following table reports the number of events expressing hostility regarding their degree of importance and the resulting values of H1, H2 and H3 over (T, T+1).

**Measures of hostility: Examples**

		A	B	C
T	Minor	1	0	0
	Moderate	0	1	1
	Severe	0	1	2
T +1	Minor	1	0	0
	Moderate	0	1	0
	Severe	0	0	2
<hr/>				
H1		1	1	1
H2		0	0.5	1
H3		0	0.5	2

The correlations between these three indicators are very large, 0.80 between H1 and H3, 0.92 between H1 and H2, and 0.87 between H2 and H3. The obtained thereafter results do actually not depend on which indicator is used. Table 1 shows that hostility was a major issue according to the annual political reports: on average, the occurrence rate of events expressing hostility (H1) is 0.49, what means that on average districts experienced hostility every two years. The vast majority of these events was severe since the occurrence rate of severe events (H2) is 0.43. Finally, taking into account the number of hostility expressions within a year (H3), districts experienced on average 1.03 severe events per year. The variations are large since some districts experienced no hostility at all whereas others experienced hostility every year with on average more than 4 severe events per year. Map 3 shows the distribution of hostility within former French West Africa. Districts administrators assigned an important part of their reports to problems related to hostility since consequences for the all-day life and management of the districts were sensitive: bad spirit of the population, riots or opposition from the local chiefs prevented administrators to implement colonial rules and projects. The participation of local people was necessary for many colonial public or private activities like plantations or public works. Moreover, difficulties in collecting taxes or in recruiting civil servants directly affected the material resources of the colonial administration. Hostility was therefore a crucial issue for the colonial power.

#### **D. Evidence on the determinants of European settlement**

I test empirically this expected correlation between European settlement, pre-colonial economic prosperity and hostility by running ordinary least squares regressions of the form:

$$(1) \quad E_i = \alpha + \delta H_i + P_i \gamma + S_i \mu + X_i \lambda + \varepsilon_i$$

where  $E_i$  is the share of Europeans in district  $i$  population in 1925,  $H_i$  is the measure of hostility in district  $i$  over 1906-1920,  $P_i$  a set of proxies for pre-colonial economic prosperity in district  $i$ ,  $S_i$  a set of proxies for pre-colonial political status of district  $i$  and  $X_i$  a set of geographical controls variables. My coefficients of interest are  $\delta$  and  $\gamma$   $\delta$  represents the dissuasive effect of hostility on European settlement and  $\gamma$  the direct effect of pre-colonial economic prosperity net of its correlation with hostility. Note that Dakar and Saint-Louis are excluded from the sample because of the lack of data on political climate in these two specific districts<sup>183</sup>.

---

<sup>183</sup> Dakar was the capital of the French West Africa and Saint-Louis the capital of Senegal and Mauritania. These two cities had a particular legal status. Consequently, no annual political reports were written on Dakar and Saint-Louis. The number of observations is thus 110.

Table 3, panel A shows that the dissuasive impact of hostility was large and significant: One additional severe event expressing hostility per year reduced the number of European per 1 000 inhabitants in 1925 by one. The size of this effect is important since the number of Europeans per 1 000 inhabitants in 1925 was 2.7<sup>184</sup>. One severe event expressing hostility per year equals exactly the mean and the standard deviation of H3.

In order to precise the negative influence of hostility, I also examine whether hostility discriminated more rich areas than poor areas. The effect of hostility could actually be different along the distribution of pre-colonial prosperity. To test such a difference, I include the interaction term between hostility and economic prosperity in the regression:

$$(2) \quad E_i = \alpha + \delta H_i + P_i \gamma + H_i * P_i \nu + S_i \mu + X_i \lambda + \varepsilon_i$$

where  $E_i$  is the share of Europeans in district  $i$  population in 1925,  $H_i$  is the measure of hostility in district  $i$  over 1906-1920,  $P_i$  a set of proxies for pre-colonial economic prosperity in district  $i$ ,  $H_i * P_i$  is the product of hostility with proxies for pre-colonial economic prosperity,  $S_i$  a set of proxies for pre-colonial political status of district  $i$  and  $X_i$  a set of geographical controls variables. My coefficients of interest are now  $\delta$ ,  $\gamma$  and  $\nu$ .  $\delta$  represents the overall dissuasive effect of hostility,  $\gamma$  represents the overall effect of pre-colonial economic prosperity and  $\nu$  represents the supplemental effect of hostility depending on economic prosperity.

Table 3, panel B shows that the dissuasive effect of hostility was larger for densely populated areas than for sparsely populated areas, larger for desert-edge areas than other areas and larger for trade counters than other areas. Graph 1 represents the differences in the dissuasive impact of hostility along the distribution of the population density. It shows that the most hostile areas at the 75<sup>th</sup> percentile of population density lost 2 European settlers per 1,000 inhabitants, whereas the most hostile areas at the 25<sup>th</sup> percentile of population density lost only 0.5 European settlers per 1,000 inhabitants. Controlling for this ascending dissuasive effect of hostility on European settlement, the positive influence of pre-colonial economic prosperity is large and significant. These results thus confirm the previous predictions: (i) Europeans were more attracted by prosperous areas but (ii) hostility disturbed this preference and created large differences in settlement within prosperous areas.

One can have concern that the negative relationship between European settlement and hostility towards colonial power could reflect a reverse causation. I actually interpret this negative correlation as a negative impact of hostility on European settlement, but we could

---

<sup>184</sup> Remember that this statistic is calculated without Dakar and Saint-Louis.

also interpret this correlation as a negative impact of European settlement on hostility: the more Europeans in the districts, the less hostile. This issue has to be considered. To address this reverse causation issue, I use a Granger causality type argument thanks to the evolution patterns of European settlement and hostility. I have three measures of European settlement in 1910, 1925 and 1950, which I call  $E_1$ ,  $E_2$  and  $E_3$ . I also have three indicators of hostility over 1906-1920, 1920-1940 and 1940-1960 which I call  $H_1$ ,  $H_2$  and  $H_3$ . If the negative coefficient  $\delta$  in equation (3) was driven by a negative impact of European settlement on hostility, a higher  $E_1$  would produce a lower  $H_2$  and a higher  $H_1$  would not necessarily produce a lower  $E_2$ . This can be tested by running regressions of the form:

$$(3) \quad E_{t,i} = \alpha + \delta H_{t-1,i} + \beta E_{t-1,i} + \varepsilon_i$$

Where  $E_{t,i}$  is the number of Europeans per 1,000 inhabitants in time  $t$  in district  $i$ ,  $H_{t-1,i}$  is the level of hostility in time  $t-1$  in district  $i$  and  $E_{t-1,i}$  is the number of Europeans per 1,000 inhabitants in time  $t-1$  in district  $i$ . With this specification, the coefficient  $\delta$  represents the *causal* impact of hostility on European settlement since the potential effect of European settlement on hostility is captured by  $E_{t-1,i}$ .

Results are reported in table 4. Hostility towards colonial power clearly had a negative *causal* impact on European settlement (note however that the coefficient is not significantly different from zero in panel C).

### **III. The impact of European settlement on current performances**

#### **A. Data on districts current performances**

Data on current performances come from national household survey in Senegal, Benin, Mali, Niger, Guinea, Mauritania, Upper Volta and Ivory Coast<sup>185</sup>. The total number of districts is 112 but I exclude Dakar and Saint-Louis from the sample since there is no data on political climate in these two particular districts. I collected the geographical coordinates of household localities and matched localities with their colonial district using these coordinates and 1925 colonial maps. This enabled me to compute statistics on districts current performances<sup>186</sup>.

The use of different national household surveys limited the number of common variables that can be used. I choose to focus on indicators of permanent income rather than on income or consumption because of their higher volatility. The idea is to examine the long term impact of European settlement on structural outcomes and therefore to avoid noise coming from current shocks. The indicators of permanent income that I can compute concern different dimensions of districts welfare. First, the educational performances are captured by three indicators: the literacy rate among individuals aged 15 or more; the proportion of individuals aged 7 or more having attended primary school at least one year in their life; the proportion of individuals aged 12 or more having attended secondary school at least one year in their life. Second, the health environment is captured by the proportion of children aged 5 or less suffering from stunting. I used international standards associated to each age (measured in months) to calculate the rate of stunting children in each district. A child is said to suffer from stunting if her height is less than two standard deviations under the median height. The Mauritanian survey does not contain information about children height so Mauritanian districts are excluded from these statistics and all related regressions. Third, access to infrastructures is captured by the proportion of households connected to electricity, the proportion of households having access to a private water tap and the proportion of households using a modern combustible (gas or electricity) for cooking. Finally, the household wealth is also captured by the quality of their housing measured by the proportion of households living in a home with solid walls (cement or hard bricks) and the proportion of households living in a home with a solid roof (cement or tiles). Summary statistics on these development indicators are presented in Table 1.

#### **B. OLS estimates of the impact of European settlement on current performances**

---

<sup>185</sup> Please refer to Appendix 1 for more detail about data sources.

<sup>186</sup> Districts count on average 450 households, 620 7-12 year old children and 370 less than 5 year-old children.

I compare districts development performances according to European settlement in 1925 by running ordinary least squares regressions of the form:

$$(4) \quad Y_i = \alpha + \beta E_i + P_i \gamma + S_i \mu + X_i \lambda + \varepsilon_i$$

where  $Y_i$  is an outcome variable in district  $i$ ,  $E_i$  is the number of Europeans in district  $i$  per 1,000 population in 1925,  $P_i$  a set of proxies for pre-colonial economic prosperity in district  $i$ ,  $S_i$  a set of proxies for pre-colonial political status of district  $i$  and  $X_i$  a set of geographical controls variables. My coefficient of interest is  $\beta$  which represents the impact of European settlement net of its correlation with pre-colonial economic, political and geographical characteristics.

Table 5, panels *A* and *B* give evidence that European settlement had a very strong positive impact on current performances. Coefficients on Europeans per 1,000 inhabitants in 1925 in panel *B* show that for one additional European per 1,000 inhabitants in 1925, the current performances rates go up by 0.50 to 2 percentage points. A one standard deviation increase in the number of Europeans per 1,000 inhabitants would produce an approximately one standard deviation increase in current performance rate (from 0.5 to 1.20 depending on which performance is considered). Panel *A* also shows that the variance in European settlement in 1925 explains in most cases a large part of the variance in current performances.

This methodology produces upwardly biased estimates if there are unobserved districts' characteristics that are correlated with current performances and were likely to influence positively European settlement. The estimates are on the contrary downwardly biased if those characteristics influence negatively European settlement, which is also plausible because "good" characteristics for development path increased hostility towards colonial power and therefore dissuaded Europeans from settling. Despite my effort to capture both economic prosperity through population density, trade counters and desert-edge areas, political development through kingdoms and amorphous areas and geography, omitted variables could bias these estimates.

#### **C. IV estimates of the impact of European settlement on current performances**

A way of solving the problem of omitted variables is to instrument the number of European settlers. This problem has already found some solutions in previous papers, especially in Acemoglu, Johnson and Robinson (2001, 2002) and Feyrer and Sacerdote (2007). Feyrer and Sacerdote (2007) use wind speed as a random source of variation in the length of colonialism,



which is obviously unemployable out of the context of islands. Acemoglu, Johnson and Robinson (2001, 2002) use European settler mortality as an exogenous source of variation of European settlement. To use the same instrument, I need settler mortality rates at the district level. I therefore collected data from French national archives on districts mortality (colonial censuses report the number of Europeans in the district and the number of deaths over the year). But the problem with settler mortality in West African districts comes from the very small number of Europeans per district. In 1925 for instance, half of the districts have less than 23 Europeans settlers. Only 25 percent of the districts had more than 80 settlers. Such small numbers of settlers produce very volatile and unrepresentative mortality rates. At the national level, settler mortality rates can be calculated on the basis of larger number of European settlers, which gives more reliable data. Graph 2 represents the values of settler mortality rates at the colony level between 1912 and 1947. It is apparent that national settler mortality rates are also volatile from year to year, in a range of 0 to 6 percent. Data from colonial censuses gives thus much lower settler mortality than the data used in Acemoglu, Johnson and Robinson (2001). The average national mortality rates are also very close one from another. The conclusion is that settler mortality rates as observed by the colonial records were not sufficiently different within former French West Africa to explain differences in European settlement.

I use hostility towards colonial power as an instrument for European settlement. The underlying assumption is that hostility towards colonial power affected European settlement (as shown in section II) but did not affect directly long term development path. Since such an assumption is hard to believe given the potential endogenous nature of hostility (discussed below), I will relax it and assume that *conditionally on some observable characteristics* affecting both hostility and current performances, hostility towards colonial power was something accidental that created exogenous variations in European settlement. I will thus discuss first the “endogenous part” and then the “exogenous part” of hostility.

Hostility could violate the exclusion relation in two ways: first if hostility depended on pre-colonial district characteristics which influenced long term development path (something that preceded colonial experience); second if hostility created particular conditions in the districts which influenced long term development paths *independently from European settlement* (something that followed colonial experience). Some economic and politic pre-colonial characteristics potentially determined both hostility and development path: hostile areas could be more or less prosperous, more or less politically structured. Hostility could also have created some particular conditions influencing development path *independently from European settlement*: fighting against colonial power could have been a factor of unity for local population, creating good externalities on long term development thanks to greater collective

action and social cohesion (Banerjee, Iyer and Somanathan, 2006). An observable variable that can proxy this kind of positive externalities is the involvement of local chiefs in districts management: hostility could influence the way French administrator rely on local chiefs (direct versus indirect rule). In hostile areas, the intermediation of local chiefs could actually offer a good alternative to direct rule, local people being less reluctant to local chiefs' commandment than to French commandment. The general picture that emerges from the existing literature is that the association of local chiefs tended to produce positive effects on long run development path (Iyer, 2005).

To test the influence of pre-colonial economic prosperity and pre-colonial political status on hostility as well as the potential correlation between hostility and local chiefs association, I run regressions of the form:

$$(5) \quad H_i = \alpha + P_i\gamma + S_i\mu + \nu C_i + X_i\lambda + \varepsilon_i$$

where  $H_i$  is the measure of hostility in district  $i$ ,  $P_i$  a set of proxies for pre-colonial economic prosperity in district  $i$ ,  $S_i$  a set of proxies for pre-colonial political status of district  $i$ ,  $C_i$  the amount of local chiefs' wages<sup>187</sup> in district  $i$  and  $X_i$  a set of geographical controls variables.

Empirical results (reported in Appendix table 1) show that hostility was significantly higher in more densely populated areas and in desert-edge areas. Economic prosperity was therefore a factor encouraging resistance and hostility, probably because the prosperous areas had more to defend and fight for than poor areas. Notice that former trade counters were not particularly hostile, probably because of the pre-existing contact between Europeans and Africans in these specific localities. Pre-colonial political development also influenced hostility towards colonial power: kingdoms were more hostile than the rest of the region. It is interesting that economic prosperity and political organisation both independently influence positively hostility towards colonial power. What is also interesting is that empirical evidence is consistent with historians' observations on the fact that amorphous areas were also very hard to control, because of the lack of social authority on which colonial power could rely on. The coefficient on amorphous areas dummy is positive and very significant. There is thus a non-linear relationship between hostility and political status, the most hostile areas being the most and the least politically structured areas. There is also empirical evidence of a positive correlation between hostility and local chiefs association: in hostile areas, the colonial administration tended to rely more on local chiefs. It is also worth noting that the significantly positive coefficient on latitude probably reflects a correlation between

---

<sup>187</sup> The colonial budgets report the amount of local chiefs' wages, which is a good proxy for the number and the tribute of local chiefs the colonial power rely on.

Islam and hostility, which is recurrently mentioned in administrators' annual reports<sup>188</sup>. In these reports, it is also often mentioned that hostility was associated with cultural and social cohesion. Districts with high level of ethnic fractionalization were actually less likely to mobilize and fight against French power due to their lack of leadership and cohesion. Related to this, it was easier for French administrators to instrument the existing social divisions in fragmented districts to impose the colonial rule ("Divide and Rule"). Hostility was thus evidently correlated with intrinsic district characteristics that also potentially influenced (positively) their development path.

But African historians and administrators' annual reports also give evidence that district characteristics did not explain the totality of differences in hostility. At least a part of hostility might come from a mismatch between a specific colonial administrator and African people at the beginning of colonial times. Cohen (1974) documents the heterogeneity of French colonial administrators as regard to their educational background and their vision of colonialism. Some colonial administrators were more diplomat than others and could succeed in creating a favourable political climate with local people, whereas others more brutal could provoke aggressive reactions. Another accidental source of hostility could be the emergence of a specific leader personally inclined to resistance towards colonial authority due to absolutely personal dispositions. Administrators reported cases where chiefs accepted some indemnities whereas others declined the same offer because of their different personality and inclination towards opposition. An example that illustrates such variations can be found with the two neighbouring Bambara kingdoms, Kaarta and Segu: the Fama Mademba of Segu accepted to collaborate and to receive an annual indemnity from the colonial power whereas the king of Kaarta, Koulibaly, declined. Consequently, the level of hostility in the corresponding districts was much higher in the former Kaarta than in the former Segu. Another example is Sine Saloum and Baol in Senegal: they are neighbouring districts, both densely populated, both under a pre-colonial kingdom, with very similar anthropological and geographical characteristics. Baol was significantly more hostile than Sine Saloum: the average annual number of severe events expressing hostility was 0.6 in Baol and 0.2 in Sine Saloum. We can also consider Ouahigouya and Dedougou in current Upper-Volta, both part of the Mossi society. Dedougou caused many problems to the colonial administrators over 1906-1920 (1 severe event expressing hostility per year) whereas Ouahigouya was a rather calm district (0.2 severe events expressing hostility per years). I thus argue that conditionally to observable characteristics that capture main pre-colonial differences, hostility towards colonial power was something accidental that constituted an exogenous source of variation in European settlement.

---

<sup>188</sup> Islam penetration came historically from North Africa and is therefore north-to-south distributed.

IV estimates of the impact of European settlement on current performances are reported in table 5, panel C. The partial R-squared associated to this instrumentation strategy is 0.33 so I avoid potential small sample bias caused by the use of weakly correlated instruments. Instrumental variable point estimates are not significantly different from OLS point estimates. The usual prediction that OLS estimates are upwardly biased is thus not verified here. Europeans did not systematically settled in best performing areas, as illustrated by the fact that some factors as hostility could prevent them from settling.

Finally, it is worth noting that unobserved districts characteristics positively correlated with both hostility and current performances produce downwardly biased estimates of the impact of European settlement on current performances. My IV estimates of the impact of European settlement on current performances are therefore likely to be a lower bound of the true impact. The use of distance from the nearest seaport is an alternative instrument for European settlement, since it was actually negatively correlated with European settlement because all settlers arrived from Europe in West Africa by boat and were therefore more likely to settle near the port they drew along. This alternative instrument is far from perfect since distance to the nearest seaport is highly correlated to distance to the coast, which in turn reflects intrinsic ability to advance economically in the modern age due to low transportation costs for trade. To reduce the upward bias due to the direct impact of distance from the nearest seaport on current outcomes, I run 2SLS on coastal districts only (21 districts). Appendix Table 2 reports the IV estimates using distance from the nearest seaport as an alternative instrument for the number of Europeans per 1,000 inhabitants in 1925 both on the whole sample and on coastal districts only. These estimates are significantly higher than those using hostility towards colonial power over 1906-1920 as an instrument (especially on the whole sample), which confirms the intuition that using hostility as an instrument might downwardly bias the estimates of the impact of European settlement on current outcomes due to the positive correlation between hostility and the general ability to develop that I do not entirely capture with the observable controls (especially prevalence of Islam and social cohesion). Facing the challenge to find a random source of variation of European settlement, it is at least more cautious to use hostility over 1906-1920 than more classical instruments such as geographical features.

To conclude on the impact of European settlement on current performances, my estimates provide support to the fact that colonized areas that received more European settlers have better performances than colonized areas that received less Europeans settlers. Again I claim that these results do not mean that colonization per se was a good experience, since I do not compare colonized versus non colonized areas but colonized areas with many Europeans versus colonized areas with few Europeans.

## IV. Why did European settlement play a positive role?

### A. Institutional channels

The positive impact of European settlement in former colonies has already been explored, especially in Acemoglu, Johnson and Robinson (2001). In this paper, the authors show that the relationship between European settlement and current performances works through the quality of the institutions brought by Europeans. Europeans adopted different colonization policies in different colonies with different associated institutions. At one extreme, in places where the disease environment was not favourable to European settlement, Europeans set up extractive institutions characterized by little protection of private property and checks against government expropriation. At the other extreme, in places where the disease environment was favourable to European settlement, Europeans migrated and created what the historian Alfred Crosby (1986) calls “Neo-Europes”, primarily Australia, New Zealand, Canada and the United States. In these colonies, the settlers tried to replicate European institutions with strong emphasis on private property and checks against government expropriation. As regard to the way institutions encourage productive activities, capital accumulation, skill acquisition and invention, the extractive strategy was associated to “bad” institutions whereas the settlement strategy was associated to “good” institutions. They use the protection against risk of expropriation index from Political Risk Services, the constraint on Executives index and the democracy index from Polity III dataset as proxies for the quality of institutions.

There is no measure of the quality of institutions at the infra-national district level. I therefore cannot test directly the validity of this potential explanation within former French West Africa. The question is *de facto* slightly different within former French West Africa since the global colonization policy (“extraction” versus “migration”) was homogenous all over the region. In former French West Africa, Europeans only pursued an extractive strategy. Therefore, the potential variations in the quality of institutions, if any, could not come from differences in colonial strategy. The question here is thus why European settlement had a positive impact on current development *conditionally* to their extractive strategy. We could be surprised that the impact of European settlement was positive given the bad nature of the institutions they implemented.

Within former French West Africa, the risk of expropriation, constraint on Executives and political participation of local population were formally driven by the same set of rules since the legal system was uniform all over the region<sup>189</sup>. Colonial rules were defined by the

---

<sup>189</sup> Except the four « communes » (Saint-Louis, Dakar, Rufisque and Goree), whose inhabitants were French citizens. Some fiscal rules were also different in these cities. 3 of them are excluded from my empirical study (Goree, Dakar, Dakar and Saint-Louis).

General Governor of the whole French West Africa, if not by the Minister of the Colonies for the whole French empire. The administrative organization was remarkably homogenous, as were the economic and social rules. If differences in European settlement created some differences in institutions, it should therefore be related to the application of colonial rules, not to colonial rules themselves. I adopt the definition of institutions as “sets of rules, compliance procedures and moral and ethical behavioural norms that constrain the behaviour of individuals” (North (1981)). With respect to this definition, *de jure* institutions within colonial French West Africa did not differ except for exceptional towns in Senegal. But this does not prevent from *de facto* variations. For instance, African people living close to many European settlers could take a greater advantage of the new legal code than people living in sparsely settled areas, where customary law was more likely to compete with colonial rules. Aldashev, Chaaara, Platteau and Wahhaj (2007) show examples of situations where formal and informal laws are seen as conflicting with each other. The general picture that emerges from the literature is that legal pluralism tends to produce neutral or negative effects. I consciously leave aside this question because I can not give any empirical evidence of such differences. I can only argue that the positive impact of European settlement within former French West Africa did not run through the quality of *formal* institutions, and that the bad nature of institutions brought by colonizers gives little support to an institutional explanation of the *positive* role of European settlers on current outcomes.

## **B. The role of private and public investments**

Another potential explanation of the fact that European settlement had a positive impact on current performances is that Europeans increased investments in areas where they were installed, simply because Europeans were themselves administrators, businessmen or missionaries and had capital that African people almost lacked for major investments. The mechanism running behind the previous findings could be therefore far more direct than the one stressed by the broad literature on institutions: the key determinant of the positive impact of European settlement could be the investments themselves rather than the *incentives* to invest created by a more favourable institutional environment. On the private side, Europeans invested in resource extraction (peanuts, vegetable oils, wood, cotton, leather, cocoa, coffee tree, minerals). Private investors were likely to introduce new crops and new techniques to increase total yields that could be channelled into exports. On the public side, Europeans invested in public goods such as education (building schools and paying teachers), health (building hospitals and dispensaries and paying doctors and nurses) and infrastructures (roads, wells, bridges, harbours, railways, air transport). Note that all public expenses were financed by local tax revenue and not by European taxpayers. These investments created new job opportunities for local people, some improvements in agricultural productivity and a greater access to human

capital formation, which could be the key reason why regions with numerous Europeans settlers grew faster than regions with few ones.

Unfortunately I have no district level data on private investments neither during the colonial era nor today. The only empirical evidence I can bring is on public investments: I collected district level data on colonial public investments in education, health and infrastructures from annual colonial budgets<sup>190</sup> so I can test if differences in European presence within French West Africa are correlated with differences in access to public goods. For further detail on data on colonial public investments, I refer to Huillery (2007). In Huillery (2007), I give evidence that early colonial investments in education, health and public works had large and persistent effects on current outcomes. The impact of colonial investments in education, health and public works on current district development is statistically significant, positive and sizeable, and is not driven by the presence of Europeans in the districts since Europeans were included as a control in every regression. We can ask whether the number of European settlers and colonial public investments were highly correlated and whether this relationship explains the positive impact of European settlers on current performances.

Graphs 13, 14 and 15 show the correlation between the number of European settlers in 1925 per 1,000 population and colonial public investments in teachers, doctors and infrastructures over 1910-1928. This finding can not be taken as conclusive evidence that European settlers *caused* differences in colonial public investments. An alternative explanation that is just as plausible is that Europeans had incentives to settle in areas with high colonial public investments, as noted by Curtin (1995, p. 447): “Settlers tended to follow capital investment in technologically complex enterprises”. This potential reverse causation is not a crucial issue for the purpose of this paper, which is to explain why areas with a higher concentration of European settlers in 1925 are more developed today, all other things being equal. Since European settlement and colonial public investments largely worked together, I just point out that the positive influence of European settlement on current performances can reflect the positive influence of colonial public investments.

A simple empirical test consists in including colonial public investments in regression (4). I compare districts development performances according to European settlement in 1925 *and* colonial public investments by running ordinary least squares regressions of the form:

$$(6) \quad Y_i = \alpha + \beta E_i + \pi I_i + P_i \gamma + S_i \mu + X_i \lambda + \varepsilon_i$$

---

<sup>190</sup> The annual colonial budgets are in the Archives Nationales in Dakar, Senegal.

where  $Y_i$  is an outcome variable in district  $i$ ,  $E_i$  is the share of Europeans in district  $i$  population,  $I_i$  is the colonial investments corresponding to  $Y_i$  (teachers for  $Y_i$  related to education, doctors for  $Y_i$  related to health and public works for  $Y_i$  related to infrastructures),  $P_i$  a set of proxies for pre-colonial economic prosperity in district  $i$ ,  $S_i$  a set of proxies for pre-colonial political status of district  $i$  and  $X_i$  a set of geographical controls variables. My coefficients of interest are  $\beta$  which represents the impact of European settlement and  $\pi$  which represents the impact of colonial public investments, net of both their mutual correlation and their correlation with pre-colonial economic prosperity, political statuses and geographical factors.

Table 7 shows that the colonial public investments partly explain the positive relationship between European settlement and current performances. But they do not capture the whole effect of European settlement, except for health outcome. For most of outcomes, both European settlement and public investments influenced positively current performance rates. The size of the coefficients on European settlement decreases, showing that previous estimates of European settlement partly captured the effect of colonial public investments.

To conclude, I can only argue that the positive influence of European settlement on current performances is partly explained by colonial public investments in education, health and infrastructures. This explanation leaves space to other additional channels that I am not able to measure, like variations in private investments (very likely) or *de facto* institutions.



## V. Did prosperous pre-colonial areas fall behind?

### A. An overall change in distribution of prosperity?

The final question that I want to examine is whether the colonial experience created a reversal of fortune within former French West Africa, following Acemoglu, Johnson and Robinson (2002) who observe - at the world wide level - that the most prosperous pre-colonial areas in 1500 became the least prosperous in 2000.

To test this reversal of fortune, I use the straightforward strategy used in Acemoglu, Johnson and Robinson (2002): I compare districts development performances according to pre-colonial economic prosperity by running ordinary least squares regressions of the form:

$$(7) \quad Y_i = \alpha + P_i\gamma + S_i\mu + X_i\lambda + \varepsilon_i$$

where  $Y_i$  is an outcome variable in district  $i$ ,  $P_i$  a set of proxies for pre-colonial economic prosperity in district  $i$ ,  $S_i$  a set of proxies for pre-colonial political status of district  $i$  and  $X_i$  a set of geographical controls variables. My coefficient of interest is  $\gamma$  which represents the correlation between pre-colonial and current economic performances.

Table 8 reports the results. Coefficients on pre-colonial economic prosperity variables are all positive or neutral. The relationship between pre-colonial and current economic performances is therefore not very strong. But the general patterns do not give any evidence of a reversal of fortune. The colonial experience rather altered the distribution of prosperity within former French West Africa than changed it.

This positive or neutral relationship between pre-colonial and current economic performances indeed reflects the fact that some of the richest pre-colonial areas are no longer richer than the others, but they are not less rich. Other areas less prosperous before colonial times have been favoured by colonial power and therefore caught up with the most prosperous. This result is also consistent with the mechanism driving European settlement: as predicted by Acemoglu, Johnson & Robinson (2002), Europeans preferred prosperous areas in West Africa because the profitability of extraction was higher in prosperous areas than in poor ones. With respect to this factor, Europeans thus tended to reinforce pre-colonial inequalities by settling in prosperous areas. But on the other hand, hostility towards colonial power was more severe in prosperous areas and dissuaded Europeans from settling. These two mechanisms tended to compensate and therefore did not reverse completely the distribution of prosperity.

## B. How much did hostile areas lose?

Using previous estimates of the impact of European settlement on current performances, I examine the loss in current development caused by hostility. To do so, I first calculate the loss in European settlers caused by hostility. The loss in European settlers is the difference between the effective number of Europeans settlers in 1925 and a counterfactual number of European settlers corresponding to what our estimates in equation (2) predict without hostility. Equation (2) gives estimates of the impact of pre-colonial economic prosperity, pre-colonial political development and geography on European settlement nets from their correlation with hostility:

$$(4) \quad E_i = \alpha + \delta H_i + P_i \gamma + H_i * P_i \nu + S_i \mu + X_i \lambda + \varepsilon_i$$

By equalling  $H_i$  to zero, I calculate the counterfactual number of European settlers without hostility  $E^*_i$ .

$E^*_i - E_i$  is the loss in European settlers caused by hostility in district  $i$ . Graph 2 shows the loss in European settlers caused by hostility: the more distant to the 45° line, the larger loss. On average, West African districts lost 2.8 Europeans per 1000 inhabitants in 1925 because of hostility. The district of Porto-Novo, which was both economically attractive and much hostile, should receive 47 European settlers per 1000 inhabitants more in 1925 had its population not been hostile, which represents approximately 10,000 European settlers. The European settlers in Casamance in 1925 would have been 2,600 rather than 200 had this district not been so hostile. Other districts like Conakry, Timbuktu, Nema, Agadez also lost many Europeans.

Second, I use the counterfactual number of European settlers that districts would have received had they not been hostile to calculate the corresponding performance rates. I simply replace  $E_i$  by  $E^*_i$  in equation (4). Graphs 4 to 12 show the loss in current performance rates caused by hostility through the loss in European settlement. Here again, the more distant to the 45° line, the larger the loss. The average differences between the counterfactual and the effective performance rates in 1995 are between 2 and 7 percentage points, depending on which outcome is considered. But this average includes non hostile districts, which did not lose anything. If we consider the top tercile of hostility ( $H_3$ ) distribution, the estimated loss is large: performance rates would grow up from 5 to 14 percentage points, depending on which outcome is considered, had the districts not been hostile. Hostility towards colonial power had thus a large and persistent negative impact, especially for pre-colonial prosperous areas for which the loss in European settlers caused by hostility was particularly sensitive.

## VI. Conclusion

Many economists and social scientists believe that differences in colonial experience are at the root of large differences in current outcomes across countries. This paper explored the impact of colonial experience within a more homogenous area so as to bring a better understanding of underlying mechanisms. The main results of this paper are: (1) European settlers preferred prosperous areas within West Africa, which is consistent with Acemoglu, Johnson and Robinson (2002) premises since the general colonial policy was “extraction”. Europeans thus tended to reinforce pre-colonial inequalities by settling in prosperous areas. (2) This preference towards prosperous areas was discouraged by hostility towards colonial power. Hostility actually dissuaded Europeans from settling and the consequence is that rich but hostile areas thus received less European settlers than rich and not hostile areas. When hostility was really severe in a prosperous area, Europeans preferred to settle in a calm neighboring area even if it was less prosperous. (3) Colonized and highly settled areas had faster development paths than colonized and poorly settled areas. The impact of European settlement was thus positive even in an “extractive” colonization context, working partly through colonial public investments: the higher the number of European settlers, the higher the level of colonial investments in education, health and infrastructures. (4) The distribution of prosperity within former French West Africa did not reverse. But changes affected hostile areas which did not become the poorest in the region but lost a part of their pre-colonial advantage. Other calm areas caught up with them and sometimes overhung. Differences in hostility towards colonial power thus explain why some changes in the prosperity distribution occurred within former French West Africa. It throws light on the emergence of new dynamic areas like Cotonou, Niamey, Bassam, Abidjan, Dakar, Conakry, Port-Etienne, Bamako, Thies or Kaolack, and the relative decline of some of the most pre-colonial dynamic areas like Porto-Novo, Abomey, Fuuta-Djalo, Kankan, Agadez, Timbuktu, Casamance, Waalo, Fuuta Toro, Macina or Hausa land.



## References

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, James A. Robinson (2001), “The colonial origins of comparative development: an empirical investigation”, *American Economic Review*, 91(5), 1369-1401

— (2002), “Reversal of fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution”, *Quarterly Journal of Economics*, 117, 1231-1294

Acemoglu, Daron, Simon Johnson (2003), “Unbundling institutions”, NBER Working Paper No. 9934

Aldashev, Gani, Imane Chaara, Jean-Philippe Platteau and Zaki Wahhaj (2007), “The Custom in the Shadow of the Formal Law: An Economic Analysis”, Working Paper, CRED, University of Namur

Austin Gareth (2008), “Resources, Techniques and Strategies South of the Sahara, Revising the Factor Endowments Perspective on African Economic Development, 1500-2000”, forthcoming in the *Economic History Review*

Bairoch, Paul (1993), “Economics and World History, Myths and Paradoxes”, University of Chicago Press

Banerjee, Abhijit, Lakshmi Iyer (2005), “History, Institutions and Economic Performance: the legacy of colonial tenure systems in India”, *American Economic Review*, 95(4), 1190-1213

Banerjee, Abhijit Lakshmi Iyer and Rohini Somanathan (2006), “Public Action for Public Goods”, forthcoming in *Handbook of Development Economics*, vol. 4

Barrett, G. (1967), “Schism and Renewal in Africa”, New York, Columbia University Press

Bertocchi, Graziella, Fabio Canova (2001), “Did colonization matter for growth? An empirical exploration into the historical causes of Africa’s underdevelopment”, *European Economic Review*, 46, 1851-1871

Boahen, Adu A. (sous la direction de) (1990), « L’Afrique sous la domination coloniale : 1885-1935 », in *Histoire générale de l’Afrique*, vol VII, 1990, UNESCO/NEA

- Bouche, Denise (1991), « Histoire de la colonisation française », Fayard, Paris
- Brown, David S. (2000), “Democracy, colonization and human capital in sub-saharian Africa”, *Studies in Comparative International Development*, 35(1)
- Cogneau, Denis (2003), “Colonization, school and development in Africa, an empirical analysis”, DIAL, DT/2003/01
- Cogneau, Denis, Charlotte Guénard (2003), “Colonization, institutions and inequality, a note on some suggestive evidence”, DIAL, DT/2003/05
- Cohen, William B. (1974), « Empereurs sans sceptre, histoire des administrateurs de la France d’Outre-mer et de l’Ecole coloniale », Berger-Levrault, Paris
- Coquery-Vidrovitch, Catherine, Henri Moniot (1993), « L’Afrique Noire de 1800 à nos jours », Presses Universitaires de France, Paris
- Crowder, Michael (1968), “West Africa under colonial rule”, Northern University Press
- (1971), “West African resistance, the military response to colonial occupation”, Hutchinson of London, London
- Crowder, Mickael, Obaro Ikime (1970), “West African chiefs: their changing status under colonial rule and independence”, Africana Publications, New York
- Crosby Alfred (1968), “Ecological Imperialism; The Biological Expansion of Europe 900-1900”, New York: Cambridge University Press
- Curtin, Philip, Steven Feierman, Leonard Thompson, Jan Vansina (1995), “African history from earliest times to independence”, Longman Group Limited
- Diamond, Jared (1997), “Guns, Germs, and Steel, The Fate of Human Societies”, W.W. Norton & Company, March 1997
- Engerman, Stanley L., Kenneth L. Sokoloff (1997), “Factor Endowments: Institutions, and Differential Paths of Growth Among New World Economies: A View from Economic Historians of the United States”, in Stephen Haber, *How Latin America Fell Behind*, Stanford: Stanford University Press

— (2002), “Factor Endowments, Inequality and Paths of Development Among New World Economies”, NBER Working Paper No. 9259

— (2005), “Colonialism, inequality and long-run paths of development”, NBER Working Paper No 11057

Englebert, Pierre (2000), “Pre-colonial Institutions, Post-colonial States and Economic Development in Tropical Africa”, *Political Research Quarterly*, 53, 1-30.

Feyrer James, Bruce Sacerdote (2007), “Colonialism and Modern Income – Islands as Natural Experiments”, forthcoming in the *Review of Economics and Statistics*

Frankema E.H.P. (2005), “The colonial origins of inequality: exploring the causes and consequences of land distribution”, Ibero America Institute for Econ. Research (IAI) Discussion Papers No. 119

Gennaioli, Nicola and Rainer, Ilia (2007), “The modern impact of precolonial centralization in Africa”, *Journal of Economic Growth*

Hall, Robert E., Charles I. Jones (1999), “Why do some countries produce so much more output per worker than others?”, *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 114, No. 1, 83-116

Herbst, Jeffrey (2000), “States and power in Africa”, Princeton University Press, Princeton

Hilling, David (1969), “The Evolution of the Major Ports of West Africa”, *The geographical Journal*, Vol. 135, No. 3, pp. 365-378

Hoff, Karla (2003), “Paths of institutional development: a view from economic history”, *The World Bank Research Observer*, Oxford University Press

Huillery, Elise (2007), “History matters: the long term impact of colonial public investments in French West Africa”, forthcoming in the *American Economic Journal - Applied Economics*

Iyer Lakshmi (2005), “The long-term impact of colonial rule: evidence from India”, Harvard University, Harvard Business School Working Paper No. 05-041

Ki-Zerbo, Joseph (1978), « Histoire de l’Afrique Noire », d’Hier à Demain, Hatier, Paris

Malthus, Thomas (1798), “An Essay on the Principle of Population, as it Affects the Future Improvement of Society with Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet, and Other Writers London”, printed for J. Johnson in St. Paul's Church-Yard

McEvedy, Colin and Richard Jones (1975), “Atlas of World Population History”, Facts on file, New York

Morrison, Donald, R. Mitchell and J. Paden (1989), “Black Africa: A Comparative Handbook”, New York: Paragon House

Murdock, G. (1967), “Ethnographic Atlas”, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press

North, Douglass C. (1981), “Structure and Change in Economic History”, New York, Norton & Co

— (1990), “Institutions, Institutional change, and Economic Performance”, Cambridge University Press, New York

Nunn, Nathan (2008), “The Long Term Effects of Africa's Slave Trades”, forthcoming in the *Quarterly Journal of Economics*

Pande Rohini, Christopher Udry (2005), “Institutions and Development, A view from Below”, forthcoming in the *Proceedings of the 9th World Congress of the Econometric Society*, edited by R. Blundell, W. Newey, and T. Persson, Cambridge University Press

Quy Toan Do, Lakshmi Iyer (2002), “Lands right and economic development: evidence from Viet Nam”, World Bank Policy Research Working Paper No. 3120

Rioux, Jean-Pierre (sous la direction de) (2007), « Dictionnaire de la France Coloniale », Flammarion, Paris

Rodrik, Dani, Arvind Subramanian, Francesco Trebbi (2002), “Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development”, Harvard

Sachs, Jeffrey and Andrew Warner (1997), “Natural Resource Abundance and Economic Growth”, Development Discussion Papers, n° 517a, Harvard Institute for International Development



Sokoloff, Kenneth L. & Stanley L. Engermann (2000), "History Lessons: Institutions, Factor Endowments, and Paths of Development in the New World", *Journal of Economic Perspectives*, 14, 217-232

Stevenson, Robert F. (1968), "Population and Political Systems in Tropical Africa", New York and London: Columbia University Press



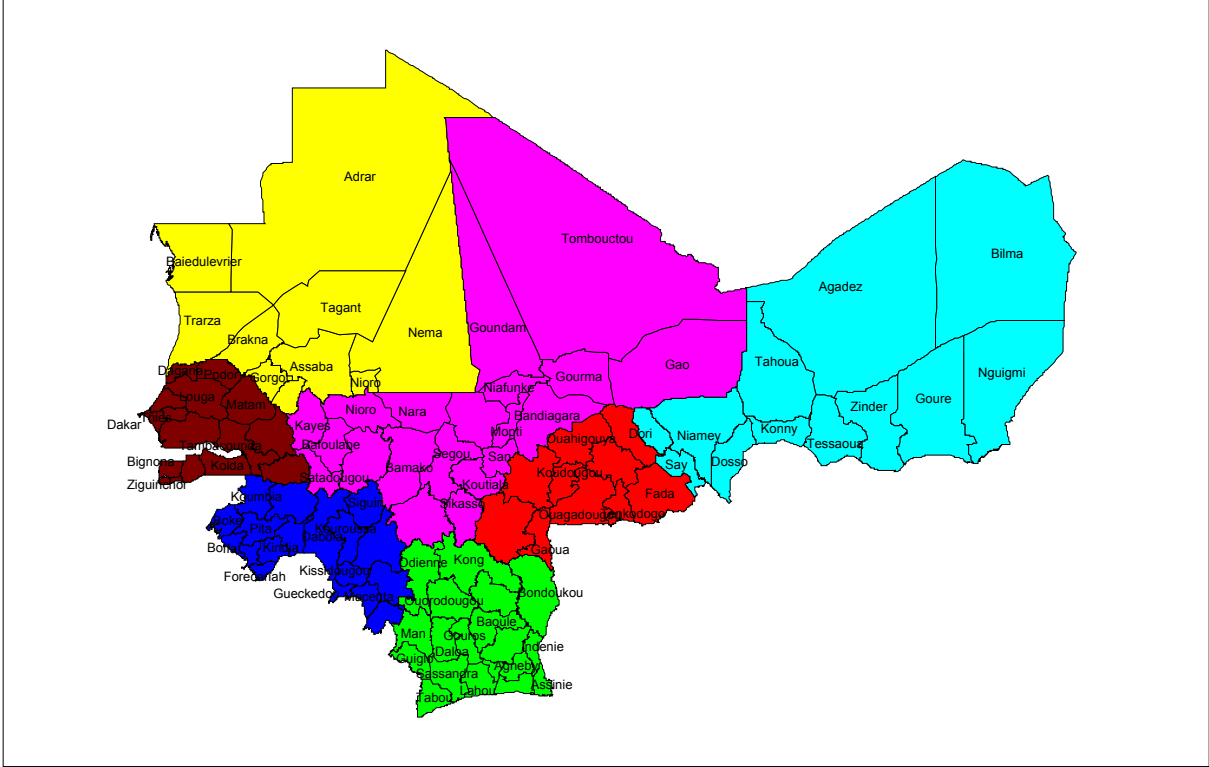
# Appendix 1: Data description and sources

Variable	Description	Source
Population density	Total population divided by total land	Colonial censuses (Archives Nationales, Paris, France, série G, sous-série 22) and maps (Documentation Française, Paris, France)
Desert-edge dummy	1 if the district is located at the desert-edge, 0 otherwise	FAO map on <a href="http://www.fao.org/farmingsystems/FarmingMaps/SSA/12/AL/map/m10000.html">http://www.fao.org/farmingsystems/FarmingMaps/SSA/12/AL/map/m10000.html</a>
Trade counter dummy	1 if the district entails a former trade counter, 0 otherwise	Hilling (1969)
Kingdom dummy	1 if the district was part of a pre-colonial kingdom, 0 otherwise	See Appendix 2
Amorphous area dummy	1 in case of total absence of pre-colonial political authority, 0 otherwise	Same sources as in Appendix 2
Altitude	Altitude of the main town in the district, in meter	Website <a href="http://fallingrain.com/world">http://fallingrain.com/world</a>
Latitude	Mean of the latitude of the households in the district	Website <a href="http://fallingrain.com/world">http://fallingrain.com/world</a>
Longitude	Mean of the longitude of the households in the district	Website <a href="http://fallingrain.com/world">http://fallingrain.com/world</a>
Annual rainfalls	Average annual rainfalls in mm over 1915-1975	ORSTOM records
River dummy	1 if the district has a navigable river, 0 otherwise	Colonial maps, 1925, Documentation Française, Paris, France
Coastal dummy	1 if the district is on the coast, 0 otherwise	Colonial maps, 1925, Documentation Française, Paris, France
European settlement (1910, 1925 or 1950)	Number of European settlers per 1,000 inhabitants (in 1910, 1925 or 1950)	Colonial censuses (Archives Nationales, Paris, France série G, sous-série 22)
Hostility towards colonial power	Occurrence rate of events expressing hostility (H1), occurrence rate of severe events expressing hostility (H2) and average annual number of severe events expressing hostility (H3).	Political annual reports written by the district administrators to the colony Governor (Archives nationales, Paris, France, série G, sous-série 2)
Local chiefs wages	Average annual wages to local chiefs paid on public budget over 1910-1928	Colonial annual budgets, Archives Nationales, Dakar, Senegal.
Colonial public investments in education	Average annual number of teachers paid on public budget over 1910-1928	Huillery (2007)
Colonial public investments in health	Average annual number of doctors paid on public budget over 1910-1928	Huillery (2007)
Colonial public investments in infrastructures	Average annual expenses in public works paid on public budget over 1910-1928	Huillery (2007)
Literacy rate	Percentage of more than 15-year-old literate individuals	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Primary school attendance rate	Percentage of more than 7-year-old individuals who attended primary school at least one year in their life	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Secondary school attendance rate	Percentage of more than 13-year-old individuals who attended secondary school at least one year in their life	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Access to a private water tap	Percentage of households having access to a private water tap	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Connected to electricity	Percentage of households being connected to electricity	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Using a modern combustible	Percentage of households using a modern combustible (gas or electricity)	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Wall solidity	Percentage of households living in a house with solid walls (ciment or bricks)	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Roof solidity	Percentage of households living in a house with a solid roof (ciment or tiles)	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin
Stunting rate	Percentage of less than 5-year-old children with height less than 2 standard deviations under the international median height	EPCV (1998) for Upper-Volta, ESAM II (2000) for Senegal, EIBC (1994) for Guinea, EPCES (1995) for Niger, EMCES (1994) for Mali, EPDS (1993) for Ivory Coast, EPCV (1995) for Mauritania, and QUIBB (2002) for Benin

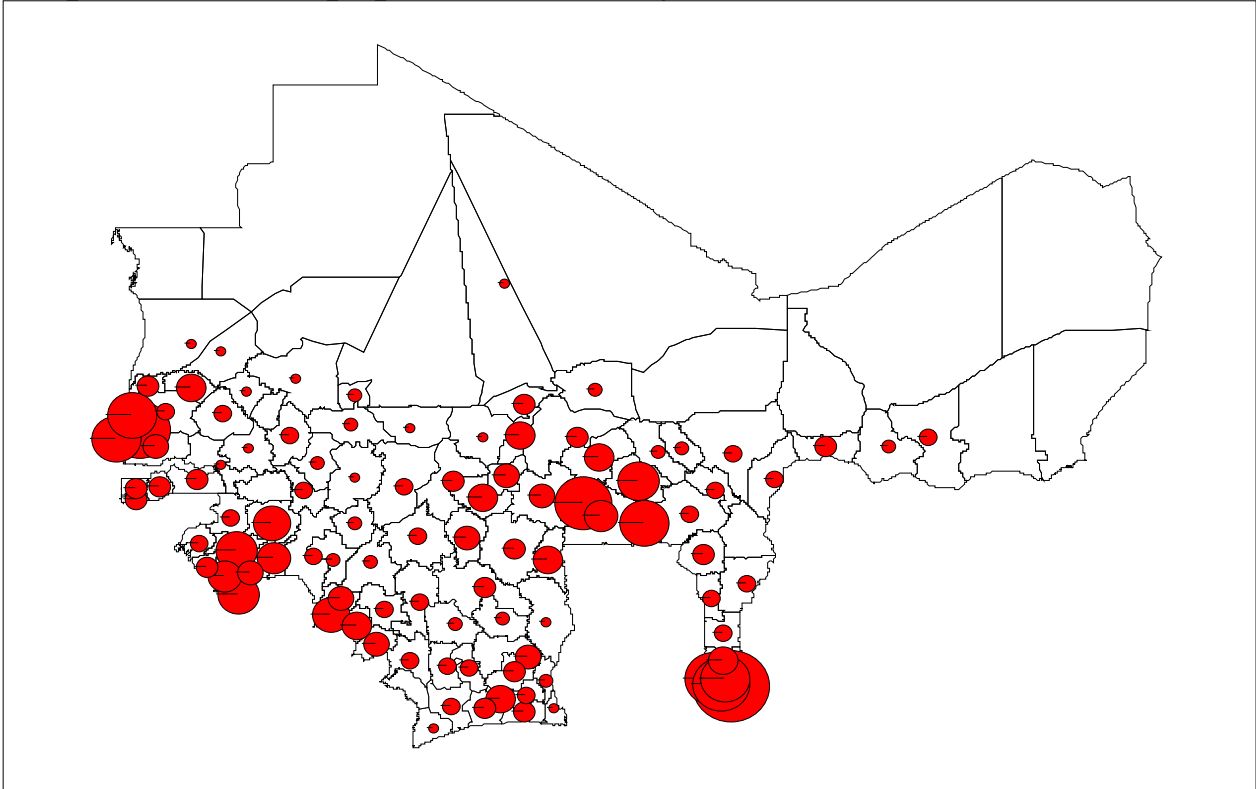
## Appendix 2: Data on pre-colonial kingdoms

District	Related pre-colonial kingdom	Source
Bondoukou	Abron	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]
Portonovo	Adjatche	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Baol	Bawol	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Thies	Bawol	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Borgou	Borgu	Bouche [1991];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Haute-gambie	Bundu	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993]; Curtin [1978]
Abomey	Dahomey	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Allada	Dahomey	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Ouidah	Dahomey	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Adrar	Emirate of Adrar	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Brakna	Emirate of Brakna	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Tagant	Emirate of Tagant	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Trarza	Emirate of Trarza	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Kindia	Fuuta Jaalo	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Koumbia	Fuuta Jaalo	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Labe	Fuuta Jaalo	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Mamou	Fuuta Jaalo	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Pita	Fuuta Jaalo	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Matam	Fuuta Toro	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Podor	Fuuta Toro	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Bobodioulasso	Gwiriko	Ki-Zerbo [1978]
Louga	Jolof	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Nara	Kaarta	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Nioro	Kaarta	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Tivaouane	Kajoor	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Goure	Kanem-Bornu	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
NGuigmi	Kanem-Bornu	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Sikasso	Kenedugu	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]
Kong	Kong	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Dori	Liptako	Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Fada	Liptako	Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Bandiagara	Macina	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Gourma	Macina	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Mopti	Macina	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Kankan	Samori	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Kissidougou	Samori	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Kouroussa	Samori	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Assinie	Sanwi	Ki-Zerbo [1978]
Macina	Segu	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Segou	Segu	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Sinesaloum	Siin Salum	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Dosso	Sokoto	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Konny	Sokoto	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Tessaoua	Sokoto	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Zinder	Sokoto	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Tenkodogo	Tenkodogo	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Dagana	Waalo	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Kaya	Wagadugu	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Koudougou	Wagadugu	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Ouagadougou	Wagadugu	Bouche [1991]; Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]
Ouahigouya	Yatenga	Coquery-Vidrovitch & Moniot [1993];Ki-Zerbo [1978]; Curtin [1978]

Map 1: Territorial organization of the French West Africa (1925): colonies and districts

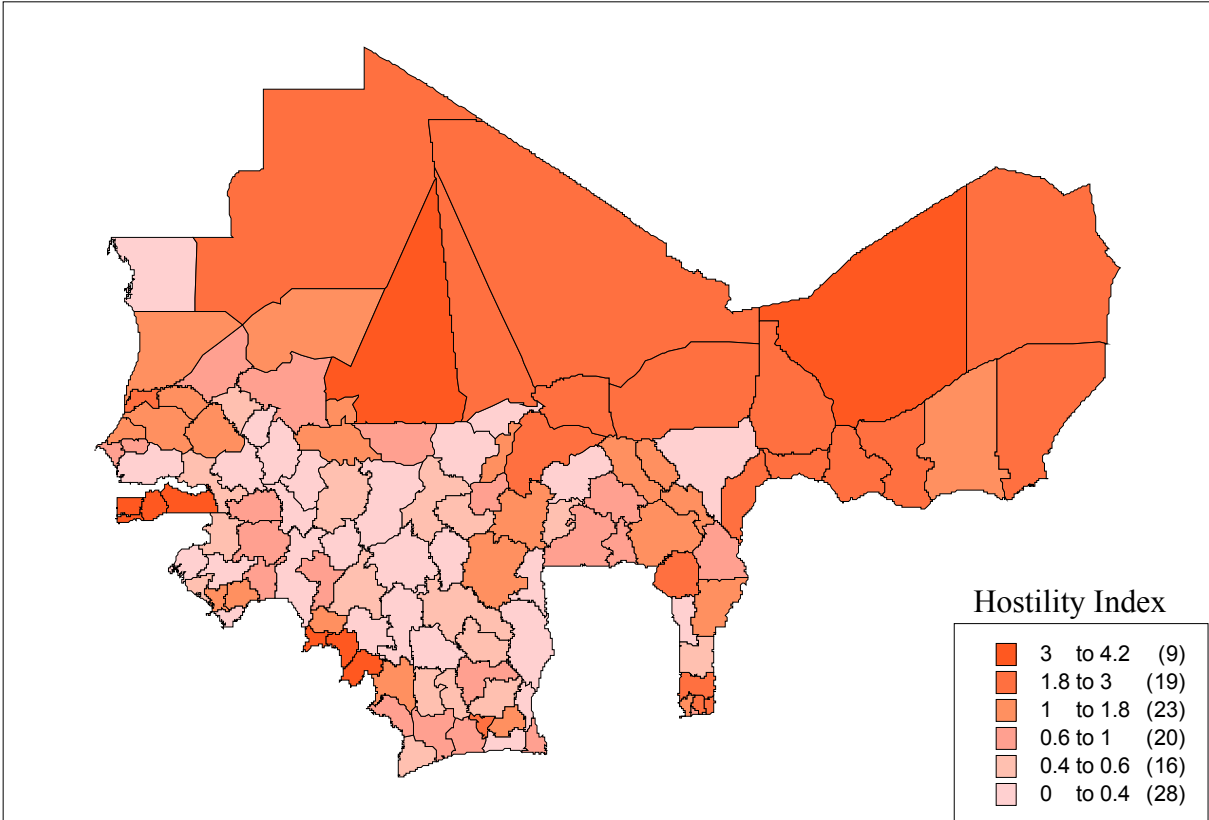


Map 2: Districts population density in 1910



Source: Author's computations based on colonial censuses, Archives Nationales, Paris.

Map 3: Hostility towards colonial power as measured by H3: average annual number of severe events expressing hostility over 1906-1920



Source: Author's computations based on colonial annual political reports over 1906-1920

Table 1: Summary statistics on districts

Variable	Mean	Stand. Dev.	Min	Max	Nb Obs
<u>Current performances</u>					
Literacy rate (more than 15-year old)	21.64	15.78	0.20	68.63	109
At least one year in primary school (>6-year old)	18.63	11.62	2.03	70.54	109
At least one year in secondary school (>12-year old)	8.05	6.82	0	41.21	109
Having access to a private water tap	11.72	15.88	0	92.92	109
Connected to electricity	13.66	17.86	0	87.51	109
Using a modern combustibile for cooking	22.40	30.67	0	99.99	109
Prop. of people having a house with a solid roof	4.07	9.00	0	59.55	109
Prop. of people having a house with solid walls	22.31	22.47	0	84.11	109
Stunting rate (less than 5-year old children)	36.88	12.25	7.14	85.71	89
<i>Source: National Households Surveys around 1995 in former French West African colonies</i>					
<u>Colonial period</u>					
Number of European settlers per 1000 hbt in 1910	1.25	3.73	0	30.64	110
Number of European settlers per 1000 hbt in 1925	2.73	12.32	0.03	113.75	110
Occurrence rate of events expressing hostility (H1)	0.49	0.30	0	1	110
Occurrence rate of severe events expressing hostility (H2)	0.43	0.29	0	1	110
Average annual number of severe events expressing hostility (H3)	1.03	0.99	0	4.20	110
Local chiefs wages (in million francs)	4,067.00	8,253.00	0	43,463.00	110
Teachers per 1,000 inhabitants over 1910-1928	5.40	10.70	0.19	100.50	110
Doctors per 1,000 inhabitants over 1910-1928	9.79	21.90	0	182.50	110
Public works per km2 over 1910-1928	5.42	24.09	0.004	222.90	110
<i>Source: Colonial censuses and colonial annual political reports, Archives Nationales, Paris, France</i>					
<u>Precolonial period</u>					
Population density in 1910	8.50	15.20	0.01	132.49	110
Desert-edge area dummy	0.14	0.34	0	1	110
Trade counter dummy	0.06	0.25	0	1	110
Pre-colonial kingdom dummy	0.49	0.50	0	1	110
Amorphous area dummy	0.12	0.32	0	1	110
<i>Source: cf. Appendix 1</i>					
<u>Geographical characteristics</u>					
Altitude (feets)	799.42	583.51	0	3,044	110
Latitude	11.83	3.73	4.77	20.97	110
Longitude	-5.82	7.00	-17.06	12.92	110
Annual rainfalls average over 1915-1975 (mm)	1,063.66	683.63	17	3,248	110
Coastal dummy	0.19	0.39	0	1	110
River dummy	0.66	0.47	0	1	110
<i>Source: cf. Appendix 1</i>					
<i>Statistics are all calculated at the district level</i>					

Table 2: Pre-colonial population density through different groups

	(1) Pre-colonial Kingdoms	(2) Others	(1) - (2)
1910 Population density	11,1	6	5,1* (2,8)
Obs number	54	56	
	(3) Desertic areas	(4) Others	(3) - (4)
1910 Population density	0,55	9,75	-9,2** (4,15)
Obs number	15	95	
	(5) Former Trade Counters	(6) Others	(5) - (6)
1910 Population density	35,7	6,6	29,1*** (5,3)
Obs number	7	103	

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* significant at the 5% level, \* significant at the 10% level.

This table reports mean of population density for different groups. For instance, the population density of districts that belonged to a pre-colonial kingdoms was on average 11.1 inhabitants per km<sup>2</sup>, whereas it was on average 6 for the other districts. The last column reports the average difference. Standard errors are in parentheses.



Table 3: The dissuasive impact of hostility and the attractive impact of pre-colonial economic prosperity on European settlement

Dependent variable: Europeans per 1 000 hbts in 1925		
Independant variables	Coefficient	Standard error
<i>Panel A : Main effect of hostility and precolonial prosperity</i>		
Hostility (H3)	-1,07***	(0.34)
Population density in 1910	0,014	(0.022)
Desertic area dummy	2.39**	(1.18)
Trade counter dummy	5.53***	(1.58)
Nb Obs		110
R2		0.40
Pre-colonial political statuses		YES
Geographical controls		YES
<i>Panel B : Adding crossed-variables effects</i>		
Hostility (H3)	0.28	(0.38)
Population density in 1910	<b>0.14***</b>	(0.04)
Desertic area dummy	<b>6.84***</b>	(1.88)
European trade counter dummy	<b>9.31***</b>	(1.87)
Population density in 1910 * H3	<b>-0.05***</b>	(0.017)
Desertic area dummy * H3	<b>-2.55***</b>	(0.84)
Trade counter dummy * H3	<b>-2,87***</b>	(0.94)
Nb Obs		110
R2		0.56
Pre-colonial political statuses		YES
Geographical controls		YES

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level, + 15% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Pre-colonial political statuses are kingdoms and amorphous areas.

Geographical controls are: average annual precipitations over 1910-1970, altitude, longitude, latitude, navigable river dummy and coast dummy.

Table 4: Causality beyond the correlation between hostility and European settlement

Dependent variable: Europeans per 1,000 hbts in...				
Independent variables	(1) 1925		(2) 1950	
	Coefficient	Standard error	Coefficient	Standard error
<i>Panel A : Using H1 as a measure of hostility</i>				
Hostility (H1) over period $t-1$	<b>-0.60**</b>	(0.24)	<b>-1.93*</b>	(1.2)
Europeans per 1,000 hbts in time $t-1$	<b>1.4***</b>	(0.05)	<b>2.7***</b>	(0.06)
Nb Obs	110		99	
R2	0.88		0.95	
<i>Panel B : Using H2 as a measure of hostility</i>				
Hostility (H2) over period $t-1$	<b>-0.48**</b>	(0.25)	<b>-2.8**</b>	(1.3)
Europeans per 1,000 hbts in time $t-1$	<b>1.4***</b>	(0.05)	<b>2.7***</b>	(0.06)
Nb Obs	110		99	
R2	0.88		0.95	
<i>Panel C : Using H3 as a measure of hostility</i>				
Hostility (H3) over period $t-1$	-0.09	(0.07)	-0.9	(0.7)
Europeans per 1,000 hbts in time $t-1$	<b>1.4***</b>	(0.05)	<b>2.7***</b>	(0.06)
Nb Obs	110		99	
R2	0.87		0.95	

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level, + 15% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

The number of Europeans per 1,000 hbts in time  $t-1$  is the number of Europeans per 1,000 hbts in 1910 in regression (1) and the number of Europeans per 1,000 hbts in 1925 in regression (2).

The number of observations is 99 in regression (2) because data on Europeans in 1950 is missing for Mauritanian districts and for Kouroussa, Macenta and Nema.

H1 is the occurrence rate of events expressing hostility

H2 is the occurrence rate of only severe events expressing hostility

H3 is the average annual number of severe events expressing hostility

For each measure of hostility, period  $t-1$  is 1906-1920 in regression (1) and 1920-1940 in regression (2)

# Table 5: The impact of European settlement on current outcomes: OLS and IV Estimates

Independent variables	Dependent variable: district performance rate (in percentage points) with respect to...								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Literacy	Primary School	Second. School	Water	Electricity	Modern Combustible	Wall Solidity	Roof Solidity	Stunting
<i>Panel A : OLS Estimates</i>									
Europeans per 1 000 hbts in 1925	<b>1.01***</b> (0.23)	<b>1.00***</b> (0.16)	<b>0.69***</b> (0.08)	<b>1.74***</b> (0.20)	<b>2.03***</b> (0.21)	<b>1.85***</b> (0.47)	<b>1.48***</b> (0.34)	<b>0.72***</b> (0.13)	<b>-1.49**</b> (0.66)
R-squared	0.17	0.26	0.36	0.42	0.45	0.13	0.15	0.22	0.06
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109	89
<i>Panel B : OLS Estimates adding control variables</i>									
Europeans per 1 000 hbts in 1925	<b>0.79***</b> (0.21)	<b>0.65***</b> (0.16)	<b>0.58***</b> (0.08)	<b>1.25***</b> (0.21)	<b>1.95***</b> (0.21)	<b>1.22***</b> (0.48)	<b>1.08***</b> (0.31)	<b>0.60***</b> (0.10)	<b>-1.85**</b> (0.93)
R-squared	0.57	0.54	0.66	0.60	0.68	0.43	0.55	0.68	0.32
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109	89
Pre-colonial prosperity controls	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Pre-colonial political controls	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Geographical controls	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES
<i>Panel C : IV Estimates</i>									
Europeans per 1 000 hbts in 1925	<b>0.56*</b> (0.32)	<b>0.52**</b> (0.24)	<b>0.45***</b> (0.14)	<b>1.76***</b> (0.34)	<b>1.31***</b> (0.35)	<b>1.54**</b> (0.79)	<b>1.19**</b> (0.52)	<b>0.48***</b> (0.17)	<b>-4.44**</b> (2.10)
Centered R-squared	0.62	0.63	0.66	0.59	0.67	0.44	0.55	0.68	0.25
Partial R-squared	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109	89
Included instruments	Population density 1910, Deser-edge dummy, Former trade counter dummy, Kingdom dummy, Amorphous area dummy, Local chiefs wages, Average annual precipitations over 1915-1975, Altitude, Latitude, Longitude, River dummy and Coast dummy.								
Excluded instruments	Hostility (H3), H3*Population density 1910, H3*Desert-edge dummy, H3*Former trade counter dummy								

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level, + 15% level.

Each cell in panel A and panel B represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Pre-colonial prosperity controls are: population density 1910, desert-edge dummy, former trade counter dummy

Pre-colonial political statuses are: kingdoms and amorphous areas dummies.

Geographical controls are: average annual precipitations over 1915-1975, altitude, longitude, latitude, river dummy and coast dummy.

Each cell in panel C represents the coefficient from a 2SLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Instrumented variable is the number of Europeans per 1 000 inhabitants in 1925

Table 6: Do colonial public investments explain the positive influence of European settlement?

Independent variables	Dependent variable: district performance rate with respect to...								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Literacy	Primary School	Second. School	Water	Electricity	Modern Combustible	Wall Solidity	Roof Solidity	Stunting
Teachers per 100,000 hbts over 1910-1928	-0.30 (0.25)	<b>0.31**</b> (0.13)	<b>0.19***</b> (0.07)						
Doctors per 100,000 hbts over 1910-1928									<b>-0.45**</b> (0.20)
Public works per km <sup>2</sup> over 1910-1928				<b>0.41***</b> (0.14)	<b>0.36***</b> (0.13)	<b>0.50*</b> (0.30)	<b>0.44**</b> (0.20)	-0.05 (0.07)	
Europeans per 1,000 hbts in 1925	<b>1.2**</b> (0.39)	0.47 (0.30)	<b>0.25**</b> (0.11)	<b>0.68*</b> (0.39)	<b>1.68***</b> (0.52)	1.82 (2.27)	<b>0.75***</b> (0.20)	<b>0.95***</b> (0.30)	-0.65 (1.09)
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109	89
R2	0.58	0.54	0.67	0.63	0.68	0.44	0.55	0.72	0.35
Pre-colonial prosperity controls									
Pre-colonial political statuses	YES	YES	YES	YES	YES	YES	NO	YES	YES
Geographical controls	YES	YES	YES	YES	YES	YES	NO	YES	YES

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level, + 15% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Pre-colonial prosperity controls are: population density 1910, desert-edge dummy, former trade counter dummy

Pre-colonial political statuses are kingdoms and amorphous areas.

Geographical controls are: average annual precipitations over 1910-1970, altitude, longitude, latitude, navigable river dummy and coast dummy.

# Table 7: Did prosperous pre-colonial areas fall behind?

Independent variables	Dependent variable: district performance rate with respect to...								
	Literacy	Attended Primary School	Attended Second. School	Water tap	Electricity	Modern Combustible	Solid Wall	Solid Roof	Stunting
<i>Panel A : Precolonial prosperity variables</i>									
Population density in 1910	<b>0.22**</b> (0.11)	<b>0.26***</b> (0.07)	<b>0.07*</b> (0.04)	<b>0.30***</b> (0.09)	0.17 (0.12)	<b>0.53**</b> (0.21)	0.003 (0.16)	0.09 (0.06)	0.12 (0.19)
Desertic area dummy	<b>8.4**</b> (4.3)	<b>10.9***</b> (2.8)	0.42 (1.72)	<b>9.75***</b> (3.8)	3.5 (4.6)	3.66 (8.34)	-0.33 (6.49)	<b>6.44**</b> (2.58)	1 (4.8)
Trade counter dummy	<b>15.6**</b> (6.5)	<b>13.2***</b> (4.3)	<b>12***</b> (2.6)	<b>25.7***</b> (5.7)	<b>28.9***</b> (7.03)	<b>25.8**</b> (12.6)	<b>19.9**</b> (9.8)	-1.82 (3.9)	-3.5 (6.3)
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109	89
R2	0.16	0.32	0.27	0.35	0.23	0.16	0.05	0.06	0.01
Pre-colonial political controls	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
Geographical controls	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
<i>Panel B : Adding geographical and political controls</i>									
Population density in 1910	0.06 (0.09)	<b>0.22***</b> (0.07)	0.04 (0.04)	<b>0.25***</b> (0.09)	0.07 (0.10)	<b>0.32*</b> (0.19)	-0.11 (0.13)	0.06 (0.05)	0.24 (0.18)
Desertic area dummy	<b>9.2**</b> (4.4)	<b>8.17**</b> (3.4)	<b>5.2***</b> (1.96)	<b>12.33***</b> (4.7)	<b>12.1**</b> (5.22)	15 (9.6)	<b>17.33***</b> (6.45)	0.59 (2.35)	<b>-13.09**</b> (5.54)
Trade counter dummy	-2.4 (6.05)	<b>7.7*</b> (4.6)	<b>5.93**</b> (2.6)	<b>16.32***</b> (6.45)	<b>11.3*</b> (7.08)	-4.32 (13.05)	-2 (8.75)	-7.24 (6.9)	-1.19 (2.8)
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109	89
R2	0.51	0.47	0.49	0.45	0.47	0.39	0.49	0.58	0.29
Pre-colonial political controls	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES
Geographical controls	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES	YES

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level, + 15% level.

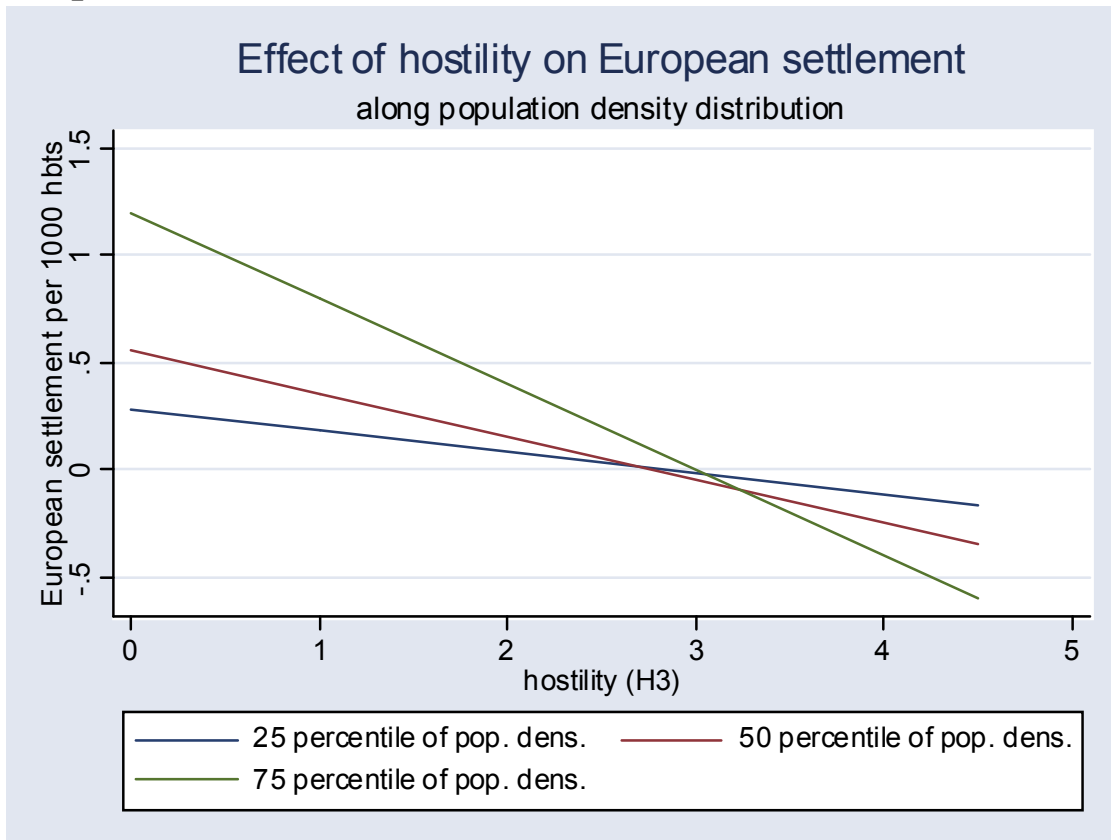
Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Pre-colonial political controls are: kingdom dummy and amorphous area dummy.

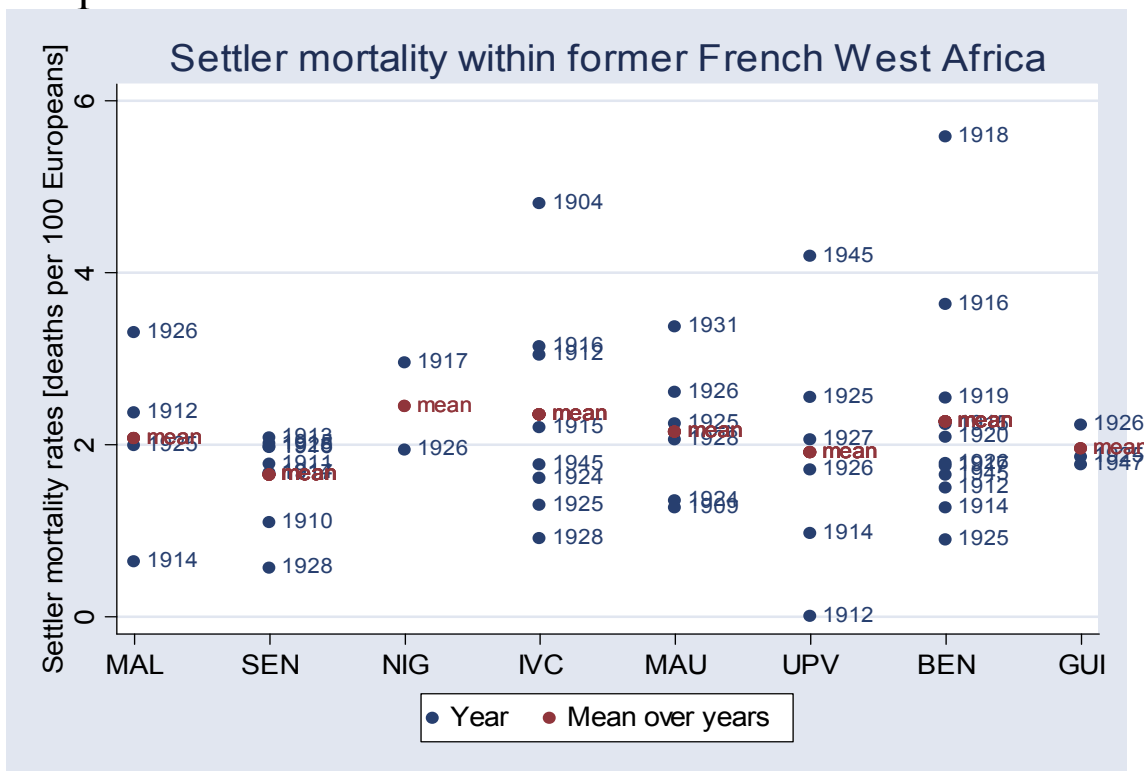
Geographical controls are: average annual precipitations over 1910-1970, altitude, longitude, latitude, navigable river dummy and coast dummy.



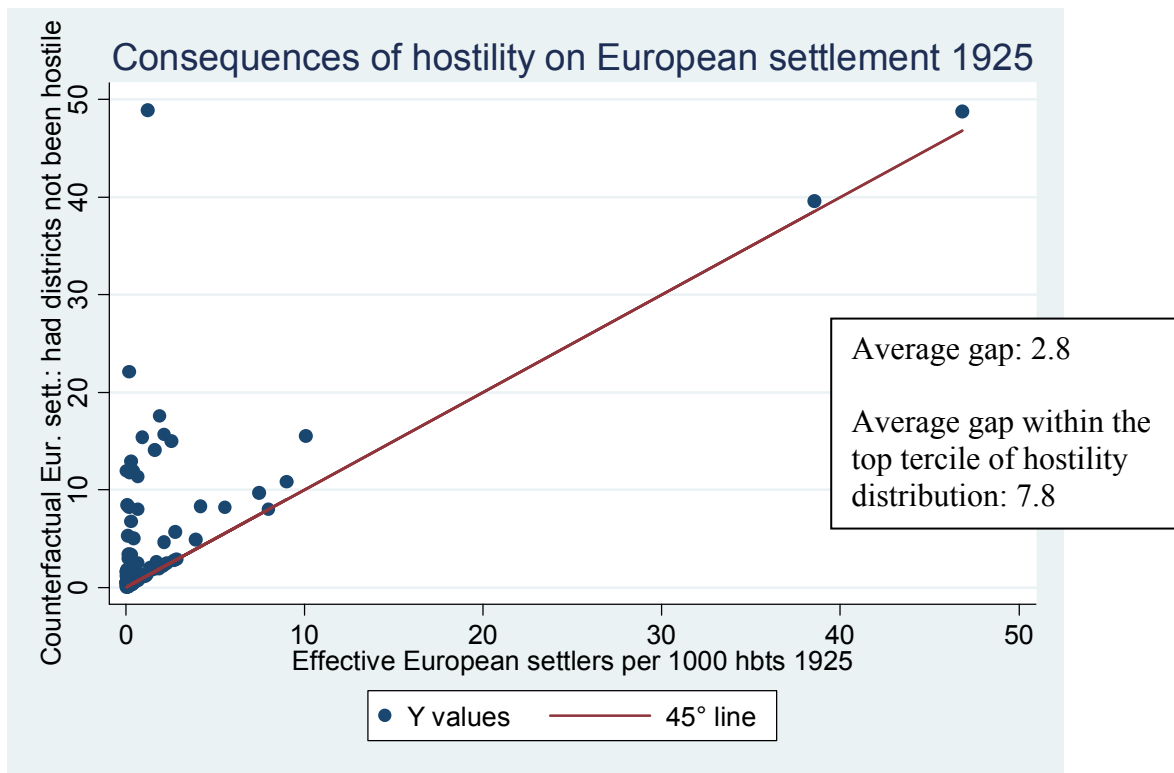
Graph 1



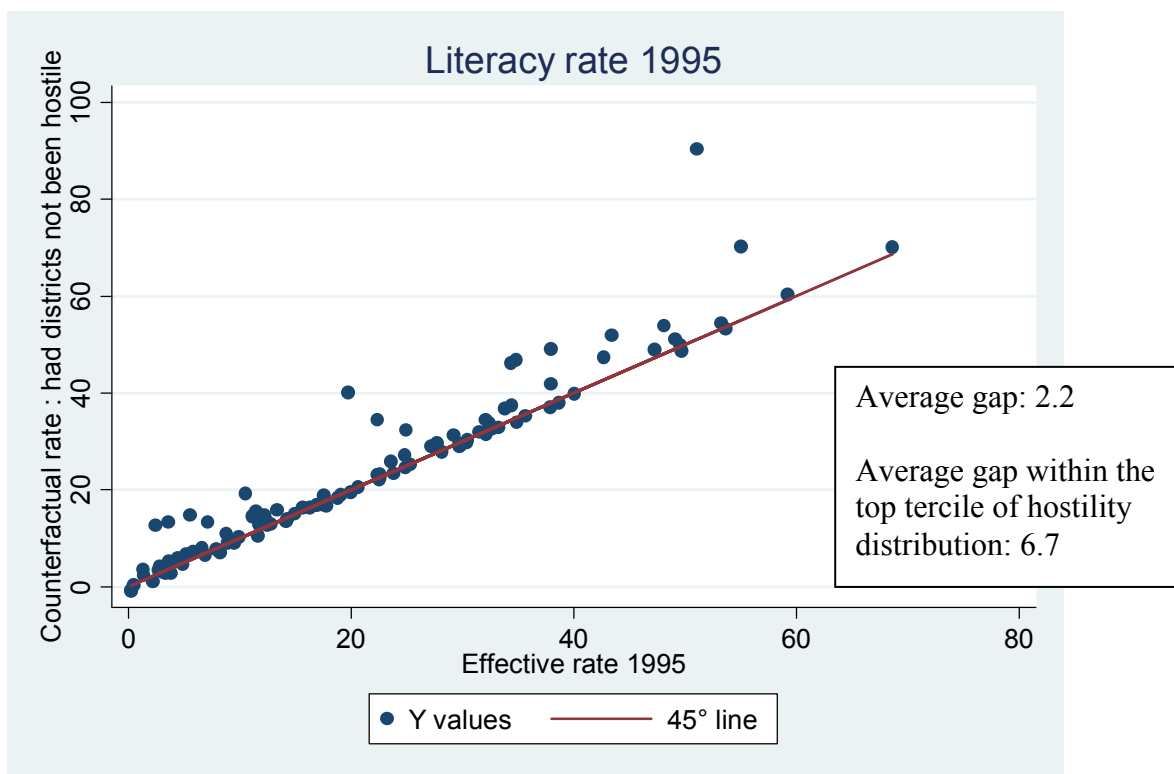
Graph 2



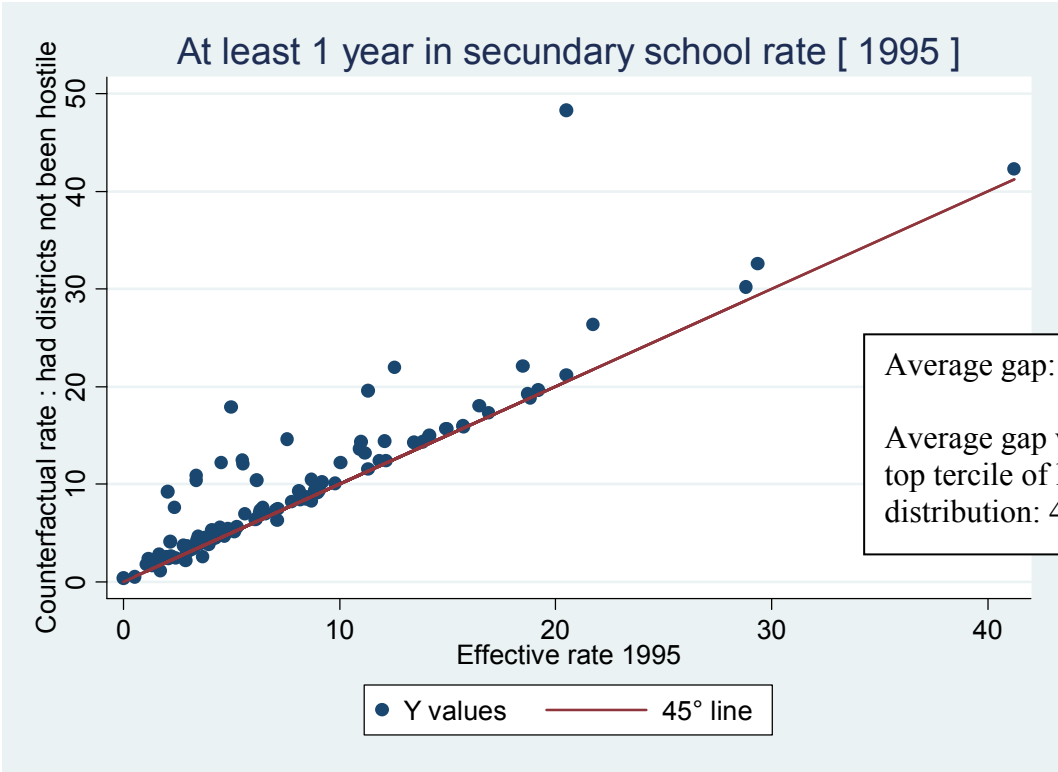
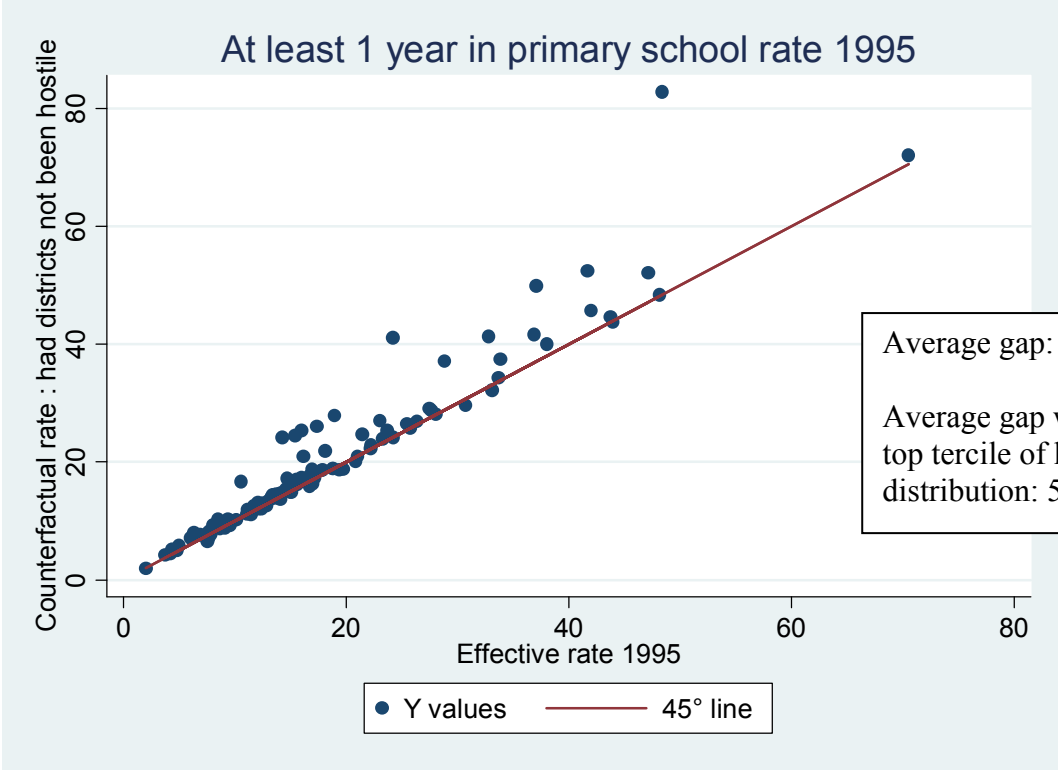
Graph 3

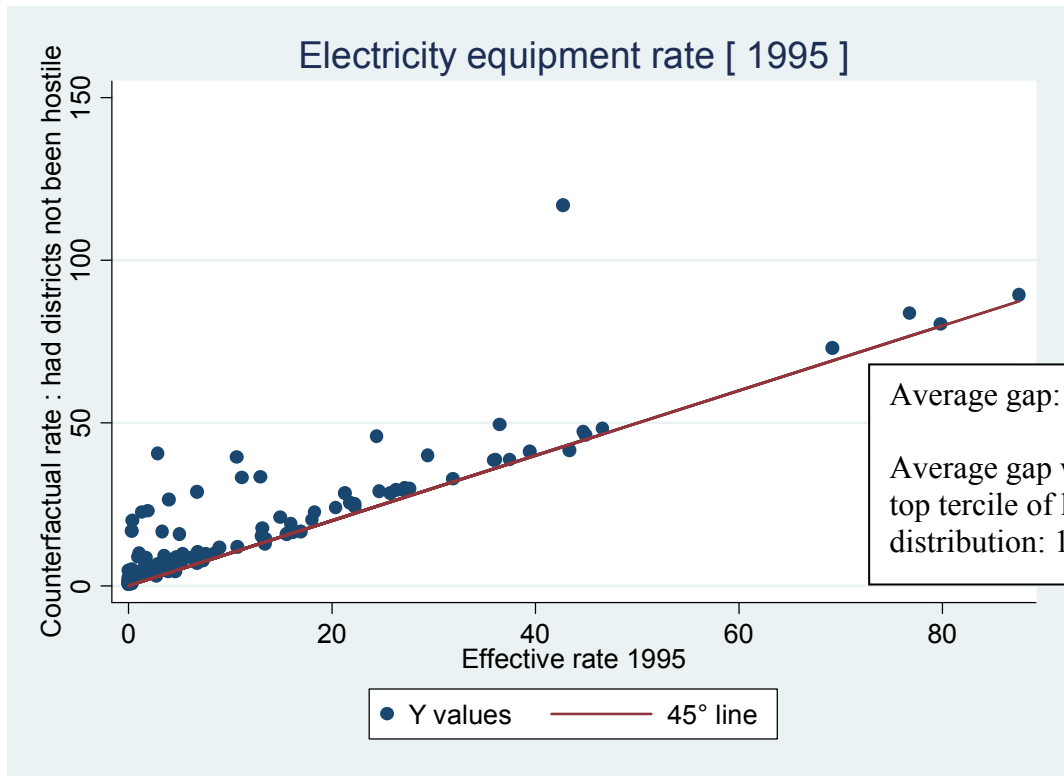
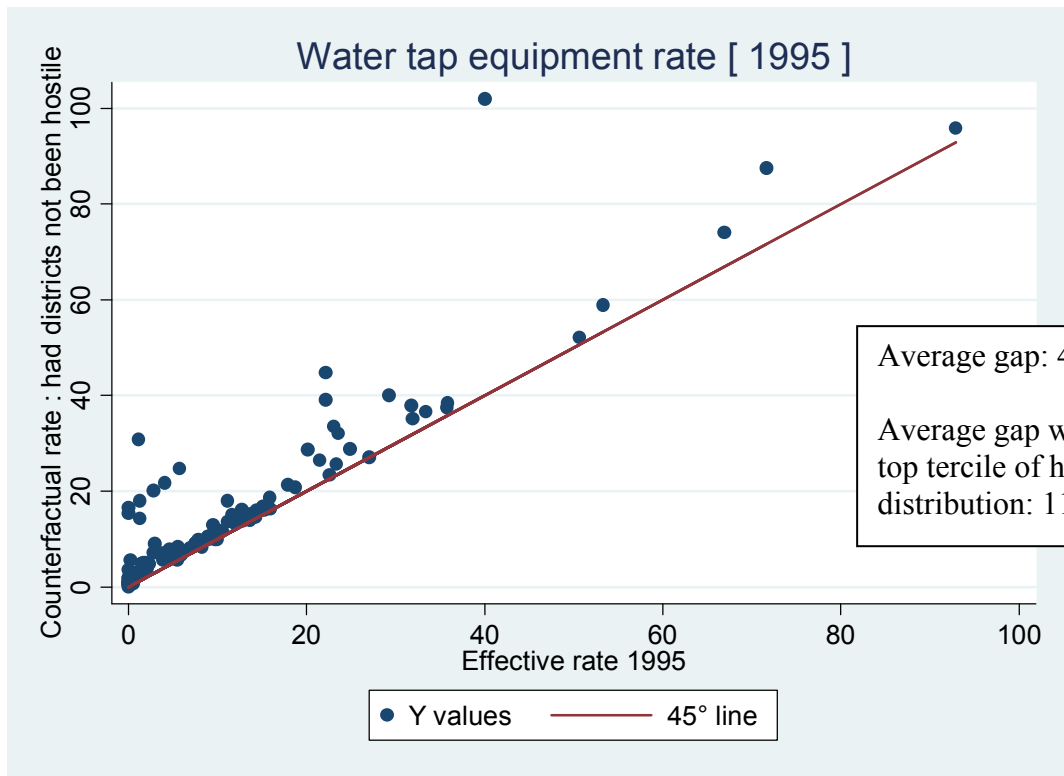


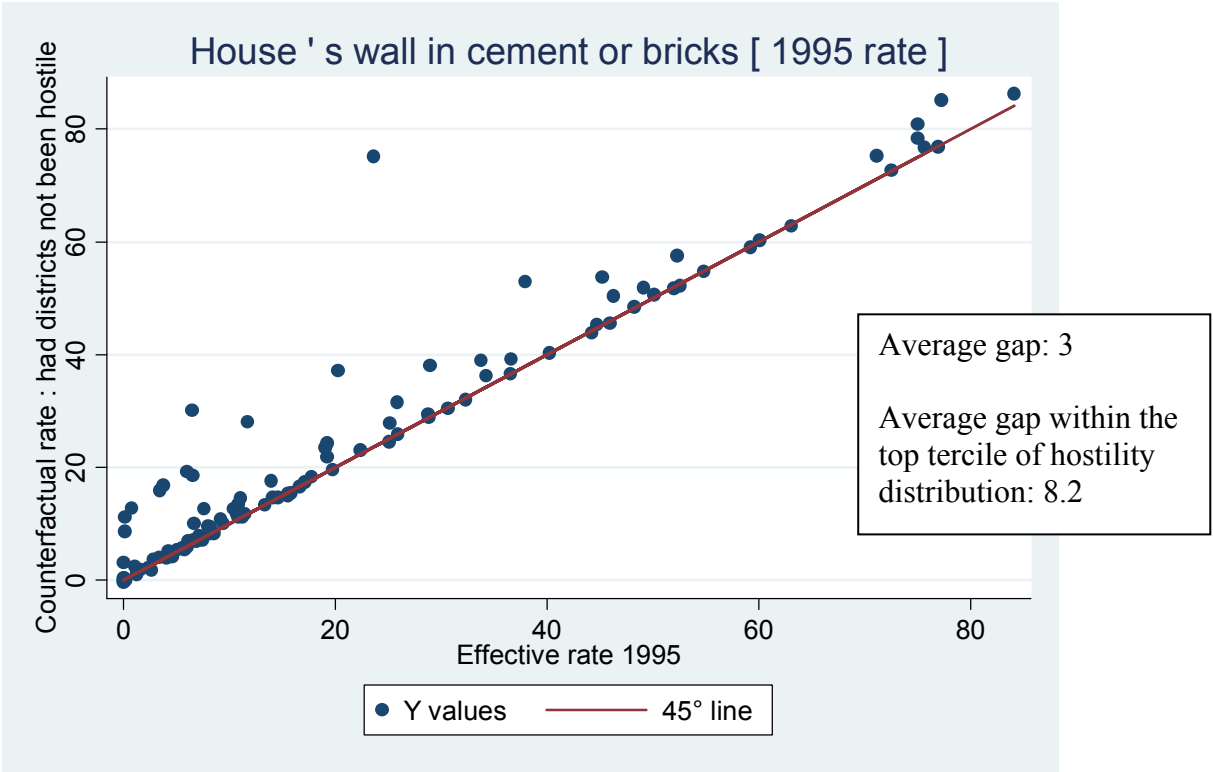
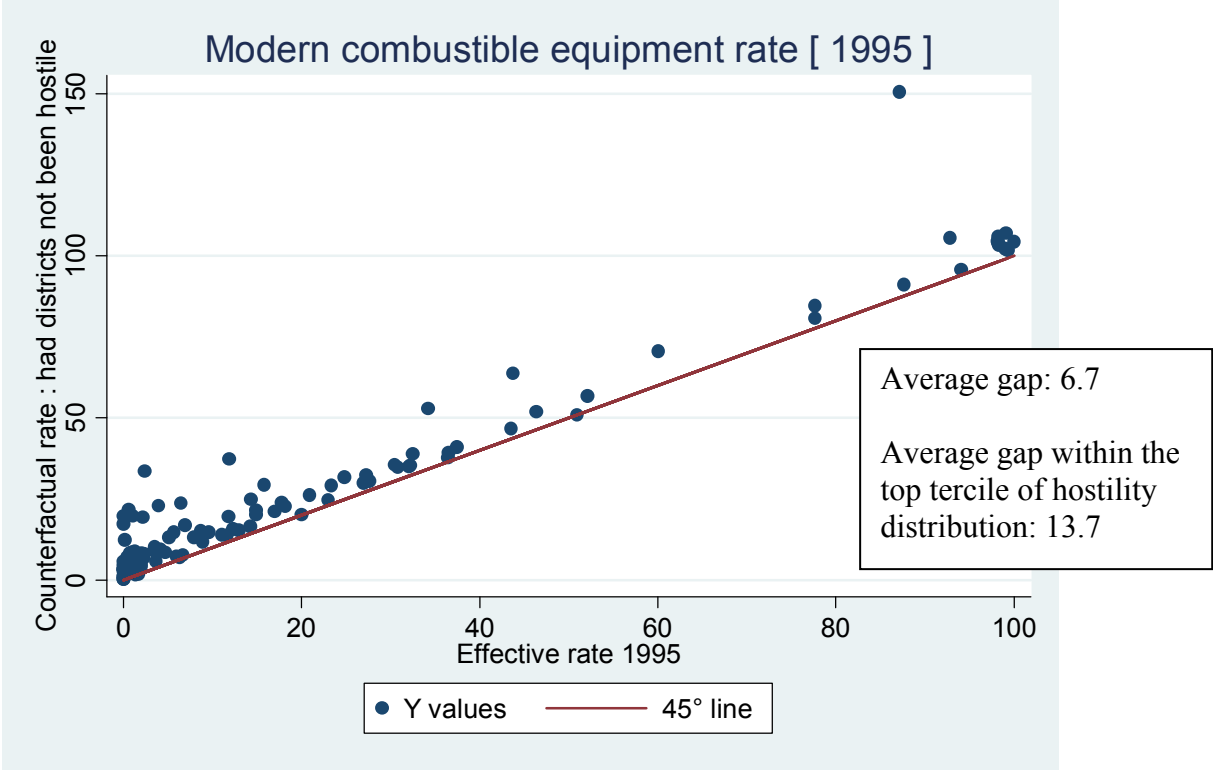
Graphs 4 to 13

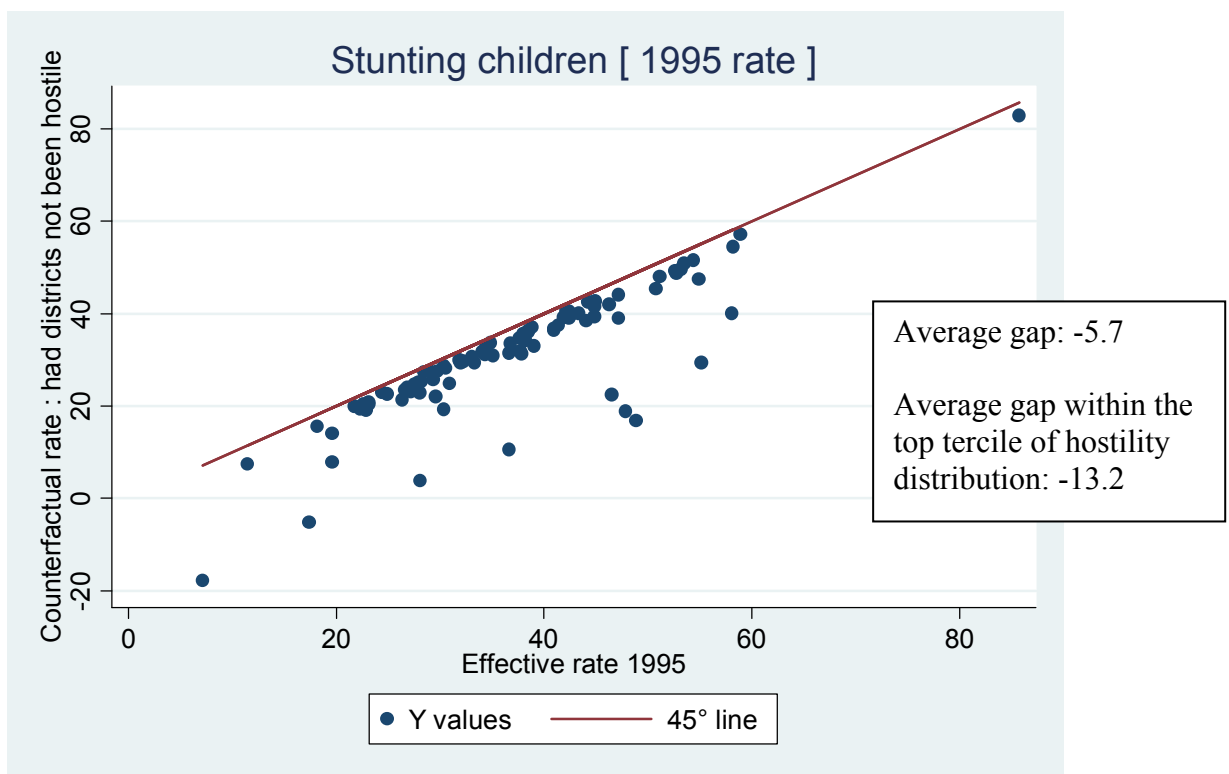
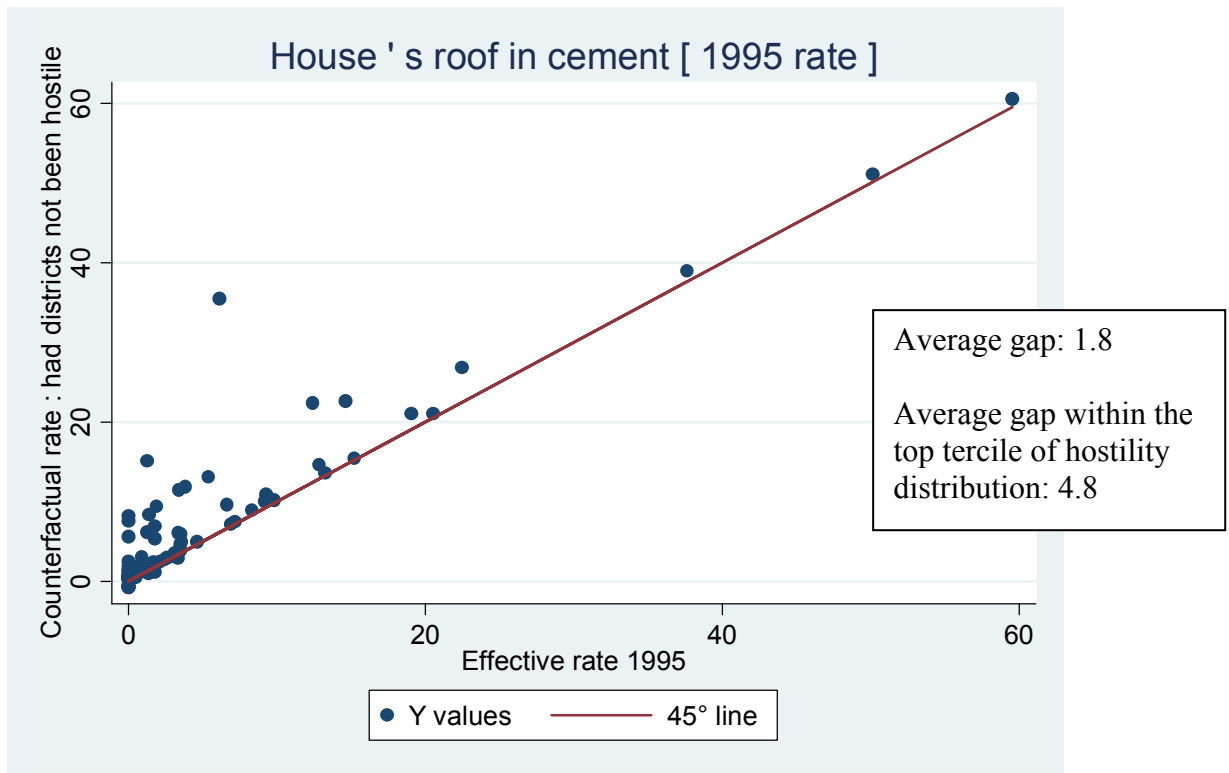




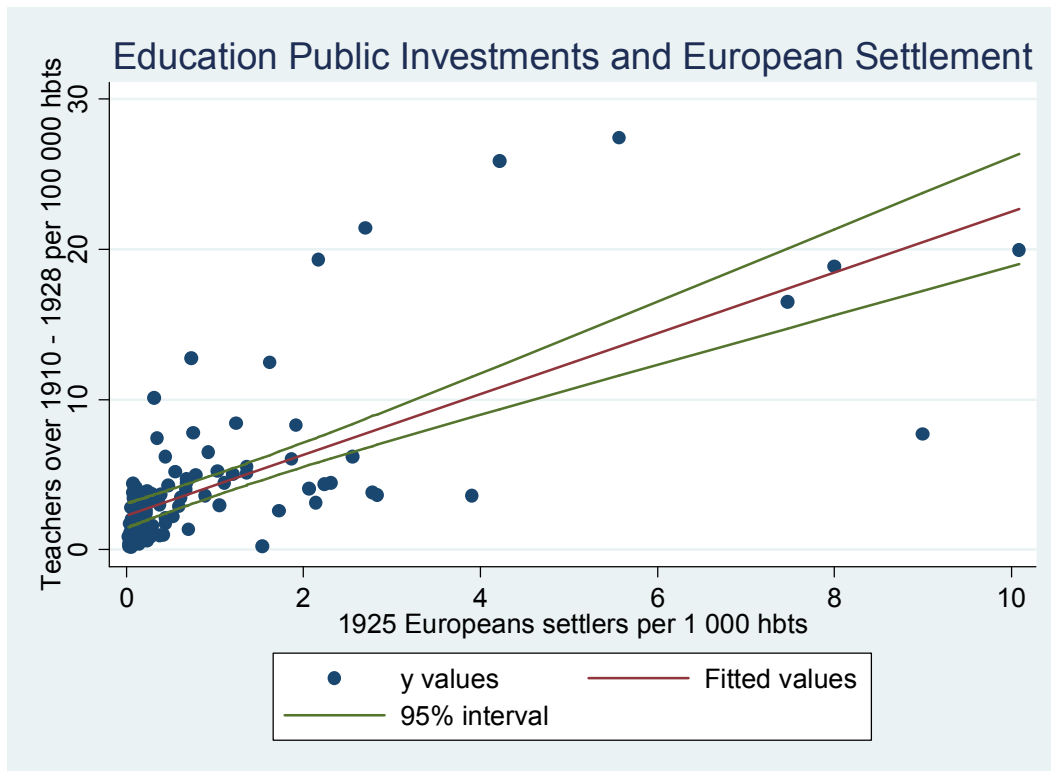




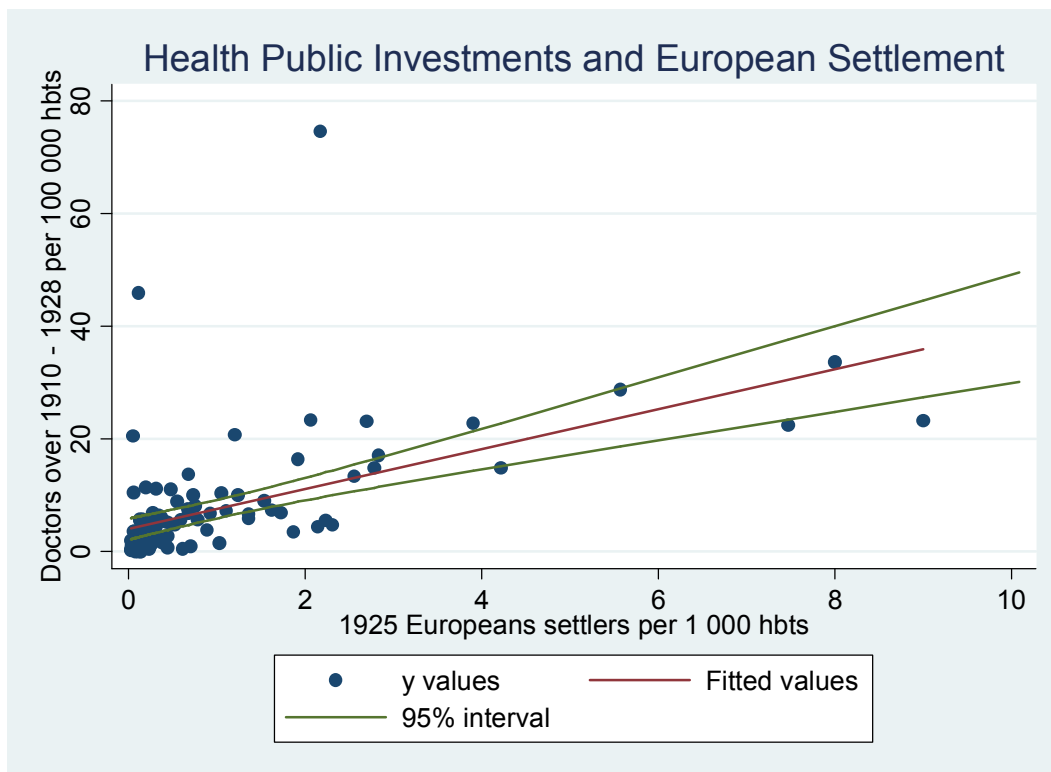




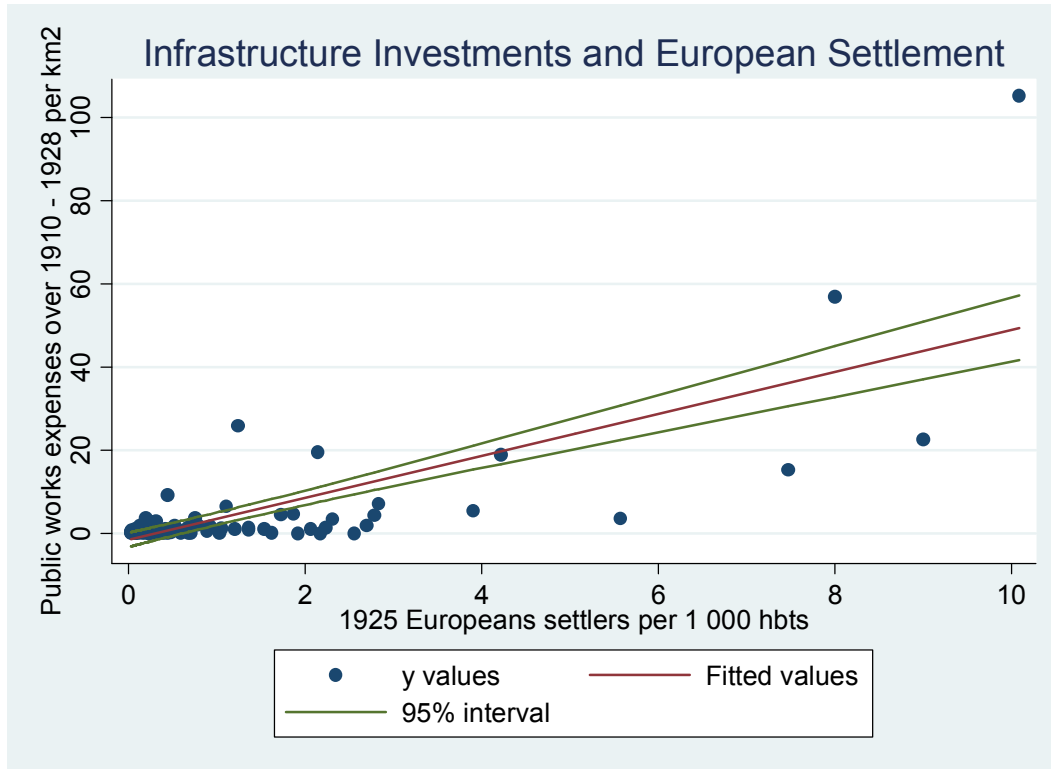
Graph 13



Graph 14



Graph 15



## Appendix table 1: The endogenous aspect of hostility

Independent variables	Dependent variable		
	Hostility H1	Hostility H2	Hostility H3
Population density in 1910	<b>0,0031*</b> (0.0017)	<b>0,003*</b> (0.0017)	<b>0,01*</b> (0.006)
Desertic area dummy	<b>0.26***</b> (0.08)	<b>0.27***</b> (0.08)	<b>0.90***</b> (0.29)
Trade counter dummy	-0.13 (0.12)	0.05 (0.11)	0.58 (0.39)
Precolonial kingdom dummy	<b>0.17***</b> (0.05)	<b>0.22***</b> (0.05)	<b>0.42***</b> (0.16)
Acephalous area dummy	<b>0.58***</b> (0.08)	<b>0.53***</b> (0.08)	<b>1.60***</b> (0.27)
Local chiefs wages (in million francs)	<b>8.7***</b> (3.27)	<b>9.7***</b> (3.16)	<b>24.5**</b> (10.9)
Altitude	-0.00 (0.00)	0.00 (0.00)	0.00 (0.00)
Coastal dummy	0.16** (0.08)	0.07 (0.08)	0.02 (0.27)
River dummy	0.012 (0.05)	0.03 (0.05)	0.09 (0.17)
Annual rainfalls	0.00 (0.00)	<b>0.0001**</b> (0.00006)	<b>0.0004**</b> (0.0002)
Latitude	<b>0.028**</b> (0.13)	<b>0.037***</b> (0.13)	<b>0.15***</b> (0.04)
longitude	<b>0.019***</b> (0.005)	<b>0.018***</b> (0.005)	<b>0.07***</b> (0.02)
Nb Obs	110	110	110
R2	0.52	0.52	0.49

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level, + 15% level.

Each cell represents the coefficient from an OLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Geographical controls are: average annual precipitations over 1910-1970, altitude, longitude, latitude, navigable river dummy and coast dummy.

H1 is the occurrence rate of events expressing hostility over 1906-1920

H2 is the occurrence rate of only severe events expressing hostility over 1906-1920

H3 is the average annual number of severe events expressing hostility over 1906-1920

## Appendix table 2: Using distance from the nearest seaport as an alternative instrument

Independent variables	Dependent variable: district performance rate (in percentage points) with respect to...							
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Literacy	Primary School	Second. School	Water	Electricity	Modern Combustible	Wall Solidity	Roof Solidity
<i>Panel A : IV Estimates using hostility (H3) as an instrument</i>								
Europeans per 1 000 hbts in 1925	<b>0.56*</b> (0.32)	<b>0.52**</b> (0.24)	<b>0.45***</b> (0.14)	<b>1.76***</b> (0.34)	<b>1.31***</b> (0.35)	<b>1.54**</b> (0.79)	<b>1.19**</b> (0.52)	<b>0.48***</b> (0.17)
Partial R-squared	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33	0.33
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109
Included instruments	Population density 1910, Deser-edge dummy, Former trade counter dummy, Kingdom dummy, Amorphous area dummy, Local chiefs wages, Average annual precipitations over 1915-1975, Altitude, Latitude, Longitude, River dummy and Coast dummy.							
Excluded instruments	Hostility (H3), H3*Population density 1910, H3*Desert-edge dummy, H3*Former trade counter dummy							
<i>Panel B : IV Estimates using distance from the nearest seaport as an instrument</i>								
Europeans per 1 000 hbts in 1925	<b>4.92***</b> (1.38)	<b>3.00***</b> (0.85)	<b>1.16***</b> (0.29)	<b>2.99***</b> (0.80)	<b>3.82***</b> (0.89)	<b>10.06**</b> (3.00)	<b>3.14***</b> (1.11)	<b>1.99***</b> (0.53)
Partial R-squared	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Nb Obs	109	109	109	109	109	109	109	109
Included instruments	Population density 1910, Deser-edge dummy, Former trade counter dummy, Kingdom dummy, Amorphous area dummy, Average annual precipitations over 1915-1975, Altitude, Latitude, Longitude and River dummy.							
Excluded instruments	Distance from the nearest seaport							
<i>Panel C : IV Estimates using distance from the nearest seaport as an instrument within coastal districts only</i>								
Europeans per 1 000 hbts in 1925	<b>1.79**</b> (0.74)	<b>0.66*</b> (0.38)	<b>0.73**</b> (0.33)	<b>1.92***</b> (0.72)	<b>3.36***</b> (1.31)	<b>3.25*</b> (1.76)	<b>2.98*</b> (1.58)	<b>1.50**</b> (0.65)
Partial R-squared	0.19	0.19	0.19	0.19	0.19	0.19	0.19	0.19
Nb Obs	21	21	21	21	21	21	21	21
Included instruments	Population density 1910, Deser-edge dummy, Former trade counter dummy, Kingdom dummy, Amorphous area dummy, Latitude							
Excluded instruments	Distance from the nearest seaport							

\*\*\* significant at the 1% level, \*\* 5% level, \* 10% level.

Each cell represents the coefficient from a 2SLS regression of the dependent variable on the independent variable.

Instrumented variable is the number of Europeans per 1,000 inhabitants in 1925.

In panel C, the sample include coastal districts only.



## **ANNEXES GENERALES A LA THESE**

Annexe 1 : Présentation des données collectées dans le cadre de la thèse

Annexe 2 : Composition type des budgets coloniaux

Annexe 3 : Méthodologie utilisée pour le « cylindrage » des données budgétaires

Annexe 4 : Règles de codage des événements politiques relatés dans les  
Rapports Politiques des administrateurs



# Annexe 1 : Présentation des données collectées dans le cadre de la thèse

## A. Variables collectées dans les budgets locaux<sup>191</sup>

Les budgets locaux se trouvent à la Bibliothèque Nationale de France, sur le site François Mitterrand à Paris, ainsi qu'aux Archives Nationales du Sénégal, Building Administratif, à Dakar. L'accessibilité des budgets est plus grande à Dakar, les problèmes de conservation des documents ne faisant pas obstacle à leur communication. De plus, quelques morceaux de la collection manquent à Paris.

La base de données que nous avons constituée à partir des budgets locaux reprend par année, par colonie et par cercle (unité administrative inférieure à la colonie), les principales recettes et dépenses qui figurent au budget, ainsi que leurs totaux au niveau de la colonie. Du point de vue des variables, la base de données constituée comprend, pour tous les cercles de l'AOF et pour 25 années réparties sur la période 1907-1956<sup>192</sup>:

En recettes :

- Les impôts personnels : la capitation<sup>193</sup>, le rachat des prestations<sup>194</sup>, la taxe mobilière<sup>195</sup> et l'impôt sur le revenu<sup>196</sup>.
- Les impôts fonciers<sup>197</sup>.
- Les patentes et licences<sup>198</sup> et la taxe sur le chiffre d'affaire<sup>199</sup>.

---

<sup>191</sup> Je tiens ici à préciser que trois personnes m'ont assistée dans la saisie des budgets locaux, que je remercie chaleureusement : Angéline De Baecque pour la première moitié des budgets ivoiriens et soudanais, Martine Lorenzo pour une bonne partie des budgets guinéens et Xavier Midon pour la deuxième moitié des budgets mauritaniens, sénégalais et soudanais. Le soutien financier du ministère de la recherche, par le biais de l'Action Concertée Incitative dirigée par Denis Cogneau, m'a été également d'un grand soutien. Enfin, je dois remercier la direction et le conservateur des Archives Nationales du Sénégal pour leur accueil, leur disponibilité et la confiance avec laquelle ils m'ont laissée manipuler ces documents très anciens, ainsi que les conservateurs de la BNF qui ont fait preuve d'une grande patience et d'une grande sollicitude tout au long de la collecte de ces données.

<sup>192</sup> De 1907 à 1920, puis 1923, 1928, 1930, 1933, 1936, 1939, 1943, 1946, 1949, 1953 et 1956.

<sup>193</sup> La capitation était un impôt forfaitaire dû par tous les habitants des cercles au-delà d'un certain âge (en général 8 ans), identique quelque soit le statut économique et social de la personne, mais pouvant varier d'un cercle à l'autre, et parfois, dans un même cercle, d'un canton à l'autre.

<sup>194</sup> Les « prestations » étaient les jours de travaux forcés que les contribuables devaient à l'administration coloniale. Les contribuables pouvaient s'en acquitter soit en effectuant leurs jours de prestations, soit en les rachetant à l'administration fiscale. Le phénomène de rachat des prestations est resté très faible et réservé à l'élite locale, la plupart des contribuables n'ayant pas la possibilité financière de payer un impôt supplémentaire.

<sup>195</sup> La taxe mobilière était due par tous les occupants (locataires, propriétaires, etc.) quelque soit son statut, de toute habitation dont la valeur locative était supérieure ou égale à un certain seuil.

<sup>196</sup> L'impôt sur le revenu fut introduit à partir de 1933 pour toutes les personnes dont les revenus réels ou présumés dépassaient un certain montant. L'impôt était calculé par tranches avec un taux progressif.

<sup>197</sup> Les impôts fonciers étaient une contribution sur les terrains bâtis et une contribution sur les terrains non-bâti proportionnels à la valeur locative du terrain bâti ou vénale du terrain non bâti.

- La taxe sur le bétail<sup>200</sup>.
- Le total des recettes des impôts directs.
- Le total des recettes.

Les recettes que nous n'avons pas saisies sont les contributions perçues sur liquidations, les produits des exploitations industrielles, les recettes des exercices antérieurs et les prélèvements sur la caisse de réserve. Les recettes non saisies représentent une faible part du total des recettes.

En dépenses :

- Le nombre d'agents administratifs, en distinguant le nombre d'administrateurs et administrateurs adjoints (européens, indigènes, civils et militaires) et le nombre d'interprètes.
- Le nombre d'agents de sécurité, en distinguant le nombre de gardes de cercle, d'agents de police et de militaires (dont les tirailleurs).
- Le nombre d'enseignants (européens et indigènes), d'écoles, de classes et d'élèves.
- Le nombre de personnes soignantes (européennes et indigènes), dont le nombre de personne de l'Assistance Médicale Indigène<sup>201</sup>.
- Les montants des travaux d'entretien d'une part (dont ceux des immeubles, de la voirie, des installations d'eau et de l'éclairage), et de construction d'autre part (dont ceux des immeubles, de la voirie, des installations d'eau et de l'éclairage), ainsi que le montant total des travaux.
- Les dépenses d'indemnisation des anciens chefs locaux<sup>202</sup>.
- Le nombre de chefs de canton ou de village travaillant pour l'administration coloniale<sup>203</sup>, le total de leurs soldes et le total des remises sur la perception des impôts versées à ces chefs.

---

<sup>198</sup> La patente était un droit fixe payé par les commerçants selon la nature et l'importance du commerce exercé. La licence était un droit fixe payé par les restaurants, cafés et cabarets.

<sup>199</sup> La taxe sur le chiffre d'affaire est une taxe additionnelle à laquelle sont assujettis les commerçants patentés qui vendent des produits directement importés par eux ou achètent des produits du crû pour les exporter. Elle est proportionnelle aux montants déclarés de marchandises importées ou exportées aux douanes.

<sup>200</sup> La taxe sur le bétail est la taxe la plus importante d'un ensemble de taxes diverses telles que la taxe sur les automobiles, la taxe sur les bicyclettes ou encore la taxe sur les armes à feu. La taxe sur le bétail était une taxe forfaitaire par tête d'animal possédée par les contribuables.

<sup>201</sup> L'Assistance Médicale Indigène (AMI) a été créée au début du XXe siècle pour offrir des soins médicaux aux populations européennes et indigènes. Conçue comme une médecine de brousse, l'AMI fonctionne grâce à un maillage de petites formations sanitaires périphériques dans lequel exerce un médecin, assisté le plus souvent par un « aide-infirmier » indigène.

<sup>202</sup> Les anciens chefs n'ont pas systématiquement eu droit à des indemnités ; celles-ci ont été accordées à quelques anciens chefs selon leur importance et le type de relation nouée avec le pouvoir colonial. Par exemple, des chefs importants qui avaient opposé une certaine résistance face à la conquête coloniale et avaient gêné de ce fait l'installation du pouvoir français – l'ex-roi Toffa de Porto-Novo par exemple - ont conclu des accords et reçu des indemnités en contrepartie de leur respect des prérogatives de l'administration française.

## B. Variables collectées dans les budgets généraux et les budgets annexes au budget général

Les budgets généraux et les budgets annexes au budget général se trouvent à la Bibliothèque Nationale de France, sur le site François Mitterrand, à Paris. Je n'ai pas cherché à les consulter aux Archives Nationales du Sénégal, Building Administratif à Dakar, donc je ne sais s'ils s'y trouvent également. Une partie des budgets généraux sont également aux Centre des Archives Economiques et Financières, à Savigny-le-Temple, mais seulement pour quelques années isolées.

La base de données constituée à partir des budgets généraux, des budgets des fonds d'emprunts et des budgets annexes aux budgets généraux était plus simple à réaliser car il s'agissait de collecter des données au niveau de la fédération tout entière. De ce fait, je me suis limitée à la collecte des données des comptes définitifs. Il faut signaler à ce propos que l'écart entre les budgets et les comptes définitifs au niveau fédéral est beaucoup plus important qu'au niveau local. Ceci s'explique par la nature des recettes fédérales, très dépendantes de la conjoncture économique puisqu'il s'agit pour la majeure partie de recettes douanières, alors que les recettes locales sont essentiellement des taxes directes sur lesquelles l'administration coloniale avait une maîtrise beaucoup plus grande. Les dépenses des budgets généraux sont donc beaucoup moins bien prévisibles que celles des budgets locaux, et les réalisations peuvent de ce fait être très éloignées de ce qu'il avait été prévu dans les budgets. J'ai réuni en une seule base de données les trois types de budgets qui existaient au niveau fédéral (le budget général, le budget des fonds d'emprunts et les budgets annexes des chemins de fer et des ports autonomes) car il s'agissait de budgets qui communiquaient entre eux et il importait donc peu de distinguer, par exemple, les subventions de l'Etat qui vont à tel budget fédéral de celles qui vont à tel autre budget fédéral (ces budgets se reversaient des subventions entre eux). La base de données comprend donc une seule variable « Subventions de l'Etat français » et non trois, comme pour toutes autres les variables. Cette base de données comprend, pour toutes les années de 1907 à 1957 sans exception :

En recettes :

---

<sup>203</sup> Petit à petit, l'administration coloniale s'est appuyée sur des chefs de canton et sur des chefs de villages pour effectuer le recensement de la population, la perception des impôts perçus sur rôles, le respect des obligations de « prestations » (travaux forcés) et le recrutement des tirailleurs. Ces chefs de canton ou de village pouvaient être recrutés au sein des familles d'anciens chefs « légitimes », mais la docilité et la soumission au pouvoir colonial était privilégiée par rapport à la légitimité vis-à-vis des populations locales (voir les rapports annuels des administrateurs de cercle, Archives Nationales, fonds AOF, série G, sous-série 2, Paris).

- Les contributions indirectes : droits fiscaux sur les importations<sup>204</sup>, droits de douane<sup>205</sup>, droits fiscaux sur les exportations<sup>206</sup>, droits de consommation<sup>207</sup>, taxe de recherche et de conditionnement<sup>208</sup>, taxe sur les transactions<sup>209</sup> et droits d'enregistrement<sup>210</sup>.
- Les recettes des services de transmission<sup>211</sup>.
- Les revenus du budget général : revenus des entreprises publiques (régies de chemin de fer et ports autonomes), revenus des « magasins administratifs » (hôpitaux, garages publics, imprimerie publique etc.), intérêts des fonds placés, récupération d'avances, prélèvements sur les honoraires des notaires et greffiers, amendes judiciaires, revenus du domaine immobilier.
- Les subventions : subventions du budget de l'Etat français, subventions des budgets locaux et subventions des fonds de concours<sup>212</sup>.
- Les avances consenties par l'Etat français
- Les décaissements des emprunts publics émis par le Gouvernement Général.
- Le total des contributions indirectes.
- Le total des recettes.

#### En dépenses :

- Les contributions et dettes exigibles : remboursements des avances de l'Etat, remboursements des emprunts, contributions du budget général aux dépenses de l'Etat français, subventions aux budgets locaux et subventions aux compagnies privées.
- Les dépenses de travaux publics (personnel et matériel) et d'aide à la production.

---

<sup>204</sup> Versements obligatoires payés aux administrations publiques sur les biens importés quand ils pénètrent le territoire pour y être utilisés, en vue de fournir des recettes au budget général.

<sup>205</sup> Versements obligatoires payés aux administrations publiques sur les biens importés quand ils pénètrent le territoire pour y être utilisés, en vue de protéger certains secteurs de la production locale.

<sup>206</sup> Versements obligatoires payés aux administrations publiques sur les biens exportés quand ils sortent du territoire, en vue de fournir des recettes au budget général.

<sup>207</sup> Cet impôt apparaît en 1919. Il s'agit de versements obligatoires sur certains biens consommés dont la liste est établie par la loi. Le fait générateur du droit de consommation est constitué par la livraison du produit.

<sup>208</sup> La taxe de recherche et de conditionnement apparaît en 1947 et prend de l'ampleur dès 1948. Il s'agit d'une taxe payée sur la recherche effectuée par les organismes publics sur les inventions et sur le conditionnement des produits alimentaires.

<sup>209</sup> La taxe sur les transactions apparaît au budget général à partir de 1942, suite à la centralisation des recettes indirectes au niveau fédéral. Elle regroupe la taxe sur le chiffre d'affaire (voir ci-dessus), la taxe sur la circulation des produits comme les carburants, les colas, le cacao, l'huile de palme, le caoutchouc, la glu et les produits de la pêche, et la taxe sur les transactions financières.

<sup>210</sup> Les acquisitions effectuées par les particuliers et les collectivités sont portées sur un acte obligatoirement enregistré à la recette des impôts ou à la conservation des hypothèques. En principe, cet enregistrement entraîne pour les particuliers et les collectivités l'obligation de régler les droits d'enregistrement ou la taxe sur la publicité foncière.

<sup>211</sup> Apparaît à partir de 1942 au budget général. Il s'agit des recettes des services de poste, télégraphe et téléphone notamment.

<sup>212</sup> Le « fonds de concours » est une participation versée par une collectivité ou un établissement public à un organisme assurant la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'équipement, sous réserve que cette participation conditionne la réalisation même de cette opération.

- Les dépenses d'enseignement et de santé (personnel et matériel), en distinguant l'enseignement et la santé sauf entre 1919 et 1941.
- Les dépenses de sécurité et de justice.
- Les dépenses des services de transmission (postes, télégraphes, téléphones).
- Les dépenses des magasins administratifs (hôpitaux, garage, imprimerie).
- Les dépenses des services centraux à Dakar (Gouvernement Général, service de l'inspection, services financiers, service géographique, etc.).

#### C. Variables collectées dans les recensements coloniaux

Les recensements coloniaux se trouvent aux Archives Nationales de France à Paris (fonds AOF, série G, sous-série 22).

Les données démographiques proviennent des recensements des populations indigènes et européennes effectués par les administrateurs des cercles (avec l'aide des chefs de canton et de village). Cette base de données comprend, pour certaines années entre 1907 et 1957 :

- Le nombre d'habitants européens
- Le nombre d'habitants indigènes
- Le nombre de contribuables
- Le nombre de décès d'européens

#### D. Variables collectées dans les rapports politiques

Les rapports politiques écrits par les administrateurs de cercles aux lieutenants gouverneurs des colonies se trouvent au Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales (CARAN), à Paris. Les rapports que j'ai utilisés en priorité sont les rapports annuels, mais à défaut j'ai utilisé les rapports trimestriels. Ils contiennent le récit des événements d'ordre politiques survenus durant l'année (ou le trimestre dans le cas des rapports trimestriels) dans le cercle. La base de données que nous avons constituée indique par année et par cercle le type d'événements relatés par l'administrateur ainsi que leur intensité grâce à un codage expliqué dans l'Annexe 4. Les années pour lesquelles les événements ont été relevés sont : 1906, 1909, 1913, 1916, 1919, 1923, 1926, 1929, 1933, 1936, 1939, 1943, 1946, 1949, 1953 et 1956. Le codage comprend **73 types d'événements** et **5 niveaux d'intensité** (voir Annexe 4) que l'on peut regrouper en **8 grandes catégories** :

- Appréciation de l'attitude générale des chefs indigènes et des populations

- Appréciation de l'attitude des chefs indigènes et des populations par rapport au paiement des impôts
- Appréciation de l'attitude des chefs indigènes et des populations par rapport à la propriété de la terre
- Appréciation de l'attitude des chefs indigènes et des populations par rapport aux recrutements de tirailleurs et réservistes
- Intervention de l'administration coloniale pour régler un problème lié à l'attitude générale des chefs indigènes et des populations
- Intervention de l'administration coloniale pour régler un problème lié à l'attitude des chefs indigènes et des populations par rapport au paiement des impôts
- Intervention de l'administration coloniale pour régler un problème lié à l'attitude des chefs indigènes et des populations par rapport à la propriété de la terre
- Intervention de l'administration coloniale pour régler un problème lié à l'attitude des chefs indigènes et des populations par rapport aux recrutements de tirailleurs et réservistes

#### E. Variables précoloniales

- Type de structure politique dans les cercles entre 1850 et 1900 : royaume, chefferies ou société acéphale. Le codage de chaque cercle entre ces trois catégories a été fait à partir des sources historiques contenues dans la bibliographie du chapitre 4 (Boahen (1989), Bouche (1991), Coquery-Vidrovitch & Moniot (1993), Ki-Zerbo (1978)). La liste des cercles classés dans la catégorie « royaume » figure en Annexe 2 du chapitre 4. La liste des sociétés acéphales figure dans la section I.B du chapitre 4. Les cercles classés dans la catégorie « chefferies » sont tous les autres.
- Présence d'un comptoir commercial dans les cercles : cette variable a été recueillie à partir de l'ouvrage de Curtin (1995) contenu dans la bibliographie du chapitre 3.
- Cercle désertique : cette variable a été établie à l'aide des cartes des cercles de 1925 éditées par le service géographique du Gouvernement Général de l'AOF disponibles à la Documentation Française à Paris.
- Date d'arrivée des troupes françaises dans les cercles : cette variable a été établie à partir des récits des militaires français ayant participé à la conquête de l'Afrique Occidentale Française : Deloncle (1934), Duboc (1939), voir bibliographie du chapitre 3.
- Durée de la résistance des populations des cercles à la conquête coloniale : cette variable a été établie à partir des récits des militaires français ayant participé à la conquête de l'Afrique Occidentale Française et d'historiens spécialistes de l'Afrique de l'Ouest : Deloncle (1934), Duboc (1939), Suret-Canale (1964), Mickael Crowder & Obaro Ikime (1971), Ki-Zerbo (1978), voir bibliographie du chapitre 3.



## F. Variables géographiques

- Superficie de chaque cercle : cette variable provient des cartes des cercles de 1925 éditées par le service géographique du Gouvernement Général de l'AOF disponibles à la Documentation Française à Paris.
- Altitude du chef-lieu des cercles : cette variable provient du site web de Falling Rain Genomics : <http://www.fallingrain.com/world/>.
- Latitude moyenne des localités du cercle dans lesquelles les ménages enquêtés dans les enquêtes récentes vivent : les latitudes des localités du cercle proviennent du site web de Falling Rain Genomics : <http://www.fallingrain.com/world/>.
- Longitude moyenne des localités du cercle dans lesquelles les ménages enquêtés dans les enquêtes récentes vivent : les longitudes des localités du cercle proviennent du site web de Falling Rain Genomics : <http://www.fallingrain.com/world/>.
- Précipitations annuelles moyennes sur le chef-lieu du cercle entre 1915 et 1975 : cette variable provient des relevés de précipitations effectués par l'ORSTOM depuis 1915.
- Présence d'une côte maritime dans le cercle : cette variable provient des cartes des cercles de 1925 éditées par le service géographique du Gouvernement Général de l'AOF disponibles à la Documentation Française à Paris.
- Présence d'une rivière navigable dans le cercle : cette variable provient des cartes des cercles de 1925 éditées par le service géographique du Gouvernement Général de l'AOF disponibles à la Documentation Française à Paris.
- Distance du chef-lieu du cercle à la côte maritime la plus proche : cette variable a été calculée à partir des latitudes et longitudes des chefs-lieux et des côtes maritimes provenant du site web de Falling Rain Genomics : <http://www.fallingrain.com/world/>.



## Annexe 2 : Composition type des budgets coloniaux

Les budgets débutent toujours par un exposé des motifs rédigé par le gouverneur de la fédération et informant le lecteur des événements importants permettant, si besoin, d'expliquer la composition du budget. S'ensuit un récapitulatif des recettes et dépenses de l'exercice (Images 1 et 2), puis un développement des recettes (Image 3), un développement des dépenses (Images 4 et 4bis), et plusieurs annexes comprenant en général l'exposé des tarifs des impôts (Image 5), la situation de la caisse de réserve, la liste des recouvrements et décaissements sur les exercices antérieurs et la situation des différents comptes de trésorerie.

Si les budgets sont globalement rédigés au niveau de la colonie, ils comportent fréquemment des indications concernant la répartition géographique des recettes et des dépenses. Cette répartition géographique est donnée soit sous forme de tableaux (Images 6 et 6bis), soit sous forme de texte (Image 7) et est parfois très détaillée (Image 8).

Les budgets locaux de la Côte d'Ivoire, du Dahomey (actuel Bénin), de la Haute-Volta (actuel Burkina-Faso), de la Guinée, de la Mauritanie, du Niger, du Soudan français (actuel Mali) et du Sénégal ont tous été visionnés à Dakar, hormis les budgets de 1930 à 1960 des colonies du Sénégal, de la Mauritanie et du Soudan français qui ont été visionnés à la BNF. Les budgets fédéraux, les budgets annexes aux budgets fédéraux et les budgets des fonds d'emprunts ont été visionnés à la BNF. Pour les budgets visionnés à Dakar, nous avons conservé les pages des budgets qui nous étaient utiles sous format numérique, alors que pour les budgets visionnés à la BNF, nous avons procédé à la saisie des données sur place et ne possédons donc pas les documents sous format numérique.

Image 1 : Récapitulatif des recettes (Budget local du Dahomey, 1933)

CHAPITRE	ARTICLE	PARAGRAPHE	NATURE DES RECETTES	PREVISIONS	
				PROBABLES OU FIXES	PROBABLES OU ALTERNATIVES
<b>RÉCAPITULATION</b>					
<b>Section Première. — Recettes ordinaires</b>					
CHAPITRE	I.		Impôts perçus sur rôles.....	18.504.000	18.504.000
	II.		Contributions perçues sur liquidations.....	1.250.000	1.250.000
	III.		Produit des exploitations industrielles.....	2.312.000	2.312.000
	IV.		Produits perçus sur ordres de recette.....	7.095.000	7.095.000
	V.		Prélèvements ordinaires sur la Caisse de réserve.....	*	*
	VI.		Recettes d'exercices clos.....	500.000	500.000
	VII.		Recettes d'ordre.....	*	*
	VIII.		Exploitation des Chemins de fer, du service Automobile et du Wharf.....	7.551.000	7.551.000
				46.571.700	46.571.700
<b>Section II. — Recettes extraordinaires</b>					
CHAPITRE	IX.		Recettes diverses.....	*	200.000
	X.		Prélèvements exceptionnels sur la Caisse de réserve.....	*	200.000
			<b>TOTALX.....</b>	46.571.700	47.071.700
			Différence en moins.....		500.000

Arrêté en recettes à la somme de quarante-six millions deux cent soixante et onze mille sept cents francs  
d'Administration, dans sa 79<sup>e</sup> séance de ce jour.

Porto-Novo, le 23 juin 1933  
Le Lieutenant-Gouverneur.  
BLACHER

Image 2 : Récapitulatif des dépenses (Budget local du Dahomey, 1933)

CHAPITRE	ARTICLE	PARAGRAPHE	NATURE DES DÉPENSES	MONTANTS	
				DEMANDÉS EN 1933	EFFECTUÉS EN 1932
<b>RÉCAPITULATION</b>					
<b>Section I<sup>re</sup> — Dépenses ordinaires</b>					
1	CHAPITRE	I.	DÉTTES EXIGIBLES.....	163.000	161.000
2	—	II.	GOUVERNEMENT. — Dépenses de personnel.....	631.800	629.200
3	—	—	Dépenses de matériel.....	283.310	277.110
4	—	III.	—	8.615.100	8.560.000
5	—	IV.	SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (Personnel).....	1.489.980	1.500.000
6	—	—	(Matériel).....	1.788.925	2.022.200
7	—	V.	—	329.100	407.210
8	—	VI.	SERVICES FINANCIERS (Personnel).....	5.354.000	5.700.000
9	—	—	(Matériel).....	493.730	510.000
10	—	VII.	SERVICES D'EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES (Personnel).....	3.634.410	3.911.430
11	—	—	(Matériel).....	1.289.800	1.545.900
12	—	VIII.	SERVICES D'EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES (Salaires d'ouvriers et main-d'œuvre).....	6.042.050	6.228.500
13	—	—	(Matériel).....	4.270.870	5.915.000
14	—	X.	SERVICES D'EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES (Matériel).....	85.900	82.150
15	—	XI.	TRAVAUX PUBLICS (Entretien et constructions neuves).....	3.891.290	4.992.000
16	—	—	(Matériel).....	4.000	1.000
17	—	XII.	SERVICES D'INTÉRÊT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (Personnel).....	117.381	207.000
18	—	—	(Matériel).....	7.539.235	8.420.000
19	—	XIII.	DÉPENSES DIVERSES (Personnel).....	314.494	221.000
20	—	—	(Matériel).....		
			<b>Total</b> .....	<b>46.271.700</b>	<b>51.265.300</b>
			Différence en moins.....		
<b>Section II. — Dépenses extraordinaires</b>					
21	CHAPITRE	XXI.	TRAVAUX EFFECTUÉS SUR FOND DE CONCORDS.....	*	*
22	—	XXII.	TRAVAUX SUR PROGRAMME SPÉCIAL.....	*	600.000
			<b>Total</b> .....	*	600.000
<b>RÉCAPITULATION :</b>					
			Total de la Section I <sup>re</sup> : Dépenses ordinaires.....	46.271.700	51.265.300
			II : Dépenses extraordinaires.....	*	600.000
			<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b> .....	<b>46.271.700</b>	<b>51.865.300</b>
			Différence en moins.....		

Annulé en dépenses à la somme de quarante-six millions deux cent soixante et onze mille sept cents francs en  
d'administration dans sa 750<sup>e</sup> séance de ce jour.

Porto-Novo, le 23 juin 1932.  
Le Lieutenant-Gouverneur,  
BLACHER.

Image 3 : Développement des recettes (Budget local du Dahomey, 1933)

CHAPITRE		ARTICLE		PARAGRAPHE		NATURE DES RECETTES		MONTANTS	
								1932	
<b>SECTION PREMIÈRE</b>									
<b>RECETTES ORDINAIRES</b>									
<b>CHAPITRE PREMIER</b>									
<b>IMPÔTS PERÇUS EN DROIT</b>									
<b>ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Impôts personnels.</b>									
1				Impôt de capitation sur la population fixe indigène	15.170.000				
2				Impôt de capitation sur la population flottante indigène	141.225				
3				Impôt sur les européens et assimilés	100.000				
4				Rachat de prestations	140.000				
			a)	Personnes	100.000				
			b)	Automobiles	40.000				
5				Impôt foncier	250.000				
			a)	Sur les emplacements bâtis	125.000				
			b)	Sur les immeubles non bâtis	125.000				
6				Contribution mobilière	220.000				
7				Impôt sur le revenu	100.000				
Total de l'article 1 <sup>er</sup>								16.780.000	
<b>ARTICLE 2. — Patentes et licences.</b>									
1				Patentes	850.000				
2				Contingents additionnels pour la chambre de commerce	1.120.000				
3				Licences	170.000				
Total de l'article 2								1.940.000	
<b>ARTICLE 3. — Droits et taxes divers.</b>									
1				Droit de contrôle sur les armes à feu de toute nature	200.000				
2				Taxe sur les automobiles	100.000				
3				Taxes sur les cycles-cars, motocyclettes et bicyclettes	70.000				
Total de l'article 3								370.000	
RECAPITULATION									
Article 1 <sup>er</sup>								16.780.000	
" 2								1.940.000	
" 3								370.000	
Total du chapitre 1 <sup>er</sup>								19.090.000	
DIFFÉRENCE EN MOINS									

Image 4 : Développement des dépenses (Budget local du Dahomey, 1933) - Dette exigibles

20 ANNÉE 1933			CHIFFRE		
CHAPITRE	ARTICLE	PARAGRAPHE	NATURE DES DÉPENSES	PAYABLES EN 1933	ANNULÉS EN 1933
<b>SECTION PREMIÈRE</b>					
<b>DÉPENSES ORDINAIRES</b>					
<b>CHAPITRE PREMIER</b>					
<b>DÉTRES EXIGIBLES</b>					
<b>ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Pensions viagères.</b>					
1			Part contributive de la Colonie dans le contingent versé à la Caisse locale de retraites	78.000	2.000
2			Pensions aux anciens gardes de cercle (52)	75.000	75.000
3			Allocations à divers chefs et familles d'ex-chefs (61)	5.000	5.000
4			Allocations pour indemnités de charges familles à pensionnaires de la C. L. R.		5.000
Total de l'article 1 <sup>er</sup> .....				158.000	87.000
<b>ARTICLE 2. — Contributions diverses.</b>					
2			Pour mémoire.....	*	*
<b>ARTICLE 3. — Dépenses d'exercices clos.</b>					
3					
1			Pensions viagères.....	5.000	5.000
2			Contributions diverses.....	*	*
Total de l'article 3.....				5.000	5.000
RÉCAPITULATION.....					
Article 1 <sup>er</sup> .....				158.000	87.000
"      2.....				5.000	5.000
Total du chapitre 1 <sup>er</sup> .....				163.000	92.000
Différence en plus.....					

Image 4bis : Développement des dépenses (Budget local du Dahomey, 1933) - Travaux publics

CHAPITRE		NATURE DES DÉPENSES		CREDITS	
CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	INDICÉES	EN	FRANCS
<b>CHAPITRE XI</b>					
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>ARTICLE 1<sup>er</sup> — Travaux d'entretien et réparations courantes.</b>					
1 <sup>re</sup> Indemnités et allocations :					
	1	Entretien des bâtiments de tout nature de la Colonie (a).....	400.000	+	400.000
	2	Entretien des cloîtres (a).....	2.000	+	2.000
2 <sup>e</sup> Voirie :					
	3	Entretien des routes et ports dans les cercles (b).....	400.000	+	400.000
	4	Entretien des rues et places des villes (a).....	25.000	+	25.000
	5	Voie urbaine (a).....	10.000	+	10.000
	6	Eclairage des rues et places des villes (a).....	.....	+	.....
3 <sup>e</sup> Alimentation en eau et assainissement :					
	7	Entretien des puits, appareils de pompage (a).....	55.000	+	55.000
	8	Entretien des égouts (a).....	.....	+	.....
Total de l'article 1 <sup>er</sup> .....			900.000	+	900.000
<b>ARTICLE 2 — Grosses réparations.</b>					
	1	Cercle de Porto-Novo.....	35.000	+	35.000
	2	Cercle de Cotonou.....	15.000	+	15.000
	3	Cercle du Moum.....	85.000	+	85.000
	4	Autres cercles.....	.....	+	.....
	5	Protection des bâtiments administratifs contre les moustiques.....	50.000	+	50.000
Total de l'article 2.....			185.000	+	185.000
<b>ARTICLE 3 — Travaux imprévus.</b>					
		Travaux imprévus.....	10.000	+	10.000
<b>ARTICLE 4 — Locations d'immeubles.</b>					
	1	Cercle de Porto-Novo (c).....	85.000	+	85.000
	2	Autres cercles (c).....	2.000	+	2.000
Total de l'article 4.....			87.000	+	87.000
<b>ARTICLE 5 — Dépenses d'exercices clos.</b>					
	1	Travaux d'entretien et réparations courantes.....	.....	+	.....
	2	Grosses réparations.....	.....	+	.....
	3	Travaux imprévus.....	5.000	+	5.000
	4	Locations d'immeubles.....	.....	+	.....
Total de l'article 5.....			5.000	+	5.000
Total de l'article 1 <sup>er</sup> .....			900.000	+	900.000
Total de l'article 2.....			185.000	+	185.000
Total de l'article 3.....			10.000	+	10.000
Total de l'article 4.....			87.000	+	87.000
Total de l'article 5.....			5.000	+	5.000
Total du chapitre XI.....			1.287.000	+	1.287.000
Différence en moins.....			.....	+	.....



Image 5 : Exposé des tarifs des impôts (Budget local du Dahomey, 1933)

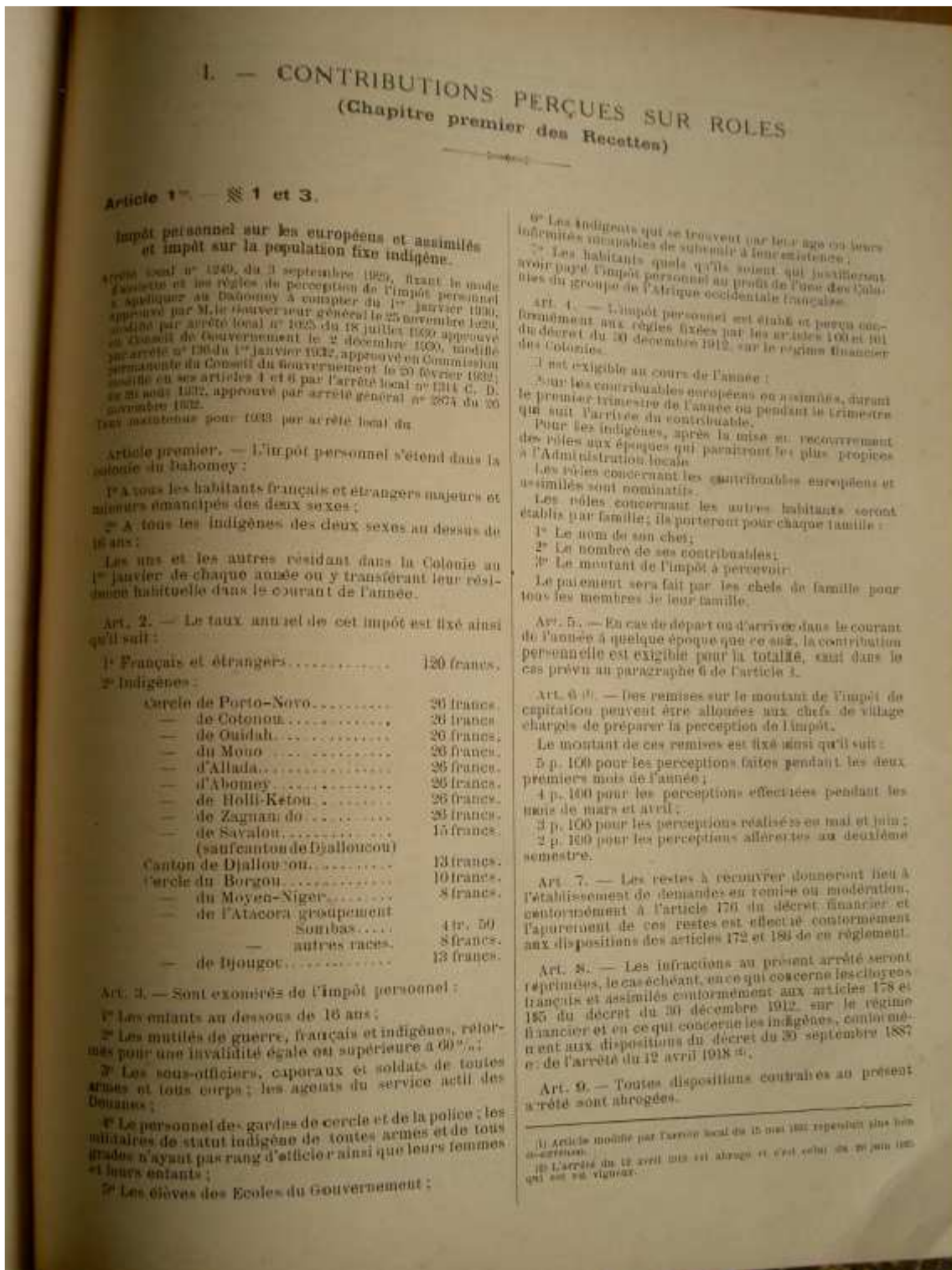


Image 6 : Tableau de répartition par cercles (Budget local du Dahomey, 1933) - Personnel Administratif

Décret. — Chap. IV. Art. 3 (suite) 53

(a) Décomposition du paragraphe 3 de l'article 2.

	en francs	SALAIRE	Supplément certain	TOTAL	
10 Adjoint principal des Services civils : 4 à 39.000 ; 4 à 35.000 ; 1 à 21.000 ; 1 à 21.000 ; 2 à 10.000 ; 4 à 17.500		369.000	201.500	570.500	
4 Adjoint des Services civils : 2 à 14.500 ; 2 à 14.000		57.000	39.500	96.500	
10 Commis des Services civils : 2 à 12.500 ; 3 à 11.000 ; 5 à 10.500		117.000	78.500	195.500	
1 Sous-chef de bureau des Services financiers		20.000	20.000	40.000	
1 Commis principal des Services financiers		21.000	16.100	37.100	
1 Commis principal des Secrétariats généraux		25.000	17.500	42.500	
Versement à la C. L. R. 14% sur 914.000 francs					127.960 *
3) Indemnités de zone : 2 à 8 fr. 1 à 5 fr. ; 10 à 3 francs					15.100
3) Indemnités relatives de famille à 2.000 francs					60.000
Avancements					20.190 *
Relève					271.200 *
					1.274.320 *

**Répartition du personnel du corps des Administrateurs, des Services civils, des Services financiers et comptables.**

SERVICES OU CERCLES	ADMINISTRATEURS						SERVICES CIVILS				SERVICES FINANCIERS		TOTAL					
	CHIEF	1 <sup>er</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	Adjointe			CHIEF	adjoint	commis	titulaire	titulaire	titulaire						
				1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>												
<b>a) Bureaux du Chef-lieu</b>																		
Secrétariat général	1																	
Cabinet du Gouverneur																		
Bureau politique																		
Bureau technique																		
Bureau des finances, de l'événement et des Domaines directs																		
Inspection des cercles																		
<b>b) Municipalités</b>																		
Communes de Porto-Novo																		
— Cotonou																		
— Ouidah																		
<b>TOTAUX</b>																		
<b>14 Cercles</b>																		
Abomey																		
Allada																		
Atacora																		
Borgou																		
Cotonou																		
Djougou																		
Houli-Kérou																		
Moyen-Niger																		
Ouidah																		
Mémo																		
Porto-Novo																		
Savalou																		
Zagnanado																		
<b>Effectifs nécessaires :</b>																		
Dans les cercles																		
Dans les services																		
Dans les municipalités																		
<b>Total du personnel dont la présence est prévue pour 1933</b>	7	6	2	2	0	6	3	34	1	10	8	12	30	1	3	1	1	5

Image 6bis : Tableau de répartition par cercles (Budget local du Dahomey, 1933) - Travaux publics

DEPENSES. — Chap. IX (voir annexes) 93

OBSERVATIONS

(a) Décomposition des §§ 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'article 1<sup>er</sup>.

CERCLES	§ 1 Entretien des bâtimens	§ 2 Entretien des rues et passages	§ 3 Abatage des arbres et plantations des villages	§ 4 Vivans indigènes	§ 5 Entretien des routes et passages	§ 6 Entretien des routes et passages des villages	§ 7 Entretien des routes et passages des villages	§ 8 Entretien des routes et passages des villages	TOTAUX
Porto-Novo .....	132.500	*	6.000	5.000	*	9.000	*	152.500	
Cotonou .....	120.500	*	*	3.500	*	9.000	*	129.000	
Ouidah .....	21.000	*	*	3.500	*	4.000	*	28.000	
Mono .....	15.000	500	2.000	500	*	4.000	*	22.000	
Alinda .....	11.000	75	700	500	*	3.000	*	15.275	
Houli-béton .....	8.500	100	2.000	500	*	5.000	*	16.100	
Zagnanado .....	25.500	500	2.000	500	*	5.000	*	33.500	
Abomey .....	19.500	250	2.000	500	*	5.000	*	27.250	
Savalou .....	9.400	*	1.200	500	*	12.000	*	23.100	
Djougou .....	10.000	700	1.200	500	*	1.500	*	15.900	
Borgou .....	8.000	125	1.200	500	*	200	*	11.025	
Atacora .....	15.000	300	1.200	500	*	1.500	*	19.500	
Moyou-Niger .....					*		*		
<b>TOTAUX .....</b>	<b>409.900</b>	<b>2.800</b>	<b>21.200</b>	<b>10.500</b>	<b>*</b>	<b>55.700</b>	<b>*</b>	<b>500.400</b>	

(b) Décomposition du paragraphe 3 de l'article 1<sup>er</sup>.

Cotonou-Malanville .....	750 k	140.000 *
Abomey-Calavi-Aueho .....	100 k	23.000 *
Dassa-Tongueta .....	433 k	80.000 *
Abomey-Grand-Popo .....	150 k	40.000 *
Porto-Novo-Cotonou .....	32 k	40.000 *
Porto-Novo-Pobè .....	70 k	15.000 *
Porto-Novo-Adjohon .....	38 k	10.000 *
Porto-Novo-Adjara .....	8 k	3.000 *
Abomey-Zagnanado .....	50 k	5.000 *
Djougou-N'Dali .....	120 k	35.000 *
Divers .....		2.000 *
<b>TOTAUX .....</b>		<b>400.000 *</b>

(c) Voir aux annexes.

Image 7 : Répartition par cercles (Budget local du Dahomey, 1933) - Chefs locaux

Décret : — Chap. IV, Art 2 (96), 4 et 5 41

DIFFÉRENCES			
en francs	en francs		
224.000	249.974		
224.000	249.974		
	7.718		
	105.158		
	112.870		

(a) Décomposition du § 4 de l'article 3.

Indemnités de responsabilité :			
Agents spéciaux : Porto-Novo, Abomey, Grand-Popo, et Savé à 3.000 fr.; Allada, Socolou, Kandi et Djougou à 2.000 fr.; Nottibougou, Péralou, Pobe, Zagnansido, à 1.000 francs, ...			
Général de caisses d'arrages		24.000	*
		2.440	*
Suppléments de fonctions :			
Chargé de transit et des successions de fonctionnaires à Cotonou		1.200	*
Alloué aux gardiens de poudrières : 1 Cotonou, 1 à Porto-Novo, à 100 fr. par an		200	*
Relèvement éventuel d'indemnités ou de suppléments		2.000	*
		33.000	*

(b) Décomposition du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 4.

2	Interprètes en chef à 18.000 fr.	36.000	*		
3	Interp. principaux à 11.000 fr.	65.000	*	Report	401.250
4	Interp. — à 11.500 fr.	69.000	*		
6	Interp. — à 10.000 fr.	60.000	*	Interprètes auxiliaires de dialectes dans les cercles du Nord	16.545
12	Interp. — à 8.200 fr.	98.400	*	Versement C. L. R. 5 <sup>e</sup> sur 401.250 fr.	24.563
7	Interprètes à 7.000 francs	49.000	*	41 indemnités échues de vie : 12 à 365 et 40 à 774 fr.	17.806
5	à 5.900 francs	29.500	*	Charges de famille	102.000
5	à 5.150 francs	25.750	*	Prévisions pour avancements	25.330
10	à 4.600 francs	46.000	*		
3	à 4.200 francs	12.600	*		
	A reporter	401.250	*	Total du § 1 <sup>er</sup>	678.154

(c) Décomposition du paragraphe 2 de l'article 4.

2	Commis expéd. à 11.500 francs	23.000	*	Report	220.650
10	à 10.500 francs	105.000	*	2 Expéditionnaires à 4.200 francs	8.400
2	à 8.200 francs	16.400	*	Versement à la C. L. R. 5 <sup>e</sup> sur 220.650	11.453
3	à 7.000 francs	35.000	*	29 Ind. de ch. de vie 93.955, 20 à 274	8.785
3	à 5.900 francs	17.700	*	Charges de famille	29.750
1	Expéditionnaire à 5.150 francs	5.150	*	Prévisions pour avancements	11.453
4	à 4.600 francs	18.400	*		
	A reporter	220.650	*	Total du § 2	390.471

(d) Décomposition du paragraphe 3 (répartition par cercle).

1 <sup>er</sup> Emoluments des chefs de canton et de quartier :			
Abomey		146.200	*
Allada		61.000	*
Cotonou		8.600	*
Hollé-Kéto		9.200	*
Mono		10.000	*
Ouidah		70.800	*
Porto-Novo		153.200	*
Savalou		43.000	*
Zagnansido		36.200	*
		435.800	*
2 <sup>e</sup> Emoluments des chefs supérieurs de Nikki, Kandi, Parakou et Djougou		26.000	*
3 <sup>e</sup> Chefs de cantons de l'Atsenua :			
du Borgou		7.200	*
de Djougou		4.800	*
de Djougou		3.940	*
du Moyen-Niger		4.120	*
du Moyen-Niger		720	*
Chef de région d'Abomey		1.080	*
d'Allada		1.080	*
		21.870	*
		683.670	*

Image 8 : Répartition par localités (Budget local du Dahomey, 1933) - Personnel enseignant

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS						
	Ingénieurs	Techniciens	Agents	ouvriers	secrétaires	autres
Direction comptabilité et études (142-500)	1	1	1	2	1	
Bureaux et magasins du chef de					1	1
Services de Centre					2	
- de Sud			1			
- l'Est			1			
- de l'Ouest					1	
TOTAL	1	1	1	2	1	1
	1	1	1	2	1	1

SERVICE DE L'AGRICULTURE						
	Ingénieurs	Techniciens	Agents	ouvriers	secrétaires	autres
Châliès	1		1			
Administration agricole de Sud		1				
- de l'Est	1					
- de Centre			1			
- de l'Ouest						
Services de Bouyerville						1
- de Dombé						1
TOTAL	2	1	2	1		2
	2	1	2	1		2

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT						
CERCLES	POSTES	NATURE des postes	PERSONNEL		GÉNÉRAL	DANS
			Ingénieurs (142-500)	Techniciens (142-500)		
Lagunes	Dogboville	Gr. maître	1			
	Boyogbo	Village	2	1		
	Alagbo	Régionale	1	1		
	Dogbo	Village		1		
	Dogbo			1		
Bassam	Jougboville	Régionale	1	1		
	Mossou	Village		1		
	Bassam			1		
Lahou	Gouss-Lahou	Village	1	1		
	Dou			1		
Bas-Sassandra	Sassandra	Régionale	1	1		
	Sassandra	Village		1		
Bas-Caraïbé	Talé	Village	1	1		
	Gouss			1		
	Son-Palé			1		
Avallé	Avallé	Village	1	1		
	Avallé			1		
	Avallé			1		
Bassé	Bassé	Régionale	1	1		
	Bassé	Village		1		
	Bassé			1		
Agriby	Agriby	Village	1	1		
	Agriby			1		
	Agriby			1		
S21-Cassé	S21-Cassé	Régionale	1	1		
	S21-Cassé	Village		1		
	S21-Cassé			1		
	S21-Cassé			1		
	S21-Cassé			1		
Boumbou	Boumbou	Village	1	1		
	Boumbou			1		
Lahou	Lahou	Village	1	1		
	Lahou			1		
	Lahou			1		
H-Sassandra	H-Sassandra	Village	1	1		
	H-Sassandra			1		
	H-Sassandra			1		
Cassé	Cassé	Régionale	1	1		
	Cassé	Village		1		
	Cassé			1		
Haut-Caraïbé	Haut-Caraïbé	Village	1	1		
	Haut-Caraïbé			1		
	Haut-Caraïbé			1		
	Haut-Caraïbé			1		
	Haut-Caraïbé			1		
Odiessé	Odiessé	Village	1	1		
	Odiessé			1		
	Odiessé			1		
Togonma	Togonma	Village	1	1		
	Togonma			1		
Toussé	Toussé	Régionale	1	1		
	Toussé	Village		1		
Gouss	Gouss	Village	1	1		
	Gouss			1		
Kouss	Kouss		1	1		
	Kouss			1		
TOTAL GÉNÉRAL			22	33	33	



## Annexe 3 : Méthodologie utilisée pour le « cylindrage » des données budgétaires

Le problème que je devais résoudre était que les contours géographiques des cercles coloniaux ont, dans certains cas, évolué au cours de la période coloniale : certains cercles limitrophes ont été, au cours de la période coloniale, fondus en un seul cercle ; d'autres cercles ont été divisés en deux cercles distincts ; ou encore des régions ont été détachées de certains cercles et rattachées à un cercle voisin. D'année en année, les données des budgets locaux n'étaient donc pas immédiatement exploitables au niveau des cercles car les cercles n'étaient pas tous des entités géographiques stables, ce qui introduisait des variations statistiques « artificielles » : par exemple, dans le cas où une région est détachée d'un cercle et rattachée à un cercle voisin, il est probable que nous observions une baisse du nombre d'enseignants dans le premier cercle et une hausse dans le deuxième, alors même que le nombre d'enseignants a pu ne pas changer du tout en réalité dans aucune des régions de ces deux cercles. C'est donc un simple déplacement de frontière qui fait croire à un changement de politique publique. De même, les impôts perçus dans le premier cercle auront certainement baissé, faisant croire à une baisse de la pression fiscale dans ce cercle, et inversement chez son voisin. Si nous voulons observer l'évolution des variables coloniales au niveau des cercles au cours du temps, comme nous le faisons par exemple dans les chapitres 3 et 4, il est donc très important de repérer ces variations de frontières et de pouvoir corriger les données en les associant toujours à la même entité géographique. C'est cette opération de correction des données des variations de frontières que j'appelle le « cylindrage » des données.

L'élément essentiel qui nous a permis de corriger les données des variations de frontières a été la connaissance exacte de la composition géographique de tous les cercles de l'AOF pour l'année 1925. Il se trouve que la Documentation Française possède des cartes extrêmement précises (au 1/500 000<sup>e</sup>) des cercles en 1925. Ces cartes font apparaître la totalité des villes, villages et bourgades connus du service géographique du Gouvernement Général de l'AOF en 1925, ainsi que bien entendu les cours d'eau, rivières et fleuves, les côtes maritimes, les routes, chemins et pistes et les limites de subdivision. Ainsi nous pouvions connaître exactement la composition de chaque cercle en 1925. Nous avons fait le choix de cylindrer les données de manière à faire correspondre les données de toute la période coloniale à ces cercles de 1925.

Pour cela, nous avons procédé de proche en proche en partant de 1925. Prenons par exemple le budget de l'année 1918 de la colonie de la Côte d'Ivoire. Supposons que nous avons déjà cylindré les données budgétaires des années 1923, 1920 et 1919, qui sont les années entre 1918 et 1925 pour lesquelles nous avons collecté les données. Cherchons dans le budget de

1918 un tableau donnant la répartition géographique d'une donnée de façon désagrégée à un niveau inférieur au cercle (subdivisions ou localités), comme par exemple le tableau qui montre la répartition du service de l'enseignement (Image 8). Un tel tableau permet de savoir si les localités ou subdivisions des cercles de 1918 sont les mêmes qu'en 1925. Dans le cas de la Côte d'Ivoire que nous prenons, ceci n'est pas le cas : San Pédro était en 1925 dans le cercle du Bas-Sassandra et figure en 1918 dans le cercle voisin du Bas-Cavally. Nous savons donc que la région de San Pédro a été détachée du cercle du Bas-Cavally et rattaché au cercle du Bas-Sassandra entre 1918 et 1925 (nous savons certainement grâce aux années intermédiaires quand a eu lieu le détachement), et il faut corriger les données de 1918 pour ce changement de frontière.

Pour cela, il faut identifier pour chaque variable du budget de 1918 la part du montant associé au cercle du Bas-Cavally qui doit être transférée au montant du cercle du Bas-Sassandra. Plusieurs cas se présentent :

- 1) Si la variable est donnée de façon désagrégée, comme c'est le cas pour les écoles et enseignants dans le tableau de l'Image 8 : il suffit de soustraire le nombre d'écoles et d'enseignants présents à San Pédro du total du cercle du Bas-Cavally, et de les ajouter au total du cercle du Bas-Sassandra.
- 2) Si la variable n'est pas donnée à un niveau plus désagrégé que le niveau du cercle, par exemple si les gardes de cercle sont répartis comme suit : 9 pour le Bas-Cavally et 6 pour le Bas-Sassandra. Nous ne savons pas quelle est la part du montant associé au cercle du Bas-Cavally qu'il faut transférer au cercle du Bas-Sassandra. Dans ce cas, il va falloir émettre des hypothèses afin d'estimer cette part à transférer. Deux situations se présentent à nouveau :
  - a) Si nous connaissons, pour l'année cylindrée précédente (dans notre exemple il s'agit de 1919), la part que représente la subdivision (ou localité) qui a été détachée sur le total du cercle du Bas-Sassandra (pour la même variable), nous faisons l'hypothèse que la part de la région détachée sur le total du cercle du bas-Sassandra est restée la même, ce qui permet d'estimer le montant à transférer du Bas-Cavally au Bas-Sassandra. Admettons qu'en 1919, il y avait 4 gardes de cercle à San Pedro sur un total de 12 pour l'ensemble du cercle du Bas-Sassandra. La part de San Pédro dans le total des gardes de cercle du bas-Sassandra était donc, en 1919, de  $1/3$ . Nous faisons l'hypothèse que cette part était la même en 1918, ce qui fait que le nombre de gardes de cercle à San Pédro en 1918 est estimé à  $3^{213}$ . Il faut donc transférer 3 gardes du total du Bas-Cavally au total du Bas-Sassandra, ce qui amène à 6 gardes au Bas-Cavally et 9 au Bas-Sassandra.

---

<sup>213</sup> Dans le cas général, si  $p_a$  est la part de la région a dans le cercle du Bas-Sassandra de 1925 et  $N_{-a}$  est le montant de la variable considérée dans le cercle du Bas-Sassandra privé de la région a en 1918, le transfert qui doit être fait du cercle du Bas-Cavally au cercle du Bas-Sassandra est de  $p_a * N_{-a} / (1 - p_a)$ .



- b) Si nous ne connaissons rien d'autre, pour l'année précédente, que le nombre de gardes dans les cercles du Bas-Cavally et du Bas-Sassandra, nous faisons seulement l'hypothèse que l'évolution du nombre de gardes a été la même dans les deux cercles, c'est-à-dire que les taux de croissance du nombre de gardes dans les deux cercles étaient égaux. Il suffit donc de faire le total des gardes des deux cercles en 1918 et de répartir ce total suivant les mêmes proportions que l'année précédente. Si en 1919 il y avait 12 gardes au Bas-Sassandra et 6 au Bas-Cavally, nous distribuons le total des gardes de 1918 (15 gardes) entre les deux cercles de façon à conserver la même proportion, ce qui amène à 5 gardes au Bas-Cavally et 10 gardes au Bas-Sassandra.

Dans le cas où un cercle de 1925 se serait seulement divisé en plusieurs cercles avant ou après 1925, le cylindrage est beaucoup plus simple puisqu'il suffit de sommer les valeurs des cercles issus du cercle de 1925.

Enfin, dans le cas contraire où deux cercles de 1925 auraient été rassemblés en un seul cercle avant ou après 1925, il faut identifier la part de chacun des deux cercles de 1925 dans le total de l'unique cercle formé par leur réunion. A nouveau, deux cas se présentent :

- 1) Les données sont désagrégées à un niveau inférieur au niveau du cercle (subdivision ou localités) et il est possible de retrouver les composantes de chacun de deux cercles de 1925.
- 2) Les données ne sont pas désagrégées à un niveau inférieur au niveau du cercle et il faut faire une hypothèse pour estimer la part de chacun des deux cercles dans le total de l'unique cercle formé par leur réunion. L'hypothèse que nous faisons est la même que précédemment : la part de chacun des deux cercles est la même que la dernière part connue la plus proche.

Heureusement, la plupart des cercles n'ont pas connu de changements de frontière toute au long de la période coloniale. De plus, les budgets donnent très souvent les données à un niveau de désagrégation inférieur au niveau du cercle, ce qui a permis d'identifier précisément les transferts de données à effectuer entre les cercles et rend l'ensemble des données faiblement dépendantes des hypothèses que nous avons du formuler dans le cas contraire.

J'ai effectué moi-même l'ensemble du travail de cylindrage pour tous les cercles de l'AOF et j'assume donc l'entière responsabilité de la méthodologie et des erreurs que j'aurais pu commettre.



# Annexe 4 : Règles de codage des événements politiques relatés dans les Rapports Politiques des administrateurs

## Codes utilisés pour qualifier les événements : chaîne formée des éléments suivants dans l'ordre indiqué

1. Lettre **C** si l'événement décrit le **climat** politique  
**I** si l'événement décrit une **intervention** de l'administration coloniale
2. Lettre **T** si l'événement est en rapport avec la propriété de la **terre**  
**I** si l'événement est en rapport avec le paiement des **impôts**  
**R** si l'événement est en rapport avec le **recrutement** des tirailleurs et réservistes  
**A** sinon
3. Lettre **C** si l'événement concerne un ou des **chefs** locaux  
**P** si l'événement concerne des membres de la **population**
4. Chiffre **1** si l'événement reflète ou est causé par de l'hostilité envers l'administration coloniale  
**2** si l'événement reflète ou est causé par des problèmes internes à la région (incompétence des chefs, décès d'un chef, conflits entre populations ou entre chefs)  
**3** si l'événement reflète ou est causé par l'adhésion au régime colonial (obéissance aux administrateurs, enthousiasme manifeste, etc.)
5. Signe **\*** si l'événement en lien avec la propriété de la **terre** provient du tracé des **frontières coloniales** ou si l'événement en lien avec le paiement des **impôts** provient d'une **catastrophe naturelle**  
**!** si l'événement concerne un **individu isolé** dans la population

## Valeurs pour qualifier l'intensité de l'événement / de l'intervention

- 0 : l'événement ne s'est pas produit / l'intervention ne s'est pas produite
- 1 : l'événement est une broutille / l'intervention est très légère, mentionnée pour se vanter
- 2 : l'événement ne met pas en cause l'autorité coloniale / l'intervention rentre dans un cadre prédéfini, elle répond au fonctionnement normal de l'administration
- 3 : l'événement met en cause l'autorité coloniale / l'intervention dépasse les prérogatives normales de l'administration : envoi de troupes armées, arrestations, affrontements, création de poste de commandement, licenciement de chef, désignation d'un chef pour convenance sans respect pour la tradition
- 4 : l'événement constitue une difficulté majeure pour l'administration coloniale dans la colonie / l'intervention est exceptionnellement forte et massive : répression sanglante, bataille de grande ampleur

## EXEMPLES

Un seul chef dans tout le cercle pose des problèmes à l'administration car il ne fait pas tout le nécessaire pour collecter les impôts ; l'administration coloniale a dû le remplacer par un chef plus conciliant => CIC1!=3, IIC1!=3, tout le reste 0.

La population du cercle ne paye pas l'impôt convenablement, des émeutes ont eu lieu et ont été jugulées par une intervention de l'armée, un chef a été destitué pour sa mauvaise influence sur la population => CAP1=3, CIP1=3, IAP1=3, tout le reste 0.

La population est divisée, des conflits entre villages sont survenus à propos de terres revendiquées par les uns et les autres ; les chefs se montrent très coopératifs avec l'administration et collectent très bien les impôts => CTP2=2, CAC3=2, CIC3=2, tout le reste 0.